



HAL
open science

Discours, textualité et production de sens : état de la jeune recherche

Laurent Fauré, Agnès Bessac, Jean-François Courouau, Sarah Leroy

► To cite this version:

Laurent Fauré, Agnès Bessac, Jean-François Courouau, Sarah Leroy (Dir.). Discours, textualité et production de sens : état de la jeune recherche. Presses universitaires de la Méditerranée, 264 p., 1999, Langue et praxis, 2-84269-321-3. hal-03335780

HAL Id: hal-03335780

<https://hal.science/hal-03335780>

Submitted on 6 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Discours, textualité, et production de sens
États de la jeune recherche

Actes du colloque Jeunes Chercheurs
Praxiling-ReDòc

Samedi 9 janvier 1999

Université Paul Valéry - Montpellier III

édités par

Laurent FAURÉ
Agnès BESSAC
Jean-François COUROUAU
Sarah LEROY

Préface de

Robert LAFONT

Présentation

Sans doute n'est-ce pas un hasard si les doctorants de Praxiling et de Redòc ont été à l'initiative du premier colloque de jeunes chercheurs tenu à l'Université Paul Valéry. Depuis plusieurs années en effet, l'ESA CNRS 5475 s'efforce de donner aux étudiants un rôle plus actif dans la réalisation de leurs projets. La réussite de celui-ci atteste le savoir-faire avec lequel ils ont mené cette entreprise complexe et aux aléas toujours inattendus que constitue un colloque scientifique. Laurent Fauré, coordonnateur, Agnès Bessac, Jean-François Courouau, Sarah Leroy et Aleksandra Nowakowska, du comité d'organisation, ont, de façon aussi souriante qu'efficace, appris à maîtriser les tâches d'intendance ; ils ont su de même placer le débat au niveau requis par des recherches dignes de ce nom. C'est ce dont ces actes portent témoignage.

Nous nous félicitons que les deux composantes de l'unité, en linguistique et en domaine occitan, aient conjoint leurs compétences et qu'elles y aient associé des doctorants de Dipralang. Si l'on entend, comme l'ont souhaité les intervenants, aller plus avant dans cette voie, il faudra à l'avenir que des thèmes fédérateurs offrent la possibilité de mieux se recouper pour se rencontrer à des travaux dont les objets d'étude diffèrent.

Nous tenons à remercier Françoise Madray-Lesigne, Directeur de recherche à l'ESA 1064 du CNRS à Rouen, et Patrick Sauzet, professeur à l'Université de Paris VIII, d'avoir assuré l'exercice délicat qu'est l'évaluation à chaud des communications. Chacun leur sait gré d'avoir tenu ce rôle difficile avec autant d'exigence que d'amitié.

Que soient également remerciés la Présidente de l'Université, les responsables du Conseil Scientifique, de l'École doctorale Langues, Littératures, Cultures, du DEA et du Département des Sciences du Langage qui, aux plans institutionnel ou financier, ont apporté leur soutien à cette manifestation.

*Paul SIBLOT, Philippe MARTEL,
Directeur et Directeur-Adjoint de
l'ESA CNRS 5475*

Sommaire

Discours, textualité, et production de sens

États de la jeune recherche

| | |
|--|-----------|
| Présentation | 3 |
| Sommaire | 5 |
| Préface | 9 |
| Résumés | 13 |
| TRAVAUX DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE | 21 |
| Fonctionnements et construction du discours | 23 |
| Agnès BESSAC | |
| Ordre explicatif et ordre narratif : analyse d'une occurrence divalente | 25 |
| François PÉRÉA | |
| Les récits éthyliques : genres et figures | 35 |
| Laurent FAURÉ | |
| À quoi ouvre le <i>ah</i> initial : Vocalisation et contextualisation à l'oral | 45 |
| Michel PERNET | |
| Les titres de presse : un fonctionnement spécifique | 59 |
| Nathalie AUGER | |
| Construction et fonctionnements du discours didactique dans des manuels de langue | 71 |

| | |
|---|------------|
| Sénamin AMEDEGNATO | |
| On croit qu'on parle de la littérature... | |
| Mais on parle de la langue..... | 83 |
| Production de sens, lexique et catégorisation..... | 95 |
| Alain RÉGNIER | |
| Le nom composé de type <i>Nom à Nom</i> . Production de prédication instrumentale et lexicalisation de nom composé.... | 97 |
| Tagouhi PIKITCHIAN | |
| Sur le champ lexical du « mariage » en arménien..... | 111 |
| Sarah LEROY | |
| Dialogisme interdiscursif : le cas de l'antonomase du nom propre..... | 123 |
| Aleksandra NOWAKOWSKA | |
| Syntaxe et dialogisme : l'exemple de la phrase clivée..... | 137 |
| RECHERCHES EN DOMAINE OCCITAN..... | 149 |
| Approches de la langue occitane..... | 151 |
| Nicolas QUINT | |
| Nord-Est Occitan : réalités de terrain et enjeux linguistiques.... | 153 |
| Hervé LIEUTARD | |
| Le « g » parasitique du prétérit en occitan : une « irrégularité » productive..... | 167 |
| Marie- Anne CHÂTEAUREYNAUD | |
| Pratiques et représentations de l'occitan en Aquitaine..... | 177 |
| Jean-François COUROUAU | |
| Escriure en occitan en 1604 : la causida linguistica de Bertrand Larade..... | 189 |

| | |
|--|------------|
| Pèire ESCUDÉ | |
| Godolin e la manca de l'autre..... | 207 |
| Problèmes du texte occitan..... | 219 |
| Alexandre GARDETTE | |
| Tableau historique du Félibrige limousin..... | 221 |
| Magali FRAISSE | |
| Lecture de <i>Font-de-Guisard</i> comme nouvelle-miroir de l'écriture rouquettienne..... | 231 |
| Marie Jeanne VERNY | |
| « Dins lo maquis dau mond que nais... » Essai d'analyse du premier recueil de Roland Pécout : <i>Avèm decidit d'aver rason</i> | 241 |

Préface

Ce recueil de travaux pourra étonner quiconque n'est pas informé d'« histoire universitaire » montpelliéraine : on y trouvera des états de recherche qui se groupent assez bien, parce que concernant principalement la linguistique française appliquée à des pratiques discursives, et diverses interventions en domaine occitan, qui se groupent mal entre elles et bien peu, semble-t-il, avec les précédentes.

Procédures convergentes sous le signe d'une certaine unité de méthode et parcours polythématique d'un domaine : il faut que le responsable historique de ce désordre en donne la clef.

Au départ, dans les années soixante-dix, cette inégalité de statut universitaire entre ce qui se produit du côté, mal institutionnalisé, de la langue et de la culture d'oc, et ce qui travaille le champ, pleinement institutionnel, du texte en langue française.

Du premier côté, toute l'activité langagière est concernée, avec un capital littéraire dont l'importance est connue internationalement du spécialiste, mais qu'une inattention fonctionnelle, même à Montpellier, renvoie aux brumes de la marge. Un certain nombre de nœuds vont se créer en cet espace : l'un naît de l'actualité des méthodes linguistiques et de la dialectologie de terrain, l'autre, qui va prouver son extrême fécondité, se constitue autour des œuvres de l'époque baroque, un autre autour de la production littéraire contemporaine, un autre encore autour de la sociologie du fait littéraire : ils se reproduisent dans ce recueil-ci avec les textes d'Hervé Lieutard pour le premier, Jean-François Courouau et Pierre Escudé pour le second, de Magali Fraisse et Marie-

Jeanne Verny pour le troisième, d'Alexandre Gardette pour le quatrième. J'y ai trouvé pour ma part une sorte de récompense du travail pionnier d'il y a deux décennies, sous la forme des deux exigences scientifiques alors mises en place et depuis lors maintenues : la connaissance même, acquise sur le terrain ou en archives, et la rigueur méthodologique selon l'actualité scientifique.

Il faut ajouter ce qui fut un acte créateur de Montpellier, jusqu'à faire parler un peu abusivement d'« école » : une sociolinguistique de la diglossie à la fois critique et engagée dans son objet, qui donne actuellement matière à d'importantes enquêtes publiques : inscrivons dans ce cadre l'intervention de Marie-Anne Châteaureynaud. Le chantier n'est donc pas abandonné.

On étonnera peut-être encore en rappelant que c'est dans ce chantier même que naquit un grand désir d'éclairage méthodologique et épistémologique, qui aboutit à la fondation d'une linguistique originale, la praxématique, label des autres recherches ici projetées. En étudiant les productions discursives en situation de diglossie, nous nous posions des questions fondamentales, comme le rapport du sujet à son discours, la nature et la genèse du sens, l'accord ou le conflit intersubjectifs, les strates du non-dit sous le dit, etc. Elles se nouèrent dans des séminaires de grande animation intellectuelle où l'actualité, quelquefois la mode linguistique étaient convoquées et soumises à des révisions à chaud. C'est ainsi que Montpellier, en s'inscrivant dans l'époque du structuralisme, en devint assez vite le dépassement. Tout bout avec tout dans le creuset d'une pensée vivante : la parole occitane fécondait la compréhension du langage.

La praxématique cependant, comme notre sociolinguistique, refusait les crispations de l'« école ». Elle maintenait son dialogue avec d'autres recherches, même si celles-ci, peu formées à ces condescendances, lui rendaient rarement la politesse. Elle choisissait d'autre part un terrain d'intervention privilégié, avec l'analyse du texte, essentiellement du texte littéraire français.

Ce second trait d'origine devait la renvoyer à l'institutionnel, c'est-à-dire à une curiosité privilégiée pour le fonctionnement de la langue française. On peut regretter que n'aient pas été suivies parallèlement les procédures constitutives de la science linguistique elle-même, où les

langues sont toujours à mettre au pluriel. Mais il faut aussi reconnaître la portée d'une intervention ainsi ciblée.

Sa fécondité apparaît dans cet ensemble que traversent sans le tyranniser la problématique et la terminologie praxématiques et dont la valeur tient à l'ampleur des connexions avec des recherches contemporaines. On trouvera ainsi constitué un carrefour entre le fait lexical ou syntaxique et l'intersubjectivité dans les travaux de Sarah Leroy et Aleksandra Nowakowska, des réflexions ethnolinguistiques chez Tagouhi Pikitchian et Sénamin Amedegnato, le second posant des problèmes clefs de l'écriture interculturelle, une approche de la pathologie du sujet dans le langage de l'éthylique chez François Péréa, des études de discours normés et codés en efficacité chez Michel Pernet et Nathalie Auger, des analyses intéressantes de faits syntaxiques et morphématiques chez Agnès Bessac, Alain Régnier et Laurent Fauré.

Il a été souhaité en clôture de ce séminaire que les deux volets qui l'ont construit complètent leur parallélisme par des tentatives de connaissance mutuelle. Pour le domaine occitan, ce serait la preuve qu'il n'est pas domaine réservé, exotique chez lui. Pour l'autre, ce serait sans doute l'occasion d'une réflexion sur un processus de la recherche montpelliéraine, que le CNRS vient d'autoriser en procédant à un « remariage ». Ce retour à la dynamique créatrice pourrait avoir des conséquences inédites.

Robert LAFONT

Résumés

Agnès BESSAC

Praxiling, Université de Montpellier III

Ordre explicatif et ordre narratif : analyse d'une occurrence divalente

La reformulation de propositions dans le discours oral peut être en partie déterminée par la présence de plusieurs types textuels en concurrence. L'alternance entre l'ordre explicatif et l'ordre narratif montre des changements dans la construction textuelle programmée par le locuteur. On essaiera de voir comment ces deux mouvements énonciatifs contraires, *expliquer* et *relater*, s'organisent dans la construction du discours. Les occurrences analysées sont tirées d'un corpus de deux heures trente d'enregistrement d'un meeting politique.

François PÉRÉA

Dipralang, Université de Montpellier III

Les récits éthyliques : genres et figures

Le corpus se laissant difficilement appréhender par les approches "classiques" (sémiotique narrative, approche labovienne, philosophie ricœurienne, etc.) nous procéderons en nous concentrant sur des traits saillants des « récits éthyliques » :

— deux *genres* récurrents apparaissent alors : les récits d'ivresse et les récits de contrariétés qui sont révélateurs de la problématique de l'alcoolisme.

— On remarquera aussi la récurrence d'opérations-figures (dramatisation / dédramatisation ; « détemporalisation ») qui nous amènent à nous questionner sur le rapport de l'alcoolique-locuteur à son allocutaire et sur un certain travail identitaire.

Laurent FAURÉ

Praxiling, Université de Montpellier III

À quoi ouvre le *ah* initial ? Vocalisation et contextualisation à l'oral.

On s'efforce de présenter quelques-uns des processus par lesquels l'interjection initiale *ah* renvoie, à l'oral, à une actualisation situant dynamiquement l'énoncé dans un contexte discursif référé. Les données, recueillies au cours de transactions de service permettent de corrélérer un type particulier d'association de la vocalisation et d'un topique conversationnel (Voc—Top) avec une dimension procédurale du script. On postule que le marquage énonciatif (par réinitialisation) de ce dernier permet les inférences correspondantes, elles-mêmes issues, au sein de l'interaction, d'une stratégie discursive du sujet producteur / récepteur de sens.

Michel PERNET

Praxiling, Université de Montpellier III

Les titres de presse : un fonctionnement spécifique

Les titres de presse constituent un ensemble particulier du paradigme titulaire. Ils partagent avec les titres littéraires (et d'autres) un statut d'énoncé linguistique. Ils n'en sont pas moins le siège d'un fonctionnement spécifique. Les relations qu'ils entretiennent avec leur cotexte ne sont pas de même nature : le titre de l'article n'est pas son nom, comme le titre romanesque l'est de son objet physique. Les titres de presse, dans leur stratégie de production du sens, mobilisent en réalité une panoplie d'outils qui leur sont propres : la mise en page qu'ils affichent, la production de l'image qui s'intègre en périmètre de leur clôture.

Nathalie AUGER

Dipralang, Université de Montpellier III

Construction et fonctionnements du discours didactique dans des manuels de langue

Le discours didactique des manuels de langue est d'un fonctionnement particulier. Son cadre de production institutionnelle légitime la parole de l'auteur-énonciateur de manuel pour l'apprenant. Cette spécificité se retrouve dans le discours qui se construit sans le « je » de l'auteur. Par ailleurs, enseignant une langue étrangère, l'auteur-énonciateur représente aussi l'autre, celui dont il diffuse la langue. Sa parole construit alors souvent l'autre à l'aide de toponymes et d'ethnonymes dans des énoncés à visée généralisante.

Sénamin AMEDEGNATO

Dipralang, Université de Montpellier III

On croit qu'on parle de la littérature... Mais on parle de la langue

« *Quand nous utilisons les mots, nous n'entendons pas faire pittoresque. Nous appelons un chat un chat...* ». Cette parole de L.S. Senghor, citée de mémoire, illustre l'hétérogénéité qui règne dans la littérature africaine et dans la littérature tout court, celle des écrivains. Comment ces hétérogénéités fonctionnent-elles dans le texte ? Peut-on encore, compte tenu de la référentialité du sens, mise en exergue par la praxématique, penser cette littérature en terme d'exotisme (étrangeté), par rapport à une norme exogène ? Enfin, comment obtenir d'écrivains interviewés qu'ils tiennent un discours en adéquation avec leur pratique réelle ?

Tagouhi PIKITCHIAN

Praxiling, Université de Montpellier III

Sur le champ lexical du « mariage » en arménien

Partant de l'hypothèse Sapir-Whorf, prenant appui sur une des thèses centrales de la théorie praxématique — l'incidence de la praxis sur le processus de nomination — on propose une structuration du micro-champ lexical des participants du *mariage* en arménien. La catégorisation lexicale, liée à une actualité, s'effectue selon un point de vue et véhicule un concept de base.

Alain RÉGNIER

Praxiling, Université de Montpellier III

Le nom composé de type Nom à Nom. Production de prédication instrumentale et lexicalisation de nom composé.

Nous nous proposons d'étudier quelles peuvent être les relations entre structure de nom composé et, d'une part la catégorie sémantique du nom-tête du composé, d'autre part la catégorie sémantique du nom composé dans son ensemble. À partir de l'hypothèse qu'il existe une prédication sous-jacente à certains composés nominaux, nous verrons qu'un même prédicat peut être à la base de plusieurs structures de noms composés. Nous partirons d'une prédication instrumentale que nous définirons. Ceci crée des affinités entre une structure de composé et la catégorie sémantique de nom composé (nom d'instrument) mais cette relation n'est pas exclusive.

Sarah LEROY

Praxiling, Université de Montpellier III

Dialogisme interdiscursif : le cas de l'antonomase du nom propre

En prenant pour point de départ les travaux sur l'intertextualité et le dialogisme, on s'intéressera plus précisément au dialogisme interdiscursif. Dans cette optique, on cherchera à montrer, sur la base d'un corpus écrit, la puissance dialogique du nom propre en antonomase, qui concentre toute une somme de discours sur l'objet. De ce procédé très économique, on montrera les reflets et les échos tout au long du texte. Dans un second temps, on comparera la fonction dénomminative contenue dans le nom propre en antonomase avec la nominalisation, indice du discours autre, afin de mettre en lumière la dimension argumentative du nom propre en antonomase.

Aleksandra NOWAKOWSKA

Praxiling, Université de Montpellier III

Dialogisme de la phrase clivée : étude comparative français / polonais.

L'étude contrastive d'un corpus authentique et bilingue, où la phrase clivée apparaît dans un contexte plus large, constitue une approche nouvelle du clivage. Selon l'hypothèse dialogique adoptée, le tour clivé *c'est...qu-* est un point d'hétérogénéité énonciative. L'étude contrastive confirme l'hypothèse dialogique, les équivalents polonais du clivage malgré leur grand nombre et leur apparente diversité font entendre d'autres voix dans l'énoncé de l'un.

Nicolas QUINT

Université de Caen - Basse Normandie

Nord-Est Occitan : réalités de terrain et enjeux linguistiques

Le vivaro-alpin est une composante de la grande famille des dialectes occitans. Mais en sus du coin Nord-Est occupé par le vivaro-alpin dans le domaine occitan, que représente ce groupe concrètement ? S'agit-il d'une création des linguistes modernes, d'une entité cohérente ? Comment les locuteurs vivent-ils au quotidien leur pratique du Nord-occitan, confrontés à la pression du français et aux parlers occitans méridionaux ? En se fondant en particulier sur des exemples recueillis sur le terrain dans l'espace vivaro-alpin, on essaiera de faire le point sur cette zone occitanophone méconnue.

Hervé LIEUTARD

ReDòc, Université de Montpellier III

Le « g » parasitique du prétérit en occitan : une « irrégularité » productive

Comment est-il possible d'intégrer dans la grammaire l'observation que synchroniquement, l'infixe "g", présent en occitan dans certaines formes du prétérit, n'apparaît pas partout, mais dans certains contextes seulement ? N'étant ni un morphème désinentiel, ni un morphème de temps, il convient de s'interroger sur son statut.

Notre analyse se propose d'éclaircir certains faits de suppléation, notamment par l'approche phonologique de l'allomorphie verbale. En effet, cette approche nous permet ensuite de soutenir l'hypothèse d'un "g" "parasitique", apparaissant alors comme une nécessité "régulière" de la mise en œuvre de certaines formes de la flexion verbale.

Anne- Marie CHÂTEAUREYNAUD

ReDòc, Université de Montpellier III

Pratiques et représentations de l'occitan en Aquitaine

A l'ora on hèra de pais europenes acaban de signar la carta de las lengas minoritàrias, França es enquèra a s'interrogar sus aqueth tèma mentre que despuish sègles d'autas lengas conviven dab lo francés. Entre eras, l'occitan que presenta un espendiment geografic dab situacions hèra diversas.

Aquitània es uèi lo subjècte de l'estudi, a partir deu sondatge de 1998 e d'enquèstas semidirectivas per evaluar las practicas, las representacions e l'afitchage actuau de l'occitan dens aquesta contrada.

Jean-François COUROUAU

ReDòc, Université de Montpellier III

Escriure en occitan en 1604 : la causida linguistica de Bertrand Larade

En 1604 pareisson a Tolosa *La Margalide Gascoue e Meslanges* de Bertrand Larade. Aquelas doas òbras de lenga occitana son publicadas al cap d'una interrupcion de l'activitat literària occitana a Tolosa que durèt al mens vint-e-sièis ans. Inician la debuta de la « renaissença occitana » qu'espelirà dins la capitala lengadociana e dins l'espaci oèst-occitan pendent lo sègle XVII a l'entorn de Pèire Godolin que Larade ne foguèt un amic. Presentan en mai d'aquò l'especificitat d'èstre redigadas en gascon.

A una epòca que son ja en plaça los esquèmas de capitada sociala e literària que privilegian lo francés, la causida de l'occitan, e mai gascon, pòt dificilament aparéisser coma una decision neutra. Dins sas òbras de 1604, Larade laissa escapar qualques allusions a çò que podèm interpretar coma sas possiblas motivacions e sos desirs mai o mens amagats.

Pèire ESCUDÉ

ReDòc, Université de Montpellier III

Godolin e la manca de l'autre

Me soi questionat sus la tòca de l'escritura en ço de Godolin, la question de son, o sos destinatari(s). A qui escriu l'òme ? Es question prumièr de la recepcion del *Ramelet* (pels legidors contemporanèus, mai que mai, que non pas per los que venon tre sa mòrt entrò nosaus, adoncas pas -tròp- cas de trabalh bibliografic - l'existència de l'edicion d'Amsterdam, de 1700 seriá ça que là una enigma de las prumièras). Nos cal doncas espelucar las traças d'aqueles detinataris -amics, poetas, "pastors", òmes del poble, protectors, legidors, lo quite Godolin. Puèi ensajar de veire, sincronicament - mai que mai sus la *Prumièra Floreta* (1617)- e diacronicament- sus las cinc edicions de 17, 21, 37, 38, 47-48, el víu- cossi evolussion totis.

Se podriá veire qu'evoluis lo biais de parlar de Godolin d'una escritura liure perqué aparada per de gents liures, a una escritura captiva, una escritura de dèca, de manca, o d'embarrament sus ela-meteissa. Benlèu parla -o escriu- lo Godolin per fargar un destinatari ideal, al còp Prince e al còp Poble. Mas aquel destinatari sembla sempre esvanit : Prince mòrt, Poetas "jauparèls", Poble que li cal aprenèr la lenga - tòca del diccionari de Dojat-, Amor totjorn avalit -Liris invisible e jamai endevenida- Protector fugidors -dels Grands (Cramalh, Montmorency) als notables, capitols, puèi parlamentaris, puèi aquel estranh "Mossur X" de la darrièra fin de l'escritura godolena (darrièra pèça de 1647-8) protector anonim, parisenc- Escritura enfin demesugada en fum, bodoflas vanas, e REN final. Sus quaranta ans d'escritura, l'analisi del destinatari de Godolin dessenha un percors de creacion, de recèrca de l'Autre. Semblariá qu'aquel Autre sempre tremòla -o per far cort, manca.

Alexandre GARDETTE

ReDòc, Université de Montpellier III

Tableau historique du Félibrige limousin

Le Félibrige s'est implanté en Limousin à la fin du XIX^e siècle avec la création de l'École Félibréenne de Brive (mai 1893). Jusqu'à la Grande Guerre,

le Félibrige limousin recrute dans la petite bourgeoisie corrèzienne et dépend des associations corrèziennes de Paris. Sa production littéraire, en exceptant Joseph Roux et Jean-Baptiste Chèze, est médiocre. Dans l'entre-deux-guerres et au lendemain de la Seconde Guerre, il gagne le Haut-Limousin mais échoue dans la Marche. Le Félibrige limousin se diffuse alors dans le petit peuple, sous l'influence de l'avocat limougeaud René Farnier. Il atteint avec les poètes Albert Pestour et Paul-Louis Grenier une production littéraire poétique de grande qualité. Somnolent dans les années 1950, il renaît après 1960 sous la direction de Robert Joudoux, sans parvenir toutefois à recouvrer son lustre.

Magali FRAISSE

ReDòc, Université de Montpellier III

Lecture de *Font-de-Guisard* comme nouvelle-miroir de l'écriture rouquettienne

Font-de-Guisard (Verd Paradís I) raconte une marche collective, difficile, vers une source fraîche qui jaillit au centre d'un paysage hostile, écrasé par le soleil. Les différents moments de la nouvelle semblent refléter à la fois les thèmes qui parcourent l'œuvre entière de Max Rouquette et le processus même de l'écriture : le chemin tortueux, périlleux, de la phrase, permet à l'écrivain de nommer, un bref instant, le mystère de la vie, intimement lié à la découverte du Néant.

Marie Jeanne VERNY

ReDòc, Université de Montpellier III

« *Dins lo maquis dau mond que nais...* ». Essai d'analyse du premier recueil de Roland Pécout : *Avèm decidit d'aver rason*

Ce premier texte majeur de R. Pécout, a pu être accueilli comme une œuvre-phare par la génération des acteurs de mai soixante-huit en milieu occitaniste. Parole de combat et de stigmatisation d'un certain ordre social et étatique, cette poésie revendicatrice est aussi celle d'une fraternité généreuse et libre. Rien moins qu'*enracinée*, elle s'ouvre à « tous les chemins du possible ». Car au-delà de son apparence de poésie de circonstance, elle dit également - dans sa fragilité - le désir de *naissança*, traversé d'humanisme et de vision collective, du sujet écrivain. Profondeur d'une souffrance identitaire ainsi donnée à lire, sans déploration, dans le dépouillement de l'écriture : elle porte en germe le déploiement critique des œuvres à venir.

Travaux de linguistique générale

Fonctionnements et construction du discours

Agnès BESSAC
Praxiling, ESA CNRS 5475
Montpellier III

Ordre explicatif et ordre narratif, analyse d'une occurrence divalente

Introduction

L'idée de cet article est née de l'attention particulière que j'ai portée à une occurrence tirée de mon corpus d'interactions verbales. Cette occurrence, constituée d'une suite de trois propositions énoncées au sein d'un tour de parole assez long, n'a pas heurté les interactants, n'a pas gêné le locuteur lui-même au moment de son actualisation et ne m'a pas surprise moi-même au moment où je l'ai entendue, mais plusieurs mois après, alors que je travaillais sur la problématique de l'articulation de la narration et de l'argumentation, cette occurrence m'est apparue spécialement intéressante à étudier. Avant toute analyse de l'interaction et avant même tout développement d'un propos théorique, il y a donc la confrontation avec cette production langagière orale¹ :

(1) / nous si on s'est abstenus c'est parce que notre formation politique nous a demandé de nous abstenir et nous avons abstenu* /

1 Les conventions de retranscription de l'oral que j'ai adoptées sont les suivantes : le signe « / » symbolise la pause silencieuse (il est doublé ou triplé en proportion de la durée de la pause), le signe « : » accolé à une voyelle symbolise l'allongement vocalique (doublé ou triplé en proportion de la durée de l'allongement), les caractères gras indiquent la syllabe sur laquelle porte un accent d'insistance, l'astérisque indique le point culminant de l'intonation ascendante, le point indique le point le plus bas de l'intonation descendante.

Je présenterai le contexte et le cotexte de cette occurrence (1), puis j'analyserai comment le genre du discours influence la structure textuelle, enfin j'aborderai la problématique de l'opposition entre l'ordre explicatif et l'ordre narratif afin de mettre en évidence la divalence de la proposition : « notre formation politique nous a demandé de nous abstenir. »

Cotexte et contexte de l'occurrence

Je justifie l'extraction de cette occurrence de son cotexte moins par des critères syntaxiques que par des critères prosodiques, l'occurrence (1) débute par une forte attaque consonantique (l'accent porté sur la syllabe « nous ») et se termine par le point culminant de l'intonation ascendante. Entre ces deux marques prosodiques la parole se déroule continûment, sans pause et sans allongement vocalique. Cette suite de propositions est énoncée dans un seul souffle. Elle s'inscrit dans un ensemble prosodique plus vaste qui commence après une intonation descendante et se termine par une intonation descendante — cette intonation ayant une valeur conclusive. Le vaste mouvement dans lequel s'inscrit l'occurrence (1) clôt le tour de parole du locuteur :

donc je crois que c'est **la** question qui est posée : * / y a c'est vrai : **la** responsabilité des élus* / chacun / **nous** si on s'est abstenus c'est parce que notre formation politique nous a demandé de nous abstenir et nous avons abstenu* / après avoir pris un certain nombre de / de garanties : * / euh peut être si c'était à refaire nous voterions contre euh sur / euh sur cette question* / mais / c'est pas **ça*** la question fondamentale / c'est celle de se battre aujourd'hui / pour un grand service public de l'eau* / parce que c'est une question* essentielle et **d'**avenir pour euh / une question aussi importante que celle-là

Le contexte plus général dans lequel s'inscrit l'occurrence doit maintenant être précisé. L'interaction est un débat politique, un meeting politique des Verts qui a eu lieu à Montpellier à l'occasion de la campagne précédant les élections législatives anticipées de 1996. J'ai assisté à ce meeting munie d'un magnétophone, je l'ai intégralement retranscrit selon les conventions de retranscriptions présentées plus

haut, et j'ai analysé les passages où la narrativité émergeait. L'occurrence que je pointe a été énoncée par l'un des candidats. Il s'exprime face au public, sur une tribune. Une personne du public vient de l'attaquer (argumentativement) sur le fait que lorsqu'il était élu à la municipalité il n'a pas voté contre la décision de privatisation de l'eau. Le locuteur de notre occurrence tente de se justifier de n'avoir pas voté contre cette décision municipale. Ce tour de parole est donc fortement responsif, fortement dialogique.

Genre du discours et type textuel narratif

Le genre du discours² que l'on appelle débat politique est un genre où l'argumentation prédomine, la narration est censée y avoir peu de place. Dans ce meeting politique, lorsque des éventualités (états ou événements) du passé sont relatées c'est le plus souvent de façon isolée avec une valeur argumentative de preuve ou d'illustration. Sur les deux heures d'enregistrement, j'ai trouvé très peu de récits dont l'ampleur soit importante³. Dans ce genre du discours l'anecdote est rejetée. Cela est dit implicitement et dialogiquement par le locuteur de (1) lorsque plus haut dans le même tour de parole, dans l'extrait (2) ci-dessous, il actualise l'énoncé métadiscursif « enfin ceci pour l'anecdote / mais euh » :

(2) / euh y a à l'heure actuelle un tract qui est diffusé particulièrement dans la première circonscription* // de ce qui est appelé un pseudo-écologiste là: ancien syndicaliste mais qui vote pas:: euh une motion de soutien aux:: aux ouvriers en lutte* en particulier: / ceux de Perrier*

-
- 2 Je me réfère à la conceptualisation de M. Bakhtine : « chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés » (1984 : 265). Le genre du discours est caractérisé par ces types relativement stables d'énoncés. Il existe des normes de genre comme il existe des normes de langue (bien que les normes de genre soient plus souples), ces normes concernent le contenu thématique, le style et la construction compositionnelle.
 - 3 Il n'y a aucun récit du type de ceux recueillis par W. Labov (1978) qui comprennent de façon régulière les parties du récit (résumé, orientation, complication, résolution, coda) agencées dans des structures textuelles et syntaxiques relativement stables.

dernièrement. / enfin ceci pour l'anecdote / mais euh / ce que je voudrais dire c'est que:: c'est un véritable tissu de mensonges*

Dans l'extrait (2) on constate que le locuteur n'entre pas dans le récit alors qu'il semble tenté de le faire lorsqu'il particularise les actants principaux et le repérage temporel : « là ancien syndicaliste », « en particulier ceux de Perrier », « dernièrement ». La particularisation des actants et de la situation devrait amener le locuteur à énoncer un récit configuré, mais l'aspect anecdotique du récit — précisément le caractère particulier et unique de ce qui est relaté — semble rejeté par le locuteur lui-même comme non pertinent. La narration qu'il pourrait faire aurait l'air d'une médisance indigne de figurer dans l'argumentation. Du point de vue strictement linguistique, on observe que le passé auquel il est fait allusion dans ce passage n'est pas pris en charge par des propositions verbales. Tout ce qui pourrait être raconté est ici suggéré par des noms ou des expansions du nom : « ancien syndicaliste mais qui vote pas », « ouvriers en lutte ». Je pose donc l'hypothèse que dans le genre du discours du débat politique le récit est l'objet de contraintes fortes.

Le récit anecdotique n'est pas permis, tout au moins il n'est pas permis à tout le monde. Lorsqu'à un moment du meeting un interactant du public, que nous appelons X4, a commencé à raconter des faits réels du passé sans justification argumentative préalable, le public l'a empêché de poursuivre par des rumeurs, du brouhaha, ou par des interventions. C'est ce qu'illustre l'extrait (3) où X5 coupe la parole d'X4 :

(3) X4 : (...) alors / euh ceci dit* / j'avais tout pensé* et j'avais pris beaucoup d'espoir. / j'ai rencon- j'ai essayé de rencontrer monsieur le maire mais on ne le rencontre plus. // il est devenu un homme euh / extraordinaire* / je l'ai connu en quatre-vingt-un quand je suis arrivé* / il était*

X5 : est-ce qu'on peut revenir au sujet s'il vous plaît ?

X4 : oui

X5 : est-ce qu'on peut revenir au sujet ?

X4 : oui alors le sujet il est* / le sujet il est que la municipalité de Montpellier

X5 : c'est pas que je m'embête mais

X5, interagissant du public, pointe la non pertinence thématique, le prétendu hors-sujet du discours de X4, mais il me semble que c'est aussi la dimension purement anecdotique du début de récit d'X4 qui est stigmatisée. « Raconter pour raconter » n'est pas permis, il ne faut pas « raconter sa vie ». J'arrêterai ici l'analyse des contraintes de structuration textuelle liées à ce genre du discours. Retenons seulement que la norme dans un discours énoncé dans le cadre d'un débat politique n'est pas de relater mais de justifier, d'expliquer, de prouver. Les interactants doivent donc jongler entre les contraintes du genre du discours qui empêchent la narration et la tendance « naturelle » à utiliser la narration comme outil de conviction.

Ordre explicatif vs ordre narratif

L'opposition ordre explicatif vs ordre narratif me sera utile pour essayer de voir comment dans l'actualisation orale le locuteur organise une structuration interpropositionnelle appartenant soit au type textuel explicatif soit au type textuel narratif. J'emprunte cette opposition à un article de J. Moeschler (1996) intitulé « Ordre temporel, narration et analyse du discours ».

J. Moeschler reprend la définition du récit traditionnelle depuis les études menées par W. Labov selon laquelle « un récit est une suite de phrases narratives dont la propriété est le parallélisme entre l'ordre du discours et l'ordre des événements » (ibid. : 302). Dans l'article dont je reprends ici les termes, est considérée comme une narration une suite de deux propositions narratives P1 et P2 où P1 prend en charge la référence à un événement e1 et P2 la référence à un événement e2 et où l'événement e1 précède chronologiquement l'événement e2. Moeschler propose une opposition à deux facettes entre la narration et l'explication, la facette du temps et celle de la causalité :

— La narration est caractérisée par « l'ordre temporel », tandis que l'explication est caractérisée par « l'ordre temporel inverse ».

— Lorsque la narration s'accompagne d'une relation causale, c'est une « causalité ordonnée », alors que dans l'explication il y a une « causalité inverse » (ibid. : 303).

Les deux exemples caractéristiques donnés par l'auteur pour illustrer cette opposition sont les suivants :

(24) Max a poussé Paul. Il est tombé dans le précipice

(25) Paul est tombé dans le précipice. Max l'a poussé

L'hypothèse développée par J. Moeschler est que les deux types de séquences, narrative (24) et explicative (25),

communiquent les mêmes informations mais à des niveaux différents. Ainsi, l'information selon laquelle, en (24) e2 suit e1 fait partie de son explicitation, alors que la relation causale existant entre e1 et e2 (e1 étant interprété comme causant e2) est le résultat d'une implicitation, à savoir n'est pas communiquée explicitement par le locuteur. L'analyse de (25) sera symétrique de celle de (24) : la relation causale fait partie de l'explicitation de P2 (e2), alors que la relation temporelle fera partie de son implicitation (1996 : 320).

Je me propose d'appliquer cette opposition sur l'occurrence (1) attestée dans mon corpus. Dans l'occurrence (1), je découpe trois propositions sur des critères à la fois sémantiques (chaque proposition relate un événement) et syntaxiques (chaque proposition est une proposition verbale) :

P1 : nous si on s'est abstenus

P2 : c'est parce que notre formation politique nous a demandé de nous abstenir

P3 : et nous avons abstenu

Dans cette séquence à trois propositions il est fait référence à deux événements du réel, e1 et e2, paraphrasables comme suit :

e1 = notre formation politique nous demande de nous abstenir

e2 = nous nous abstenons

C'est à partir de notre connaissance des prédicats de e1 (X demande à Y de faire quelque chose) et de e2 (Y fait cette chose) que l'on peut interpréter d'une part que e1 précède temporellement e2 et d'autre part que e1 est la cause de e2. La référence à l'événement e1 est prise en charge par la proposition P2, et la référence à l'événement e2 est prise en charge à la fois par la proposition P1 et par la proposition P3, d'où l'on peut dire que P3 est une reformulation de P1. Si l'on considère uniquement P1 et P2, on a une séquence explicative où la relation de causalité « e1 est la cause de e2 » est explicite tandis que la relation temporelle « e1 puis e2 » est implicite. Inversement, si l'on considère uniquement les propositions P2 et P3 — sans prendre en compte le sens des connecteurs qui les introduisent —, on a une séquence narrative où la relation temporelle « e1 puis e2 » est explicite tandis que la relation causale « e1 est la cause de e2 » est implicite. Ce qui est présenté par J. Moeschler comme deux types de séquences de fonctionnements opposés apparaît donc ici intriqué au sein d'une énonciation en un seul souffle. Si l'explication et la narration sont deux types textuels distincts⁴, on constate ici qu'au niveau micro-structurel des relations interpropositionnelles les étiquettes « explication » et « narration » ne peuvent pas être appliquées de façon univoque dans un découpage fixe du texte pris comme un objet stable.

Passage de l'explication à la narration par l'intermédiaire d'une proposition divalente

Je voudrais aborder maintenant l'analyse de l'occurrence (1) sous l'angle de l'actualisation. La praxématique a décrit le phénomène de l'actualisation orale en distinguant trois temps :

— le temps de l'à-dire, temps mental où s'élaborent des programmes de sens ;

4 Adam, travaillant sur la typologie textuelle, définit le texte comme une "structure séquentielle" (1992 : 29), tout en admettant qu'il y a parfois des enchâssements de structures séquentielles hétérogènes, et même des mélanges. Il définit un nombre limité de prototypes de séquences parmi lesquels le prototype de la séquence narrative et celui de la séquence explicative.

— le temps du dire, temps physiquement mesurable que prend l'articulation des phonèmes ;

— le temps du dit, temps de mémorisation-interprétation mais aussi temps d'anticipation sur les nouveaux programmes de sens.

Ces trois temps sont distingués pour l'analyse, mais ils sont superposés dans la réalité mentale de l'actualisation. Si le temps du dire est directement accessible à l'analyse, les temps mentaux de l'à-dire et du dit le sont indirectement par les traces qu'ils laissent dans le discours oral : hésitations, balbutiements, pauses pleines, pauses silencieuses, mots-valises, etc. : autant de ratages qui trahissent des conflits de l'actualisation, conflits entraînant des ralentissements ou des accélérations, des perturbations de la fluidité du discours⁵.

Dans l'occurrence (1) il n'y a pas de ratage, pas de pause, pas d'hésitation. L'incorrection morphologique du verbe de la proposition P3 (« nous avons abstenu ») ne relève pas à mon avis du phénomène du ratage tel qu'il a été théorisé par la praxématique. S'il n'y a pas de ratage, il y a par contre un phénomène de divalence⁶. Je donnerai au terme de divalence la définition suivante en forme de parcours : un syntagme quelconque est programmé dans le temps de l'à-dire avec un sens et une fonction « x » par rapport au dit précédant immédiatement ; puis le syntagme est prononcé dans le temps du dire ; enfin il est ré-interprété dans le temps du dit avec un sens et une fonction « y » par rapport au programme de sens qui va suivre. Le syntagme en question sera qualifié de divalent car sa fonction et son sens par rapport à ce qui précède sont différents de sa fonction et son sens par rapport à ce qui suit.

La proposition P2 de l'occurrence (1) est divalente : elle a la fonction et le sens d'une explication par rapport à la proposition P1, mais elle a en même temps le sens et la fonction d'une première proposition narrative par rapport à la proposition P3. Le phénomène de divalence relève du processus dynamique de l'actualisation et cela me semble un outil intéressant qui permet de décrire le passage de l'explication à la narration dans le discours oral.

5 Pour une présentation de l'approche praxématique du ratage en discours oral, cf J.-M. Barbéris et B. Maurer (1998).

6 Le concept de divalence a été avancé par J. Bres (1991).

Observant le cotexte et le contexte de l'occurrence (1), on a établi que le locuteur était dans une entreprise d'argumentation. Obéissant à ce qui semble être une norme du genre du discours dans lequel il se trouve, il favorise la structuration propositionnelle de l'explication et de la justification, au détriment de la narration. La narration véritable n'apparaît donc ici que grâce à un phénomène de divalence. Lorsque le locuteur actualise P3, reformulation de P1, il fait une incorrection morphologique sur le verbe (« nous avons abstenu »). Cette incorrection paraît saugrenue chez un locuteur francophone, d'autant plus qu'il ne commet pas de ratage et qu'il ne se reprend pas pour corriger la faute. Comment expliquer ce phénomène ? En reformulant P1 « nous nous sommes abstenus » en P3 « nous avons abstenu », le locuteur trahit selon moi le changement de point de vue qui s'est produit mentalement. En P3, l'événement « abstenir » présente une actantialité plus forte car il est exprimé au moyen d'un verbe à auxiliaire *avoir* alors qu'en P1 l'auxiliaire *être* du verbe pronominal présente une actantialité moindre. Le passage à l'ordre narratif coïncide donc avec le passage d'une tournure en « être » (le verbe pronominal) à une tournure en « faire » (le verbe « abstenir » actualisé comme un verbe intransitif). Or la spécificité de la narration est de mettre en avant les tournures en « faire » car ces structures permettent une mise en mouvement qui fait avancer le temps raconté⁷. Le changement morphologique que l'on observe dans la reformulation de P1 en P3 est donc un argument qui plaide en faveur de l'existence d'un passage mental inconscient de l'explication à la narration au moment de l'interprétation dans le temps du dit.

Conclusion

Le phénomène de la divalence me semble devoir être développé comme principe explicatif du passage d'un type de structuration textuelle à un autre. Dans le cas étudié ici, il s'agit du passage de l'explication à la narration. Mon hypothèse est que les types de structuration textuelle, les types de textes, ne doivent pas seulement être

7 Bres (1993) a théorisé ce phénomène de la narrativité sous le terme de « mise en ascendance du temps raconté ».

étudiés à travers des séquences énonciatives discrètes. Partant d'un essai de découpage discret de mon occurrence, j'ai constaté qu'il y avait la possibilité de deux découpages différents. La solution n'a pas été de trancher en choisissant un découpage plutôt que l'autre, mais elle a été de trouver un point de vue sur l'énonciation qui permette l'appréhension de ce phénomène. Le concept de divalence est celui qui a permis d'intégrer les deux découpages. La principale conséquence de cette analyse me semble être la confrontation de la problématique des types de structurations textuelles à une approche dynamique de l'actualisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam J.-M. 1992, *Les textes : types et typologies*, Nathan-Université.
- Bakhtine M. 1984, « Les genres du discours » in *Esthétique de la création verbale*, Paris, (Moscou 1979), Gallimard, 265-308.
- Barbérís J.-M. et Maurer B. 1998, « Sur le 'ratage' en discours oral », *L'information grammaticale*, 77, 43-47.
- Bres J. 1991, « Le temps, outil de cohésion. Deux ou trois choses que je sais de lui », *Langages* 104, 92-110.
1993, *La Narrativité. Approche linguistique*, Duculot.
- Labov W. 1978, « La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative », chap. 9, in *Language in the inner city*, trad. frçse. *Le parler ordinaire*, I, éd. de Minuit, 289-335.
- Moeschler J. 1996, « Ordre temporel, narration et analyse du discours », *Cahiers de Linguistique Française*, 18, 299-328.

Récits éthyliques : genres et figures¹

« Éthyliques »

Et pourquoi pas « alcooliques » ?

Le choix de l'adjectif n'est pas ici d'ordre esthétique : il vaut pour une double prise de distance.

Distance d'abord, avec le signifiant *alcoolique* qui charrie avec lui la stigmatisation sociale, l'anathème, ou prête à sourire : « Ah, à écouter les alcooliques, vous devez bien rigoler ! ».

Distance ensuite, avec la littérature des alcoologues qui trop souvent, quêtent les particularités du discours des buveurs compulsifs là où justement, elles tendent à s'évanouir ou sont paralysées : dans les centres de soins ou les associations de candidats au repentir.

« Éthyliques » alors, pour signifier que nous nous appuyons sur des récits observés *in vivo* dans des bistrotts de quartiers, des productions libres, non dirigées, d'alcooliques de comptoir(s)².

1. Genres de récits

Que l'on s'attache à réunir tous les récits de notre corpus et l'on ne pourra que constater la présence de récurrences qui nous permettent de

1 Nous considérons figure dans une acception large, comme « trait saillant », ou « élément caractéristique ».

2 Alonso-Fernandez (1981) les appelle « buveurs invétérés », Fouquet (1951) propose « alcoolites ». Nous leur faisons référence sans toutefois nous astreindre à respecter leurs nosographies.

distinguer deux genres de récits éthyliques : les récits d'ivresses et les récits de contrariétés³.

Les récits de contrariétés mettent en scène des événements tragiques (à divers degrés) et persécuteurs que subit l'alcoolique. Des événements dramatiques aux dénouements fâcheux (les actions préjudiciables sont subies sans que le renversement soit positivement opéré) sont répétés et accentués, comme si le narrateur-personnage trouvait un gain à être victime.

On remarque des constantes :

- la présence d'un et d'un seul personnage principal : le narrateur alcoolique. Les autres personnages ne sont introduits dans le récit que lorsqu'ils sont indispensables à la compréhension du procès et ne valent que par la relation qui les unit au narrateur, les rapports entre ces autres personnages étant (quasi-) nuls.
- une opposition, un affrontement dont l'alcoolique est la victime (contrariée). L'action s'articule alors autour d'épreuves que l'alcoolique franchit « en y laissant des plumes ». Il y a de l'agression dans l'air mais celle-ci n'est ni évitée ni contrée : elle est subie⁴.
- le rôle du héros principal est celui d'une victime, rôle dans lequel le personnage/narrateur semble se complaire. Victime héroïque qui supporte la persécution, sur laquelle s'attendrir. Héros avec panache. Comme si ces deux rôles ne pouvaient être disjoints.
- une faute initiale de l'alcoolique. Cette faute (originelle ?) est par la suite occultée puisque la responsabilité est déchargée sur un/d'autres protagonistes.

Ainsi par exemple, J. nous raconte qu'il a été renversé par une voiture et démontre les torts du conducteur après avoir évasivement précisé qu'il n'avait pas regardé avant d'avoir traversé.

3 En fait, nous avons découvert un troisième genre de récit : les récits « constats de vie », qui consistent en une sorte de dévouement cathartique sur fond de récit biographique complet. Pourtant, nous délaissions ce dernier genre parce qu'il n'apparaît pas chez les alcooliques de comptoir mais chez des alcooliques de passage préférant généralement boire dans la solitude. On peut ainsi supposer qu'aux différents « types » d'alcooliques correspondent des genres de récits (et des prototypes de discours) particuliers.

4 Souvenons-nous des mots de l'ivresse : « prendre un coup » puis « être déchiré », « défoncé » avant d'être « achevé », « fusillé » ...

Les récits d'ivresses, comme les récits de contrariétés, subissent l'influence de l'égoïsme du sujet alcoolique. Il faut entendre par là que tout récit éthylique (tout discours éthylique) s'articule autour d'un (mono)pôle qu'est l'alcoolique-narrateur autour duquel s'organise le monde, la vie.

La narration de l'ivresse se distingue cependant des autres récits par le ton comique et burlesque qui la caractérise. La drôlerie est en effet inhérente à ce genre de récit.

Les récits d'ivresses et les récits de contrariétés se rencontrent parfois. Cette relation est d'importance car elle permet de saisir le pourquoi du passage de récit de contrariété tragique au même genre de récit mais désormais tragi-comique. C'est la présence dans le récit d'anecdotes concernant l'ébriété du locuteur qui donne aux récits (d'ivresses ou « de contrariétés et d'ivresses ») sa dimension burlesque.

Nous pouvons alors nous poser la question double : Quand et pourquoi apparaît le comique ?

A la première (partie de la) question, il est aisé de répondre : le « comique » apparaît lorsque l'ivresse peut être avilissante, lorsqu'elle devient « cuite » ou « biture ». On rit alors de son « haleine de cowboy » comme du plus honteux de l'ivresse :

A. Une fois putain / j'étais allé : avec un collègue là / j'étais jeune à l'époque / je te parle de ça y'a :: y a dix-quinze ans // on était allé à Sète faire la fête / on s'est pris au guignolet kirsch / à l'époque // on était rentré à : // à huit heures du mat' et : putain quand je suis- j'ai dit « oh putain le con / il m'a dégobillé sur le fut {le pantalon} // tu vois on se tenait / pour marcher / on se tenait parce qu'on était mort / y me dégueule sur le fut... (rires)

Le comique apparaît donc dans le récit en parallèle avec les effets « déplorables » de l'ébriété.

Pourquoi, alors, l'apparition du comique ?

Le comique des récits d'ivresses participe à l'opération de dédramatisation de la prise d'alcool. Rire, c'est dénier ce qui est remarquable, c'est tenter d'annihiler le conflit qui sourd. Il y a donc de la résistance, ultime rempart contre un réel indicible que pointe la problématique alcoolique.

Même dans l'ivresse, le personnage n'est en rien « alcoolique » (ou « ivrogne » cela dépend de l'usage que chaque locuteur fait de ces termes) : ce n'est que de la fête de l'alcool-social, fête anecdotique dont il s'agit.

« Ma cuite n'a pas le pathétique de celle de l'ivrogne » semble alors dire l'alcoolique. Il déjoue nos attentes et joue à ne rien voir. Il faut alors abandonner l'imagerie d'Épinal qui impose la vision d'un alcoolique vomissant sur le comptoir, vociférant des insanités.

Il n'est pas étonnant de découvrir que les deux genres de récits (d'« ivresses » et de « contrariétés » lorsqu'ils ne sont pas confondus) correspondent à des pôles thématiques⁵.

Le premier genre de récit (récits de contrariétés) contribue à l'entreprise — que semble priser l'alcoolique — qui consiste à s'attribuer le rôle de victime. Il nous renvoie au thème de la *persécution*. Ces récits offrent à l'alcoolique la possibilité de mettre en scène le personnage qu'il privilégie, celui de la victime, comme si cet emploi était le seul qu'il puisse occuper. On ne s'étonnera pas de la présence de la « femme-mère » qui soigne un « corps-souffrant » incurable dans ces récits.

Les récits d'ivresses participent, eux, à l'entreprise de dé-dramatisation de la consommation d'*alcool*. Alors la prise compulsive d'alcool ne semble plus être problématique, cette dernière étant déplacée sur les autres, extériorisée, projetée si l'on préfère.

Concluons sur le rappel d'un paradoxe :

— la faute est du côté des autres et du sort qui submergent l'alcoolique de leur agressivité —> victime involontaire ;

— la faute est celle de l'alcoolique au départ du récit (même si cela se veut discret et est vite minimisé).

Comme si une faute première (occultée par la suite) justifiait l'agression dont l'alcoolique est la victime.

5 Une étude précédente nous a permis de mettre à jour la présence de quatre thèmes récurrents singulièrement traités : l'alcool, la femme, le corps et la persécution.

2. Figures des récits éthyliques

2.1. Dramatisation / dé-dramatisation

Nous avons pu remarquer que les récits de contrariétés étaient des récits dramatiques : en ce sens, ils mettent en scène le narrateur-héros dans une situation à risque, pénible. Le drame, c'est ces événements extérieurs et ces actions d'autrui (des opposants ou anti-sujets pour reprendre la terminologie greimassienne) qui bouleversent le cours de l'existence de l'alcoolique et en font une victime.

Une Renault 5 renverse J, une arrestation abusive entraîne la condamnation de I, une inattention du personnel d'un bar rend instable la situation professionnelle de H : ce sont des drames de notre corpus.

On peut dire de la dramatisation, puisqu'elle est caractéristique des récits de contrariétés et puisque ces derniers sont les plus fréquents, qu'elle est une composition narrative privilégiée par le narrateur alcoolique.

Le drame donc, avec à sa source l'autre, s'abat sur l'alcoolique.

À propos des récits d'ivresses et des récits qui conjuguait les caractères des récits d'ivresses et des récits de contrariétés, nous avons dit que le comique jouait le déni. L'alcoolique rit et nous prête à rire de ses ivresses comme pour mieux en refuser l'importance, le caractère pathologique.

Ainsi, il dédramatise sa consommation d'alcool qui n'est plus celle de l'ivrogne honteux, qui n'a pas pour conséquence un état d'ébriété permanent, sordide et stigmatisé. On en rit de ces récits, et l'alcoolique en rit aussi d'autant plus que généralement, il procède à une double stratégie de déni de la gravité de son alcoolisation :

— stratégie par le rire (qui rend futile et anecdotique ce qui est somme toute un drame de sa vie)

— stratégie par la décharge de la responsabilité sur l'autre : « on était plusieurs à être saouls mais l'autre (les autres) l'étai(en)t plus encore que moi, a (ont) fait pire que moi », semble dire l'alcoolique, quand il ne rend pas le compagnon d'ivresse responsable de son ébriété (H avait été « pris en traître » et P, s'il boit, « c'est de la faute à Michel Sardou »⁶ !).

6 Exemples tirés de notre corpus.

Deux pôles à priori incompatibles : d'un côté, la dramatisation qui « victimise » le narrateur-héros; de l'autre la dé-dramatisation qui rend l'essentiel (l'alcoolisation de l'alcoolique) futile. Incompatibilité donc ? Ce n'est pas si sûr car pour l'alcoolique aussi (surtout), dé-dramatisation rime avec déculpabilisation et dramatisation avec persécution. Dans les deux cas, l'autre est responsable des maux et c'est sur lui qu'est reportée toute culpabilité. L'incompatibilité n'est donc qu'apparente et peut vite être dépassée si l'on considère le rapport aux autres qui s'inscrit (entre autres productions) en filigrane dans ces récits.

2.2. La dé-temporalisation

Pour Ricœur (1990) le récit est le « lieu » où s'opère la temporalisation, où s'ancre un avant et un après au pendant. Nous pensons qu'il n'en va pas exactement ainsi pour les récits éthyliques. Pour étayer notre opinion, nous nous attacherons à trois phénomènes caractéristiques des récits éthyliques : la diégétique particulière, la datation et la répétition.

Le souci de la diégèse semble être absent des ambitions discursives des narrateurs alcooliques. Les relations d'antécédence ne sont — par exemple — que très peu marquées.

Il en résulte qu'il est bien difficile de trouver une quelconque organisation temporelle dans ces récits (tous genres confondus).

D'autre part, la datation est bien souvent renvoyée aux calendes grecques. Ainsi, questionné sur la date exacte de son accident, J. répondra :

« Heu / faut d'mander à P. J'sais plus heu : MERcredi... ».

Trois jours plus tôt, l'accident avait eu lieu « il y a une quinzaine ».

Enfin, nous rencontrons le phénomène de la répétition. Dépassant largement le cadre de l'isotopie greimassienne, l'alcoolique réitère toutes les unités constitutives de son discours (des phonèmes aux récits). Nous observons la réapparition d'un même récit (avec les mêmes phases, certaines expressions similaires etc.) d'une rencontre à l'autre mais aussi lors d'une même rencontre.

Le discours de l'alcoolique semble alors⁷ procéder à un « gel du temps ».

Il n'y a qu'à aller rencontrer l'alcoolique tous les jours, pour se rendre compte que pour lui rien ne semble être altéré par le temps. Sa conduite répétée, rabâchée, prise dans une succession de quotidiens identiques, est déjà un défi.

Pour anéantir tout dernier doute, il suffit d'écouter l'alcoolique. Au premier récit, on se rendra compte de la diégétique bafouée, de l'absence de référence calendaire ou de la confusion dans celle-ci et de la répétition à tous les « niveaux » qui malmènent chronologie (oubliée) et temps (annulé).

Que dire d'autre alors si ce n'est que l'alcoolique semble vivre hors de toute référence au temps, que l'avant, le pendant et l'après sont confondus ou plus exactement con-fondus (pour souligner l'étymologie latine qui en appelle au mélange fusionnant plutôt qu'à la méprise).

L'alcoolique semble alors toujours rester le même envers l'écoulement du temps viciateur, facteur d'altération de soi. Cela a pour corollaire une inadaptation de soi au nouveau, à l'inédit et expliquerait :

— les multiples répétitions nécessaires à l'acceptation des événements imprévisibles.

— le traitement similaire et indifférencié des faits anciens et des faits nouveaux.

Notons dès à présent que la temporalité particulière à l'alcoolique permet à celui-ci d'être le même... depuis toujours. Son discours a en effet parfois un caractère enfantin (régressif — mais peut-on parler de régression lorsque passé et présent, pour prendre prise sur la chronologie, sont fusionnés —) ?

Autrement dit, à vivre parfois hors du temps, l'alcoolique vit simultanément à tous les temps.

2.3. Un autre spéculaire

Avec Labov (1977 et 1981), le récit est considéré dans sa dimension interactive. Il est donc destiné et dans le cadre d'une conversation, il est convenu que le destinataire est l'interlocuteur.

7 Le résumé de nos recherches pourra faire apparaître au lecteur la conclusion rapide !

Si l'on s'en tient aux parties du récit laboviennes qui établissent et marquent le lien avec l'interlocuteur (« résumé », « orientation », « évaluation », « coda »), on découvre un dysfonctionnement interactif du récit éthylique. Ainsi par exemple, le désintérêt que l'autre affiche à la suite du « résumé » n'entraîne pas l'interruption de la séquence narrative.

Ces observations peuvent être enrichies par une analyse des phatiques et des régulateurs (Kerbrat-Orecchioni, 1992) dont il résulte que la « réponse » de l'autre ne semble pas être recherchée mais est plutôt crainte. Le rapport à l'autre semble donc quelque peu ambigu puisque l'alcoolique en appelle à l'approbation du récepteur (en produisant ces connecteurs, peut-être parce que cela est une règle de la conversation, une « loi ») mais en même temps, semble espérer ne pas avoir de réponse, ne pas être dérangé dans sa production narrative. Nous soulignons alors la nécessité d'un autre sans réponse propre (dé-subjectivisé ?).

Il nous faut alors approcher cet « autre spéculaire ».

L'autre est désormais un autel sur lequel ériger (projeter) sa propre idole qui est le reflet de ce que l'alcoolique veut bien voir, accepter de lui-même. Miroir enjoliveur. « Je ne bois pas de façon dramatique, pathologique » lui dit-il alors. Miroir réparateur aussi : « les autres me persécutent, je rêve de soins (maternels) ».

Mais cet autre spéculaire nous impose également son paradoxe en n'étant plus « autre » justement. L'allocutaire anéanti, c'est à lui-même que l'alcoolique s'adresse par moments. On peut penser ainsi que le récit est destiné à soi (à cette idole ?), par le biais de ce qui n'est plus désormais *qu'*un médium malléable (un passeur entre le sujet et un idéal soutenu par ses désirs).

Conclusion

*« il faut bien que la parole serve à autre chose
qu'à dire des trucs, non? »⁸*

Quelques pages pour exposer un travail de recherche sont insuffisantes. Nous nous risquons cependant à la présentation d'une conclusion (partielle et en sursis).

Tout d'abord, nous avons pu remarquer que les opérations de dramatisation et de dé-dramatisation confirmaient ce qui a été mis à jour par l'analyse des thèmes : la persécution (dont le corps est souvent l'objet) est mise en avant et la prise d'alcool banalisée, déculpabilisée. Elle a permis également de mettre à jour la présence d'une faute initiale occultée, passager clandestin du discours éthylique. En effet, les récits débutent fréquemment par l'aveu d'une faute de la part du narrateur-héros, laquelle sera par la suite masquée par la focalisation sur la persécution.

Après avoir rencontré à nouveau le phénomène de la répétition, et observé celui-ci en concurrence avec la diégétique et la référence calendaire des récits, nous avons pu conclure qu'il y a présence d'une opération de dé-temporalisation. L'alcoolique semble en effet être perméable au temps et nous en avons déduit que cette résistance aux changements (temporels) traduisait une inadaptation de soi au nouveau (on comprendra alors que les récits d'événements sont traités de la même façon et que de multiples répétitions sont nécessaires à l'alcoolique pour lui permettre d'accuser le coup) ainsi qu'une « confusion » des temps qui le conduit, plus qu'à vivre hors du temps, à vivre à « tous les temps à la fois ».

Nous nous sommes également rendu compte d'un rapport ambigu à l'autre. Une étude des interactions entre alcooliques aura pour objectif d'expliquer ce qu'il en est de cette relation à l'allocutaire mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer que l'autre (« en face ») doit être pour l'alcoolique « un autre sans réponse propre ». Il est nécessaire puisque convoqué (« tu vois ») mais se doit de rester muet sous peine de déroger à une règle de l'interaction éthylique. Il est alors simple psyché

8 Un alcoolique cité par J.-M. Gourio, 1996, *Brèves de comptoir*, Tome 5, Paris, J'ai Lu, p.27.

(lorsqu'il tient encore sur ses pieds) et n'est que le reflet de ce que l'alcoolique veut bien voir et se dire à lui-même, même s'il est exprimé quelque chose de plus.

BIBLIOGRAPHIE

- Gourio J.-M. 1995, *Brèves de comptoir*, tome 5, J'ai lu, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni C
1992, *Les interactions verbales*, (1994 : tome II ; 1995 : tome III), Paris, Armand Colin.
- Labov W.
1973, *Sociolinguistic patterns*, Trad. Fçse 1976, *Sociolinguistique*, Minuit.
1981, « Speech actions and reactions in personal narrative », in Tannen D. (Ed.), *Analysing discourse : text and talk*, Georgetown University Round Table.
- Ricœur P. 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

À quoi ouvre le *ah* initial ? Vocalisation et contextualisation à l'oral¹

La conception praxématique de l'actualisation partage avec la notion sociolinguistique de *contextualisation*² initiée par Gumperz une même perception théorique du dynamisme productif des objets linguistiques, spécialement dans l'usage ordinaire de la langue parlée. Or, c'est précisément sur les unités morpho-syntaxiques les plus ramassées et notamment dans les énoncés fragmentaires de l'oral que la difficulté de l'analyse, connaissant peu de prises objectivables, est la plus élevée. Selon quelles modalités, en effet, approcher un objet linguistique ténu comme la vocalisation initiale³ ? Comment, de même, parvenir à distinguer les niveaux d'analyse, nécessairement intriqués dans une telle étude ? C'est ce questionnement que je vais m'efforcer d'appliquer à l'évaluation des opérations inférentielles au travail dans le recours à l'interjection d'ouverture de tour *ah*.

À l'aide d'une première analyse conversationnelle, je plaiderai ici en faveur de la fonctionnalité de cette vocalisation dans la fabrication du cadre co-énonciatif (outil de contextualisation). L'approche sera complétée d'une évaluation processuelle de son rôle dans la construction du discours (et plus précisément dans les procédures d'actualisation). Les exemples seront prélevés d'un corpus d'enregistrements

1 Je remercie vivement J.-M. Barbéris, J. Bres et B. Maurer pour leurs suggestions et conseils relatifs à une version antérieure de ce texte.

2 Ce terme générique recouvre diverses manifestations d'interprétation du message à travers les représentations du contexte dont se dotent les interactants.

3 Sont appelées ici vocalisations les interjections monosyllabiques constituées d'une voyelle (*ah, oh, ouh, hé, eh, euh, hi hi, ...*).

sonores recueillis aux guichets de bureaux de poste au cours de procédures de service.

1. Fonctionnalité conversationnelle des vocalisations

1.1. cadres de l'analyse et hypothèses de travail

Indépendamment de son site d'occurrence conversationnel (initial, interne, ou final et au niveau du tour, de la piste — principale ou de guidage — ou de la proposition), l'examen du corpus conduit à distinguer trois grandes séries de manifestations de la vocalisation :

— *isolée* : elle est spécialisée dans le canal de rétroaction, suivie d'une pause longue et / ou laissant à L1 la reprise du tour de parole). On a pu y lire des valeurs régulatrices, d'*accusés de réception* (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 236) ou encore de *sidération* (Morel 1995 : 68) :

- (1) Théz1.4n
 85.X9 regardez si j'ai quelque chose qui est arrivé s'il vous plaît // // // y
 a pas Monique ↑
 86.A non Monique è travaille pas ce samedi (2 secondes) /
 87.X9 ah

— *associée* : elle forme avec un mot-phrase une unité interjective. Quelques-unes des valeurs modales de ces groupes interjectifs ont pu être étudiées dans leur dimension énonciative et psycholinguistique (cf. en particulier Caron et Caron-Pargue 1995) :

4 Les règles de transcription adoptées sont les suivantes :
 intonation montante : ↑, descendante : ↓, rieuse : (1)...(1), exclamative : (!)...(!), emphatique ; voix plus forte : (2)...(2), voix basse : (3)...(3), débit vocal accéléré (4)...(4) ; prononciation inaudible : ===, bruit gênant l'audition : +++, chevauchement de paroles : xxx, indications contextuelles : (xxx), allongement plus ou moins prononcé : :, ::, :::, pauses plus ou moins longues : /, //, ///, ////, interruption de parole : ..., canal de rétroaction (xxx B) ; A : guichetier, B : agent en formation, C : enquêteur, D : agent de contrôle, X_n clients du guichet.

- (2) Théz2.
 102.D (à X) t'es en congé †
 103.X4 ouais
 104.D **ah bé** c'est bien

— avec enchaînement d'un topique :

- (3) Sér1.
 15.B (à propos du codage informatique de l'opération à effectuer)
 alors là pour le /// la lecture euh
 16.A (se tourne partiellement vers B et lui désigne le moniteur de
 contrôle du menton) alors F9 alors c'est deux-cent-quatre-vingt-treize
 hé
 17.B **ah** deux (!) (tourne la tête vers C puis se redresse en arrière
 sur sa chaise) cent-quatre-vingt-treize c'====

C'est précisément à cette catégorie (désormais Voc—Top), majoritaire en initiale de tour, qu'est consacrée la présente étude. Nous partons de l'hypothèse qu'en focalisant sur un topique précis extrait du discours de L1 (qui l'émet explicitement ou implicitement), cette forme correspond à un positionnement subjectif de L2 distinct de celui qu'impliquent les deux autres manifestations, et à une procédure nettement délimitée. Nous postulerons en effet qu'elle participe spécifiquement de la construction inférentielle⁵ du cadre au cours de l'échange, en d'autres termes qu'elle relève pleinement du *processus de contextualisation*. Cette notion est empruntée aux travaux de Gumperz (1982 : 130-152) et de la sociolinguistique interactionnelle. Comme concept, elle est fondamentalement liée à la matérialité des conditions de production des énoncés et se trouve directement issue des problèmes

5 La notion d'*inférence* renverra ici à la conception pragmatique (et non strictement logique) notamment telle que l'a définie en termes interactionnistes Goffman : il s'agit de la construction de l'interprétation au travers de normes « culturellement déterminées et non simplement [d]es traits systémiques de langues particulières. » (1981/1987 : 241). On s'inspirera également de la théorie de la pertinence selon laquelle l'auditeur retrouve dans sa mémoire les *prémises implicites* qui lui permettent d'accéder à une interprétation cohérente ; des *conclusions* sont, par ailleurs, *implicites* par le locuteur, afin qu'elles correspondent, précisément aux déductions de l'auditeur (cf. Sperber et Wilson 1986/1989 : 288-301).

théoriques posés par l'analyse (socio)linguistique des discours produits en situation authentique, donc au cours d'interactions verbales véritables. Un jeu de formes linguistiques (verbales et non verbales), apportées progressivement par les interactants dès le début de l'échange : les *indices de contextualisation*, transmettent les présuppositions⁶ nécessaires à la compréhension mutuelle. Elles en établissent donc le *cadre* (au sens de lieu de réglage et de formatage de l'interprétation).

La contextualisation fait ainsi appel à une notion dynamique de reconstruction quasi permanente du sens au sein de l'activité interactionnelle et excède, de ce point de vue, la vision traditionnelle du contexte figé et établi strictement dès le cadre initial de l'échange. Plus précisément, les représentations impliquées par les indices de contextualisation renvoient à des informations que le sujet peut retirer de l'environnement physique ou qui lui sont fournies par le texte conversationnel (cf. Kerbrat-Orecchioni 1990 : 103). À cette dernière classe de marques conversationnelles peuvent être rattachées les vocalisations.

1.2 Structuration de l'attaque vocale (Voc—Top)

On cherche, au travers de sa relation énonciative avec le topique qu'elle signale, à repérer la trace d'une opération de mise en relation, elle-même susceptible de rendre compte à son tour d'autres manifestations interjectives.

A l'examen statistique, les formes Voc—Top apparaissent clairement représentatives (par leur fréquence élevée) du type d'interjections survenant dans le corpus. Quelle(s) corrélation(s) peut-on, dès lors, établir avec ce dernier ?

Si l'on examine à cette fin leur émergence, on s'aperçoit qu'elles apparaissent presque systématiquement (les rares exceptions sont susceptibles d'un traitement spécifique) au cours d'une interaction de service où le guichetier (qui tient, dans une perspective goffmanienne, la position haute de l'échange) est interrompu par une vocalisation

6 L'activation des inférences joue en effet sur un corps de données implicites complexes et variées (parmi lesquels l'implication d'existence ou *présupposition*) que, selon Goffmann « le discours oral (et écrit), en contexte, a la capacité de présupposer socialement » (1981/1987 : 207).

émise par un interactant (client, enquêteur, agent) tenant jusqu'alors la position basse :

- (4) *A décrit à B la procédure administrative d'ouverture d'un compte CCP Sér1.*
 198.B voilà... ouais mais t'envoies ça au: (*vague mouvement de tête en direction de l'écran*)⁷ et i reçoivent le carnet de chèques quelque temps après
 199.A (!) ah oui (!) ah oui alors ensuite i faut qu'i verse au moins mille francs ↑ / sinon t'as +++
 200.B ah au moins mille francs
 201.A ah oui sinon ils doivent (ah ouais B) le: (ah ouais B) sinon i doivent le:

C'est à un topique précis que réagit l'allocutaire⁸. Or ce thème peut avoir été effectivement émis par le premier interactant ou, au contraire, être resté implicite, auquel cas il aura été inféré du texte conversationnel. Le type d'échange que nous étudions ici et à l'intérieur duquel se trouve située la vocalisation, est alors constitué du tour de parole du premier locuteur, interrompu par le co-locuteur. De sorte que l'on trouve l'enchaînement figuré dans le schéma suivant (où le parenthésage signale le caractère facultatif d'un énoncé) :

L1 : (Top)⁹
 L2 : Voc—Top

En début de proposition ou en début de tour (forme de loin la plus usuelle), les constructions Voc—Top sont donc structurellement (dans la chaîne syntagmatique) à l'initiale de topiques divers. Morpho-syntaxi-

7 B fait ici implicitement renvoi au Centre de Chèques Postaux sis à Montpellier.

8 D'un point de vue plus strictement pragmatique, on considère généralement que l'interjection vocalique est une marque réactive à un fait situationnel ponctuel. Selon C. Olivier (1995 : 227), comme « Cri parlé de sens affectif », elle manifeste verbalement une émotion vive à visée stratégique (argument affectif à destination de l'autre).

9 La lecture des données atteste que, dans cet enchaînement, le topique émis par L2 n'a de caractère *thématique* que si sa précédente apparition chez L1 était *rhématique*. On peut y lire ainsi une règle (nécessaire) d'émergence de la vocalisation étudiée.

quement, ces derniers peuvent être de simples SN (les *mentions* renvoyant à des étiquetages administratifs ou à des codages numériques constituent les cas les plus fréquents) ou des formes propositionnelles plus complexes. Le corpus présente comme énoncés ainsi focalisés une gamme relativement restreinte de programmes de phrase en *être* ou en *faire*.

Il importe donc de noter ici :

- 1) la haute fréquence avec laquelle les formes topiques signalées réfèrent, dans le corpus, à des étapes précises de procédures de service ;
- 2) que le référent pointé par la vocalisation est, du fait de son association avec une forme topique, explicitement dénommé.

Ce double paramétrage autorise à produire une analyse sur des énoncés à partir desquels des alignements procéduraux et temporels sont observables. Partant, on peut mettre en relation la partie du script¹⁰, que cadre le sujet au moment où il actualise les formes propositionnelles qui y réfèrent, avec ces dernières, précisément. Cela permet d'affiner l'étude de l'inférentialité dans la mesure où elle est constitutive d'un contexte d'interlocution, à partir de la thématization de l'échange.

2. Routines conversationnelles et structure conflictuelle

On sait l'importance de l'ouverture pour tout type de dialogue. Certains tenants de la « grammaire de dialogue »¹¹ en font même le modèle théorique abstrait de détermination de la conversation engagée. On conçoit, en conséquence, que l'attaque de tour soit un lieu stratégique présentant de forts enjeux interactionnels. Elle peut ainsi élever

10 Selon le postulat de Schank et Abelson, un script rend compte, dans un contexte donné, de l'organisation séquentielle d'événements déterminés. Ce complexe prédéfini fonctionne sur la base d'un réseau de liens activés pour gérer les séquences d'actions élémentaires du quotidien. Un script se *calerait* automatiquement sur une situation connue, sans nécessairement qu'elle ait été rendue explicite préalablement (Schank et Abelson 1977 : 41).

11 Cf. pour une revue critique de ces travaux sur la génération de dialogues en schèmes d'« enchaînement de différents types d'action », Lüger 1993. Sur la rigidité interprétative des contraintes séquentielles par les conversationnalistes, voir aussi Goffman 1981/1987 : 267 - 270.

jusqu'à la dispute de tour la détermination de l'interactant fixant le thème et le contenu intersubjectif de l'échange. Les processus d'interruption volontaire de L1 par L2 peuvent de la sorte impliquer un rapport de force (ou son inversion) au cours de l'échange. En va-t-il de même pour le procédé interjectif de rupture du fil du discours de L1 ?

On relève dans les occurrences étudiées les phénomènes de chevauchement qui constituent bien des ratés volontaires dans l'alternance régulée des tours de parole. Or, par leur tempo et leur soubassement vocal, les interjections considérées créent matériellement une *place transitionnelle* (occupation de la plage de prise de parole au cours d'un échange) permettant à l'allocutaire de s'allouer la parole. Mais elles jouent en cela une perturbation symbolique (mise en spectacle de l'émotion du sujet) qui constitue en elle-même un procédé réparateur. Ce dernier est d'ailleurs confirmé par le « recyclage » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 175) de l'énoncé extrait de la conversation (le topique). Prise de tour et/ou interruption, c'est ici tout un : par un effet de compensation symbolique, la nature interruptive de ce type d'indices de contextualisation semble ne pas avoir de conséquence négative sur le maintien de la face de L1¹².

En réalité, si l'occupation de la place transitionnelle constitue bien l'enjeu de l'émergence interjective, cet objectif constitue moins une finalité qu'un moyen d'intervention sur le dire de L1. Dans la plupart des cas, il s'agit pour L2 non pas de disputer la prééminence conversationnelle à L1 mais simplement de piloter le discours de ce dernier en lui proposant une réorientation, bâtie sur la prise en compte de son colocuteur. Cela peut évidemment présenter des formes diverses qui correspondent quasiment dans tous nos échantillons à une réaction de L2 à l'émergence d'un topique décisif pour sa compréhension ou sa décision et dont il n'avait pas été informé précédemment.

Le fait même de renvoyer à L1 une image de ses manquements explicitatifs correspond d'ailleurs déjà à un processus de construction du savoir (contenu informationnel et contexte) par l'allocutaire. Il s'agit ici d'une marque de la fabrication de la réception du message. En effet, le processus d'interprétation des énoncés procède selon Gumperz

12 La familiarité d'employés habitués à travailler ensemble atténue évidemment encore ce risque.

(1982, 1992 : 41) d'une fragmentation (*chunking*) par cadrages (*framing*) successifs (et consécutifs) du tout constitué par l'interaction. La production du mode de réception du sens est donnée par cette activité du co-locuteur. Or tout semble attester que c'est précisément au cours de ce processus de découpage¹³ qu'émerge la représentation du topique (constitutif par là d'un cadre de l'échange) dans l'esprit du sujet co-producteur du sens. On passe alors du niveau de l'interlocution — dans le cadre duquel le « destinataire est censé répondre » ou « réagir au discours qui lui est adressé » (Kerbrat-Orecchioni 1984) — à celui de l'interaction (c'est-à-dire au plan de l'influence réciproque des interactants au cours du déroulement de l'échange).

3. Inférentialité dynamique et construction de la parole

Énonciativement, ce phénomène ne renvoie pas exclusivement à une modalisation (comme construction subjective d'un apport) mais d'abord à une médiation, où l'on passe en quelque sorte de la marque d'une première étape de la formation du dire dans la chaîne parlée même, à la succession de l'ensemble des marques syntagmatiques actualisant dans le fil du discours le contenu informatif du message. Cette phase de transition peut être considérée comme une des traces de la constitution subjective d'un dire. Elle donne, en conséquence, quelque chose à voir de la constitution du sujet producteur de sens par le processus de l'énonciation. C'est précisément au temps du dit (mémoire syntaxico-sémantique capitalisée mais productive¹⁴) que la forme vocale de l'interjectif vient, pour l'allocutaire, travailler son processus de réception.

De ce qui précède on inférera l'hypothèse suivante, reposant sur la relation des étapes du raisonnement subjectif à un parcours cognitif qui,

13 Rappelons que cette segmentation est, dans la perspective interactionniste, nécessaire tant au plan de la réception qu'à celui de la production du discours. Cf. Gumperz : « framing is part of the chunking process by which we segment off what we see as belonging together and what must thus be looked at as a subunit within a broader whole » (Gumperz 1992 : 42).

14 Cette instance est, en effet, reliée en permanence à l'anticipation de la suite du message (selon le double processus cognitif de mémoire / prévision et de mémoire / anticipation).

préétabli, en réglerait un certain nombre de pas. Une fois le plan¹⁵ mis en place (ce qui l'assigne au rang de support thématique), le locuteur développerait son propre scénario de compréhension (script inférentiel ou *traçage du chemin* de la linguistique des opérations énonciatives¹⁶) à partir des connaissances déjà mémorisées (savoir commun et savoir partagé). Le moment de repérage serait ainsi étiqueté par l'interjection initiale. La nature de notre corpus permettant d'identifier les articulations des transactions finalisées (fortement routinisées et répertoriées en banques de données procédurales administratives) se révèle ici d'une aide précieuse dans notre investigation et permet du même coup d'échapper à la tentation de supputations mentalistes ou introspectives. Comme en atteste l'exemple suivant, les niveaux d'interprétation et de production d'inférence sont ici corrélés, d'une part à la connaissance commune du script procédural, d'autre part à la construction progressive des formes propositionnelles :

- (5) Sér1.
 171.A (2) ah oui ç... (2) les sommes bloquées; je t'ai je t'ai fait voir les fois en sommes ah oui lorsque: on est sous réserve d'encaissement (sous réserve d'encaissement oui B) hé ↑ / tu fais 205 et ensuite tu fais 209 bon euh:...
- 172.B (!) **ah** (!) tu veux dire pour (2) la débloquent (2)
- 173.A pour la débloquent

Dans une conception processuelle, on considèrera que *ah* fonctionne ici comme une nodalité de réorientation énonciative, c'est-à-dire un pas séquentiel qui articule deux phases distinctes dans l'élaboration et la mise en œuvre du discours. Les exemples (3), (4), (5), sont aussi autant de révélateurs de la visée de l'opération ici engagée, puisque ils réfèrent tous trois à une prise en compte de l'allocutaire. Celle-ci peut-être :

15 On utilise le terme dans la conception de Schank et Abelson (1977 : 71) qui le définissent comme une « série d'actions projetées en vue de la réalisation d'un objectif ».

16 Un tel modèle nous est proposé au travers du paradigme du câblage du chemin notionnel par G. Bernard (1992 : 181) : il s'agit d'un seuil de mémorisation effective, c'est-à-dire où le sujet joue en reconnaissance d'une phase antérieure de procédures de *calcul* notionnel.

— explicite avec usage d'un parapraxème¹⁷ (en l'occurrence les formes pronominales de marquage de la personne) (Sér1.172 : cf. extrait (5) ci-dessus) supportant une procédure de reformulation de l'énoncé émis par le co-locuteur.

— implicite avec une simple reprise en écho de l'énoncé-topique (cf. (4)). L'intonation exclamative, marquant ici la prise en charge du discours d'autrui, permet l'évitement économique des formes (parapraxémiques) d'allocation.

— anticipée avec conservation du soubassement exclamatif, formulation du topique repéré et marquage par la subordination de la mise en train d'un chaînage énonciatif (cf. (5) : l'étape du processus d'explicitation est franchie par B contrairement à (4) où A formulait une désignation du topique).

Ces formes partagent, au-delà de leurs distinctions, la modalisation spécifique de prise en charge énonciative des paroles (effectives ou supposées) de l'autre, à quoi l'émergence de *ah* est corrélée. L'enjeu de cette stratégie (de maîtrise de la situation d'interaction par le sujet), est constitué de l'inscription dans la temporalité rythmique (séquentialité de l'échange) : le pilotage de la situation d'échange s'effectue par ré-initialisation d'un pas processuel antérieur.

On peut poser, dans une conception praxématique des opérations de construction discursive du sens, que, comme tout énoncé, *ah* s'inscrit en temporalité matérielle et productive dans un dire (d'élocution) précédé d'un à dire (de programmation). Mais il a pour spécificité, notable ici (et comme en attestent les chevauchements de paroles) d'être réactif à un dit (dont la fluence temporelle capitalise en mémoire syntaxique les énoncés pour chacun des coénonciateurs) : l'interruption du dire de L1 marque en effet le positionnement subjectif de L2 quant au dit qu'il vient d'enregistrer et d'interpréter¹⁸. On peut, sur cette

17 La praxématique définit ce niveau de production du discours comme celui de l'installation des marqueurs spatiaux (morphèmes déictiques et de nombre), temporels et personnels constituant l'ensemble des *parapraxèmes*.

18 Cela en ferait une manifestation métapraxémique, c'est-à-dire un outil linguistique qui prend en charge « l'architecture même des connexions linguistiques » (Barbérès, Gardès-Madray, Lafont, Siblot 1984 : 59). Nous nous efforçons, dans notre thèse de doctorat, de mettre en relation cette approche avec celle des *connecteurs argumentatifs* du modèle pragmatique.

hypothèse envisager de corrélérer le processus d'inférence (et, par conséquent, de réception) au formatage de la construction du support énonciatif par L2. Cette phase se laisse penser indispensable (donc première) à la fabrication de l'apport (production plus nettement subjective). Les opérations successives de mise en relation (du dit de l'énonciateur avec le point de vue du coénonciateur) ainsi engagées sont supposées être situées dans l'à dire du sujet co-énonciateur. La plage temporelle occupée matériellement par la vocalisation s'y inscrit partiellement dans la mesure même où on lui reconnaît de fonder ce qu'elle annonce (un contenu propositionnel). Mais elle est du coup marque de la mise en relation entre les deux pôles relevés (deux époques de l'inférence conversationnelle). Ambivalence qui se lit aussi dans l'association de la vocalisation (support phonologique stable dont la fonctionnalité est réactive) et de son paramétrage prosodique (siège de l'apport modal éventuel, du marquage attitudinal¹⁹). L'intonation est donc ici le mode par lequel s'affine la contextualisation, ce qui explique son importance sémantique. Mais la stratégie d'une saisie globale de l'information à traiter (sous la première forme propositionnelle d'un énoncé ensuite explicité sous sa forme topique) confère à l'émission interjective un rôle préparatoire qui excède son caractère interruptif. De là provient sans doute aussi son identité réinitialisante.

Conclusion

L'ensemble de ces manifestations initiales de *ah* permet de rendre compte d'un phénomène qui peut paraître paradoxal. Cette interjection n'apparaît statistiquement en effet que fort peu en position interne de proposition. Or cette rareté ne peut laisser de surprendre qui attend de

19 Les travaux des chercheurs de Paris III ont développé cette hypothèse corrélant intono-syntaxe et coénonciation (pour une synthèse, voir Morel 1995 et Morel et Danon-Boileau 1998). Ainsi, marqueurs foisonnant en initiale d'énoncé, les *ligateurs* occupent une plage mélodique relative à leur fonction : haute quand ils règlent la coénonciation (*tu sais, attends, oh là là*, etc.), basse quand ils relèvent de la structuration discursive (*alors, écoute, parce que*, ...). Le jeu intonatif des interjections vocales, plus complexe, semble plutôt faire intervenir des variations de hauteur (cf. Morel et Danon-Boileau 1998 : 97-98) et d'intensité. Pour une application de ces recherches à notre corpus, cf. Morel 1997.

l'interjection qu'elle occupe le statut auto-interruptif que son étymologie et la tradition grammaticale lui assignent. En vérité, on peut simplement postuler que, comme *pseudo-cri* conversationnel, cette interjection vocalique a pour fonction première le signalement de l'intégration de la parole de l'autre au discours du même. Elle se constitue énonciativement en effet comme saisie d'un schème de connaissance partagée à l'instant *t* de l'actualisation dans l'interaction (en discours ou en situation contextuelle) du script et de son repérage. C'est que, renvoyant à un concentré de praxis (en langue), les mots en discours activent l'accès à un univers pratique et cognitif référé. Si comme forme propositionnelle, *ah* émerge en attaque de tour, c'est bien parce qu'il partage avec d'autres marqueurs une valeur signalisatrice d'ouverture²⁰ à une manifestation topique singulière ; et parce que chaque locuteur ne peut inscrire et actualiser sa stratégie discursive que dans des cadres interactionnels définis. En opposition à la pause de remplissage *eah*, comprise comme « contre-signal de fin de tour » (Bres 1997 : 83), *ah* s'inscrit en marquage matériel (relié à la temporalité rythmique du support vocalique) d'occupation de la place transitionnelle dans la gestion des tours de parole. S'érigeant comme actant conversationnel, niant la cristallisation du dit, le sujet donne à lire l'élaboration de son programme de phrase en l'interceptant sous le mode d'une saisie globale²¹ (mais dont la séquentialité est annoncée par la prosodie). Aussi le cadre interruptif n'est-il, somme toute, qu'un cas particulier, fortement contextualisé en discours, du paradigme d'ouverture, cette forme d'entrée en matière par laquelle nous nous offrirons à conclure provisoirement.

20 Dans le double sens du terme : au discours de l'autre et à un schème de savoir partagé.

21 Cf. sur l'usage énonciatif de cette notion empruntée aux travaux cognitivistes de Langacker, Barbéris 1997.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Auer P. et di Luzio A.
1992, *The Contextualization of Language*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 402 p.
- Barbérís J.-M.
1997, « " Faire voir " : la communication des connaissances, entre dire et montrer », Montpellier, *Cahiers de praxématique*, n° 28, 148-173.
- Barbérís J.-M. et Morel M.-A.
1997, *Cahiers de praxématique*, n° 28, la contextualisation de l'oral, Montpellier.
- Bernard, G.
1992, « Formalisation dynamique des relations prédicatives », in Groupe « Invariants langagiers » de l'URA 1028, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, l'Homme dans la Langue, Gap, Ophrys, 226 p.
- Bres J.
1997, « Production du sens : interaction, dialogisme, actualisation », in Baggioni, D. et Larcher P. (éds), *Le contrôle social du sens*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 105-111.
- Caron J. et Caron-Pargue J.
1995, « La fonction cognitive des interjections », *Faits de langues* n° 6, 111-120.
- Danon-Boileau L. et Morel M.-A. (éds)
1995, *Faits de langues*, n° 6, l'exclamation.
- Fauré L.
1997, « Le corpus Sérignan 1 : présentation et transcription », *Cahiers de praxématique*, n° 28, Montpellier, 15-35.
- Fauré L.
1997, « Les interjections à l'oral : quelles valeurs pour les vocalisations ? », *Cahiers de praxématique*, n° 28, Montpellier, 127-148.
- Goffman E.
1981/1987, *Forms of Talk*, trad. frçse. *Façons de parler*, Paris, Minuit, 285 p.
- Goodwin Ch. et Harness Goodwin M.
1992, « Context, Activity and Participation », in Auer, P. & di Luzio, A., 1992, 77-99.
- Gumperz J. J.
1982, *Discourse strategies*, London, Cambridge University Press.
- Gumperz J. J.
1992, « Contextualization revisited », in Auer, P. & di Luzio, A., 1992, 39-53.

- Kerbrat-Orecchioni C.
1984, « les négociations conversationnelles », *Verbum*, VII, 2-3, 223-243.
- Kerbrat-Orecchioni C.
1990, *Les interactions verbales*, 1, Paris, Armand Colin, Linguistique, 318 p.
- Lüger H.-H.
1993, « Routine conversationnelle et comportement langagier », *Langage et société*, 63, 5-43.
- Morel M.-A.
1995, « Valeurs énonciatives des variations de hauteur mélodique en français », *Journal of French language Studies*, september 1995, vol. 7, n° 1, Cambridge University Press, 189-202.
- Morel M.-A.
1997, « Les stratégies intonatives des dialogues à la Poste », *Cahiers de praxématique*, Montpellier, n° 28, 79-100.
- Morel M.-A. et Danon-Boileau L.
1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris, Ophrys, 231 p.
- Olivier C.
1995, « L'interjection ah ! : logique et subjectivité », *Champs du Signe*, Toulouse, n° 5, 223-239.
- Schank R. et Abelson R.
1977, *Scripts Plans Goals and Understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structure*, Hillsdale, L. E. A., 248 p.
- Sperber D. et Wilson D.
1986/1989, *Relevance. Communication and cognition*, trad. frçse. *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 400 p.

Michel PERNET
Praxiling, ESA CNRS 5475
Université Montpellier III

Les titres de presse : un fonctionnement spécifique

La lecture du journal d'information¹ commence par celle de ses titres. Elle s'y réduit le plus souvent : un cinquième des articles publiés sont lus². L'objet des titres est par conséquent de livrer l'information, puis d'inciter à poursuivre la lecture en entrant dans le corps de l'article.

Comment les titres y parviennent-ils ? Pour cerner la problématique, un corpus de quelque deux mille huit cents titrailles de presse³, issues de quotidiens et d'hebdomadaires, a été constitué. Leur fonctionnement a été examiné sous plusieurs angles : l'analyse informatique a mis à jour des traits récurrents (la fréquence de l'emploi des noms propres ou l'utilisation préférentielle de l'article défini dans les titres principaux), tandis qu'une approche en saillance a montré la contribution de la mise en page (mise en page affichée par les caractéristiques typographiques de la tiraille) et de l'illustration à la production du sens.

-
- 1 Sont ici considérés les énoncés intitulaires des journaux d'information de la presse nationale, hebdomadaire et quotidienne.
 - 2 Jean-Luc Martin-Lagardette, 1994.
 - 3 Les professionnels emploient le terme de « tiraille » pour nommer l'appareil titulaire de l'article. La tiraille est *a minima* composée d'un titre principal. La liste généralement reconnue de ses composants comprend le surtitre, le titre principal et le sous-titre. Certains auteurs y ajoutent les intertitres (*inters*, pour la profession), la légende et parfois l'illustration (Jacques Mouriquand, 1997). C'est cette conception large qui est ici adoptée : l'actualisation de l'ensemble de ces signes, lorsqu'ils sont disponibles, assure le fonctionnement de « l'habillage de l'article » (Michel Voiron, 1993).

1. Les titres de presse dans la titrologie

Les titres de presse partagent des traits avec le paradigme des énoncés titulaires en même temps qu'ils s'en distinguent par des fonctionnements qui leur appartiennent en propre.

Ce sont des messages verbaux. Comme tels, ils ressortissent à l'analyse textuelle. Un ensemble de stratégies discursives est à l'œuvre. Les titres de presse recourent notamment au registre implicite, s'appuient sur le nom propre pour produire du sens, développent un dialogisme dynamique. Ils assument des fonctions communes à l'ensemble des titres d'œuvres romanesques, de tableaux, titres dramatiques ... Les titrailles sont plus particulièrement concernées par les fonctions publicitaire et appellative. La fonction publicitaire est décisive : c'est la qualité de la titraille de Une qui contribuera à ce que le journal soit acheté, de même que les titres des pages intérieures ont pour objet d'inciter à la lecture des articles qu'ils signalent. Les titres de presse développent une fonction appellative, par laquelle ils donnent à voir le contenu de leur cotexte⁴. Ce fonctionnement de la titraille est étroitement encadré. Ses composantes sont susceptibles d'une actualisation autonome : l'information que propose l'article est contenue par sa titraille⁵. Ce dernier trait éloigne le fonctionnement du titre de presse de celui de l'œuvre littéraire. Lorsqu'on prend un livre, c'est généralement avec le projet de ne pas se limiter à la lecture de son titre ; à tout le moins, le titre d'un livre n'a pas obligation de révéler son contenu⁶. Un autre aspect du fonctionnement du titre de presse est repéré par les analystes : la puissance de sa fonction idéologique. Le titre donne à lire le cotexte selon une visée qu'il impose d'autant plus que le procès à

4 Pour Grivel (1973 : 166-181, 173), le titre identifie l'ouvrage, c'est sa fonction appellative, et informe sur le contenu du texte, c'est sa fonction désignative. D'autres auteurs, Hoek notamment (Hoek, 1981), préfèrent nommer « désignative » la fonction d'identification du texte et « appellative » la fonction d'évocation du cotexte.

5 Lorsque ce n'est pas le cas des titres principaux (les journalistes nomment ce type de titre « titre incitatif »), les autres éléments de la titraille y suppléent.

6 Grivel estime que la fonction publicitaire du titre de livre impose même l'inverse : le titre doit construire un « manque à savoir » qui ne sera résorbé que par l'actualisation du texte (Grivel, 1973 : 173).

l'œuvre est méconnu⁷. Cette dimension des valeurs illocutoires des titres de presse n'est pas décrite dans les ouvrages destinés à la profession, même si les journalistes, de façon plus ou moins délibérée ou consciente, en jouent.

Aux côtés de ces similitudes, les titres de presse développent des fonctionnements qui leur sont propres. Ce sont des titrailles : ce format de fabrication induit une contrainte et une possibilité contributive à la production du sens. Les titrailles sont composées d'éléments linguistiques qui s'inscrivent dans un espace donné selon des règles typographiques et spatiales précises. La force des caractères⁸ d'un titre principal est plus importante que celle de ceux qui composent son sous-titre. Généralement, le surtitre n'est pas composé sur deux lignes... Cet ensemble de règles, dont certaines sont communes à l'ensemble de la presse mais qui pour la plupart sont édictées par le journal, constituent sa « formule ». Elles résultent de choix quant à l'affichage des énoncés ; affichage mis en scène par les titrailles : un article composé sur quatre colonnes est un article dont la titraille s'inscrit dans cette largeur de la page. Cette formule s'accompagne d'un trait supplémentaire des titrailles : la diversité de la présentation de leurs composantes recèle des possibilités de production de sens internes. Ainsi, par exemple, de la légende : son statut de gardienne de la « bonne » signification de l'image (quitte à ce que le sens recherché n'ait rien à voir avec les intentions de l'auteur ou les réalités de la prise de vue) la conduit à compléter, voire à contredire les productions liées au titre principal. La juxtaposition recherchée des différents types d'énoncés et de signes sémiotiques qui composent la titraille est signifiante.

7 Duchet estime que « le titre est un fragment d'idéologie » (Duchet, 1973 : 63). Mitterrand souligne que le titre « prémodèle un certain type de déchiffrement » (Mitterrand, 1979, "Les titres des romans de Guy des Cars", *Sociocritique*, Nathan, pp. 85-95, p.91). Et Umberto Eco relève qu'un titre est « forcément déjà —malheureusement— une clé interprétative » (Umberto Eco, *Apostille au nom de la rose*, Grasset, p. 510; cité par Gérard Genette, 1987 : 88).

8 La force des caractères d'imprimerie est la résultante de l'effet produit par le corps du caractère (sa dimension) et sa graisse (la quantité de noir utilisée pour un même corps). Dans les quotidiens dont la formule est généralement moins souple que celle des magazines, la graisse ne varie pas puisque les polices utilisées par les titrailles ne changent pas. La hiérarchisation s'opère par la variation du corps.

Le titre de presse se distingue encore au sein de l'ensemble des énoncés titulaires en ce qu'il ne nomme pas son cotexte. Le titre n'est pas le nom de l'article. Le titre romanesque remplit cette fonction d'identification de l'objet physique, le volume, sous la forme duquel se présente le texte. Telle n'est pas la position du titre de l'article : les références de ce dernier sont constituées du nom du journal et de la date de sa parution, parfois complétées d'une forme abrégée de sa titraille. On retrouve ici l'autonomie de l'énoncé titulaire dans la presse en regard de l'étroitesse du lien qui unit le roman à son titre⁹.

2. Un fonctionnement des titres de presse : les niveaux de lecture

D'autres fonctionnements sont particuliers à la presse. Les journalistes évoquent la fonction de hiérarchisation des énoncés contenus dans la page dont les titrilles sont le siège¹⁰. Ils sollicitent la notion de « niveaux de lecture » pour décrire l'actualisation de la page du journal. Ce concept professionnel n'a pas été abordé d'un point de vue linguistique.

La référence à des niveaux de lecture relève d'une représentation de la lecture plutôt que d'une analyse : elle correspond à l'idée qu'une profession s'est forgée des modalités de consommation des produits qu'elle fabrique. Outre la question des éléments qui les composent, les niveaux de lecture peuvent être liés aux supports de presse dans lesquels sont publiés les articles. Au sein de la titrille, les différents éléments n'ont pas la même force selon les formules des journaux. La seconde question posée est la diversité avec laquelle les lecteurs appréhendent les niveaux de lecture. Il semble logique de penser que chaque lecteur dispose de modalités d'actualisation qui lui sont personnelles.

Comment mieux décrire cette dimension du fonctionnement des titrilles de presse ? Les évolutions récentes quant à l'importance accrue de la « composition artistique » militent en faveur d'une première accroche iconique. C'est la visualité de la page qui arrête le lecteur : cette composition constitue un premier niveau de lecture. On

9 Genette cite néanmoins différents exemples qui témoignent d'une vie du titre littéraire : le titre romanesque n'est pas aussi figé qu'il paraît (Genette, 1987).

10 Mouriquand 1997 : 97.

rangera à ce premier abord de la page, à cette première entrée, comme disent les journalistes, des éléments comme la photographie (l'illustration, de façon plus générale), la typographie (la force des caractères utilisés), et le rapport des surfaces entre elles¹¹. La tendance actuelle consiste ainsi à éclater les articles en différentes brèves, ce qui multiplie le nombre de titres de sorte que les possibilités d'entrées dans la page soient augmentées (pour cette raison, c'est bien dans la page que l'on entre et non dans un texte, lui-même découpé) : le chaland, soumis à l'illusion d'une offre accrue de matière textuelle, débutera plus aisément sa lecture. C'est le premier pari que les concepteurs de la page, du premier niveau de lecture veulent gagner.

Si le premier niveau de lecture ne relève ainsi pas du signe linguistique, le second niveau d'accroche est par contre exclusivement linguistique. À cette étape, trois éléments profitent de l'avantage de leur lien avec une première actualisation de la page : la légende, parce qu'elle est intimement assujettie à la photographie, le titre principal parce que la force de ses caractères a pu se montrer convaincante, le titre-rubrique enfin parce que son fonctionnement thématique constitue un puissant ressort de la fonction phatique. Les autres éléments de la titraille viennent apporter leur touche à ce second niveau, chacun dans leur registre : le surtitre intervient pour catégoriser l'information ou la situer en contexte ; le sous-titre explicite le contenu de l'article ; tandis que l'inter¹², volontiers mystérieux, unique élément de la titraille à pouvoir l'être, joue sur le registre particulier de la création d'une interrogation. Le troisième niveau de lecture est constitué par le corps de l'article, toujours sur la base d'une hiérarchie interne qui fait que l'attaque et la chute du papier sont prioritairement actualisées par rapport au développé de l'article.

3. Les outils linguistiques et sémiotiques de fabrication des titrailles

Quels sont les outils mis en œuvre par les titrailles dans ce contexte particulier ? Celles-ci s'inscrivent dans le déroulé du journal, dans un

11 Jean Peytard, 1975.

12 L'inter¹² (inter, dans la profession) est un élément de la titraille qui présente la particularité d'être spatialement intégré au corps de l'article.

rubricage prédéfini et enfin au sein de l'espace que constitue la page du journal.

Le fonctionnement des titres de presse est affecté par le lieu de leur inscription : titres de Une, titres de sommaire, titres de rupture¹³, titres d'article. Christiane Nord a ainsi montré que les caractéristiques morpho-syntaxiques de titres fléchant un même article étaient différentes selon le lieu de leur inscription dans le numéro du journal¹⁴ : la fonction publicitaire, dans sa valeur performative qui vise à déclencher l'acte d'achat, est prioritairement sollicitée à la Une, la fonction d'évocation du cotexte est plus recherchée dans les sommaires et les pages de rupture, les fonctions de hiérarchisation et publicitaire (dans sa dimension d'incitation à la lecture cette fois) se retrouvent plus présentes dans les rédactions des titres intérieurs. La production de sens des titrailles est marquée par l'intertextualité de ces différents titres.

Les titrailles de presse utilisent le rubricage. Cette dimension significative se présente sous les auspices de l'évidence, d'un découpage de la réalité qui existerait en dehors des choix du journal, lequel ne ferait que reprendre cette référence externe à des fins de classification. Les hésitations des journaux à catégoriser des énoncés proches quant à leur contenu entre les rubriques « Politique », « Société » ou « Economie » montrent que la mise en rubrique résulte bien d'une décision du journal qui effectue une clôture dont il a lui-même défini les bornes. Ce choix préalable à la fabrication des titrailles contribue à leurs significations.

La mise en page constitue un outil supplémentaire de production du sens des titrailles de presse. Les titrailles expriment la mise en page dont elles tirent partie en retour. Le jeu des surfaces en elles participe de la production de sens : une même surface n'aura pas la même valeur proposée sur deux colonnes dans une visualisation verticale ou sur quatre colonnes dans la largeur de la page.

C'est également le cas de l'illustration, fréquemment associée à l'énoncé linguistique. L'illustration, le plus souvent photographique,

13 Ce sont les titres qui figurent sur les pages de rupture, annonçant l'ouverture d'une rubrique. Ce procédé est utilisé par certains quotidiens, comme *Libération*, par exemple.

14 Christiane Nord, 1993.

vient compléter les productions possibles de l'énoncé linguistique, pour les renforcer, verrouiller le réglage de sens dans une direction donnée, voire ouvrir des programmes de sens qui peuvent s'avérer plus ou moins contradictoires avec les programmes linguistiques auxquels ils s'ajoutent. La page du journal est le siège d'une co-énonciation.

Ces outils linguistiques et extra-linguistiques à la disposition des titraillles de presse en font un ensemble spécifique au sein du paradigme titulaire. La quête du journal est réitérée, un numéro après l'autre : être lu lorsqu'il est acheté et être acheté à nouveau.

4. Une typologie des titraillles de presse

Autre question posée au journal, celle de l'origine, des fondements de la construction du sens issue de la page et des titraillles qu'elle met en scène. Question liée à l'exigence séductrice du fonctionnement des titres : la diversité — ou parfois le verrouillage — des programmes de sens, programmes considérés comme légitimes par l'énonciateur, concourent à l'objectif premier de la fidélisation du lecteur.

Par suite, le nœud d'une typologie de la titraillle de presse est la construction du sens et les moyens mobilisés pour y parvenir. Une ébauche typologique peut être développée en quatre chantiers de la construction du sens, quatre ateliers par lesquels les titraillles auront plus ou moins transité lors de leur élaboration.

Le premier relève des traits linguistiques. Ces éléments sont actualisés en contexte. Ce procès s'élabore dans une clôture qui est celle de l'énoncé, puis de la page, une autre qui englobe le numéro du journal, une troisième qui comprend la collection du journal avec ses traits distinctifs, enfin le contexte constitué par les liens que le journal entretient avec son lectorat ainsi que le regard que le journal porte sur le monde. On pourra ici s'interroger sur la syntaxe, sur les constructions implicites, la néologie...

Le second sollicite différents éléments contextuels pour parvenir à une proposition de programmes de sens. La nature et la diversité des connaissances encyclopédiques sont ici importantes. Le fonctionnement séducteur du titre fait appel aux figures de la rhétorique.

Le troisième atelier est celui où s'élaborent les matériaux extralinguistiques. Trois démarches sont à l'œuvre à ce niveau : le recours à l'illustration, la productivité du rubricage et enfin les ressources de la mise en page. Il est ici intéressant d'observer la façon dont le titre évolue entre la Une où il est éventuellement présent, les pages de sommaire et les pages où il sera associé à son cotexte, parfois développé sous la forme d'une titraille, état rarement attesté dans les pages de sommaire. La construction du sens porte ici la trace de la spécificité du journal comme scène de l'énonciation. Le jeu des relations entre les différentes parties de la titraille, qui permet des verrouillages ou au contraire autorise des constructions plurielles, complète cette approche.

Enfin, la capacité du lecteur à influencer sur les énoncés du journal doit retenir l'attention. Un titre, une titraille sont rédigés pour les lecteurs de la publication : ces derniers ne se confondent pas avec ceux d'un autre support de presse, même si l'énoncé est actualisable par tout locuteur francophone. La construction du sens est placée sous influence, celle de la nature du dialogue qui s'est noué au fil des ans entre le journal et son lectorat. Relations dont la dimension dialogique peut être considérée : le courrier des lecteurs représente un critère d'appréciation pour les rédactions et, plus largement — au risque d'élargir abusivement le champ théorique de la notion de dialogisme —, l'écriture de presse est construite sur un rapport à l'opinion du lecteur à laquelle elle est destinée.

Ces quatre niveaux de l'élaboration de la titraille en façonnent les contours avec plus ou moins de netteté : ils sont peu ou prou présents dans l'ensemble des titrailles de presse. Les titrailles de presse apparaissent comme des énoncés de type particulier, type caractérisé par leur fonctionnement au moment de leur actualisation.

5. Les titres de presse : un fonctionnement aux enjeux multiples

Les spécificités du fonctionnement des titres de presse sont de différentes natures. Ce sont des énoncés. Comme tout message linguistique, ils ont capacité à produire du sens, une production redondante à celle de leurs cotextes — les manuels invitent les journalistes à délivrer dans

leurs titrailles le « message essentiel »¹⁵ contenu dans l'article. Ce premier constat s'accompagne de trois contraintes qui pèsent sur ces énoncés tandis qu'elles sont inconnues du texte : les titrailles de presse sont vues avant d'être lues et doivent par suite être « visibles » ; les titrailles de presse s'inscrivent dans un espace délimité préalablement à leur fabrication sur la base de critères qui leur sont étrangers ; enfin, les titrailles de presse accueillent un fonctionnement performatif.

Nous avons proposé une image, celle de quatre ateliers de fabrication, quatre lieux parmi lesquels les titres effectuent le circuit de leur gestation. Le titre de presse mobilise des outils de fabrication, des moyens de production du sens qui lui sont propres. Des moyens particuliers au journal en tant qu'objet, et qui relèvent de la sémiotique et de la linguistique. Une description plus fine du fonctionnement du titre de presse impose un tour d'horizon des connaissances dans le domaine de la production de sens des illustrations, ainsi que des outils de signification dont dispose la mise en page. Une connaissance approfondie de ces langages de l'image, de la typographie et de la page est nécessaire pour établir la manière dont ces signes peuvent travailler le réglage de sens des praxèmes. Un des lieux de fonctionnement de la titraille de presse est en effet celui de l'articulation dialectique entre l'énoncé, sa forme typographique et spatiale, l'image et la mise en page de ces trois composantes. Le titre est un texte qui doit être vu avant d'être lu tandis que la photographie de presse est une image donnée à lire pour qu'elle produise du sens.

Énoncé, les titres de presse le sont à part entière. Ils questionnent comme d'autres les travaux de la linguistique. Les journalistes évoquent par exemple les notions de « mots forts », de « verbes actifs ». Furet souligne que la problématique n'est pas celle de la présence ou de l'absence d'un verbe dans le titre, mais la capacité du verbe à traduire la vivacité du mouvement. Cette réflexion est issue d'une praxis : pour en mieux cerner le dessin, plusieurs pistes peuvent être explorées. Le concept de « clôturation » est d'abord essentiel. La base du fonctionnement du journal, c'est l'éclatement de la matière textuelle. Elle s'exprime par l'organisation du déroulé du journal, qui comporte l'ordonnancement des rubriques. Le fonctionnement que recherchent

15 Martin-Lagardette, 1994, Voirol 1993 ou Furet 1995, notamment.

les journalistes s'établit à deux niveaux : leur quête vise contradictoirement une capacité large des possibilités de réglage du sens du praxème, d'une part, et d'autre part un type de praxème dont la production est majoritairement validée par le lectorat d'un journal donné à un moment donné. La vitalité de la production doit pouvoir être combinée avec une production principale verrouillée. Le titre de presse ambitionne de noter de quoi l'on parle pour en dire le plus possible. Ces fonctionnements sont divers d'un support de presse à un autre, d'une rubrique à une autre... Le titre ne constitue pas un objet d'analyse figé. Le fonctionnement des rubriques culturelles fait ainsi largement appel à des connaissances encyclopédiques auxquelles le titre d'autres rubriques s'interdirait de recourir.

Cette dernière observation sur le fonctionnement recherché du praxème illustre une dimension dialogique qui reste à approfondir. Les titrailles de presse peuvent être diversement actualisées. Cette classe d'énoncé n'en est pas moins produite dans des conditions particulières avec des objectifs précis, pour un lectorat défini. Les journaux connaissent leurs lectorats sur lesquels ils disposent d'enquêtes multiples. Dans ce contexte, le titre de presse est un produit dialogique. Les titrailles portent la marque de la voix de leurs lecteurs. Ce dialogisme impose l'acquisition d'une compétence pour le lecteur du journal. Il lui faut maîtriser un type d'actualisation des titres de son journal qui s'inscrive dans le cadre du programme qu'avait souhaité solliciter le titre, lire le journal « comme » les autres lecteurs. Si toute lecture est « légitime », la description du fonctionnement du titre ne saurait oublier cette dimension dialogique de la rédaction du titre sauf à proposer des interprétations éloignées de la réalité « vécue » du fonctionnement de l'appareil titulaire. Il est toujours difficile pour l'habitué d'un journal d'en lire un autre : il ne « s'y retrouve pas ». Les journalistes évoquent à ce sujet la notion « d'habitudes de lecture » qui fait l'objet de débats approfondis lors de chaque évolution de la formule du journal, modifications parfois timides de ce fait.

Le dialogisme du titre de presse, c'est enfin la voix qui exprime le dialogue entre les différents organes de presse, celles des médias audiovisuels et de la presse écrite. Cette dimension n'est pas de même nature que la précédente. Elle concerne, dans un premier temps, les

lecteurs d'un journal et le rapport de ce journal aux énoncés des journaux télévisés : c'est à ce niveau que le dialogisme intermédiaire est le plus large. Les autres dialogismes de ce type ne concernent que les professionnels et les institutions qui ont accès à un regard d'ensemble sur la presse : rares sont les lecteurs qui « consomment » plusieurs titres de presse au quotidien.

L'approfondissement du fonctionnement des titraillies de presse passe enfin par la description des formes linguistiques sollicitées. Les titraillies de presse mobilisent une panoplie complète d'outils de fabrication pour parvenir à la rédaction d'énoncés qui puissent assumer les contraintes spécifiques et les objectifs particuliers qui sont les leurs. Le travail qui demeure aujourd'hui à poursuivre est celui de la description de ces outils, de leurs fonctionnements dans les titraillies de presse et de la réalité de leur emploi.

ELÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Agnes Y. et Croissandeau J.-M. 1979, *Le Monde Lire le journal Pour comprendre et expliquer les mécanismes de la presse écrite avec 110 fiches pratiques*, Saint-Julien-du-Sault, F.P. Lobies, 264 p.
- Bosredon B. 1997, *Les titres de tableaux ; Une pragmatique de l'identification*, Paris, Presses universitaires de France, 274 p.
- Duchet C. 1973, « La Fille abandonnée et La Bête humaine: éléments de titrologie romanesque », *Littérature*, n° 12, 49-73.
- Ducrot O. 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Furet C. 1995, *Le titre. Pour donner envie de lire*, Paris, Éditions du CFPJ, 116 p.
- Genette G. 1987, *Seuils*, collection « Poétique », Paris, Seuil, 337 p.
- Grivel C. 1973, *Production de l'intérêt romanesque. Un état du texte (1870-1880). Un essai de continuation de sa théorie*, Mouton, La Haye, Paris, New-York, 428 p.
- Guery L. 1995, *Le secrétariat de rédaction. De la copie à la maquette de mise en page*, Paris, Éditions du CFPJ, coll. « Manuels », cinquième édition, 443 p.
- Hoek L. H. 1981, *La marque du titre: dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, La Haye, Paris, New-York, Mouton.

- Kaminker J.-P. 1976, « Pour une typologie des lectures. Réflexion sur un corpus de titres de presse », *Semiosis* 4, 32-42.
- Kerbrat-Orecchioni C.
1977, « Note sur les concepts d'“illocutoire” et de “performatif” », *Linguistique et sémiologie*, n° 4, 55-98.
1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 350 p.
- Lafont R. 1978, *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion, 288 p.
- Lavoine, Y. 1997, *Le langage des médias*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 142 p.
- Martin-Lagardette J.-L.
1994, *Le guide de l'écriture journalistique — Ecrire, informer convaincre*, Paris, Syros, 207 p.
- Meaux D. 1997, *La photographie et le temps : le déroulement temporel dans l'image...*, Publications de l'Université de Provence, 316 p.
- Molino J. 1974, « Sur les titres de Jean Bruce », *Langages*, n° 35, 87-116.
- Mouriquand J. 1997, *L'écriture journalistique*, coll. « Que sais-je ? », n° 3223, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Mouillot M. et Tetu J.-F.
1989, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 204 p.
- Nord C. 1993, « Wie der Text zum Leser kommt : Formen und Funktionen von Überschriften in deutschen Illustrierten », *Nouveaux cahiers d'allemand*, vol. 11, n° 1, 61-73.
- Peytard J. 1975, « Lecture(s) d'une "aire scripturale" : la page de journal », *Langue française*, n° 28, 39-59.
- Sullet Nylander F. 1998, *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique, et rhétorique*, Thèse de doctorat, département de français et d'italien, Institutionen för franska och italienska, Université de Stockholm, *Cahiers de la recherche*, n° 8, 251 p.
- Tournier I. 1988, « Titrer et interpréter », *Cahier de recherches des instituts néerlandais de langue et de littérature française, Balzac: Illusions perdues : l'œuvre capitale dans l'œuvre*, Etudes réunies par Françoise van Rossum-Guyon, n° 18, 12-22.
- Voirol M. 1993, *Guide de la rédaction*, 5^e édition, Paris, Les Editions du CFPJ, 94 p.

Nathalie AUGER
Dipralang
Université Montpellier III

Construction et fonctionnements du discours didactique dans des manuels de langue¹

0. Introduction

Il est très difficile de déterminer avec assurance qu'un ensemble de textes appartient à un genre de discours particulier. Néanmoins, nous postulerons que le corpus étudié, c'est-à-dire les manuels de français langue étrangère en usage dans l'Union Européenne, appartient à un genre que nous pourrions qualifier de didactique. Nous tenterons donc de dégager certains fonctionnements discursifs propres à la constitution de ce type de discours².

1. Des conditions de production qui agissent fortement sur la construction du discours

1.1. Particularités du discours didactique écrit

Le discours didactique porté par les manuels scolaires est, de fait, véhiculé par l'écrit. Dans ce cas, l'énonciateur se forge, comme à l'oral, une image de son co-énonciateur. En effet, l'énonciateur ne connaît pas forcément ses destinataires mais il s'en fabrique une image mentale. U. Eco (1985) a d'ailleurs très bien décrit ce principe dans son *Lector in*

1 Cet article s'inspire des travaux de recherche de notre doctorat qui s'appuie sur un corpus de manuels de français langue étrangère venant des quatorze pays de l'Union Européenne et rédigés par des auteurs natifs de ces nations.

2 Nous avons conscience que ces fonctionnements discursifs peuvent éventuellement se rencontrer dans d'autres types de discours, mais cette étude est hors de notre champ d'investigation.

fabula. S. Moirand (1988) parle même de « surdestinataire ». Pour elle, l'énonciateur aurait une image type de son destinataire, « un archétype » de sujet auquel il s'adresse dans le cadre de son discours scientifique³.

1.2. Une des visées de ce discours : la validité du dire

Les conditions de production du discours didactique placent le co-énonciateur dans une situation passive d'un point de vue de la validité du discours qu'on lui tient⁴ dans la mesure où

« l'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qui la subit reconnaît celui qui l'exerce comme fondé à l'exercer ou, ce qui revient au même, s'oublie et s'ignore, en s'y soumettant, comme ayant contribué, par la reconnaissance qu'il lui accorde, à la fonder » (Bourdieu 1982 : 118).

En effet, étant donné que l'énonciateur a un rôle social à tenir : celui de l'enseignant, de la référence en quelque sorte, ceci « accorde au discours un statut du "cela va de soi" » (Bourdieu 1982 : 111).

1.3. Une visée particulière au manuel de langue : des fonctionnements discursifs mettant en scène l'autre

Dans son étude sur les manuels scolaires de la République 1870-1914, D. Maingueneau (1979) dit que le manuel est « simultanément et indissolublement manuel de grammaire et discours sur le monde ». Nous irons même plus loin en disant que dans notre corpus, dont les énonciateurs sont des auteurs natifs des pays de l'Union Européenne⁵, le discours tenu a pour objet non seulement le monde mais plus particulièrement le monde de l'autre, le Français dont l'apprenant apprend la langue. En actualisant son dire, l'énonciateur tient également un dis-

3 Ici, la notion de discours scientifique rejoint notre conception de discours didactique.

4 Mais le co-énonciateur reste néanmoins actif quant à sa capacité à construire le sens qu'on lui présente. Voilà pourquoi la notion de co-énonciateur introduite par Culioli nous semble pertinente.

5 Ces ouvrages étant exclusivement conçus par des natifs de ces pays, nous comprenons bien pourquoi la représentation de l'autre, c'est à dire du Français, est si prégnante dans les discours.

cours sur lui-même, il se repère en même temps qu'il repère l'autre pour son co-énonciateur-apprenant. Cette relation triadique, caractéristique de l'échange langagier dans sa globalité, que celui-ci soit d'ordre scriptural ou oral, a bien été décrite par Benveniste (1966 : 228). En effet, l'énonciateur, soit l'auteur du manuel, et les apprenants, sont dans une relation qualifiée de « je-tu » et qui exclut d'emblée « [...] la 3^e personne ». D'ailleurs, ce lien « je-tu » ne fait que renforcer la position de rupture avec l'autre, le « il » français dont l'élève apprend la langue. Danon-Boileau (1987 : 21) ajoute que

« [...] il n'y a échange que si, face à **je**, **tu** se distingue de **il**. Et cette différence foncière entre **tu** et **il** tient au fait que **tu** peut s'échanger avec **je**, ce qui n'est pas vrai de **il**. »

De nombreuses études ont montré comment l'énonciateur se représentait à l'autre, se définissait en tant que *je* par rapport à un *tu* et constituait ainsi son identité comme J. Boutet (1994) ou J. Bres (1994). Mais dans notre corpus, il nous semble intéressant de prendre également en compte la relation dans laquelle un *je* (l'auteur-énonciateur du manuel) définit un *il* (le Français) pour un *tu* (son co-énonciateur-apprenant, le lecteur du manuel). Quoi qu'il en soit, cette représentation de l'autre ne sera appréhendée que par le biais de la langue, dans les traces laissées par l'énonciateur dans son dire.

Ces remarques liminaires vont donc orienter notre étude vers la recherche de la subjectivité de l'énonciateur et des fonctionnements discursifs qu'il utilise pour construire son discours sur l'autre.

2. De quelques fonctionnements discursifs constitutifs du discours didactique des manuels de langue

2.1. À la recherche de la subjectivité de l'énonciateur

Il semble donc pertinent de rechercher la trace de la subjectivité de l'énonciateur-auteur dans les discours pour comprendre dans quelle mesure il prend en charge ses énoncés.

2.1.2. Occurrence de soi : le nullax garant de la parole pédagogique

Si nous étudions les traces de la subjectivité de l'auteur, de son « je » en discours, nous nous apercevons que celui-ci est inexistant.

L'énonciateur ne se pose donc jamais explicitement comme source énonciative de son discours. L'occurrence de soi fait apparaître un nullax, c'est à dire une absence totale du déictique de la première personne du singulier. Cela ne renforce-t-il pas le but de validité du discours pédagogique? Voilà l'hypothèse que nous ferons ici.

Il n'y a donc pas de subjectivité apparente au sens de Benveniste mais l'énonciateur n'en est pas moins présent⁶ car comme dit R. Barthes (1978 : 20) « L'énonciation, elle, en exposant la place et l'énergie du sujet, voire son manque (qui n'est pas son absence), vise le réel même du langage ; elle reconnaît que le langage est un immense halo d'implications, d'effets, de retentissements, de tours, de retours, de redans ; elle assume de faire entendre un sujet à la fois insistant et irréparable, inconnu et cependant reconnu selon une inquiétante familiarité [...]. ». Dans notre corpus, l'énonciateur « manque » mais il n'est pas « absent ». Nous allons donc tenter de le repérer.

2.1.3. Un énonciateur masqué derrière diverses sources du dire ou le jeu des « je »

L'énonciateur-auteur du manuel ne laisse pas trace de sa subjectivité. Cependant, dans notre corpus, divers énonciateurs assument un « je ». Dans notre corpus, les occurrences de « je » se trouvent énoncées par personnage issu d'un dialogue fabriqué :

(1) Eric : Moi, j'ai seulement quelques heures par jour. L'école m'occupe beaucoup. [...] (p. 265)

(M. Ceragioli, E. Savadori, C. Sommadossi 1993, *Amicalment*, Marietti Scuola, 4è réed. [manuel italien])

(2) Hélène : Non, italienne. J'arrive de Bologne. (p. 4)

(L. Beneventi, L. Pantaleoni, M.P. Guillou 1994, *Prisme*, Zanichelli, Bologna [manuel italien])

Comme nous le voyons, ce « je » est assumé soit par des énonciateurs français (ce qu'indique le prénom en (1)) soit par des énonciateurs du pays d'origine de l'auteur et des apprenants (cas (2)). Malgré tout,

6 Dans notre thèse de 3^e cycle nous mettons en évidence d'autres marqueurs de subjectivité au sens de Kerbrat-Orecchioni en étudiant, par exemple, les subjectivèmes et les mélioratifs.

c'est bien l'auteur du manuel qui choisit de faire dire « je » à ces personnages puisqu'il fabrique, crée ces discours. Les personnages ne sont que des énonciateurs-relais. L'auteur a ici un statut de super-énonciateur et est bien, malgré son absence dans l'énonciation, la source de ces énoncés. On obtient donc le schéma suivant :

Auteur-énonciateur = « super-énonciateur » → énonciateur français
« je » ou natif « je » = « énonciateurs-relais »

De nouveau, on constate le pouvoir de l'auteur-énonciateur qui peut faire prendre en charge à des énonciateurs X, créés de toutes pièces, les énoncés que lui-même pense représentatifs de Français ou de natifs. Ainsi, comme il n'assume pas explicitement ces énoncés, il peut laisser penser à son co-énonciateur-apprenant que ces échanges langagiers sont caractéristiques du « il » dont il apprend la langue ainsi que de son comportement futur lorsque le « tu » s'affirmera en « je ».

Se rendant compte que la fabrication de dialogues ou de textes représentait une réalité par trop subjective, les didacticiens se sont mis à recommander vivement le recours aux documents authentiques, donc créés par « il⁷ », dans notre cas des Français. Voilà qui, d'un point de vue linguistique, est bien paradoxal puisque justement nous venons de constater que cette subjectivité de l'énonciateur n'apparaît pas dans les traces énonciatives. Pourtant, malgré ce masque derrière lequel l'énonciateur se cache, nous voyons bien qu'il est présent et dénoncé comme tel par les didacticiens. Ceci indique qu'effectivement, l'auteur est perçu comme un « super-énonciateur », qui a une capacité d'énonciation sans borne au sein de l'espace scriptural de son manuel.

S'il est manifeste que l'auteur du manuel assume un « je » par l'intermédiaire de ses personnages, que dire du « je » d'un énonciateur français réel qui énonce dans le cadre d'un document authentique, type de discours de plus en plus fréquemment inséré dans le corpus ?

(3) « [...] J'aurais pu lui parler du rôle des études dans la formation intellectuelle. [...] » (p. 128) (Robert Sabatier, dans *Le Journal du*

7 Ce « il » générique peut fort bien s'interchanger avec un « ils » représentant « Les Français », ceci ne modifiant en rien nos analyses.

Dimanche, 1973) (V. Borbein, T. Guy 1993, *Nouveaux Dossiers sur la France*, M. Huber Verlag, Ismaning, [manuel allemand])

L'énonciateur, soit le « il » français pour le couple auteur-apprenant, assume ici sa parole en « je ». Il est d'ailleurs cité comme tel (ici R. Sabatier). La situation d'énonciation est ancrée dans la réalité française par un énonciateur de nationalité française. Cependant, nous pensons que l'auteur choisit parmi ces paroles authentiques celle qu'il décide de présenter. Maître des choix de ce que le « je » français énonce, l'auteur reste donc en cela un super-énonciateur ; l'énonciateur masqué de tout « je ».

2.1.4. Occurrence de soi et occurrence des siens

L'auteur est donc absent d'un point de vue subjectif, mais constamment présent derrière le « je » des autres énonciateurs. Il est également visible lorsqu'il se constitue en « nous », s'associant ainsi en tant que sujet de la même nationalité que ses apprenants : « je » sujet national + « tu / vous » apprenants de la même nationalité = « nous » du même groupe national vs⁸ « il » ou « ils » français.

Voici un exemple :

(4) Lars : Mais nous avons peur de perdre notre nationalité danoise. (p. 58) (V. Gade 1989, *Franskbogen*, Systime, Herning [manuel danois])

Cependant, cette constitution en « nous » (ici « nous » vaut pour les Danois) est très rare : cinq cas dans notre corpus qui contient une quarantaine de manuels. Tout comme le « je », le « nous » est rarement assumé en tant que tel. Pourtant, de nombreux exemples tirés du corpus indiquent le rassemblement implicite du « je-tu » en « nous ». Ainsi :

(5) Les années 1960 : en France comme en Grande-Bretagne, on construit des immeubles d'habitations de 5, 10, 15, voire 20 étages. Aujourd'hui, en Grande-Bretagne, plusieurs de ces immeubles (mais

8 Attention, nous utilisons vs pour mettre en évidence la rupture Benvenistienne du « je » avec le « il ». Nous ne l'envisageons pas obligatoirement en tant qu'opposition conflictuelle, même si cela peut éventuellement être le cas dans certains discours.

pas tous) ont été démolis, et remplacés par...des petites maisons à un étage, chacune avec son petit jardin ; [...] (p. 100)

(D. Nott 1993, *Points de départ*, Hodder et Stoughton, Bury St Edmunds [manuel anglais])

Dans cet exemple, et assez généralement dans notre corpus, l'expression du « nous » apparaît implicitement sous la forme d'un substantif à valeur toponymique. Dans le cas présent, l'apprenant anglais interprète le toponyme « Grande-Bretagne » comme étant son propre pays et va donc inférer que l'auteur-énonciateur s'inclut avec lui dans ce substantif, pour mieux s'opposer au « il », représenté par le toponyme « France ».

Plus rarement, le « nous » est contenu dans l'ethnonyme :

(6) Christophe : [...] Pourquoi est-ce que les Danois sont plutôt contre ? (p. 58)

(V. Gade 1989, *Franskbogen*, Systime, Herning [manuel danois])

Ces exemples sont nettement plus rares ce qui s'explique du fait que l'énonciateur masque le « nous » beaucoup plus difficilement en utilisant un ethnonyme, qui comprend le sème « population », qu'un toponyme qui renvoie à un lieu qui, seulement dans un second temps sous-entend ce sème de « population ».

Par ces procédés discursifs, l'auteur se dégage partiellement de la prise en charge de son énoncé tout en réussissant le tour de force de délivrer son opinion. Le « nous » implicite englobant du même coup les co-énonciateurs-apprenants fait que ceux-ci se voient également assumer le point de vue énoncé. L'énonciateur incite donc les apprenants à s'approprier ces énoncés grâce à certaines instances énonciatives.

Il est donc clair, à la lumière de cette démonstration, que l'énonciateur cherche à tout prix à gommer sa subjectivité mais qu'il n'en reste pas moins qu'à l'aide d'autres procédés discursifs (des « je » à première vue assumés par d'autres énonciateurs, des « nous » masqués sous des ethnonymes et des toponymes), il se maintient dans son rôle de source énonciative tout au long de son discours et parvient même à partager la prise en charge de certains énoncés avec ses co-énonciateurs-apprenants.

2.2. Du dialogisme derrière la construction de l'autre

Ce type de discours a donc un fonctionnement tout à fait particulier du point de vue de la subjectivité. Cette apparence d'homogénéité due à cette pseudo-absence de subjectivité recherchée par l'auteur-énonciateur, garantissant ainsi le critère de validité de sa parole nous amène à faire l'hypothèse qu'il s'agit d'un fonctionnement discursif favorisant le discours ayant pour objet le « il » français.

Si nous reprenons la citation de M. Bakhtine (1977 : 106) à propos du dialogisme qui implique que « Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle [...] », nous pouvons tenter de voir comment se construit la réponse discursive de l'énonciateur⁹.

Comme nous l'avons vu, le discours de l'auteur-énonciateur est toujours celui d'un autre puisque l'auteur ne s'assume jamais en tant que « je ». Donc il n'y a pas d'hétérogénéité montrée au sens de J. Authier-Revuz 1982, puisque le « je » du super-énonciateur n'existe pas. En effet, s'il est absent, il ne peut pas laisser de traces matérielles permettant au linguiste de localiser rapidement le discours d'un autre énonciateur.

Cependant, le dialogisme est éminemment présent dans ce corpus de manuels mais sous une forme bien plus difficilement repérable car reposant sur les connaissances culturelles. Ce phénomène que J. Authier-Revuz dénomme *hétérogénéité constitutive* permet à l'énonciateur de se positionner par rapport à des discours antérieurs.

2.2.1. Cas de références uniques à l'autre

Dans notre corpus, le positionnement de l'énonciateur-auteur, peut s'observer par le biais, nous l'avons vu dans la section précédente, des ethnonymes et des toponymes. Ces marqueurs sont signes de la subjectivité masquée de l'énonciateur et constitue la réponse à l'autre. Cet autre apparaît lui aussi sous forme de toponyme ou d'ethnonyme¹⁰. Il

9 Nous n'aurons pas le temps d'entrer dans les détails pour expliquer si ces réponses s'énoncent en fonction des discours tenus par des énonciateurs natifs ou par des Français, ce qui nous ramènerait à une genèse des discours. Cet élément est traité dans la thèse de 3^e cycle.

10 Il peut aussi s'agir du nom de la langue ou de l'adjectif français, mais ces précisions seraient trop longues pour le cadre de cet article. Elles sont développées plus largement dans notre thèse de 3^e cycle.

est d'ailleurs caractéristique de constater que, statistiquement, les références toponymiques ou ethnonymiques désignant l'autre (« La France », « Le / Les Français ») sont huit fois plus importantes que celles renvoyant au même, le « je-nous » implicite natif. Voilà une donnée qui montre combien le discours de l'autre, qui peut d'ailleurs fort bien provenir soit de l'autre, soit des discours circulant sur lui au sein de la communauté nationale de l'auteur-énonciateur, est pris en compte dans ce corpus. Le discours de l'auteur-énonciateur est constitué autour de cette référence à l'autre. L'auteur représente donc, en fin de compte, davantage l'autre que lui-même. Observons quelques exemples :

(7) La cuisine, c'est du sérieux pour les Français! (p. 264)

(I. Fortanier, B. McMahon, E. Cullen, M-C. O Loingsigh 1997, *C'est ça ! 1*, Institiùid Teangeolaiochta Eireann, Dublin [manuel irlandais])

Cet énoncé de type générique vaut comme une assertion à caractère véridique¹¹ comme en témoigne le présent ainsi que la détermination nominale définie qui indique que la relation prédicative « la cuisine, c'est du sérieux » est valable pour l'ensemble de la classe des Français. La théorie du dialogisme nous laisse à penser que des discours ont été tenus sur cette relation prédicative (le sens commun ne pourrait d'ailleurs pas le réfuter) et que l'auteur-énonciateur la reprend à son compte en utilisant l'exclamation pour montrer le caractère singulier de cette affirmation qui ne vaut pas pour son groupe d'appartenance. En creux, c'est à dire si l'on considère le paradigme oppositaire (Français appelant Irlandais), l'auteur-énonciateur représentant de son groupe national se définit comme en rupture avec cette assertion.

De même :

(8) Dans presque toutes les villes de France, il y a un marché. (p. 54)

(V. Gade 1989, *Franskbogen, System*, Herning [manuel danois])

11 Notre propos n'est pas de dire si ces affirmations sont conformes ou non à la réalité, ce qui ne serait pas l'objet du linguiste. Il nous appartient simplement de voir comment une (plutôt que la) réalité est représentée comme telle dans les pratiques discursives.

Dans ces cas, les auteurs de manuel de langue utilisent de nouveau plus fréquemment le toponyme que l'ethnonyme renvoyant à l'autre : le toponyme ayant un caractère assertif moins direct pour définir cette relation à l'altérité. Cependant, cette relation est bel et bien ancrée au cœur de l'énoncé. Cet exemple a encore une fois, et il s'agit là des cas les plus communs de notre corpus, une portée générique. Comme en (7), cette précision indique, que les pratiques culturelles au Danemark sont différentes. En effet, pourquoi instaurer en vérité générale quelque chose de connu pour le co-énonciateur-apprenant. Nous pensons que ces types d'énoncés servent justement à poser l'altérité entre le même et l'autre.

2.2.2. Des deux pôles identitaires mis en rapport...

Parfois, le renvoi à l'altérité est plus explicite avec, en général, une comparaison toponymique mettant en jeu les deux pôles identitaires :

(9) La maison en France est un peu différente de la maison en Irlande. (p. 116) (I. Fortanier, B. McMahon, E. Cullen, M-C. O Loingsigh 1997, *C'est ça !* 1, Institiùid Teangeolaiochta Eireann, Dublin [manuel irlandais])

Ici la France et l'Irlande sont mises en relation avec l'adjectif « différente » qui, sémantiquement, implique un processus de comparaison. Il est à noter, dans cet exemple, qu'il existe d'ailleurs une gradation dans le rapport à l'altérité (« un peu ») qui est posée par l'énonciateur comme sensiblement pertinente.

Ces références à l'autre, produits de discours sur des pratiques culturelles, définissent donc également celles de l'auteur-énonciateur et de ses co-énonciateur-apprenants. C'est en cela que l'énonciateur donne « sa réponse » au sens Bakhtinien de l'expression. En effet, un énonciateur X a constaté et mis en évidence dans son discours des différences de pratiques culturelles et l'énonciateur-auteur réassume cette assertion. D'autres procédés discursifs mettent encore plus clairement ce phénomène de dialogisme en avant.

2.2.3. ...au rapport de forces

Ainsi :

(10) Contrairement à la B.B.C, qui a su se défendre, depuis 1955, face à la concurrence de la télévision commerciale, tout en jouissant d'une certaine réputation d'indépendance vis-à-vis du Gouvernement, la télévision publique en France n'était que partiellement affranchie de la tutelle ministérielle quand [...], (p. 56)

(M. Deane, B. Powell, E. Armstrong 1994, *Au point*, Bath Nelson Languages [manuel anglais])

Le comparatif « contrairement », premier mot de l'assertion, exprime immédiatement avec force ce rapport à l'altérité. Il y a ensuite une capacité (« savoir ») qui est attribuée à la communauté discursive de l'auteur-énonciateur, capacité niée chez l'autre. Nous sommes donc en présence d'un procédé de valorisation du groupe national de l'auteur. Ces procédés discursifs de valorisation sont courants dans notre corpus. Une étude historique permettrait de comprendre que les énoncés sont effectivement des réponses discursives à un passé historique parfois conflictuel qui a fait circuler des discours dévalorisant de part et d'autres des deux communautés énonciatives.

3. Conclusion : le masque de soi et la représentation de l'autre

La construction du discours didactique dans les manuels de langue paraît reposer sur deux grands types de fonctionnements discursifs : le gommage de la subjectivité de l'auteur-énonciateur et la construction de l'autre, essentiellement par l'utilisation de toponymes et d'ethnonymes. La non-subjectivité de l'auteur-énonciateur, qui n'est qu'un leurre de surface, ne semble que mieux « véhiculer », pour reprendre l'expression de Maingueneau 1979, un discours à caractère véridique sur celui dont il enseigne la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- Authier-Revuz J. 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26.
- Bakhtine M. 1929/1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, éd. de Minuit.
- Barthes R. 1978, *Leçon*, coll. Points, Essais, Paris, éd. du Seuil.
- Benveniste E. 1966, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P. 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bres J. 1994, *Récit oral et production d'identité sociale*, Praxiling / Presses Universitaires de Paul Valéry, Montpellier III.
- Culioli A. 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, Tome 1, coll. L'Homme dans la langue, Paris, Ophrys.
- Danon-Boileau L. 1987, *Le sujet de l'énonciation, psychanalyse et linguistique*, coll. L'homme dans la langue, Paris, Ophrys.
- Eco U. 1985, *Lector in fabula*, Paris, Grasset.
- Kerbrat-Orecchioni C. 1980, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, coll. linguistique, A. Colin.
- Maingueneau D. 1979, *Les livres d'école de la République 1870-1914: discours et idéologie*, Paris, Le Sycomore.
- Moirand S. 1988, *Une histoire de discours*, Paris, Hachette.
- Zarate G. 1993, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, coll. Crédif essais, Paris, Didier.

Sénamin AMEDEGNATO
Dipralang
Université Montpellier III

On croit qu'on parle de la littérature ... mais on parle de la langue

Ce titre fait écho à « On croit qu'on parle de la langue, mais on parle de la littérature », titre du chapitre sixième du dernier livre de Henri Meschonnic, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, ouvrage dans lequel il décide de s'en prendre au mythe du génie de la langue (française).

« Le trésor d'une langue, dit-il, est celui de ses écrits : c'est un truisme, apparemment. On dit qu'une langue possède une littérature. Ceux qui écrivent ont certainement été les premiers à savoir que le prestige était là. Leur rôle, au XVI^e siècle, paraît dans l'émulation avec les auteurs antiques, qui montraient par eux-mêmes que les grands textes sont le conservatoire de la langue. Puisque la langue n'existe pas hors des discours, et que les seuls discours qui restent sont le trésor » (1997 : 89).

L'importance de la littérature, celle des écrivains, est d'autant plus considérable qu'il a existé également le mythe de l'écrivain auteur d'une langue et que « *quand on parle de la langue, c'est un nom d'auteur qui vient, et qu'en réalité on parle de la littérature. Et, ajoute Meschonnic, c'est si naturel, qu'on ne voit pas que ce n'est pas la même chose* » (1997 : 96). La définition que donne Vaugelas dans ses *Remarques sur la langue française* participe du même amalgame :

« C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, *conformément à la façon d'écrire* de la plus saine partie des *auteurs* du temps » (c'est nous qui soulignons).

Mais il serait vain de faire ici un relevé des clichés sur la littérature. La nature de la relation qui unit langue et littérature importe davantage. Elle est de type dialectique. Cette affirmation vaut pour toute langue. D'où le questionnement rhétorique de R. Barthes :

« N'est-il pas naturel que la science du langage (et des langages) s'intéresse à ce qui est incontestablement langage, à savoir le texte littéraire ? N'est-il pas naturel que la littérature, technique de certaines formes de langage, se tourne vers la théorie du langage ? N'est-il pas naturel qu'au moment où le langage devient une préoccupation majeure des sciences humaines, de la réflexion philosophique et de l'expérience créative, la linguistique éclaire l'ethnologie, la psychanalyse, la sociologie des cultures ? Comment la littérature pourrait-elle rester à l'écart de ce rayonnement dont la linguistique est le centre ? N'aurait-elle pas dû, même, être la première à s'ouvrir à la linguistique ? » (1978 : 3).

Le « génie » d'une langue, s'il en existe un, passe par la littérature, sa littérature. Et la tentation est toujours là, bien réelle, de hiérarchiser les langues en fonction de leurs monuments littéraires, malgré les mises au point apportées par la science du langage.

De son côté, la littérature utilise pour s'accomplir, la langue de tous, les mots de tout le monde, les mots de la langue. C'est l'idée de Ch. Bally,

« l'écrivain se contente de transposer à son usage les thèmes qu'il trouve dans le langage de tout le monde et de les faire servir à ses fins, qui sont esthétiques ou individuelles, tandis que le langage de tous est actif et social [...]. Il est temps de ne plus considérer la langue littéraire comme une chose à part, une sorte de création *ex nihilo* ; elle est avant tout une transposition spéciale de la langue de tous. » (1952 : 61-62).

C'est une première hétérogénéité. Elle est constitutive de la littérature même ; de toute littérature. Et parce qu'elle se sert de la langue, produit social et conventionnel, elle est amenée à refléter cette société

dans sa composition, son fonctionnement, son histoire, ses croyances. Or la société est par essence hétérogène. La littérature le devient aussi-tôt ; qu'elle le montre ou qu'elle le cache. D'où la pertinence de la sociocritique et l'idée draconienne selon laquelle la littérature

« est absolument, catégoriquement, réaliste : elle est la réalité, c'est-à-dire la leur même du réel. » (R. Barthes, 1978 : 18).

La socialité devient aussi importante que la littérarité.

Quittons un moment la littérature tout court pour explorer le champ plus spécifique de l'écriture africaine d'expression française.

L'histoire littéraire africaine est plutôt mouvementée, compte tenu du rapport existant entre ses diverses manifestations et sa jeunesse. On peut parler, pour revisiter une dichotomie bien connue, de version africaine de la querelle entre les Anciens et les Modernes.

Les anciens, désormais classiques s'inscrivent dans les mouvements politiques de l'époque : apologie de la société pré-coloniale, dénonciation du colonialisme¹. Influencés par la Négrorénaissance américaine, les écrivains de la Négritude cherchent à affirmer l'identité nègre. La Tigritude, mouvement inspiré par le prix Nobel nigérian W. Soyinka, tout en appelant à l'insurrection collective, plaide néanmoins pour peu de discours, moins de « verbiage ». Les « négrologues » (comme les appelait S. Adotévi), qu'ils s'inscrivent en Négritude ou en Tigritude, écrivaient une langue très châtiée.

Les modernes ne sont pas en rupture avec leurs prédécesseurs. C'est juste qu'après l'accession à l'autodétermination et les quelques années d'euphorie l'ayant suivie, l'attention se détourne, au niveau thématique, de l'Occident vers les nouvelles bourgeoisies africaines, qui apparaissent désormais comme la nouvelle calamité à enrayer. Les femmes font leur entrée dans la littérature. Mais l'écriture des modernes est tout aussi académique que celle qui a précédé. Et il faudra attendre la

1 On se rappellera la critique acerbe que fit l'écrivain Camerounais Mongo Béti à son confrère Guinéen Camara Laye : « Afrique Noire, littérature rose » ; ce dernier n'aurait pas rempli sa mission d'écrivain en n'intendant aucun procès au colonialisme.

nouvelle génération d'écrivains pour assister à ce qui est apparu comme une révolution dans les eurographies africaines.

Ces écrivains de la post-négritude usent de rire et de dérision, se détachent de la norme scolaire, signe de décomplexation. L'écrivain veut parler à son peuple.

Toutes ces étapes sont autant d'attitudes différentes, qui témoignent d'une appropriation de la langue, dans le double sens de rendre propre à un (certain) usage et de faire sien. L'écriture de l'appropriation est donc métissée, hétérogène. Elle se marque par le recours à des modèles d'emprunts divers ainsi qu'aux codes de l'oralité. D'abord au niveau lexico-sémantique², on a pu observer des emprunts divers à plusieurs langues, notamment l'arabe (*Allah* ; *Amih* ; *Imam* ; *Salamalecs*), l'anglais (*Chairman*, président de séance ; *Highlife*, genre musical du golfe du Bénin, un mélange de tradition et de jazz ; *Taximan*, chauffeur de taxi ; *self-help*, travail collectif qui profite à toute la communauté), le latin (en particulier des proverbes et autres formules) et bien sûr, les langues africaines :

* le yoruba (*Fa* ou *Afan*, oracle ; *Alafin*, souverain ; *Oni*, prêtre ; *Ohiniba*, chaussures traditionnelles ; *Oyo-mesi*, notables de la ville)

* le fon (*Oba*, souverain ; *Dakpê*, appellatif d'une personne âgée, utilisé par des personnes ayant fréquenté un couvent)

* l'ashanti et le fanti (*Lokpo* ou *Kenté*, pagne de cérémonie ; *Haramata*, vent sahérien)

* le tem (*Bèrè*, terme respectueux pour femme ; *Wétawou*, jeune épouse ; *Kéyi*, exclamation de réprobation ou de dégoût)

* le kabiyè (*Kakayisi*, galettes de haricot ; *Sulum*, boisson ; *Cukudu*, bière de mil ; *Tintinee*, pain de haricot / *Eso*, Dieu ; *Hatètinnaa*, les ancêtres ; *Eleu*, génie des bois / *Nnaa*, mère ; *Fulisina*, membres de la milice du chef ; *Caa*, père)

* l'ewe (*Ablo*, pain de maïs sucré ; *Akassa*, pâte de maïs cuite ; *foufou*, pâte d'igname ; *Gari*, farine de manioc / *Mawu*, Dieu ; *Atopani*, tam-tam messenger ; *Bokonon*, devin ; *Kouda*, mercredi / *Woezô*, bienvenue, *Gnonu-Kpon*, femme caractérielle ; *Fio*, souverain ; *Bomé*, paradis)

2 Tous les exemples sont tirés d'un corpus d'écrivains togolais.

A noter, l'appartenance de ces emprunts aux domaines de l'alimentation, des pratiques religieuses, de l'organisation de la vie sociale. Ils cohabitent dans les textes, avec quatre types d'unités lexicales en français :

* les unités spécialisée en français standard, mais dont l'usage est courant en Afrique (*Baobab, Igname, Marigot...*)

* les unités qui subissent des modifications sémantiques (*Croquer*, mâcher la cola ; *pièce*, papier administratif ; *Cabine*, partie conducteur dans les transports en commun...)

* les unités lexicales qui changent de connotation (*Accoutrement, Vieux* et *Charlatan...* utilisés sans péjoration)

* les expressions particulières (*Espérer quelqu'un*, l'attendre ; *Fréquenter pour aller à l'école* ; rapporter quelqu'un, le dénoncer, *Bonne arrivée* pour souhaiter la bienvenue...)

On observe en outre, l'emploi de nombreux calques, marque du dialogisme qui fait ressortir la langue et la culture d'appartenance des écrivains. C'est ainsi par exemple que la « lune attrape le soleil » en cas d'éclipse ; que « laver quelqu'un avec l'eau du crabe mort » revient à aggraver une situation déjà fort critique ; et que les dieux exaucent la prière de celui qui offre un sacrifice par « reconnaissance de la digestion ». Ces calques ne sont pas seulement rhétoriques et idiosyncrasiques. Ils participent au contraire d'une revendication d'identité collective.

Enfin, les écrivains ont « plié » le français à la rhétorique et à la poétique de leur culture, le métissant et l'obligeant ainsi à véhiculer une culture et une identité autres. Une dislocation de l'écriture classique, caractérisée par l'introduction dans le français écrit, d'éléments de la tradition orale (formules oratoires, formes textuelles brèves, chants, répétitions progressives...). Une écriture hybride et composite dans laquelle M. Calle-Gruber et J.-M. Clerc voient un « *renouveau de la parole identitaire* » (1993).

On le voit, les littératures d'Afrique sont hétérogènes aussi bien dans leurs thèmes que dans l'écriture et donc dans la langue ; de sorte qu'

« il peut être admis qu' [elles] ne sont plus seulement le reflet des réalités sociales ou l'expression des utopies nègres mais bien, comme toute littérature, un imaginaire social et culturel. » (R. Fonkouo : 32).

En plus des hétérogénéités ci-avant signalées pour toute littérature, à côté de l'hétérogénéité des thèmes abordés, s'ajoutent donc d'autres hétérogénéités liées à l'écriture même :

— Usage, pour un sujet de langue africaine, de la langue française en écriture, même si, comme semble penser Paul Wald,

« En tant que catégorie sociale stable quant à sa définition sinon à son extension, la pratique des 'élites' ou des 'lettrés' offre alors un espace social privilégié pour l'appropriation du français. » (1994 : 117).

— Influence de la tradition littéraire occidentale. Le corpus littéraire africain est catégorisé en romans, nouvelles, poésie, théâtre, des genres littéraires (ayant leurs sous-catégorisations), qui appartiennent à la tradition occidentale, telle qu'elle fut établie à l'époque classique.

— Influence de la tradition orale africaine. Ainsi naissent des interférences culturelles. Des éléments de rhétorique de l'éloquence africaine sont introduits.

— Usage de mots d'emprunts à diverses langues, forme de dialogisme montré. Se pose la question de savoir si les phénomènes d'emprunts peuvent être esquivés en situation de contacts de langues.

— Écriture du français de tout le monde, la langue du commun. Un des procédés privilégiés de « négrification »³ utilisés par les « lettrés » eurographes a consisté à reproduire régulièrement la façon de parler français de la plupart de leurs concitoyens « illettrés ». Cette pratique est de plus en plus perçue comme caricaturale, car la parlure qu'elle stigmatise n'est pas éloignée du stéréotype du parler petit nègre. L'intention vaut ici davantage que l'acte. Mais par ce même acte,

3 Le terme est de Jean-Claude Blachère. « J'appelle "négrification", dit-il, l'utilisation, dans le français littéraire, d'un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains, visant à conférer à l'œuvre un cachet d'authenticité, à traduire l'être-nègre et à contester l'hégémonie du français de France » (1993 : 116).

l'écrivain s'inscrit dans un paradoxe qui l'éloigne et le rapproche à la fois de son peuple.

Cette dernière hétérogénéité ouvre un conflit entre français « standard » et français d'Afrique. Le paradoxe de l'écrivain vient ici de ce qu'il est plus exposé que la moyenne, à la norme hexagonale. Or, s'ils s'éloignent un tant soit peu de cette norme, ils encourent aussitôt le reproche que faisait A. Huannou à *Trois poètes Béninois* (1980, Yaoundé, Clé), à savoir

« la méconnaissance de plus en plus déplorable des ressources de la langue française. Ce n'est pas faire montre d'acculturation que d'insister sur ces exigences, mais c'est qu'on ne peut pas, dans la création poétique, utiliser le français comme un simple « outil de travail ». La poésie n'est pas seulement évocation de belles images ; mais surtout réseau de structures linguistiques et explosion de sonorités. Or, seule une connaissance approfondie de la langue permet le choix de ces unités minimales dont la rencontre renvoie aux images et aux idées issues de l'inspiration poétique » (B. Koudjo, in RPC, p. 23).

Reste à déterminer les modalités de connaissance de la langue française. Et l'on imagine aisément que pour le critique, cette « bonne » connaissance se mesurerait du côté de Paris. Le danger, à notre avis, de cette orientation, c'est que les écrivains n'en viennent à pratiquer une certaine forme scripturale de ce que C. Amouro nomme la « shorobitation »⁴.

« J'appelle shorobitation, dit-elle, les procédés de détournement. Il s'agit d'un cabotinage phonique qui vise à donner une valeur sociale au locuteur. Celui-ci use d'éléments inexistants dans la langue (l'accent surtout, mais quelquefois aussi des mots) et privilégie la manière de dire sur la référence du dire. Le shorobitisme est une aliénation. Il est inspiré par le désir de se sentir membre d'une certaine classe (celle des mystifi-

4 Le terme vient de l'histoire d'un tirailleur Béninois du nom de Shorobit dont jamais le bateau n'atteignit la France (la guerre avait pris fin). Pour faire croire au village qu'il avait réellement combattu, il passe quelques jours à Cotonou avant de rentrer. Arrivé chez lui, il décide d'oublier sa langue, qu'il prétend ne plus savoir parler, au profit du français. Il serait l'ancêtre des shorobiteurs contemporains.

cateurs) ou celui de s'exprimer (?) comme une idole. Un shorobiteur est donc par essence un mystificateur hétéronome et ignorant » (1994 : 10).

En revanche, la prise en compte du contexte énonciatif, de la réalité (y compris linguistique) dans laquelle s'ancre cette littérature est le gage d'une construction de sens plus sereine pour l'écrivain, d'une réception moins hasardeuse pour les lecteurs et la critique. Ce qu'apporte la littérature à l'expérience humaine, c'est un « je ne sais quoi » « qui, d'après S. Doubrovsky, fait que **dans** le langage, **par** le langage, s'élaborent une exploitation et une possession de soi, la construction d'un sujet. » (1971 : 22. Nous soulignons).

*

La langue n'est pas qu'un simple instrument. Bien souvent elle semble indépendante. C'est le projet monologique de M. Heidegger, qui inscrit la langue dans l'un et le même. Dans ce cas,

« elle suit son propre rythme, sa propre cohérence partielle, elle prolifère de façon apparemment chaotique, et parfois violente »

ainsi que le rappelle J.J. Lecercle (1996 : 6), qui consacre un excellent ouvrage à la théorie dite du « reste » de la langue, aspect du langage qui échappe aux linguistes et qui lui vaut une exclusion du champ analytique. Le domaine du reste couvre les métaphores, les déformations, les jeux de mots, les figures de rhétorique, etc., autant d'éléments qui relèvent des expériences de la parole. Et

« le type de texte où la subversion des dialectes majeurs par des dialectes mineurs est la plus manifeste est la littérature. Les textes y sont ouverts et témoignent des affrontements constitutifs de la langue [...] la littérature par contre est la langue au travail, dans toute sa variété dialectale, dans toutes ses variables. » (op. cit. : 59)

Le reste n'est pas hors-la-langue ; il est dans la langue. Encore de l'hétérogénéité. Mais elle transcende le texte et la littérarité. Elle est

constitutive de la langue même, qu'elle inscrit ainsi dans une dialectique du même et de l'autre. En définitive, c'est la théorie elle-même qui est dialogique, par ce qu'elle

« implique, si l'on en croit son théoricien, une description des relations complexes entre les deux versants du langage, le reste étant l' « autre » de la langue. Ceci implique aussi une hésitation constante entre d'une part une définition négative du reste — en tant qu'il déstructure la langue — et d'autre part une définition positive, où le reste est l'équivalent de l'Unumgängliche de Heidegger, ce qui ne peut être contourné, où il est au cœur du naturel des langues naturelles, contre quoi est construite la langue, mais qu'aucune structure ne saurait maîtriser » (J. J. Lecercle, 1996 : 142).

C'est depuis un siècle environ que le sens s'est constitué comme thème explicite de réflexion philosophique. Avec la phénoménologie de E. Husserl et la sémiotique de Ch. S. Peirce, sa dominance s'est imposée. Mais depuis M. Merleau-Ponty il est devenu difficile d'idéaliser le sens. Celui-ci n'a plus rien d'a-priorique ; il existe désormais, non plus dans l'absolu, mais à partir d'une parole qui incarne une intention significative. La dichotomie apportée par F. de Saussure n'infléchira pas longtemps cette tendance. Ce refus d'idéaliser a été récemment confirmé par une linguistique qui plaide pour le matérialisme et l'anthropo-logique.

Dans sa théorisation de la signifiante nominale⁵, P. Siblot, qui rejette d'emblée l'idée qu'une linguistique puisse faire l'économie d'une théorie du signe, rappelle que le signe ne saurait à son tour se passer d'un certain rapport au réel, ce dont rend compte la notion de praxème, unité pratique de production de sens.

« Le sens, dit-il, envisagé comme production implique de s'interroger sur sa propre nature. Et celle-ci conduit, à son tour, aux interrogations qu'affronte toute philosophie : — nature des « êtres » nommés ; — conscience du sujet pensant et parlant ; — fondements de la connaissance » (1995 : 10).

5 P. Siblot définit la nomination comme « l'acte social d'attribution d'une dénomination, et [...] l'actualisation qui reprend en discours cette dénomination » (1995 : 83).

La notion même de production, rattachée au sens, suppose une dynamique du sujet. Le référent redevient pertinent dans la conception du signe, de même que les praxis qui servent à l'actualiser. L'extralinguistique ne constitue plus un bloc à part... D'où la prise en compte par la praxématique, à la fois du sujet, de la réalité qui l'entoure et du rapport qui les lie... la praxis en somme.

C'est sans doute la motivation qui pousse L. Wittgenstein à pragmatiser le sens. Le signifié d'un mot, loin de surgir *ex nihilo*, est désormais son usage dans la langue. Les recherches anthropologiques menées par W. von Humboldt trouvent ici leur pertinence : la diversité des visions du monde est fonction des cultures et des langues. Si le praxème, « *sous l'apparence de nommer l'objet, [...] énonce la représentation d'un rapport à cet objet* » (1995 : 107), alors ces représentations varieront en fonction des praxis, qui elles-mêmes « *motivent des découpages et des catégorisations distinctes de la réalité* » (op. cit. : 168).

Cette perspective est lourde de conséquences, notamment du point de vue normatif. Et la francographie semble, à première vue, moins concernée que la francophonie. Semble seulement, car même si les écrivains sont plus exposés au modèle normatif dicté depuis le Quai Conti, ils utilisent néanmoins la langue de tout le monde. Et l'art a beau être universel, les pratiques littéraires divergent sensiblement et les contextes avec ; des sociétés autres y sont mises en scène ; l'écriture elle-même s'ancre, pour faire sens, dans cette société, sa culture, son histoire, son imaginaire. La proposition faite par P. Dumont d'une « *acceptabilité sociale* » pour le français langue africaine, participe de la prise en compte de normes endogènes au détriment de la norme hexagonale, dès lors inapte à rendre compte de pratiques ancrées dans une réalité autre, sans jugement de valeur. Poussée à son paroxysme, cette perspective ne laisse plus de place à l'exotisme qu'une certaine critique a cru déceler dans les francographies africaines. Là où l'on voyait naguère encore des métaphores, il n'y aura que pure dénotation. L.S. Senghor se défendait déjà en son temps de faire pittoresque en utilisant telle ou telle expression : « *Nous appelons, disait-il, un chat un chat* ». Les calques ne représenteront que la transposition d'une façon de parler « naturelle », c'est-à-dire géographiquement et culturellement ancrée. Quant aux emprunts aux langues africaines, ils seront la trace de

la vitalité de la langue, la linguistique diachronique ayant montré comment les langues, dans leur évolution, se nourrissent d'apports divers.

*

La littérature est un poste stratégique d'où l'on peut observer la langue. Les deux participent d'une même réalité, le discours. C'est la raison pour laquelle on parle de la langue, croyant parler de littérature et vice-versa. C'est sans doute également ce qui en 1973, motiva le souhait de H. Weinrich d'« une linguistique de la littérature » qui apporterait satisfaction aussi bien au linguiste qu'au critique littéraire. En outre, ainsi que s'est plu à le souligner l'écrivain Brésilien R. Rosa, « *un livre vaut pour tout ce qu'il n'a pas dû dire* ». La langue devient un symptôme du silence, dans l'histoire des processus identitaires d'une culture donnée. D'ailleurs, le silence précède le langage, comme en témoignent les expressions « *Être / garder le silence* » et « *Prendre la parole* ». Penser ce silence, c'est poser la question des limites dialogiques, c'est-à-dire voir l'autre comme contradictoire, concevoir la solitude du sujet face aux sens ou penser l'histoire solitaire du sujet face aux sens, ainsi que le conseille E. Pulcinelli Orlandi, d'où « *la nécessité de déplacer l'analyse du niveau des produits vers les processus de production de sens* » Mais dans cette linguistique de la littérature,

« le choix d'une problématique de la production de sens implique de prendre en considération les conditions de cette production, les positions des producteurs et leurs interactions (à l'émission comme à la réception), le dynamisme du procès de la signification dans l'actualisation discursive et dans ses modélisations » (Siblot 1995 : 101).

Le point de vue des producteurs ne peut être complètement cerné que s'ils consentent à lever le voile sur leur rapport à la langue. C'est là un aspect très problématique que nous n'aborderons pas, faute de place. Pour ce qui est de la réception, la requête de H. Meschonnic est toujours d'actualité : la critique est une théorie ; cette théorie doit être historicisante et anthropologique.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam J.-M. 1991, *Langue et littérature. Analyse pragmatiques et textuelles*, Paris, Hachette.
- Adotevi S. 1972, *Négritude et négrologues*,
- Amouro C. 1994, « L'univers du shorobitisme » in *Propos Scientifiques* n° 12 / décembre, Lomé, 7-13.
- Bally Ch. 1925 / 1952, *Le langage et la vie*, Genève, Droz.
- Barthes R. 1978, *Leçon*, Paris, Le Seuil.
- Blachère J.-C. 1993, *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.
- Calle-Gruber G. & Clerc J.-M. 1993, *Renouveau de la parole identitaire*, Montpellier, U.P.V.
- Derrida J. 1967, *De la grammatologie*, Paris, Minuit.
- Dumont P. & Maurer B. 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science*, Vanves, Edicef.
- Doubrovsky S. & Todorov T. dir. 1971, *L'enseignement de la littérature. Centre culturel de Cerisy-la-salle, 22-29 juillet 1969*, Paris, Plon.
- Fonkouo R. 1998, « Afrique noire. Des écritures plurielles », *Page des librairies*, n° 53 / Octobre.
- Harris R. 1994, *La sémiologie de l'écriture*, Paris, Editions du CNRS.
- Lecercle J.-J. 1996, *La violence du langage*, Paris, P.U.F.
- Meschonnic H. 1997, *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*, Paris, Hachette.
- Siblot P. 1995, *Comme son nom l'indique... Nomination et production de sens*, Thèse d'Etat, 8 volumes, T.1 et T.2.
- Weinrich H. 1973, *Le temps*, Paris, Le Seuil.
- Wittgenstein L. 1961, *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.

Production de sens, lexique et catégorisation

Alain RÉGNIER
Praxiling, ESA CNRS 5475
Montpellier III

Le nom composé de type *Nom à Nom*.

Production de prédication instrumentale et lexicalisation de nom composé

L'objet d'étude qui nous intéresse ici est le nom composé de structure Nom à Nom (désormais NàN ou N1 à N2). Cette structure de nom composé a déjà fait l'objet de publications dans lesquelles l'étude du composé était plus ou moins centrale, citons Chétrit 1978-1979, Anscombe 1990, Bosredon et Tamba 1991, Poncet-Montange 1991, Cadiot 1992, et Borillo 1996 et 1997. Parmi les composés qui ont pour forme cette structure, nous délimitons un sous-groupe de ceux-ci dont la pertinence se justifiera au terme de cette étude. Nous ne nous intéresserons qu'aux N1 à N2 qui dénotent des objets concrets dont le premier nom N1 dénote un objet concret et le deuxième nom N2 dénote sa destination¹. Nous relevons dans cette catégorie des noms tels que :

verre à dent
moule à tarte
scie à bois

Ce sous-ensemble de NàN ne recoupe qu'imparfaitement les autres catégories de NàN définies par les auteurs précédemment cités. Cette structure de composé a été divisée en deux grandes catégories² : la

1 Le terme de destination est utilisé ici provisoirement, il est emprunté à Chétrit, 1978, Bosredon et Tamba 1991. Nous proposerons ensuite une autre définition de ces composés.

2 Bosredon et Tamba 1991.

catégorie AVEC et la catégorie POUR. La catégorie AVEC glosée par « être composé de » instaure une relation de tout à partie entre le composé et le deuxième nom. Cela concerne des noms tels que :

verre à pied
chaussures à talons
stylo à plume

La catégorie POUR paraphrasée par des gloses plus diverses « qui sert à, qui est destiné à, qui marche grâce à » instaure une relation de destination ou de mode de fonctionnement entre le composé et le deuxième nom. C'est le cas des composés suivants :

relation de destination : « qui sert à... »

brosse à dents
ver à soie

relation mode de fonctionnement : « qui marche grâce à... »

moteur à essence
avion à réaction

Nous porterons notre attention sur les composés qui établissent la seule relation de destination. Sans commenter les raisons de cette distinction, il faut remarquer que nous ne considérerons pas dans cette catégorie POUR les composés qui établissent une relation de type « mode de fonctionnement ».

Le principe communément admis pour la formation de ces composés est celui de la sous-classification du nom tête du composé *N1* par le nom *N2*. Ainsi *four à pain* désigne-t-il une sous-classe de l'ensemble des *fours*. Ensuite les structures sont associées à des schémas d'interprétation variables d'un auteur à l'autre³. Dans ces approches la construction des composés n'est pas distinguée de la lexicalisation. Cette approche

3 Cette approche est notamment celle adoptée par des linguistes soucieux de créer des systèmes informatiques d'interprétation des composés : Habert et Fabre 1993, Fabre et Sébillot 1994, Fabre 1996 et Lhomme 1996.

« ne prend pas [...] en considération la façon dont sont fabriqués ce qu'elle appelle mots composés, c'est-à-dire que, si les types d'interprétation sont bien associés à des types de structures, elle ne se pose pas la question de savoir quelles opérations grammaticales construisent ces associations. » (Corbin 1992 : 41).

Après avoir vérifié que la structure $N\grave{a}N$ est une structure productive du français contemporain, nous allons associer cette structure syntagmatique à une prédication sémantique de base que nous définirons. Ce point de vue nous permettra ensuite d'aborder les différents aspects de la catégorisation sémantique des composés. Ceci nous amènera à observer les rapports entre la création des composés et leur lexicalisation. Enfin nous étudierons une autre implication de l'association de la structure du composé à une prédication sémantique, celle de la nominalisation des noms concrets. Nous observerons les rapports qui peuvent exister entre syntaxe et nominalisation de nom concret.

Remarques préliminaires

La validité d'une règle de construction de mot ne se vérifie que lorsqu'une nouvelle unité lexicale apparaît, sinon on ne peut que constater des régularités qui forment des règles potentielles (cf. Sausure 1916 : 226, 227). Une différence que l'on peut observer entre règle syntaxique et règle de construction de mot, tient des fréquences d'usage des règles propres à chacune. La lexicalisation stabilise dans le temps des propriétés qui sont admises comme partagées et qui ne sont pas engagées dans le temps de l'illocution qu'attribue seule la phrase, donc la syntaxe « immédiate » (cf. Aristote, *De l'Interprétation*). La nécessité de cette stabilité se traduit au niveau linguistique par la stabilité des formes lexicales tandis que les propositions sont constamment renouvelées.

Nous ne distinguerons que deux types de formation régulière des éléments du lexique. Les éléments qui peuvent être produits par la syntaxe « immédiate » (comportant une marque de conjugaison ou un déterminant) peuvent faire l'objet d'une lexicalisation sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des procédés morphologiques. C'est le cas des lexicalisations suivantes : le *qu'en-dira-t-on*, un *cessez-le-feu*, une

mouette rieuse, etc. Les autres doivent être réinterprétés à l'aide de prédications génériques qui fixent les limites de ce procédé. C'est le cas des formes affixées, « un chéquier, un routier, un simulateur » mais aussi des composés « pierre à feu, fil à linge, tire-fesses, etc. »

Productivité de la structure

En ce qui concerne la structure *NàN* étudiée ici, et pour être en accord avec ce que nous affirmons, il est dans un premier temps important de s'assurer que cette structure est une structure productive dans le lexique. Les preuves de la créativité des locuteurs pour ce composé ne manquent pas. La grande productivité de celle-ci était remarquée par Benveniste :

« Le fait nouveau et important est qu'il prend aujourd'hui une extension considérable et qu'il est appelé à une productivité indéfinie : il est et sera la formation de base dans les nomenclatures techniques » (1974 : 172).

Benveniste parlait d'un type de composés nominaux en général, cependant les composés étudiés ici en constituent un grand nombre. Il suffit de relever quelques exemples tels que *atomiseur à parfum* et *aspirateur à poussière* qui sont des créations relativement récentes. On peut aussi observer dans des publicités récentes, les composés suivants : *corbeille à linge*, *corbeille à papier*, *corbeille à courrier*, *panier à linge*, *panière à linge*, *coffre à linge*. Les multiples déclinaisons de ce composé dans un même domaine, permettent de penser que ces composés ne sont pas complètement figés mais créés au coup par coup, selon les nécessités de désignation de l'objet : sa forme (coffre, panier), sa destination (linge, courrier, papier). Si la structure du composé se prête à ces créations lexicales, c'est qu'elle est disponible et productive.

Nominalisation de prédication instrumentale

Nous proposons d'associer tous les rapports syntagmatiques impliquant la notion d'instrument autour d'une prédication de base que nous nommons instrumentale. Nous allons emprunter pour cela le

formalisme de la grammaire de Maurice Gross telle qu'il est défini dans Gross 1981.

Pour nous limiter à une hypothèse qui ne peut être autre que linguistique, dépouillée de présupposés cognitifs, notre première hypothèse est qu'une relation syntaxique qui se présente comme une prédication instrumentale peut être représentée par la concaténation de deux phrases (*NO utiliser N1*) et (*NO V N2*) avec une relation qui se donne comme causative entre ces deux phrases :

NO utiliser N1 pour # NO V N2
Joan utilise une scie pour scier une branche

Lakoff 1968 observe que ces deux phrases partagent des propriétés communes avec les phrases à adverbess instrumentaux qu'on peut leur rattacher :

NO utiliser N1 pour V N2
NO V N2 avec N1
Joan utilise une scie pour scier une branche
Joan scie une branche avec une scie

Notre deuxième hypothèse est que le nom concret d'instrument de type *NàN* est le résultat d'une nominalisation de la prédication instrumentale.

NO utiliser N1 pour V N2
c'est N1 pour Vinf N2 que NO utiliser
Joan utilise une machine pour laver le linge
C'est une machine pour laver le linge que Joan utilise

On peut remarquer le rapprochement sémantique entre :

une machine pour laver le linge
une machine à laver le linge

Ce rapprochement ne signifie pas qu'une structure dérive de l'autre mais ces deux constructions sont issues de la même structure de base. Cependant ces deux structures ont des propriétés syntaxiques différentes : une relation de coréférence peut exister entre *N0* et le déterminant de *N2* dans *N0 utiliser N1 pour Vinf N2* alors que cette relation est impossible dans le cas de *N0 utiliser N1 à Vinf N2*.

Joan utilise une machine pour laver son linge
 * *Joan utilise une machine à laver son linge*

La position de « *pour Vinf N2* » est moins contrainte que « *à Vinf N2* » :

une machine que Joan utilise pour laver le linge
Pour laver le linge, Joan utilise une machine
Joan utilise, pour laver le linge, une machine

* *une machine que Joan utilise à laver le linge*
 * *A laver le linge, Joan utilise une machine*
 * *Joan utilise, à laver le linge, une machine*

Cette structure *N1 à Vinf N2* est caractérisée par trois éléments essentiels *N1 Vinf* et *N2*. Cela traduit la spécificité linguistique de l'instrument. Cette relation entre le nom de l'objet, son usage et ce sur quoi il agit, dépend de notre connaissance du monde. Cependant au niveau linguistique, l'information de ces trois éléments suffit à définir un instrument. En ce qui concerne la dénomination et la lexicalisation, la condition nécessaire est que ces trois éléments ne soient pas redondants dans le nom composé résultant. Si *N1* et *N2* sont pertinents et *Vinf* redondant ou non nécessaire, on obtient alors la structure *N1 à N2* :

scie à bois
couteau à pain

Si *N1* et *Vinf* sont pertinents et *N2* redondant ou non nécessaire, on obtient alors la structure *N1 à Vinf* :

machine à laver
couteau à équarrir

Si *Vinf* et *N2* sont pertinents et *NI* redondant ou non nécessaire, on obtient alors la structure *VN* :

portemanteau
tournevis
lave-linge

On peut donc dégager les trois paraphrases définitoires suivantes à partir de ces structures :

Un *NI* à *N2* est un (*NI* + instrument) qu'on utilise pour *VN2*

Un *NI* à *V* est un (*NI* + instrument) qu'on utilise pour *V(N2)*

Un *V* *N2* est un (un instrument + une machine + ...) qu'on utilise pour *V N2*

Une première remarque importante concerne la forme de ces composés. On observe que dans les structures *NàVN2* (*machine à laver le linge*) et *NàV* (*machine à laver*), le verbe est à l'infinitif alors que dans la structure *VN* (*lave-linge*), le verbe n'a pas de flexion. De même dans *NàVN2* (*papier à écrire des lettres*), *N2* possède un déterminant, alors que pour le *NàN* (*papier à lettres*), *N2* ne possède pas de déterminant.

Afin de visualiser les dépendances syntaxiques au sein de la structure, nous représentons la structure avec des parenthèses : (*NI* (à (*V* (*N2*))))). La structure *NàV* (*machine à laver*) ne se différencie pas de (*NI*(à(*V* (*N2*)))) (*machine à laver le linge*), si ce n'est du fait de l'absence de *N2* qui est sous le régime du verbe *V*. On a donc : (*NI*(à(*V* (Ø))))).

Dans le cas de la structure *NàN* (*papier à lettre*), on constate l'absence du verbe : (*NI*(à(Ø(*N2*))))). Ceci entraîne l'absence de la tête lexicale de *N2*, *N2* dépendant de ce verbe. Ceci empêche la détermination de ce nom, actant du verbe absent.

On peut faire les mêmes observations en ce qui concerne la structure *VN*. L'absence de la tête lexicale de *VN2* dans la structure (Ø(Ø(*V*

(N2))), soit la préposition « à », empêche toute flexion et détermination dans ce syntagme qui est sous le régime de cette préposition absente.

L'absence de détermination du nom et l'absence de flexion du verbe dans ces structures sont dues, à notre avis, au même phénomène.

Une deuxième remarque (secondaire) concerne le passage d'une structure à l'autre. *Machine à laver* dénote implicitement une machine à laver le linge. Lors de l'apparition de la machine à laver la vaisselle, l'implicite devenait ambigu. Toutes les formes ont été exploitées : *machine à laver le linge*, *machine à laver la vaisselle*, *lave-linge* et *lave-vaisselle*. Ces dénominations parallèles, de même structure, favorisent l'interprétation selon laquelle le passage d'une structure à l'autre est favorisée. On peut supposer qu'elles fonctionnent autour d'une même propriété.

Nom composé et catégorie lexicale

La structure *NàN* ne sert pas à désigner les seuls objets fabriqués. Elle peut être utilisée pour désigner des entités naturelles telles que *ver à soie*, *betterave à sucre*, *canne à sucre*, *terre à blé*, etc. Ces composés peuvent être rapportés à la structure dont nous traitons.

un (ver, betterave, canne, terre) qu'on utilise pour (fabriquer, extraire, produire) du / de la (soie, sucre, blé)

On observe donc qu'il n'y a pas de corrélation systématique entre la catégorie sémantique du nom tête et celle de la structure du composé, étant entendu qu'un instrument n'est pas prototypiquement associé aux espèces naturelles.

Un ver à soie qui a toujours vécu à l'état sauvage et qui n'a jamais produit de soie pour l'homme, n'en est pas moins un ver à soie : un ver à soie est désigné ainsi, non pas pour être distingué d'autres instruments, mais pour être distingué des autres vers qui ne sont pas forcément des outils de production.

On doit donc distinguer deux temps : le premier temps est celui de la lexicalisation/création de la structure pendant laquelle une structure est sélectionnée pour dénoter un référent. C'est la seule véritable actualisation de la structure du composé. C'est le cas par exemple de *mûrier*

à papier. C'est un arbre importé du Japon dont l'écorce servait (au Japon seulement) à fabriquer du papier⁴. Cette instrumentalisation de l'arbre a motivé la forme de sa désignation.

Le deuxième temps concerne toutes les actualisations de ce composé en syntaxe « immédiate », qui attribue les critères de sa propre catégorisation. On ne peut donc pas considérer comme toujours pertinents des traits de catégorisation qui appartiennent à un autre moment d'énonciation : celui de la création de cette dénomination. L'exemple de *mûrier à papier* illustre ceci. L'usage de cet arbre en France ne motive en rien cette désignation. Il y est utilisé pour la décoration des parcs ou des jardins⁵. Cependant sa forme lexicale (*mûrier à papier*) est conservée.

Création de composé et lexicalisation

Il est important de distinguer les besoins de la lexicalisation de ceux de la réalisation de la structure, la dénomination. Pour réaliser une structure, il suffit d'apparier un *N1* avec un verbe *Vinf* et un nom *N2* objet de *Vinf*. Le but de la lexicalisation est de créer un sous ensemble de *N1*. De sorte que *Un N1 à N2 est une sorte de N1*. C'est, du moins, le point de vue adopté par la plupart des études sur le *NàN*.

« Pour qu'on puisse parler de nom composé, il faut que dans un groupe de type *N1 à N2* ou *N1 à N2 ADJ* la préposition ait le statut d'une instruction qu'on peut formuler de la façon suivante : le trait introduit par à *N2 (ADJ)* doit être interprété comme une qualification de ce *N1*, permettant de donner un nom à une sous-classe définie des référents de ce *N1* » (Cadiot 1992 : 195).

Cependant la satisfaction de cette double nécessité semble atteinte avec plus ou moins de bonheur. Anscombe 1990 remarque que si les locuteurs qu'il a interrogés acceptent que *moulin à vent*, *moulin à eau* est bien une sorte de moulin, ce n'est pas le cas de *moulin à café*, ni *moulin à épices*. Dans ces deux derniers cas, moulin est utilisé parce

4 *Les arbres*, Allen J. Coombes, 1993, Bordas, p. 208.

5 *Grande encyclopédie des plantes et fleurs de jardin*, 1990, Bordas, p. 603.

que c'est le nom le plus approprié au verbe « moudre ». Il représente la fonction et non l'ensemble des moulins que dénote le nom simple. En ce sens *moulin à café* et *moulin à épices* sont plus proches de la structure *VN*. Ils sont catégorisés par la fonction. En élargissant notre point de vue nous pouvons dire que la lexicalisation de ces composés impose de constituer un ensemble et de donner un élément qui en délimitera un sous-ensemble. La structure met à disposition trois éléments. De ce fait, l'ensemble peut être défini par le nom tête et le sous-ensemble défini par la fonction (*machine à laver, machine à coudre ...*) ou par l'objet du verbe (*pot à encre, pot à beurre*). L'ensemble peut être défini par la fonction, et le sous-ensemble ne sera que l'objet du verbe (*lave-glace, lave-vaisselle, moulin à café*).

La sous-classification de *N1* par *N2* est-elle le seul principe de classification lexicale de ces termes ? Si on cherche les motifs qui peuvent donner la primauté de *N1* sur *N2*, on peut avancer :

a) un argument syntaxique : le composé prend le genre et le nombre du nom tête *N1*

b) un argument référentiel : dans la plupart des cas un *N1* à *N2* réfère à un *N1*

Ces deux arguments sont essentiellement référentiels (*a* dépend de *b*). Cependant si l'on s'en tient au strict sens lexical de la structure, celle-ci doit rendre compte de l'usage de l'instrument dénommé. Il n'est pas toujours nécessaire de spécifier *N1* pour cela, puisque cette prédication sémantique peut produire la structure *VN*. On ne peut donc pas rejoindre Cadiot lorsqu'il dit :

« il est indispensable de dire à la fois de *flûte à champagne* (1) que c'est un hyponyme référentiel de *verre* - ce qui nous situe dans l'entre-deux d'une théorie de la référence et d'une théorie de la catégorisation - et (2) que c'est un nom composé à partir du nom simple *flûte* - ce qui nous situe au cœur de la sémantique lexicale » (Cadiot 1992 : 199)

Si dans cet exemple (1) est valable, (2) est nettement plus contestable. Seul, « champagne » rend compte de l'usage de l'objet et le situe sémantiquement. Le choix de *flûte* réfère à la forme de l'objet. Le composé sous-classifie *N1* s'il respecte un des sens les plus prototypiquement associés à *N1*. Ici, ce n'est pas le cas. Le nom simple « flûte »

n'est qu'un nom de forme. Il n'est pas sûr que la sous-classification soit fidèle à l'ordre syntaxique. La classification peut se faire en sens inverse. Dans ce cas, le composé désigne une classe d'éléments (*flûte*) de l'ensemble désigné par *N2* (*champagne*). On peut illustrer cela par le composé *moulin à prière*. La fonction de l'instrument n'est pas prise en charge par *moulin* mais par *prière*. Le choix de *moulin* dans ce composé est uniquement fondé sur une analogie référentielle. Cette analogie est secondaire par rapport à la fonction de l'objet qui crée cette structure de composé. D'un point de vue de sémantique lexicale, le nom composé ne peut pas « partir du nom simple » *moulin*.

L'argument de sémantique lexicale de sous-classification n'est pas dépendant de la syntaxe et dépasse le cadre de cette structure. L'élément lexical peut être à la croisée de plusieurs relations sémantiques, notamment celles instruites par la motivation de sa composition. L'élément spécifiqueur *N2* peut être à la fois une sous-détermination mais aussi une surdétermination pour le composé. Il peut sous-catégoriser le composé par rapport au *N1*, mais aussi signifier que le composé désigne une classe d'éléments du domaine *N2*. Le seul élément stable dans toutes ces unités lexicales semble être la prédication sémantique de base.

Nominalisation de nom concret et verbe support

Dans le cadre de la syntaxe de Gross 1981, la nominalisation ne concerne que les noms prédicatifs. Cette nominalisation se fait au moyen d'un verbe support. Les constructions à verbe support observent trois propriétés :

- 1 : le sujet du nom prédicatif est le sujet du verbe support.
- 2 : La double analyse dépend d'une combinaison verbe-nom, combinaison des noms prédicatifs avec un verbe.
- 3 : Une nominalisation est possible par effacement du verbe support, le sujet du verbe devient complément de nom en « de » du nom prédicatif.

Dans quelle mesure ces propriétés peuvent-elles concerner les noms concrets ?

La première propriété est nécessaire pour toute prédication instrumentale : l'utilisateur de l'instrument est le sujet du verbe associé au nom d'instrument. La deuxième propriété est vérifiée mais seulement dans le cas du composé nominal. Nous avons vu que le composé associait un nom, un verbe et l'objet de ce verbe. Ce n'est pas le cas en syntaxe « immédiate » :

Le prisonnier utilise une fourchette pour scier les barreaux de sa cellule
C'est une fourchette que le prisonnier utilise pour scier les barreaux de sa cellule
 * *C'est une fourchette pour scier les barreaux de sa cellule que le prisonnier utilise*

La lexicalisation du composé présuppose l'association d'un nom (N1) avec une prédication (VN2) qui représente l'entité lexicale. Cette relation est supposée stable pour créer une dénomination. En d'autres termes, une interprétation générique de « *Le charcutier utilise un couteau à désosser (la viande)* » implique « *Le charcutier désosse (la viande)* ». La double analyse est ainsi possible dans le cadre du composé :

Le boucher utilise un couteau pour désosser la viande
C'est un couteau que le boucher utilise pour désosser la viande
C'est un couteau pour désosser la viande que le boucher utilise

La troisième propriété se vérifie aussi. Il existe une catégorie de composés de structure *N1 de N2* qui ont pour *N1* un nom d'instrument et pour *N2* l'utilisateur générique de cet instrument : *couteau de boucher, chausson de bébé, sabot de campagnard, terre de potier, chien de berger*.

Que la nominalisation se fasse à l'aide de verbe support, là n'est pas l'essentiel. Ce qui importe c'est que le même phénomène puisse être observable sur divers niveaux de la syntaxe. On peut intégrer la nominalisation des instruments (en tant qu'objet concret) dans un ensemble plus vaste de propriétés appartenant à la syntaxe. Ces faits corroborent notre deuxième hypothèse (les NàN sont une nominalisation d'une

prédication instrumentale), sur la base de notre première hypothèse (les caractéristiques de cette prédication). On observe des rapports étroits entre syntaxe et morphologie.

Conclusion

Pour étudier les composés nominaux, il faut dépasser le cadre de la catégorie sémantique des noms en contexte mais aussi celui de la seule structure formelle. Nous nous sommes attachés à réunir autour d'une même prédication sémantique plusieurs structures de surface de composés. Nous avons remarqué que les rapports entre formation de composés et syntaxe sont étroits.

Ensuite la catégorie sémantique du nom composé ne correspond pas forcément à la catégorie sémantique de cette prédication de base du composé (instrument). Les besoins de la lexicalisation (sous-catégorisation sémantique du nom tête par exemple) et les nécessités de la création de la structure (prédication sémantique instrumentale valide) ne doivent coïncider qu'au moment de l'actualisation de la structure (c'est-à-dire au moment de la création du composé essentiellement).

Enfin considérer que le principe essentiel de ces composés est la sous-catégorisation du nom tête est une vision référentielle et restreinte du composé qui ne peut rendre compte de l'ensemble des noms créés qui ont cette structure.

BIBLIOGRAPHIE

- Anscombre j.-C. 1990, « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur ? », *Langue française*, 86, pp. 103-125.
- Aristote *Organon*, Librairie Philosophique J. Vrin.
- Benveniste E. 1966, « Formes nouvelles de la composition nominale », *Problèmes de linguistique générale* 2, rééd. 1974, Paris, Gallimard.
- Borillo A. 1996, « La relation partie-tout et la structure [N1 à N2] en français. », *Faits de langue*, n° 7, Strasbourg.

- Borillo A. 1997, « Identification de composés nominaux basés sur la relation de méronymie », *Sillexicales*, n°1, Lille 3.
- Bosredon B. et Tamba i. 1991, « Verre à pied, moule à gaufres : préposition et noms composés de sous-classe » *Langue française*, n° 91.
- Cadiot P. 1992, « A entre deux noms : vers la composition nominale », *Lexique*, n° 11, Lille.
- Chetrit J. 1978-1979, « Les composés nominaux à joncteurs "à" », 1^{re} partie : *Cahiers de Lexicologie*, n°32, 2^e partie : *Cahiers de lexicologie*, n°33 et 3^e partie : *Cahiers de lexicologie*, n°35, Besançon.
- Corbin D. 1992, « Hypothèses sur les frontières de la composition nominale », *Cahiers de Grammaire*, n° 17, Toulouse-Le-Mirail.
- David S. 1993, *Les unités nominales polylexicales*, Thèse de doctorat en linguistique théorique et formelle, Paris 7.
- Fabre C. Sebillot P. 1994, « Interprétation sémantique des composés nominaux anglais et français sans constituants déverbal » dans P. Bouillon et D. Estival (eds), *Proceedings of the workshop of compound nouns : multilingual aspects of nominal composition*, 2-3 dec 1994, Genève.
- Fabre C. 1996, *Interprétation des séquences binominales en anglais et en français*, Thèse de doctorat de linguistique.
- Gross M. 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, n° 63, Paris, Larousse.
- Habert B. Fabre C. 1993, « Approche hiérarchique de la construction de sens de la dénomination complexe de forme N1 à N2 », *Actes du colloque Informatique et langue naturelle ILN93*, Nantes.
- Lakoff G. 1968, « Instrumental adverb and the concept of deep structure », *Foundation of Language*, 4 : 1.
- Lhomme M.-C. 1996, « Sélection des prépositions dans les termes complexes Nom (prep.) Nom à partir de leur structure conceptuelle », *Cahiers de lexicologie*, n° 68, Paris, Didier.
- Poncet-Montange A. 1991, *Les groupes nominaux de structure NàN et NàV*, Thèse de doctorat en linguistique, Paris 13.
- Saussure, F. de 1916, *Cours de linguistique générale*, rééd. T. de Mauro, Paris, 1972 et 1985, Payot.

Tagouhi PIKITCHIAN
Praxiling, ESA CNRS 5475
Université Montpellier III

Sur le champ lexical du « mariage » en arménien

1.1. L'étude s'inscrit dans la problématique générale de la relativité linguistique, connue sous le nom de l'hypothèse Sapir-Whorf. Selon cette thèse, chaque langue constitue une analyse singulière de l'expérience, car en véhiculant sa propre vision du monde, elle donne à ses locuteurs une sorte de grille interprétative du monde environnant. Donc, chaque langue découpe la réalité objective à sa façon, ce qui signifie que les cultures ne découpent pas de façon uniforme les domaines d'expérience à travers lesquels elles perçoivent et analysent le monde.

Notre projet d'étude se situe dans ce cadre. L'objectif est d'explorer les catégorisations lexicales et leurs structurations dans les langues et cultures. L'étude comparative est menée sur le champ lexical du *mariage* en trois langues. Le français, l'arménien, le russe¹, tous trois appartenant à la famille des langues indo-européennes, on n'observe pas de différences fondamentales au niveau des structures des systèmes linguistiques. Des divergences, observées au niveau des praxis, devraient nous conduire à travers des découpages, des représentations et des catégorisations linguistiques nettement différenciés. C'est le raisonnement que nous avons suivi et qui nous sert d'hypothèse de travail.

Notre parcours a été confronté aux questionnements théoriques qui encadrent les réflexions sur la problématique du sens et de la signification, notamment, celle de la nomination. Munie de la méthodologie de la théorie praxématique, nous avons, dans une première étape de recherche, procédé au relevé lexicographique des termes désignant tout objet ou phénomène lié à la pratique sociale du mariage.

1 Nous préparons une thèse sur la structuration des champs lexicaux des langues mentionnées. La présente étude porte sur la langue arménienne.

1.2. La science anthropologique traite de quatre sujets fondamentaux, qu'elle juge de prime importance dans l'étude de chaque culture. Ce sont les domaines de la nourriture, de l'enfance, de la mort et de la sexualité. Donc, le quatrième domaine correspond à la thématique que nous abordons. Ce choix thématique est motivé, également, par la diversité de l'organisation de la même pratique sociale dans les différentes cultures.

Une première appréciation du mariage, de caractère assez pragmatique, s'affine quand on observe les définitions lexicographiques. Ainsi, l'article du *Nouveau Petit Robert* conçoit le *mariage* comme

- union légitime de deux personnes dans les conditions prévues par la loi ;
- action, fait de se marier ;
- la cérémonie du mariage ;
- état d'une personne mariée, d'un couple marié ; vie conjugale,
- action d'associer, d'assortir des choses, son résultat ;
- jeu de cartes
- fusion de deux groupes politiques ; regroupement, association d'entreprises,

Le *mariage* défini ainsi comme *union ; acte ; état ; cérémonie* confirme que cette pratique sociale peut être comprise sous plusieurs aspects et conçue en tant que processus ou état. Cette praxis diversifiée entraîne une polysémie au sein du même champ sémantique et explique que le praxème *mariage* puisse développer plusieurs sémantismes.

2.1. L'aspect anthropologique s'avère important pour notre étude linguistique. Les quelques éléments mentionnés ci-dessous ne sont aucunement exhaustifs, et nous ne prétendons pas non plus maîtriser toute une culture anthropologique qui échappe à notre champ de compétence. Il est difficile de proposer un modèle abstrait de ce qui serait proprement *arménien* du point de vue représentationnel dans la perception, dans la conception et dans le faire, car il s'agit d'un peuple dispersé dans le monde entier, représenté par deux langues littéraires

différentes² et morcelé en plusieurs diversités régionales. En réalité, les pratiques sont différenciées en fonction des générations, des origines, des appartenances rurale ou citadine, des classes sociales, des groupes professionnels etc., comme c'est le cas pour chaque société. Malgré tous ces cloisonnements, une silhouette culturelle peut être dégagée.

La première question posée aux informateurs était *Que signifie un mariage pour un arménien ?* Ou bien, dans une forme moins compliquée, *Quand se marie-t-on, pourquoi et comment ?* Ainsi le *comment* révélerait le côté cérémoniel symbolique de la pratique, le *pourquoi* découvrirait l'aspect représentationnel et le *quand* l'angle causal et différentiel.

2.2. La littérature anthropologique et ethnographique, les enquêtes sociologiques nous apprennent qu'on se marie quand on est amoureux et suffisamment adulte pour fonder une famille. La décision de *se lier par les liens de mariage* est prise par le jeune couple amoureux. D'habitude, ces jeunes partagent les mêmes cadres d'étude, de travail, d'entourage amical ou de voisinage etc., où les rencontres se font. Cependant, si les jeunes sont autonomes dans le choix de leur partenaire, l'organisation et le déclenchement de la vie commune doit se faire par et en accord avec les parents. Dans la tradition, le mariage est conçu comme un acte de passage rituel³ qui implique un long processus se traduisant par des étapes préparatoires. Ainsi, après la prise de décision des jeunes de s'unir par les liens du mariage, une étape de prise de contact des parents et proches de famille est indispensable. Les parents du jeune homme font la connaissance de la famille de la jeune fille, ils décident ensemble de l'organisation de la fête, discutent des formes de cohabitation, du partage des responsabilités, etc. Dans la quasi-totalité des cas, le jeune couple n'a pas d'expérience de vie commune⁴. Ainsi le mariage correspond à un début de cohabitation qui peut se situer dans l'espace familial « masculin » (les mariés s'installent dans la maison

2 Avant le génocide de 1915, l'Arménie regroupait deux parties : l'Arménie occidentale (sous la domination turque) et l'Arménie Orientale (sous la domination russe).

3 Le mariage confirme le passage à la maturité et marque la prise de responsabilités pour la personne qui s'y engage.

4 Ceci est une constatation sociologique, non une explication morale ou idéologique.

des parents du mari, selon la tradition), ou dans son propre espace familial (le couple a son appartement). La situation financière des familles y contribue également. Des conclusions hâtives sur une société de tradition ou de modernité ainsi que sur la dépendance ou sur l'indépendance des jeunes seraient déplacées, car le cadre représentationnel du mariage est différent des normes occidentales.

2.3. La famille est une notion forte chez les Arméniens. On est attaché à sa famille, le projet professionnel ou sentimental d'un membre de la famille concerne tous les membres, et la responsabilité parentale s'étend jusqu'au mariage des « enfants » et même au-delà (éducation et garde des petits-enfants, etc.). Les parents se projettent en quelque sorte dans l'image de leurs enfants, se voient en charge de responsabilités et d'obligations. Pour les jeunes, la famille sert de repère, de référent structurant et de boussole. Donc, avant leur mariage, les jeunes vivent avec leur famille. Dans cette situation première, la famille de la mariée est en face de la famille du jeune homme. La relation n'est ni de simple rencontre, ni d'opposition, ni de fusion. Elle doit se muer en une relation de proximité entre proches. Après l'union des jeunes, on enregistrera trois unités familiales, du point de vue quantitatif ; et seulement deux, du point de vue relationnel/représentationnel. Chaque famille aura désormais *sa fille et son « fils » / beau-fils et son fils et sa « fille » / belle-fille*. À partir de ce cadre positionnel, les deux familles se voient unies par des liens de parenté. Invitations, visites, fêtes et deuils seront désormais partagés comme c'est le cas avec les familles de la même lignée.

3.1. Portons maintenant notre regard sur le lexique pour observer tous les termes signifiant *mariage* compilés en langue arménienne et pour voir si les positionnements et expériences mentionnés sont « transmis » par l'intermédiaire des nominations. Le recensement lexicographique nous présente des nominations d'actes culturels, des termes désignant les personnes qui ont un certain rapport avec cette pratique sociale, des formes adjectivales, verbales et des locutions. Notre étude s'intéresse à la nomination des individus impliqués dans l'acte socioculturel, ce que nous appelons les *noms de personnes*, à

savoir la nomination des référents humains. Paul Siblot parle à ce propos de *lexique* ou de *nomination identitaire*.

Avant de passer à l'examen des particularités de ce dernier type de nomination, présentons brièvement la problématique.

3.2. La nomination est le fait de nommer ou, plus exactement, l'action de nommer, de désigner un élément du réel par son nom. Cependant, la tradition linguistique recourt au terme de *dénomination* pour la même occasion.

Parler de nomination au lieu de dénomination [...] marque expressément l'option d'une linguistique de la production de sens (Siblot 1998 : 30).

Nous souscrivons à la démarche de P. Siblot et envisageons l'acte de nomination comme un acte signifiant, toujours renouvelable et renégociable. Toutefois, nous sommes encline à penser que l'organisation lexicale enregistre des formes de nomination déjà négociées, ayant une certaine stabilité conceptuelle et représentationnelle. Il est donc possible de parler de sens en langue dans ces cas-là (car la langue n'est pas un outil vide de sens), sans toutefois mettre en cause l'étape suivante, son actualisation discursive. En effet, le sens « final » d'un texte en tant qu'unité linguistique se construit dans l'actualisation discursive. Et comme l'étude comparative des langues révèle l'absence ou la redondance des termes, l'absence totale ou partielle des référents, la distribution divergente des rôles socioculturels, n'est-ce pas la preuve manifeste d'une structuration sémantique à l'œuvre et déjà enregistrée au niveau de la langue. Ne s'agit-il pas alors de sens ?

3.3. Trois éléments se dégagent dans tout processus de nomination envisagé en tant qu'acte signifiant. Premièrement, le Sujet⁵ nominateur. Deuxièmement, l'objet à nommer, qui n'est pas l'objet en soi, mais sera

5 Nous appelons « sujet socio-culturel » le sujet collectif considéré dans sa dimension diachronique et s'exprimant en une langue donnée. Dans cette acception, le terme *Sujet* sera transcrit en majuscule. Le *sujet* avec minuscule dénote la dimension individuelle de l'actant.

nommé en tant que référent culturalisé. Troisièmement, l'expression linguistique de l'objet ou le nom lui-même. Entre ces trois éléments deux types de relation s'établissent. La première relation se constitue entre le Sujet et l'objet, relation qui se fonde sur les rapports pratiques que le Sujet/locuteur entretient avec l'objet/chose. La seconde relation s'institue entre le nom et l'objet. Cette relation est d'ordre symbolique, *car le nom délivre la représentation que nous nous faisons de l'objet*⁶. Le nom enregistrera les représentations portées par la communauté culturelle. Ainsi la catégorisation lexicale débouchera sur un sémantisme ancré dans des représentations. Il est important de souligner que le Sujet nominateur est au niveau de la langue un sujet collectif, c'est-à-dire socioculturel. Ses rapports à l'objet ne sont pas les mêmes que chez un autre Sujet socioculturel dans une autre langue. Les communautés linguistiques ne sont pas homogènes du point de vue historique, elles n'ont pas la même histoire, cette histoire ne porte pas la même charge culturelle.

La particularité de la nomination des personnes consiste en ce que le premier rapport s'établit entre Sujet et sujet. Le nom sera donc assigné à un être vivant, à un référent humain. La place de la subjectivité s'y accroît, car les relations sont plus complexes. Ainsi, l'étude de la nomination du référent humain devra être envisagée dans une problématique beaucoup plus large que celle du référent chose. Le procès de la nomination des humains s'appuie sur une dimension interactive. Selon P. Siblot la nomination est de nature dialectique et dialogique. C'est certainement dans cette perspective qu'il serait possible de trouver l'explicitation de l'absence ou de la redondance de certaines nominations dans des langues différentes.

3.4. Les noms de personnes de notre champ d'étude concernent les individus engagés dans l'acte socioculturel. Ce sont les personnes qui ont quelque participation dans l'événement mariage. Dans la perspective de l'agir, ces personnes deviennent des actants. Elles font quelque chose, elles ont un rôle à assumer. Ce sont, avant tout, les actants prin-

6 « Le nom ne saurait nommer l'objet "en soi" et ne peut délivrer que la représentation que nous nous en faisons; il dit ce qu'est l'objet "pour nous", dit nos rapports à son égard. » (Siblot, 1997 : 52).

cupaux, le couple. Toutes les personnes qui sont impliquées de quelque façon dans l'acte du mariage et qui assument une fonction adjuvante seront considérées comme des actants-participants. Dans le cadre linguistique (référentiel), on pourrait parler des référents humains auxquels seront attachées des connaissances particulières dans chaque langue. Qui est qui ? Qui fait quoi ? Comment est-il nommé ? Voilà les questions que nous nous sommes posées et auxquelles il faut trouver une réponse.

4.1. L'examen du lexique identitaire concernant le mariage fait apparaître des structurations intéressantes. Plusieurs micro-champs lexicaux s'organisent autour d'un centre polarisateur qui est un certain point de vue. Le regroupement se fait donc sous un certain angle. Ainsi, les termes désignent des êtres nommés d'après :

- l'âge, la maturité (vis-à-vis de la sexualité),
- les sentiments affectueux du sujet,
- le positionnement du sujet par rapport au mariage (regard des autres),
- l'engagement dans l'union et la place assignée dans la relation,
- l'homme et la femme devant la relation conjugale,
- les actants principaux : les appellatifs de l'autre,
- les actants— participants ayant un statut provisoire,
- les actants— participants ayant un statut permanent,
- les actants principaux se situant hors de la relation du mariage.

La quasi-totalité des micro-champs lexicaux se rencontrent également en français. La différence la plus saillante se constate pour la nomination du couple affectueux non marié. Comme nous l'avons déjà noté, le fait de cohabiter avec l'autre avant et hors des liens du mariage ne se fait pas souvent, les faits ne sont pas enregistrés dans la praxis socio-culturelle et donc il n'y a pas pour l'instant de reconnaissance linguistique de l'acte. Le micro-champ équivalent en arménien se concentre surtout autour des couples *mari/femme* et *amant/maîtresse*. Inversement, les micro-champs des termes de parenté, des actants impliqués dans le mariage-cérémonie et des actants-participants sont beaucoup plus riches en arménien qu'en français.

4.2. L'existence du micro-champ lexical des participants relève de la tradition arménienne. L'étape indispensable de prise de contact des parents et proches se traduit, d'abord, par la première visite de la famille du futur fiancé qui va faire officiellement la proposition de mariage. Les personnes qui prennent cette initiative sont appelées des / *khnamakhos* /. Si l'accord de la famille de la mariée est donné pour les fiançailles, une deuxième rencontre aura lieu. Les familles se rencontrent pour décider de l'organisation des festivités (fiançailles) et du déroulement du début de la cohabitation. Lors de cette seconde visite-négociation, les actants du côté de l'homme sont appelés des / *harsnakhos* /, ou des / *nchanakhos* /. Ainsi les mêmes personnes-participants (même référent) sont catégorisées d'un point de vue différent selon la fonction à accomplir. Une deuxième structuration lexicale se forme par la suite, avec le déroulement des événements. Ainsi, chaque représentant de la famille⁷ du futur fiancé est nommé / *khnamatzou* /. Il deviendra un / *khnami* / après les fiançailles et gardera l'appellation pour la vie. Cela signifie que le lien qui s'établit entre les deux familles est reconnu et pensé en tant que lien de parenté, d'intimité.

Il est intéressant de remarquer que les trois termes possèdent la même base morphologique « *khnam* » qui vient du nom *khnamk* qui signifie « soin ». La représentation initiale stabilisée véhicule l'idée de soin ; *l'on prend soin de l'autre, on est attentif envers l'autre*. Ainsi, la dialectique du même et de l'autre est à l'œuvre dans les trois nominations :

- a. *khnamakhos* (*khnam* +(a)+ *khos*)
 (qui participe à la cérémonie de la demande de la main de la jeune fille,
 qui a la fonction de parler ; *khos*, du verbe *khosel* qui sign. *parler*)

7 *Famille* s'emploie ici dans une acception large.

- b. *khnamatzou* (*khnam*+ *atzou*)
 - *atzou*, suffixe nominal ; désigne quelque chose en devenir⁸
 qui deviendra parent par les liens de mariage, (c-à-d. un futur
khnam)
- c. *khnam* (*khnam*+*i*) ; *i* est un suffixe nominal.
 parent par les liens de mariage⁹

On peut donc faire l'hypothèse d'une reconstruction de la représentation du mariage organisée autour d'une idée centrale : prendre soin de l'autre qu'on considère désormais comme quelqu'un de proche, quelqu'un de la famille. Ce sémantisme initial, véhiculé par la base morphologique nous permet de comprendre la représentation du mariage à l'œuvre dans la culture arménienne.

Il est ainsi possible d'affirmer que ces trois nominations *a) khnamakhos-b) khnamatzou-c) khnam*¹⁰ participent d'un concept de base de lien de parenté acquis par les liens du mariage du fils ou de la fille. De plus, ces nominations incluent un critère de nomination remarquable ; à savoir l'éventualité de la prise de fonction (de représentant potentiel à représentant officiel). On peut ici faire l'hypothèse d'un marquage chronologique dans l'appellation. Ainsi, les nominations indiquent :

| | |
|-----------------------|---|
| <i>a-/khnamakhos/</i> | intention, début de la relation (<i>x veut devenir</i> un proche de la famille <i>y</i>) |
| <i>b-/khnamatzou/</i> | potentialité, engagement dans la relation (<i>x va devenir</i> un proche de la famille <i>y</i>) |
| <i>c-/khnam/</i> | devenir, relation engagée (<i>x est devenu</i> un proche de la famille <i>y</i>). |

Ces trois nominations soulignent une fois de plus l'incidence de la praxis socio-culturelle dans le découpage du réel et dans sa catégorisation lexicale. Ces termes sont absents du champ lexical du mariage en

8 (ex. *choratzou*, tissu destiné à être taillé en robe; (*chor*+*atzou*), *chor*=robe
sermatzou, blé destiné à la semence; (*serm*(*n*)+*atzou*), *serm*=germe.

9 Ou un proche de la famille de la mariée par rapport à la famille du jeune homme et vice-versa.

10 Dans le sens d'un proche a) *potentiel*, b) *choisi*, c) *officialisé*.

français, parce que la perception et l'expérience des personnes sont différentes, dans la culture française la praxis sociale n'est pas la même.

5. L'analyse effectuée dans l'article confirme, selon nous, que le sens est construit au niveau de la langue, où certaines représentations sont enregistrées. Ce stade de capitalisation du sens en langue s'avère particulièrement déterminant à l'égard du sémantisme lexical. Une perspective de recherche s'ouvre sur les critères de nomination, capables, selon nous, de livrer les clés de l'organisation des catégorisations lexicales et d'éclaircir, en corollaire, les aléas du processus de la nomination. Le soubassement de chaque nomination reste indubitablement la praxis qui, différente selon les langues et cultures, façonne des catégorisations différentes ce qui confirme la thèse soutenue par Whorf et Sapir.

BIBLIOGRAPHIE

- Dubois D. (dir.) 1997, *Catégorisation et cognition : De la perception au discours*, éd. Kimé.
- Kleiber G. 1990, *La sémantique du prototype*, PUF.
- Koskas E. et Kremin H. (dir.) 1984, *La dénomination, Langages*, n° 76.
- Lafont R. 1978, *Le travail et la langue*, Flammarion.
- Maurer B., Raccah, P.-Y. 1998, *Linguistique et représentation(s), Cahiers de praxématique*, n° 31.
- Mounin G. 1963, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Bibliothèque des idées, Gallimard.
- Dubois D. (dir.) 1993, *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, CNRS éditions.
- Siblot P. (dir.) 1990, *Le langage et le réel, Cahiers de praxématique*, n° 15.
- Siblot P. (dir.) 1993, *Lexique et représentation des connaissances, Cahiers de praxématique*, n° 21.
- Siblot P. 1995, *Comme son nom l'indique*, Thèse de doctorat d'Etat t. 1, 2.

- Siblot P. (dir.) 1997, *Langue, praxis et production de sens, Langages*, n° 127.
- Siblot P. 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire in *L'autre en discours*, 27-43.

DICTIONNAIRES

- Arayan E. 1976, *Dictionnaire d'arménien contemporain*, éd. Hayastan, Erevan, t.1 et 2.
- Atcharian H.. 1971-79, *Dictionnaire des racines arméniennes*, éd. de l'Université d'Erévan, v. 1-4.
- Nouveau dictionnaire Haïkazian*, éd. de l'Université d'Erévan, Erévan, v. 1, 2. 1979-80.

Sarah LEROY
Praxiling, ESA CNRS 5475
Université Montpellier III

Dialogisme interdiscursif :

le cas de l'antonomase du nom propre

Si l'on en croit les définitions traditionnelles, par exemple celle que l'on trouve dans le *Grand Dictionnaire Robert* :

RHÉT. Figure de langage qui consiste à désigner un personnage par un nom commun ou une périphrase qui en résume le caractère ou, inversement, à désigner un individu par le personnage dont il rappelle le caractère typique. C'est par antonomase qu'on dit l'Orateur romain pour Cicéron ou bien c'est un Néron au lieu de c'est un homme cruel.

l'antonomase prend traditionnellement place parmi les figures de style, outils rhétoriques dont la fonction ornementale est la plus évidente, mais qui s'inscrivent dans la perspective argumentative générale de la rhétorique. On se propose ici d'appréhender cette dimension argumentative de l'antonomase du nom propre sous l'angle du dialogisme.

Le fonctionnement dialogique de l'antonomase sera tout d'abord abordé sous l'aspect praxématique de la nomination. On se penchera ensuite sur les relations entre ce dialogisme dénominatif et celui qui est contenu par la nominalisation elle-même.

1. La notion de dialogisme

1.1. Les théories de l'énonciation telles qu'on les trouve chez Benveniste, Jakobson, Searle, Austin¹, ont permis de dégager de nombreux points de contact entre le langage et le réel de l'énonciateur, tels que les « embrayeurs » (Jakobson), les déictiques, l'opposition personne / non-personne et les plans de l'énonciation (Benveniste) ou encore les actes de langage (Austin). Elles permettent de donner de nouvelles représentations de l'énonciateur, installant une représentation en énonciateur, responsable d'un énoncé enchâssant (auquel correspond l'énonciataire) et locuteur, responsable d'un énoncé enchâssé (avec, éventuellement, un allocutaire).

Cette distinction entre l'énonciateur et le locuteur est capitale, car elle modifie radicalement la compréhension du sujet parlant. Ducrot² scinde celui-ci en trois, selon trois propriétés : production de l'énoncé, responsabilité de l'énoncé, représentation dans l'énoncé par les marques de la première personne. Cette hétérogénéité énonciative à l'intérieur de l'énoncé est à rapprocher de la théorie dialogique, ou polyphonique, présentée par Bakhtine³ dans les années 30 et réactualisée par Foucault, Pêcheux, Ducrot, Authier-Revuz⁴, ainsi que par l'ensemble des travaux sur l'analyse de discours.

1.2. Le caractère dialogal d'un discours ne se limite pas au cas de la conversation, avec communication d'un message et alternance des tours de parole. Bakhtine⁵ distingue deux types de dialogue : dialogue externe, avec co-énonciation, et dialogue interne, c'est-à-dire dialogisme. Le dialogisme est donc un dialogue interne à l'énoncé, qui procède à la réactualisation d'énoncés autres. Au sein de ce dialogue interne, Bakhtine distingue encore la dialogisation interdiscursive de la dialogisation interlocutive. Dans le premier cas, le dialogisme se fait *a posteriori* : tout discours sur un objet rencontre les discours déjà tenus sur

1 Benveniste (1966), Jakobson (1963), Searle (1969), Austin (1970).

2 Ducrot (1984 : 189-192).

3 Bakhtine (1929 / 1977).

4 Foucault (1969), Pêcheux (1975), Authier-Revuz (1984).

5 Bakhtine (1929/1977).

cet objet, par rapport auxquels l'énonciateur se situe. Dans le second cas, l'énonciateur anticipe les réactions de l'énonciataire et se positionne par rapport au discours supposé de celui-ci, discours prononcé ou simplement pensé. Ainsi, le dialogisme interdiscursif concerne la reprise dans un énoncé de discours existants, tandis que le dialogisme interlocutif porte sur des discours non encore dits.

Cette présence de discours autres est particulièrement flagrante dans le cas du discours rapporté et de la modalisation autonymique. Ces deux marqueurs du dialogisme ont été abondamment décrits et analysés⁶. Le discours autre est pointé par de nombreux marqueurs dialogiques, dont la perspective praxématique permet d'affiner la compréhension.

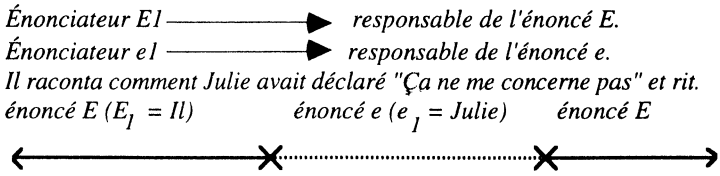
1.3. L'approche praxématique apporte un renouvellement à la problématique du dialogisme par deux aspects au moins. Tout d'abord par la notion d'actualisation par l'énonciation⁷ : l'acte énonciatif propose une spectacularisation⁸ de l'action représentée : *les manifestants posent des questions sans apporter de réponses*. Un décalage de la spectacularisation peut s'installer, celle-ci renvoyant à une action langagière antérieure : *l'opposition prétend que les manifestants posent des questions sans apporter de réponses*⁹. Ceci permet de distinguer deux niveaux d'énonciation, énonciation enchâssée, la parole représentée, et énonciation enchâssante, l'énoncé actualisé, et de rattacher à ces niveaux deux énonciateurs, E_1 pour l'énonciation enchâssante, e_1 pour l'énonciation enchâssée. Lorsque e_1 représente E_2 , énonciataire de E_1 , il s'agit de dialogisme interlocutif ; lorsqu'il représente un tiers, en dehors de la relation E_1 - E_2 , c'est un cas de dialogisme interdiscursif. On peut ajouter à ces deux possibilités celle de l'autodialogisme, où e_1 correspond à E_1 .

6 Voir en particulier chez Authier-Revuz l'étude de la modalisation autonymique (1984) et du discours rapporté (1992 et 1993).

7 Pour cet aspect, voir Bres (1999).

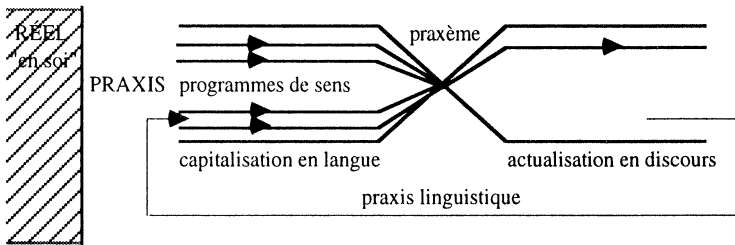
8 Lafont (1978).

9 Exemples cités par Bres (1999).



Un autre aspect important, la notion de *praxème*, intéresse la nomination qui, dans la perspective praxématique, est un acte de langage. Dans la nomination, « le sujet [...] représente [...] son rapport praxique à l'objet »¹⁰. Le praxème est ainsi le vecteur du sens, il traduit les relations du sujet parlant au réel.

C'est ce que montre le schéma du praxème¹¹, qui comporte les programmes de sens en langue, enregistrant les praxis humaines, issues directement des rapports du sujet avec le réel ou reprenant des réalisations antérieures, et des réalisations en discours, pour actualiser certains des programmes de sens du praxème. C'est là qu'intervient la praxis dite « linguistique », qui, de la même façon que les praxis sociale et manipulatrice traduisent le rapport du sujet au réel, exprime le rapport du sujet aux autres discours. Elle correspond aux chevauchements de sens motivés par des discours sur l'objet, vis-à-vis desquels le locuteur se positionne.



Comme le montre Détrie¹², la praxis linguistique correspond à l'irruption de l'autre dans la nomination. Alors qu'avec les praxis sociale

10 Détrie (1999).

11 Siblot (1995a : 164).

12 Détrie (1999).

ou manipulatrice, le praxème résulte de la rencontre « du sujet, du mot et du réel », avec la praxis linguistique l'autre, à travers son discours, contraint la construction du sens. Ainsi, le choix de tel praxème pour exprimer telle relation au réel dépend bien souvent de la somme des autres discours déjà prononcés à ce sujet (on retrouve là le dialogisme interdiscursif) ou que l'énonciateur prête à l'énonciataire (lorsqu'il s'agit de dialogisme interlocutif).

2. Le dialogisme de l'antonomase du nom propre

2.1. Le nom propre peut être intégré au schéma du praxème. Cependant, son mode de signifiante diffère sensiblement de celui du nom commun.

Même si la conception du nom propre « vide de sens » reste très présente, au moins dans les représentations épilinguistiques, la signifiante du nom propre a été décrite par Siblot¹³. De ces travaux, il ressort que le nom propre peut se charger de sens par une réactualisation du sens étymologique, par une catégorisation liée à des « connotations » issues de savoirs sociaux ou personnels, par le choix du nom propre dans un paradigme d'appellatifs ou par l'identification de l'individu à son nom, l'ensemble de ces signifiants étant mis en œuvre dans le choix de la nomination des enfants. Ces différents modes de signifiante du nom propre relèvent d'autant de praxis, sociales ou linguistiques.

L'antonomase se caractérise par un mode de signifiante du nom propre comparable à celle du nom commun mais procédant selon des modalités propres. Du point de vue du praxème, cette charge de sens peut être analysée comme une nouvelle praxis linguistique, qui vient s'ajouter aux possibilités signifiantes du nom propre. Cette praxis va opérer par rétroaction du discours vers la langue et capitaliser un nouveau programme de sens, qui ne sera disponible qu'avec l'entourage syntaxique adéquat. C'est au sein de cette représentation praxématique du nom et de la nomination qu'on situera l'antonomase du nom propre et son potentiel dialogique.

13 Siblot (1995a : 116-123).

2.2. L'approche praxématique conduit à interpréter le fonctionnement de l'antonomase comme la succession d'une métonymie et d'une métaphore¹⁴. Une telle approche a déjà été avancée par les spécialistes du nom propre telles que Jonasson et Gary-Prieur.

Lafont¹⁵ propose une description du processus métaphorique en ces termes : « La métaphore consiste à passer d'un praxème à l'autre sur la "ligne de fuite" que constitue l'élément commun ». Détrie¹⁶ récuse ce point de vue, qui rappelle par trop la sémantique structurale, ainsi que la notion rhétorique de substitution métaphorique. Elle propose de reconsidérer la métaphore afin de s'interroger sur son processus et non plus sur sa seule réception. Se basant sur les travaux de Lakoff et Johnson¹⁷, elle pose la métaphore comme expression de rapports praxiques du sujet avec le réel. En partant de ces considérations, elle est amenée à observer les rapports dialogiques qui la construisent : si la praxis d'un sujet, l'amenant à un réglage métaphorique d'un praxème, rencontre les praxis d'autres locuteurs, les réglages de sens sont en accord dialogique. Les discours se recouvrent alors sans se heurter et, si le consensus est large, la métaphore a toute chance d'être lexicalisée. S'il y a inadéquation entre les différents réglages de sens, si le dialogisme est conflictuel, alors la métaphore sera considérée comme une figure, comme une métaphore vive.

Cette description s'applique parfaitement à l'antonomase. Son caractère métaphorique est en effet souligné dans le cas d'antonomases discursives (à réalisation ponctuelle, comme *C'est la Katia Robert de notre quartier*, Katia Robert ayant auparavant été caractérisée par telle ou telle particularité), et passé sous silence quand il s'agit d'antonomases lexicalisées (*un mécène, un tartuffe*)¹⁸. On a donc avec l'antonomase deux niveaux de dialogisme. A un premier niveau, on trouve le dialogisme inhérent à la nomination, apporté par la praxis linguistique et qui, sur la base de discours, construit du sens. A un second niveau, il

14 Voir Siblot (1997)

15 Lafont (1978 : 171).

16 Détrie (1999).

17 Lakoff et Johnson (1985).

18 Pour la distinction entre antonomases discursive et lexicalisée, voir Flaux (1991 : 40).

s'agit du consensus établi par certains locuteurs sur la compréhension du nom propre et son utilisation « métaphorique », sur les caractéristiques liées préférentiellement à un nom propre et transférables sur un autre référent. Pour que l'onomase *un Harpagon* soit comprise et appréciée comme telle, il faut qu'une communauté de locuteurs connaisse le personnage d'Harpagon et reconnaisse en lui le type de l'avare.

2.3. Le corpus, non reproduit ici, est tiré de la presse écrite¹⁹. Les occurrences onomasiques qu'on y trouve présentent des marques de dialogisme, à différents niveaux.

On remarque tout d'abord que les noms propres en onomase font souvent l'objet d'une modalisation autonymique, signalée par des guillemets ou par un commentaire métalinguistique :

(1) *Son engagement lui avait valu d'être nommé pour le prix Nobel de la paix et de recevoir le surnom de « Gandhi du Mezzogiorno ».*²⁰

(2) *Un journaliste l'avait baptisé le « Bayard du football français ».*²¹

Cette autonymisation marque la distance de l'énonciateur avec cette dénomination onomasique. Ce marqueur dialogique n'est nullement propre à l'onomase, mais le fait que celle-ci s'y prête attire notre attention sur sa dimension d'extranéité.

A un niveau concernant directement la nomination et la signification du nom propre, on trouve une dimension dialogique dans l'emploi d'onomases référant à une dimension historique ou littéraire partagée de tous : les praxis linguistiques de type romanesque viennent souvent constituer l'onomase qui, à elle seule suggère un discours dans son ensemble.

19 Tiré de divers titres (*Le Monde*, *Télérama*, *Diagonal Magazine*), ce corpus est constitué d'occurrences largement cotextualisées (reprise de la totalité de l'article, date). On fait également appel pour l'analyse à des connaissances encyclopédiques, concernant l'histoire ou l'actualité, qui composent le contexte général.

20 *Le Monde*, 02-01-98, p. 8.

21 *Le Monde*, supplément, 04-12-97, p. XII.

(3) *Amin, par exemple, le Roméo de l'affaire, est un benêt et un maladroït.*²²

Ici, l'antonomase opère en raccourci une comparaison entre le film dont il est question et les figures notoires de Roméo et Juliette. Par ce seul nom propre, l'auteur suggère le ton du film, son sujet, ses protagonistes et son dénouement.

Dans ce cas, le dialogisme est lié à la praxis linguistique. Sous l'énoncé principal assumé par E_1 se glisse un énoncé secondaire (dont l'énonciateur est e_1), réactualisé par les antonomases. L'énonciateur E_1 dialogue ainsi à la fois avec e_1 et avec E_2 , sur le mode de l'implicite. Là, e_1 recouvre un tiers, E_1 et E_2 , dans un dialogisme de vérité générale.

En ce qui concerne l'auto-citation, on trouve le dialogisme intra-textuel, comme dans l'exemple 4 :

(4) « Vissé », « enchaîné », « menotté aux colonnes de la bourse », *ce Prométhée du CAC 40 ne s'éloigne jamais longtemps de ce périmètre sacré.*²³

Les trois premiers segments de la phrase, citations non référencées, renvoient à e_1 . E_1 les reprend pour lancer l'antonomase, qui serait difficilement recevable sans ces fragments de discours rapporté. Ainsi, deux énonciateurs, e_1 et E_1 , dialoguent à l'intérieur même du texte et de la phrase, par l'intermédiaire de l'antonomase.

L'exemple 5 présente aussi une antonomase résultant d'une construction dialogique intra-textuelle, cette fois sous forme d'auto-dialogisme. L'énonciateur E_1 (il s'agit d'un discours direct, sous forme d'interview. On négligera la médiation du journaliste) cite à six reprises le scénariste Goscinny dans des cotextes admiratifs. C'est à la fin de l'interview qu'apparaît l'antonomase :

(5) *Il y a beaucoup d'idées, mais peu de gens qui tiennent la distance : les Goscinny, ça ne court pas les rues.*²⁴

22 *Le Monde*, 29-01-99, p. 28.

23 *Télérama* 2511, du 28-02 au 06-03-98, pp. 142-143.

24 *Le Monde*, supplément, 21-01-99, p. VIII.

Elle n'apparaît dans le discours de E_1 qu'en écho à son propre discours, vis-à-vis duquel il prend des distances, pour lui donner une apparence de vérité générale. Faire de Gosciny un parangon nécessite de s'appuyer sur des discours proclamant cette excellence. C'est E_1 lui-même qui fait cette proclamation. Il renie ces énoncés, les renvoie à un e_1 , afin de les citer sous l'antonomase.

A ces trois niveaux, le dialogisme joue un rôle dans la création antonomasique. On peut toutefois aller plus loin en examinant la dimension dialogique comprise dans le choix même de l'expression antonomasique.

3. Antonomase et hétérogénéité masquée.

3.1. Dans le cas de l'« hétérogénéité masquée »²⁵, il ne s'agit plus de se positionner par rapport à un discours autre, mais d'intégrer celui-ci dans son propre discours en effaçant toutes les traces d'altérité. Parmi les marqueurs dialogiques témoignant de cet effacement de l'autre, la nominalisation²⁶ consiste en la transformation d'une phrase en un syntagme nominal, qui la ramène en fait à un préconstruit. Le dialogisme est alors caché, masqué.

La fonction argumentative de ce procédé est à rechercher dans un effacement de la subjectivité. L'énonciateur E_1 , en masquant e_1 par la nominalisation de son énoncé, supprime la possibilité de contestation. Dans les cas de dialogisme par nominalisation, e_1 , responsable de l'énoncé masqué, est souvent un avatar de E_1 . S'il ne l'est pas, son énoncé est forcément approuvé par E_1 , puisque celui-ci l'inclut comme une vérité générale dans son propre énoncé.

3.2. Le rapport entre nominalisation et nomination peut être envisagé sous l'angle de la prédicativité du nom, telle que présentée par la praxématique²⁷. Traditionnellement, l'opposition du sujet et du prédicat a pour conséquence l'attribution majoritaire de la fonction prédicative au verbe. Dans le cas de la nominalisation, on est obligé de reconsidérer

25 Voir Authier-Revuz (1984).

26 Voir Bres (1999).

27 Voir Siblot (1998 et 1999).

ce postulat. Les deux fonctions thème et prédicat y sont rassemblées et supportées par le nom. On peut donc envisager la possibilité d'une prédication du nom catégorisé. Cette nominalisation, dans la cadre de la phrase, forme à un second degré un sujet sur lequel porte un prédicat. Il faut donc considérer une prédicativité à plusieurs niveaux, prédicativité de phrase et de groupe nominal catégorisé.

L'antonomase du nom propre a une importante fonction prédictive : la structure canonique en est la phrase attributive, où elle relève du prédicat de réalité²⁸, dans laquelle le verbe *être* est copule d'identité²⁹ et le nom propre prédicat du sujet. Cette répartition reste latente, y compris lorsque l'antonomase se trouve dans une autre structure phrasique :

(6) *Mathias Sindelar, le « Mozart du football »...*³⁰

équivalut à

(6') *Mathias Sindelar, qui est le Mozart du football...*

Il y a donc une prédicativité inhérente à l'antonomase, doublée de la prédicativité du nom actualisé, qui apparaît avec la nominalisation. C'est du côté de cette prédicativité qu'il faut chercher les marques dialogiques des énoncés autres dissimulés sous la nomination.

3.3. Les travaux linguistiques sur le nom propre évoquent souvent, à propos de la sémantique du nom propre en antonomase, des connaissances encyclopédiques³¹. Dans une perspective praxématique, on dira que sous le nom propre en antonomase sont réactualisés dialogiquement des énoncés autres.

On a affaire, avec l'antonomase du nom propre, à une double prédication. Il y a tout d'abord la prédication attributive décrite ci-dessus. La seconde prédication est contenue dans la nominalisation formée par le

28 Voir Benveniste (1966 : 151-167).

29 Voir Benveniste (1966 : 187).

30 *Le Monde*, supplément, 04-12-97, p. XII.

31 Jonasson (1994 : 214).

nom propre en antonomase lui-même. Alors que le nom propre actualisé en discours conserve tout ou partie de ses potentialités signifiantes, le nom propre en antonomase emprunte au nom commun un réglage de sens unique ou du moins réduite. C'est dans le choix de cette signification majeure que se trouve le dialogisme, selon un processus comparable à celui de la nominalisation.

L'énonciateur E_1 impose une signification pour le nom propre en antonomase en s'appuyant sur ce qu'il présente comme un e_1 , un « on » de vérité générale, signification imposée par le cotexte.

Dans l'exemple 7 :

(7) *Le « Thatcher de l'Est » [Vaclav Klaus]*³²

Le cotexte est constitué d'indices textuels tels que : *aigri, se brouillera avec tous ses proches, ne reconnaîtra jamais ses erreurs, Dame de fer, convictions ultra-libérales*. Cet ensemble contribue à construire une signification unique pour le nom propre, signification souhaitée par E_1 . Le nom propre *Thatcher* peut être déployé en [Thatcher est aigrie, se brouille avec ses proches, ne reconnaît pas ses erreurs, est une dame de fer, a des convictions ultra-libérales]. Cet ensemble d'énoncés attribués à un e_1 constitue une seconde prédication et un discours autre, réutilisé sous la dénomination antonomasique.

Comme la nominalisation, l'antonomase est un moyen d'imposer son point de vue en le présentant comme une assertion validée par une somme de discours. L'antonomase *le Thatcher* évoque ce discours latent, orienté par les indices cotextuels. Récuser ces discours, c'est récuser le nom propre. Le fait d'adhérer à l'énoncé de e_1 conduit à intégrer celui de E_1 , qui affirme que Vaclav Klaus, lui aussi, est aigri et ne reconnaît pas ses erreurs.

Cette dialogisation cachée sert le plus souvent à appuyer le point de vue de l'énonciateur E_1 , alors même que ce point de vue est supposé partagé par l'ensemble des énonciateurs. Parfois, cette dialogisation peut tenter d'influencer la position de E_2 , voire véhiculer une opinion tout à fait discutable, en fermant les possibilités d'opposition. C'est ce qui se passe avec l'exemple 8 :

32 *Le Monde*, 02-12-97, p. 4.

(8 *Ce Yalta* cinématographique.³³)

L'antonomase fait référence à l'accord des cinémas Diagonal avec la compagnie Gaumont, celle-ci cédant à ceux-là un cinéma en centre ville en échange de l'arrêt des plaintes contre le multiplexe. L'énonciateur E_1 , *Diagonal Magazine*, utilise le discours du *Monde* (e_1). Celui-ci, par l'antonomase *ce Yalta*, mobilise un troisième énonciateur, ϵ_1 , qui sous-entend avec le nom propre *Yalta* : [conférence de paix, commun accord sur le partage du monde entre grandes puissances responsables]. Cet énoncé, transféré par l'antonomase à la situation montpelliéraine, rend impossible toute réfutation. L'énonciateur E_1 publie ce texte en direction d'un E_2 , l'ensemble des opposants à cet accord. Il s'appuie sur l'énonciateur e_1 qui présente, par l'antonomase et l'énoncé sous-jacent, la situation selon un angle non réfutable.

L'antonomase est donc bien un marqueur dialogique comparable à la nominalisation en ce qu'il met en jeu des énoncés autres, ou rendus autres, sans les exposer.

Ainsi, peut-on envisager l'antonomase sous l'angle du dialogisme. Cet emploi du nom propre prend en effet tout son sens quand il est considéré à partir des problématiques qui sous-tendent le dialogisme.

BIBLIOGRAPHIE

- Austin J.L. 1962 / 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- Authier-Revuz J. 1984, « Hétérogénéités énonciatives », *Langages* 73, 98-111, Paris, Larousse.
1992 et 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale* 55, 38-42 et 56, 10-15.
- Bakhtine M. 1929 / 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris., Minuit
- Barbérés J.-M., Bres J., Siblot P. (éds.)
1998, *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éditions.

33 *Diagonal Magazine* 59, du 16-07 au 27-08-97, p. 7.

- Benveniste E. 1966, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- Bres J. 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres, Delamotte-Legrand, Madray-Lesigne, Siblot (éds.), *L'autre en discours*, Montpellier III, Praxiling.
- Détrie C. 1998, « Comme dit l'autre... L'autre, le corps et le réel dans le processus métaphorique », in Bres et al., *L'autre en discours*, Montpellier, Praxiling.
- Ducrot O. 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Flaux N. 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue Française* 92, 26-45, Montrouge.
- Foucault M. 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Gary-Prieur M. N. 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, P.U.F.
- Jakobson R. 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Jonasson K. 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Lafont R. 1978, *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- Lakoff G., Johnson M. 1980 / 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Pêcheux M. 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris, Maspéro.
- Searle J. 1969, *Speechs Acts*, Oxford, Cambridge University Press.
- Siblot P. 1995, *Comme son nom l'indique... Nomination et production de sens*, Thèse d'Etat, 8 volumes, Montpellier III.
- 1997, « D'un nom l'autre », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, 29-30, Paris.
- 1998, « Nommer, c'est déjà prédiquer », *Cahiers de praxématique* 30, 37-53, Montpellier III.
- 1999, « Qu'est-ce que poser un thème ? », in Guimier J.C. (éd.), *La thématization dans les langues*, Peter Lang.

Aleksandra NOWAKOWSKA
Praxiling, ESA CNRS 5475
Université Montpellier III

Dialogisme de la phrase clivée : étude comparative français / polonais

Introduction

Selon la grammaire générative, la phrase clivée¹ est une transformation qui consiste, sur le plan grammatical, à extraire un syntagme de la proposition au moyen de la particule *c'est...qu-* pour le placer en position initiale, après le pronom démonstratif *ce* suivi du verbe *être* dont il est le sujet, partie appelée fréquemment le présentatif (Moreau, 1976), et avant le morphème *qu-* suivi de la phrase amputée : *C'est seulement à mourir, que l'homme ne s'habitue pas* (Malraux, 1976 : 458). Dans cet article, nous voulons présenter une recherche sur le dialogisme de la phrase clivée.

Le concept de dialogisme, l'aptitude d'un énoncé à faire entendre plusieurs voix, a été élaboré par Bakhtine. La pensée bakhtinienne conçoit le sujet non pas comme le maître de son dire, mais au contraire, aux prises avec les conditions réelles de la production du discours :

« Ainsi, le discours [écrit] est en quelque sorte partie intégrante d'une discussion idéologique à une grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. » (Bakhtine, 1997 : 136).

1 Le terme « phrase clivée » vient de la traduction d'une expression anglaise employée par Jespersen : « A cleaving of sentence by means of 'it is' (often followed by a relative pronoun or connective) serves to single out one particular element of the sentence ... » (cité par Chafe, 1975).

Nous allons démontrer que la phrase clivée est un marqueur de dialogisme, car elle signale la présence d'une autre voix que celle du locuteur dans l'énoncé qui lui est attribué.

L'étude de la phrase clivée que nous proposons est fondée sur l'analyse contrastive, entre le français et le polonais, d'un corpus composé de trois œuvres littéraires traduites, du français en polonais et du polonais en français, par trois traducteurs différents.

La principale raison qui nous a conduite à une étude contrastive est qu'en polonais l'opération d'extraction, qui permet la formation des clivées *c'est...qu-*, n'existe pas.

De fait, le polonais est une langue où l'ordre des mots est pour une grande part libre. La position d'un mot dans la phrase dépend avant tout de ce que veut souligner le locuteur : pour mettre en relief le sujet de la proposition, on le déplacera en fin de phrase.

Aussi, il nous a paru intéressant d'étudier les opérations mises en jeu en polonais pour exprimer la mise en valeur d'un élément de l'énoncé au moyen de *c'est...qu-*, afin de fournir quelques outils pour la traduction du clivage dans les deux langues.

La problématique de la phrase clivée a fait objet de nombreuses études, que nous ne pouvons pas commenter largement dans le cadre du présent article.

Nous partirons cependant de la définition traditionnelle du clivage dont nous essayerons de montrer, grâce à notre étude contrastive, les limites et les insuffisances, afin de mieux cerner l'aspect dialogique de cette structure, essentiel dans son utilisation.

1. Le sens d'une clivée

Le point de vue le plus répandu sur le sens de la clivée consiste à dire que le clivage est une opération de mise en relief.

La notion de mise en relief est cependant vaste et imprécise, car elle désigne, d'une façon générale, les phénomènes d'insistance qui peuvent affecter les constituants de la phrase. Ainsi, se trouvent confondues, sous une même appellation, les opérations diverses, tant sur le plan syntaxique que sémantique, comme : détachement, dislocation ou focalisation.

Eu égard à son caractère flou et général, l'approche en termes de mise en relief est souvent complétée par l'évaluation du statut informatif de l'élément focalisé.

Selon l'analyse de contenu informationnel, le clivage est considéré soit comme une thématisation, une mise en valeur du thème : ce dont on parle, l'élément premier, connu et le moins informatif ; soit comme une rhématisation, une mise en valeur du rhème : ce qu'on dit du thème, l'élément second, nouveau et le plus informatif de l'énoncé. Anis, la phrase clivée, selon Gross (1977), fait porter l'emphase sur le thème. Selon Léard (1992), il s'agit d'une rhématisation. L'approche en termes de thématisation ou de rhématisation pose cependant problème, car il existe de nombreux points imprécis dans la définition des deux notions clés, employées alternativement pour caractériser l'élément extrait, qui constituent les sources de confusions et de contradictions. Nous ne pouvons pas analyser dans le cadre de cet article les différents points de confusion², souvent très liés.

À travers mon étude du corpus, j'ai observé que la donnée encadrée par *c'est...qu-* relevait tantôt du nouveau tantôt du connu. Ce n'est donc pas le découpage en donné et nouveau qui semble motiver le clivage.

L'analyse du corpus a également mis en évidence un grand nombre d'occurrences du clivage comportant la négation, fait qui nous a conduite sur la piste dialogique.

2. Dialogisme de la phrase clivée

Selon l'hypothèse dialogique, la phrase clivée fait entendre une autre voix que celle du locuteur dans l'énoncé qui lui est attribué. Dans l'énoncé :

(1) Mais ce ne sont pas les connaissances dernières qui le (l'homme) guident c'est l'objet des recherches qu'il conduit passionnément, et ne met en balance avec rien.

2 Pour plus de détails voir S. Prévost (1998) qui dans son article analyse les différents points qui constituent « le flou terminologique et conceptuel » autour du thème/rhème.

on peut distinguer, en s'appuyant sur l'interprétation dialogique du clivage selon Bres (1996-98) :

— le thème (*ce qui guide l'homme* contenant la présupposition *quelque chose guide l'homme*) qui relève du domaine des connaissances partagées, il est l'élément existant et commun aux protagonistes de l'échange, et en ce sens il renvoie à une autre instance énonciative ;

— le rhème contesté (*ce ne sont pas les connaissances dernières*) qui sous entend une autre voix à laquelle le locuteur attribue l'assertion positive et qu'il conteste comme étant erronée ;

— le rhème posé appartenant au locuteur qui vient corriger l'assertion de l'autre en « l'orientant vers une autre direction argumentative au niveau du rhème » (Bres 1996 : 260).

Le tour clivé complet montre bien le fonctionnement dialogique, car il convoque explicitement, à travers le rhème nié, une autre instance énonciative. Plus problématiques semblent, sur ce point, les occurrences du clivage qui ne contiennent pas explicitement de négation. L'interprétation dialogique s'impose cependant dans ce cas, eu égard au fonctionnement textuel de la clivée et au rapport de sens qui s'établit entre l'élément focalisé et le prédicat.

Ainsi, la place initiale d'un élément (même le sujet) en polonais semble déclencher souvent le clivage dans la traduction, ce qui, quelquefois, peut paraître un peu abusif :

(2) O, potega Formy ! Przez nia umieraja narody. Ona wywoluje wojny. Ona sprawia, ze powstaje w nas cos, co nie jest z nas. Lekcewazac ja nie zdolacie nigdy pojac glupoty, zla, zbrodni. Ona rzadzi naszymi najdrobniejszymi odruchami. Ona jest u podstawy zycia zbiorowego. (Gombrowicze, 1989 : 79)

(« Elle commande nos plus infimes réactions. Elle est à la base de la vie collective »).

O puissance de la Forme ! Par elle meurent les nations. Elle provoque des guerres. Elle fait surgir en nous quelque chose qui ne vient pas de nous. Si vous l'ignorez, vous ne pourrez jamais expliquer la sottise, le mal, le meurtre. C'est elle qui commande nos plus infimes réactions. C'est elle qui se trouve à la base de la vie collective.

L'élément *Ona* (« elle ») ne peut être nullement considéré comme nouveau, car il renvoie à quelque chose de déjà connu anaphoriquement. On remarque également qu'il est employé deux fois sans extraction, en position initiale, dans le contexte antérieur. On peut alors se demander pourquoi seules les deux dernières propositions contiennent le clivage.

Il me semble que, en utilisant l'extraction, le traducteur a voulu rendre le mouvement dialogique du passage. De fait, la phrase clivée présuppose non seulement que quelqu'un ou quelque chose commande nos plus infimes réactions, mais également qu'il existe des personnes ou des choses qui ne le font pas. C'est précisément l'existence d'une alternative, de ce que Vikner (1992) appelle « un ensemble non vide négatif » qui permet le clivage. D'une part, *c'est* affirme la vérité du prédicat pour l'élément sélectionné, de telle sorte que la proposition : *elle commande nos plus infimes réactions* est vraie, et, d'autre part, il précise qu'exclusivement cet élément vérifie la relation avec le prédicat.

Autrement dit, le clivage désigne la donnée focalisée par opposition à d'autres éléments qui ont été assertés auparavant, dans l'interdiscours ou dans l'intradiscours, ou qui sont susceptibles d'être pris en considération et employés à sa place par un autre.

Le fonctionnement dialogique apparaît clairement en contexte qui semble motiver, de façon plus ou moins explicite, la phrase clivée.

En fait, nous avons dans le contexte antérieur de (2), d'une part, une énumération où l'élément focalisé en fin de passage apparaît en début de phrase sans extraction et, d'autre part, la construction clivée qui est immédiatement précédée par un tour à la fois dialogal (le locuteur s'adresse, à travers le *vous* d'interpellation, à l'énonciataire) et dialogique (la négation : *En l'ignorant vous ne pourrez jamais expliquer la sottise...* ; rejette l'assertion positive attribuée à l'interlocuteur). De telle sorte que l'argument introduit par la phrase clivée, eu égard au caractère « exclusif » de la relation entre le focus et le prédicat, (c'est elle seule, à l'exclusion d'autres facteurs, qui provoque en nous les plus infimes réactions) sert à renforcer, en le fondant sur un argument à l'appui, le rejet de l'assertion imputée à l'interlocuteur (*En l'ignorant on peut toujours expliquer la sottise...*) présente dans l'énoncé précé-

dent à travers la négation dialogique³. Parce qu'elle affirme la vérité de l'élément focalisé et précise qu'exclusivement cet élément vérifie la relation avec le prédicat, la clivée permet d'anticiper, en la bloquant, sur la réponse potentielle d'un autre. Le clivage mime ainsi un dialogue interne entre deux instances énonciatives paraphrasable par : *sache que c'est elle seule, à l'exclusion d'autres facteurs / ne crois pas que quelqu'un d'autre qu'elle*.

Cette première analyse montre que, d'une part le clivage s'opère sans référence au découpage de la proposition en information nouvelle et connue⁴ et que, d'autre part, il est un marqueur de dialogisme qui a une visée pragmatique : la phrase clivée renvoie potentiellement à une autre instance énonciative à laquelle s'oppose le locuteur.

Nous allons vérifier l'hypothèse dialogique à travers notre étude contrastive.

3. Etude de quelques équivalents polonais du clivage

L'étude comparative a révélé en polonais deux types d'équivalents du clivage : syntaxiques et lexicaux. Dans le cadre de ce travail, nous allons étudier uniquement les éléments lexicaux utilisés en polonais comme équivalents de la phrase clivée.

— *wlasnie* (« justement », « précisément »)

Après l'examen du corpus, j'ai observé la correspondance entre la construction clivée *c'est...qu-* et l'adverbe *wlasnie* en polonais :

(3) C'est dans ces salles que j'ai été élevé, vieux Wang-Fô, car on avait organisé autour de moi la solitude pour me permettre d'y grandir (Yourcenar, 1963 : 19).

3 L'élément *Ona* même s'il a déjà été employé dans le contexte antérieur est rhématique par opposition à une autre prédication possible.

4 On pourrait même avoir un connecteur comme *puisque* ou *car* à la place du point qui sépare les deux phrases : *En l'ignorant vous ne pourrez jamais expliquer la sottise... car / puisque c'est elle seule, à l'exclusion d'autres facteurs, qui provoque en nous les plus infimes réactions*. Ainsi dans une telle structure argumentative la phrase clivée est une opération à valeur pragmatique qui permet de justifier le rejet de l'assertion de l'autre.

I w tych właśnie salach się wychowałem, o stary Wang-Fu, gdyż otoczono mnie samotnością, abym w niej mógł wzrastać (1988 : 10).

(« Et dans ces justement salles j'ai été élevé »)

(4) Syfon ani trochę nie uległ powszechnej, a tak naglej niemożności, przeciwnie — mógł zawsze, gdyż właśnie z niemożności czerpał swoją moźność (Gombrowicz, 1989 : 45).

(« car précisément de l'impuissance il tirait son pouvoir »)

Siphon n'avait nullement cédé à l'impuissance commune et soudaine. Tout au contraire, il pouvait toujours, lui, car c'est de l'impuissance qu'il tirait son pouvoir (1973 : 52).

Le rôle de *własnie* (« justement, précisément ») dans le corpus n'est pas de mettre en relief une donnée nouvelle ou connue. Le lexème *własnie* (« précisément, justement ») identifie, eu égard à l'interlocuteur, un élément, déjà apparu dans le contexte antérieur, comme étant seul à pouvoir vérifier la relation avec le prédicat.

Autrement dit, l'élément repris du discours antérieur est présenté à l'interlocuteur, grâce au lexème *własnie*, en tant qu'exclusif au prédicat par opposition aux autres éléments du paradigme susceptibles d'être employés à sa place par l'interlocuteur, mais qui se trouvent écartés par l'emploi de *własnie* (l'effet paraphrasable par : *c'est dans ces salles et ne crois pas qu'ailleurs, w tych własnie salach i nie sadz ze gdzie indziej ; c'est de l'impuissance et non pas d'autre chose que, własnie z niemożności a nie z czego innego*). Ainsi, l'élément souligné par *własnie*, même s'il a été cité antérieurement, est rhématique, eu égard à une autre prédication possible.

— *tylko* (« seulement, uniquement, exclusivement »)

L'adverbe *tylko* constitue l'équivalent de la phrase clivée :

(5) Mais ce ne sont pas les connaissances dernières qui le guident, c'est l'objet des recherches qu'il conduit passionnément, et ne met en balance avec rien (Malraux, 1976 : 503).

Nie kierują nim jednak ostatnie odkrycia naukowe, ale tylko przedmiot badań, które prowadzi namietnie i na których dla niego świat się kończy (1973 : 93).

(« ne le guident cependant pas les connaissances dernières, mais uniquement l'objet de recherches... »)

(6) Tylko dla mlodosci twej to czynie. Tylko dla niej narazam sie na spotkanie z nowoczesna pensjonarka (Gombrowicz, 1989 : 101).

C'est seulement pour ta jeunesse que je le fais. C'est seulement pour elle que je m'expose à rencontrer une lycéenne moderne (1973 : 115).

Le lexème *tylko*, comme *wlasnie*, souligne un élément de telle sorte que tous les autres éléments pouvant être pris en compte par un interlocuteur sont exclus.

Nous proposons le même type d'analyse pour d'autres adverbes qui ont été employés comme équivalents de la phrase clivée en polonais : *jedynie* (« uniquement, seulement »), *wylacznie* (« exclusivement, uniquement »).

— *dopiero*

Nous avons également constaté l'emploi du lexème *dopiero* (« seulement, alors, à peine ») comme équivalent de la particule *c'est...qu-*.

(7) Oniemieli patrzyli za odchodzacy m Pimka, dopiero gdy zniknal, posypal sie grad zlozczen (Gombrowicz, 1989 : 29).

(« seulement quand il eut disparu ils éclatèrent en malédictions »).

Ceux-ci le regardèrent partir en silence et c'est seulement quand il eut disparu qu'ils éclatèrent en malédictions (1973 : 34).

Wierzbicka (1969) fait une analyse intéressante de l'adverbe *dopiero*. Selon Wierzbicka, *dopiero* (« seulement, alors, à peine ») peut être remplacé par *tylko* (« seulement ») ou *wlasnie* (« précisément, justement »). Le message que transmet *dopiero* pourrait être paraphrasé, d'après les termes de Wierzbicka, par « nie sadz, ze bylo ze wczesniej » (*ne crois pas que c'était avant*) : « dopiero gdy, zniknal, nie sadz, ze wczesniej, posypaly sie grad zlorzczen » (*c'est seulement quand il disparu, ne crois pas que c'était avant, qu'ils éclatèrent en malédictions*).

— *sam*

Le morphème *sam* (« seul »), accompagné éventuellement du démonstratif *to*, constituait l'équivalent de la phrase clivée :

(8) I znowu w ustach susza, bicie serca, zatamowanie oddechu — to ja sam stalem pod piecem (Gombrowicz, 1989 : 15).

La bouche sèche de nouveau, le cœur qui bat, le souffle coupé.
C'est moi-même qui me trouvais près du poêle ! (1973 : 17)

Selon l'analyse qu'en fait Doroszewski (1978), le lexème *sam* est un pronom démonstratif (correspondant en français à « seul, même, ne... que, seulement, justement »), qui, dans la proposition, désigne le sujet comme « l'exécuteur exclusif » de l'action.

D'après l'analyse de Doroszewski, *sam* et *to + sam* peuvent être considérés comme les correspondants polonais de la structure clivée eu égard à leur fonction qui consiste à souligner un élément de la proposition de façon à l'opposer aux autres, susceptibles de prendre sa place.

L'association de *to* et d'un autre morphème permet d'encadrer l'élément mis en valeur de la même façon que la particule *c'est...qu-* en français. On peut seulement regretter l'absence quasi totale de cette traduction, jugée peut-être trop familière, dans le corpus.

Bilan

Au terme de notre étude contrastive, nous avons pu constater la nature dialogique du clivage qui consiste à sélectionner un élément et à le mettre en valeur par rapport aux autres éléments employés ou susceptibles d'être employés à sa place par un autre énonciateur et / ou l'énonciataire. L'aspect dialogique nous semble être fondamental dans le fonctionnement du clivage en français, de même qu'il caractérise ses équivalents polonais.

Du point de vue de la dynamique communicative, la phrase clivée permet de souligner la donnée rhématique. Contrairement à l'ordre habituel de déroulement de la proposition, selon lequel l'apport informatif va croissant, du thème vers le rhème, le tour *c'est...qu-* fait apparaître en tête la donnée rhématique. Ainsi l'élément focalisé au moyen de *c'est...qu*, même s'il n'est pas contextuellement indépendant, peut

être considéré comme rhématique par opposition à une autre prédication réelle ou potentielle.

Les morphèmes utilisés en polonais comme équivalents de la phrase clivée, malgré leur diversité sur le plan grammatical, marquent bien la fonction de la mise en relief contrastive d'un élément de l'énoncé qu'ils accompagnent eu égard à l'interlocuteur.

Le grand nombre d'équivalents polonais de la phrase clivée et leur diversité pourrait contribuer à la création en polonais d'une classe grammaticale réservée aux éléments ayant pour fonction la sélection contrastive d'un élément de la proposition. De même, on voit apparaître en français la différence entre le clivage et un simple présentatif auquel on assimile souvent la phrase clivée. C'est pourquoi notre étude contrastive montre la nécessité de prendre en compte la dimension dialogique dans la description de faits syntaxiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Bakhtine M. 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- Bakhtine M. 1934/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine M. 1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bouguerra T. Bres J. 1995, « Le texte journalistique et son écriture », in C. Détrie, M. Masson, B. Verine, *Pratiques textuelles*, Langue et praxis : Praxiling, Montpellier III, 251-284.
- Bres J. 1998 (à paraître), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », *L'autre en discours* (à paraître).
- Chafe W. L. 1975, « Givenness, Contrastiveness, Definiteness, subjects, topics, and point of view », in : *Subject and Topic*, New York, 27-55.
- Doroszewski W. 1978, *Słownik poprawnej polszczyzny*, Warszawa, PWN.
- Ducrot O. 1984, *Le dire et Le dit*, Paris, Minuit, 217-219.

- Fradin B. 1978, « Les phrases clivées en français : propositions pour une réanalyse », *Recherches linguistiques*, 7, Vincennes, 87-134.
- Gross M. 1977, « Une analyse non-présuppositionnelle de l'effet contrastif. L'extraction de *c'est...que* et la négation », *Linguistic Investigationes*, I, 1, 39-162.
- Jespersen O. 1937, *Analytic syntax*, London, George Allen and Unwin Ltd.
- Léard J.M. 1992, *Les gallicismes*, Louvain-la Neuve, Duculot.
- Moreau M.L. 1976, *C'est ... Etude de syntaxe transformationnelle*, Université de Mons.
- Nolke H. 1983, « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne », *Modèles linguistiques*, V, 1, 109-140.
- Prévost, S. 1998, « La notion du thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de Praxématique* 30, 13-35.
- Rothenberg M. 1971, « Les propositions relatives à antécédent explicite introduite par des présentatifs », *Études de linguistique appliquée*, 2, 102-117.
- Rothenberg M. 1989, « Quelques moyens syntaxiques de rhématisation et de thématisation en français », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 84-1, 143-161.
- Wierzbicka A. 1969, *Dociekania semantyczne*, Instytut Badan Literackich PAN, Wrocław, Ossolineum.
- Vikner C. 1972, « Quelques réflexions sur les phrases clivées en français moderne », in *Anales Universitatis Turkuensis*, 222-235.

SOURCES DES EXEMPLES CITÉS

- Yourcenar M. *Nouvelles Orientales*, Gallimard, 1963.
- Yourcenar M. *Opowiesci wschodnie*, PIW, 1988.
- Malraux A. *Le Miroir des Limbes II : La corde et les souris VI : Lazare*, Gallimard, 1976, réédité dans la Collection Folio.
- Malraux A. *Lazarz*, PIW, 1977.
- Gombrowicz W. *Ferdydurke*, Editions 10/18, 1973.
- Gombrowicz W. *Ferdydurke*, Wydawnictwo Literackie, 1989.

Recherches en Domaine Occitan

Approches de la langue occitane

Nord-est occitan : réalités de terrain et enjeux linguistiques

Introduction

Mon exposé, fondé sur deux études de terrain récentes (1993 et 1994) faites dans des villages (Albon et Seyne) de la zone vivaro-alpine, a pour but de fournir des exemples précis sur la situation socio-linguistique des parlers occitans vivaro-alpins en cette fin de vingtième siècle, et d'aborder la question de la diversité dialectale de l'occitan et de la standardisation de la langue. Il comporte trois parties :

— 1) **le vivaro-alpin : une marche marginale**, qui fait le point sur la zone dialectale vivaro-alpine ;

— 2) **du Vivarais aux Alpes**, où des exemples pris dans mes relevés personnels permettent de se faire une idée plus concrète des réalités de terrain en vivaro-alpin ;

— 3) **problèmes de standardisation**, où on pose la question de la standardisation des dialectes, compte-tenu du fait occitan et des variations intradialectales.

I. LE VIVARO-ALPIN : UNE MARCHÉ MARGINALE

Les spécialistes divisent traditionnellement le domaine linguistique occitan en six grandes aires dialectales : gascon, languedocien, provençal, limousin, auvergnat et vivaro-alpin¹. Le dernier cité de ces dialectes est probablement le plus méconnu. Au-delà d'un trait enserrant une zone sur une carte, peu d'occitanistes originaires d'autres régions sont

1 À ce sujet, cf. par exemple Pierre Bec, 1986.

vraiment conscients de la personnalité humaine et linguistique de ce coin du Nord-Est.

I.1. Aspects linguistiques

Philippe Martel, dans un article magistral², a fait une remarquable synthèse sur la situation linguistique du dialecte vivaro-alpin, et sur les principaux traits qui définissent ce dialecte par rapport aux autres variétés d'occitan (et au franco-provençal et au piémontais, qui le jouxtent respectivement au Nord et à l'Est). En simplifiant beaucoup ce travail, on peut dire que le vivaro-alpin (VA) se caractérise, au sein de l'ensemble occitan, par quelques traits linguistiques récurrents, qui seront opposés (pour plus de commodité) à l'occitan languedocien littéraire (OLL) :

— présence de la palatalisation Nord-occitane (commune à l'auvergnat et au limousin) : latin CANTARE > VA. **chantar** /tʃan'ta, tsan'ta, tson'ta.../ *chanter* ≠ OLL **cantar** /kan'ta/ ;

— chute des occlusives intervocaliques, conservées dans les autres dialectes occitans : latin MATURUM > VA. **maür, maiur** /ma'yr, mo'yr, ma'jyr.../ *mûr* ≠ OLL **madur** /ma'dyr/ ;

— certains traits lexicaux, comme la formation très courante du verbe *oublier* à partir d'un étymon latin *EXOBLITARE > VA. **eissublar** /ejsy'bla, iʃy'bla.../ ≠ OLL **oblidar** /ubli'da/ < latin OBLITARE ;

— un morphème '-u/ fréquemment utilisé à la 1ère personne du singulier des verbes : VA. **parlo** /'parlu/ *je parle* ≠ OLL **parli** /'parli/, provençal **parli, parle** /'parli, 'parle/.

Il existe donc indubitablement un ensemble linguistique relativement cohérent dans le Nord-Est de l'espace occitan, qui se distingue nettement des autres dialectes par une liste déjà bien établie de traits linguistiques.

I.2. Aspects géographiques et humains

Au-delà des traits linguistiques, la zone vivaro-alpine présente d'autres traits communs :

2 Philippe Martel, 1983.

— à l'exception de la vallée du Rhône, l'ensemble des parlers vivaro-alpins sont parlés dans des zones de montagne (Alpes ou Massif Central), où les conditions de vie sont rudes, et où les possibilités agricoles sont limitées, d'où une grande importance de l'élevage et une émigration (surtout masculine) ancienne vers les grandes villes situées autour de la zone (Lyon, Montpellier, Marseille, Grenoble, Turin...) ;
— du point de vue humain, les montagnes, d'un bout à l'autre de la zone, ont servi de refuge à des groupes protestants, persécutés par les pouvoirs catholiques successifs : dans les monts du Vivarais, ce sont les calvinistes rescapés de la guerre des Camisards et des dragonnades ; les hautes vallées d'Italie, elles, sont occupées par les Vaudois, derniers représentants d'une hérésie datant du Moyen-Âge, et qui s'est fondue ensuite dans le mouvement protestant.

I.3. Le vivaro-alpin : un espace marginal

Au vu de ce qui précède, la première caractéristique du vivaro-alpin est une marginalité multiple : traits dialectaux particuliers, montagnes enclavées, terres protestantes, Nord-Est occitan aux confins de l'italien et du franco-provençal. Indubitablement, l'aire vivaro-alpine est occitane. Mais sa principale caractéristique semble bien être un isolement prononcé.

II. DU VIVARAIS AUX ALPES

Par le hasard de mes contacts et des enquêtes linguistiques que j'ai menées en domaine occitan, j'ai été amené à décrire en détail deux parlers occitans de la zone vivaro-alpine :

— le parler du canton de Seyne, dans les Alpes-de-Haute-Provence³ ;

— le parler d'Albon, village situé au cœur de l'Ardèche, à l'Ouest du Rhône⁴.

Seyne, au milieu des Alpes, et Albon, au cœur du Vivarais, sont distants d'environ 200 km, et la comparaison de leurs parlers et du rapport à la langue qu'en ont les locuteurs, donne une idée plus concrète de la variété intradialectale en vivaro-alpin.

3 Nicolas Quint, 1998.

4 Nicolas Quint, en cours de publication.

II.1. Aspects linguistiques

II.1.1. Conformité au modèle vivaro-alpin

Le parler d'Albon (Alb) comme celui de Seyne-les-Alpes (Sey), présentent les principaux traits caractéristiques du vivaro-alpin :

- palatalisation Nord-occitane : latin CANTARE > Alb. **chantär** /tʰɔn'tɛ/, Sey. **chantar** /tʃan'ta/ chanter ;
- chute des occlusives intervocaliques : latin MATUREM, NECARE > Alb. **maür**, **neiär** /mo'yr, ne'jɛ/, Sey. **maür**, **niar** /ma'jy, nja/ *mür*, *noyer* ;
- traits lexicaux propres : latin EXOBLITARE > Alb. **eissublär** /ejʃy'blɛ/, Sey. **eishubiar** /ejʃy'bja/ *oublier* ;
- présence d'un morphème *-u/* (ou tout au moins d'une voyelle vélaire) aux 1ères personnes du singulier des verbes : Alb. **chantavö** /tʰɔn'tavwɔ^(h)/, Sey. **chantavo** /tʃan'tavu/ *je chantais*.

Il faudrait rajouter un cinquième trait caractéristique, et qui n'a pas à ma connaissance fait l'objet de remarque particulière jusqu'à présent :

- la présence d'une voyelle vélaire dans plusieurs désinences de démonstratifs, possessifs, interrogatifs, indéfinis au masculin (singulier et/ ou pluriel) : Alb. **aquestos** / **aquestös**, **nòstros**, **quauquos** /o'kehtuh, o'kehtwɔ, 'nɔwətruh, 'kawkuh/ *ces...ci*, *ceux-ci*, *nos*, *quelques* ; Sey. **aquesto**, **aquelos** /a'kestu, a'kelus/ *ce...ci*, *ceux-là*.

Dans la plupart des dialectes occitans, les éléments non-verbaux du fonds autochtone ne présentent jamais de voyelle finale atone *'-u/*. Le fait que l'on retrouve une caractéristique aussi curieuse en albonnais et en seynois donne à penser qu'elle est commune à une grande partie de la zone vivaro-alpine⁵.

Les parlers albonnais et seynois, malgré leur éloignement, ont donc manifestement quelque chose en commun sur le plan linguistique, quelque chose que l'on ne retrouve pas dans d'autres parlers occitans. La comparaison des deux parlers est donc une preuve supplémentaire

5 Selon Jean Sibille, communication personnelle, novembre 1998, ces *-u/* pourraient être apparus en vivaro-alpins par analogie avec l'article défini pan-occitan **lo**, **los** /lu, lus/ *le*, *les*. D'après la même source, on retrouve des démonstratifs en *-u/* dans une bonne partie de la Provence.

de la validité du concept de zone linguistique (ou dialectale) vivaro-alpine.

II.1.2. Des différences significatives

Cependant il existe aussi de nombreuses différences entre les deux parlers quant au traitement des phonèmes du latin ou de l'occitan médiéval (oc. méd.), dont certaines sont particulièrement significatives :

— **a.** traitement des *‘-/a/*.

Exemple : oc. méd. **vacha** /vatʃa/ *vache* :

> Alb. passage à *‘-/o/* : **vacha** /'vatso/ ;

≠ Sey. conservation du timbre *‘-/a/* : **vacha** /'vatʃa/ ;

— **b.** traitement des occlusives finales.

Exemples : oc. méd. **vèrp**, **fresc** /vɛrp, 'fresk/ *ver, frais*

> Alb. chute : **vèrm**, **fresc** /'vɛr, 'frɛh/ ;

≠ Sey. conservation : **vèrp**, **fresc** /'vɛrp, 'fresk/ ;

— **c.** occlusives dentales et vélaires /t, k, d, g/ suivies de /i, y/.

Exemples : oc. méd. **tirar**, **aquí**, **dire**, **vengut** /ti'rar, a'ki, 'dire, ven'gy(t)/ *tirer, ici, dire, venu*

— Alb. palatalisation **tīrār**, **aquí**, **dīre**, **vengūt** /ci're, o'ci, 'jire, ven'jy/ ;

≠ Sey. **tīrar**, **aquí**, **dire**, **vengut** /ti'ra, a'ki, 'dire, ven'gy/.

Sur ces trois points, le seynois se montre beaucoup plus conservateur que l'albonnais, qui se comporte ici comme de nombreux parlers auvergnats et limousins (donc du Massif Central).

En revanche l'albonnais conserve un emploi vivace du prétérit : Alb. **chantère** /tson'tere/ *j'ai chanté, je chantai*, comme la majorité des parlers occitans, tandis que le seynois moderne préfère l'emploi du passé composé (le prétérit est seulement utilisé à la troisième personne du pluriel) : Sey. **ai chantat** /aj tʃan'ta/. Cette tendance au recul du passé simple est également attestée en Briançonnais⁶, donc dans la zone alpine (vivaro-alpin de l'Est).

6 Philippe Martel, communication personnelle, juin 1994.

Enfin, dans le cas du traitement des groupes latins -CT-, l'albonnais et le seynois ne se distinguent pas par leur conservatisme relatif, mais plutôt par des chemins évolutifs distincts.

Exemple :

latin FACTAM, *faite*

> Alb. passage à -/jt/— : **faita** /'fajto/ ;

≠ Sey. passage à -/tʃ/— : **facha** /'fatʃa/.

Les différences relevées ici (sauf les différences d'usage du prétérit) correspondent largement à celles dont fait état Philippe Martel à propos de la structuration Est-Ouest du vivaro-alpin⁷.

II.2. Aspects socio-linguistiques

II.2.1. Une conscience culturelle éclatée et diglossique

Dans les deux zones d'enquête, il existe un net complexe linguistique par rapport à d'autres variétés d'occitan, considérées comme plus prestigieuses :

— à Albon, on m'a affirmé que le « vrai occitan », c'était celui que l'on parlait en Aveyron ou en Languedoc.

— à Seyne-les-Alpes, on m'a recommandé d'étudier le provençal (« il y a des méthodes pour cela » et même « des émissions à la télévision ») plutôt que le patois seynois.

Un locuteur du limousin, autre dialecte nord-occitan, ne présente généralement pas ce genre d'attitude par rapport aux dialectes méridionaux, car il est conscient de l'existence d'une culture propre à sa région, le Limousin. Dans les deux cas étudiés en zone vivaro-alpine, on constate au contraire que les dialectophones se considèrent sous la dépendance linguistique et culturelle de centres de référence : le Languedoc à l'Ouest du Rhône (Albon), la Provence à l'Est (Seyne-les-Alpes). Un locuteur du seynois n'a visiblement pas l'impression d'avoir quelque chose en commun avec un albonnais (et la réciproque est vraie).

7 Philippe Martel, 1983 : 13-18.

II.2.2. Divers degrés de conservation

Qu'il s'agisse de l'albonnais ou du seynois, on ne peut pas dire que les deux parlars se portent bien. Leur recul est rapide et, dans les deux endroits, les jeunes enfants ignorent tout désormais de l'occitan local (ce fait est d'ailleurs général dans le pays d'oc contemporain). Cependant, une analyse plus fine permet de distinguer deux degrés de conservation différents de la langue autochtone :

— à Albon, le parler local est resté la langue maternelle d'une grande partie de la population au moins jusqu'à la deuxième guerre mondiale, et on peut même trouver des locuteurs nés dans les années 1960. Selon le témoignage de Madame Rey, ma principale informante, l'usage de l'occitan à Albon était même une nécessité pour tenir un commerce dans le village il y a encore quelques décennies (madame Rey était quincailière), car beaucoup d'agriculteurs s'exprimaient préférentiellement dans cette langue. Cette conservation prolongée est un trait général des parlars du Massif Central, qui semblent avoir été protégés par leur isolement géographique et l'absence de grands mouvements de population, mieux que ceux d'autres régions occitanes (Bas-Languedoc, vallée de la Garonne) ;

— dans le canton de Seyne, l'occitan a disparu beaucoup plus tôt, à l'exception de la commune d'Auzet. Ainsi, au Vernet, petit village entièrement rural situé à côté de la route de Digne, une de mes informantes, née en 1907, m'avait expliqué que ses parents, agriculteurs, lui interdisaient de parler le « patois », à une époque où l'occitan restait l'idiome maternel de l'écrasante majorité des populations paysannes de l'ensemble du Sud de la France. D'après plusieurs témoignages concordants, ce recul précoce de la langue aurait été accentué par le fait que, du fait de la pauvreté des ressources agricoles, beaucoup de Seynois ont très tôt fait des études prolongées afin de trouver des emplois dans l'administration (instituteurs ...), ce qui supposait le passage au français. Ce mouvement semble avoir été la tendance générale dans les Alpes occitanes (au moins celles du Nord). On m'a confirmé par ailleurs la disparition quasi-totale dans la décennie 1990 de l'occitan dans le briançonnais⁸, et il semble que dans certaines vallées (Queyras), les assemblées de citoyens aient pris elles-mêmes

8 Philippe Martel, communication personnelle, juin 1994.

dès le début du siècle la décision de ne plus parler l'occitan aux enfants⁹.

La différence de comportement des communautés linguistiques considérées est donc fondamentale : à Albon, l'occitan n'a cédé que lentement et sous la pression continue du français ; à Seyne, comme dans d'autres endroits des Alpes, les gens ont d'eux-mêmes accéléré, voire devancé le mouvement de francisation entrepris par le gouvernement français.

II.3. L'identité vivaro-alpine à l'épreuve du terrain

La seule comparaison de deux points sur la carte, un en Vivarais, un autre dans les Alpes, n'est pas suffisante pour cerner l'ensemble de la réalité vivaro-alpine. Néanmoins, l'albonnais et le seynoïse mis côte à côte révèlent que l'ensemble vivaro-alpin contient des disparités flagrantes, et particulièrement du point de vue socio-linguistique, entre l'Ouest (tourné vers le Massif Central) et l'Est du domaine.

L'auvergnat est, à quelques vallées près, le dialecte de l'Auvergne, le languedocien celui du Languedoc (ou du comté de Toulouse), etc. Le vivaro-alpin est ce qui reste une fois que l'on a délimité les autres dialectes et provinces du pays d'oc sur une carte : sans doute des isoglosses et des facteurs humains permettent-ils de tracer des limites, mais il n'y a pas (et il n'y a jamais eu) de province de « Vivaro-alpie », et les traits communs qui unissent la zone ne sont perçus que par les scientifiques. La conscience culturelle vivaro-alpine n'existe pas (les locuteurs ont l'impression de faire partie d'ensembles plus réduits, comme l'ardéchois à Albon, le gavot à Seyne, etc.). Le concept de vivaro-alpin (comme celui de franco-provençal) est avant tout une création de linguiste (et peut-être d'ethnologue), qui s'accommode assez mal de la variété dialectale et humaine sur le terrain.

III. PROBLÈMES DE STANDARDISATION

III.1. La standardisation : une nécessité urgente

Si l'occitan doit encore rester une langue vivante au vingt-et-unième siècle en zone vivaro-alpine (perspective déjà fort compromise à

9 Jean Sibille, communication personnelle, 1997.

l'heure actuelle), une standardisation de la langue est indispensable. Les relevés dialectaux que j'ai effectués à Albon et à Seyne parlent d'eux-mêmes. Les innombrables variétés locales de l'occitan vivaro-alpin ne sauraient se perpétuer en l'état dans un monde où les échanges et la mobilité des personnes ne cessent de s'accroître. Pour survivre, l'occitan vivaro-alpin doit absolument se doter d'une norme unifiée, qui puisse être enseignée à l'école, utilisée pour la formation des enseignants, et si possible dans les médias.

III.2. Quel standard proposer ?

Standardiser, voilà le maître-mot. Mais quel standard proposer et pour quels usages ?

III.2. 1. Les choix de langue

Les exemples pratiques de la seconde partie permettent de se faire une idée des difficultés à surmonter. Divers groupes de recherche et d'études (Institut d'Études Occitanes, autres associations culturelles ...) travaillent en ce moment à l'élaboration d'un vivaro-alpin standard. La production d'un tel standard implique des choix de langue, qui sont loin d'être faciles.

En effet, les dialectes occitans (vivaro-alpin compris) sont de nos jours moribonds, et se sont conservés surtout en zone rurale. Aucun centre urbain important (comme Barcelone pour le catalan, Paris pour le français) ne peut donc servir à produire la norme. La dite norme ne peut donc être produite que par comparaison des parlers existants et sélection des formes les plus courantes. Or plusieurs problèmes se posent à ce niveau :

— on est loin de connaître en détail l'ensemble des parlers de la zone vivaro-alpine ;

— les structurations Est-Ouest (dont on a vu une illustration avec l'albonnais et le seynois) ainsi que Nord-Sud de la zone vivaro-alpine obligent à des choix draconiens entre une moitié et l'autre de la zone, qui implique l'exclusion de l'autre moitié (par exemple choix de la forme orientale **facha** pour *faite*, qui exclut la forme occidentale **faita**, ou réciproquement). On pourrait évidemment admettre plusieurs variantes de prononciation ou d'orthographe dans certains cas, mais si ces variantes se multiplient, alors à quoi bon établir une norme commune ? ;

— les personnes parlant le vivaro-alpin et dotées d'un bagage linguistique suffisant pour élaborer un tel standard sont très peu nombreuses.

III.2. 2. Le problème social

Les questions de linguistique ne représentent qu'une partie des enjeux de la standardisation. Il faut aussi que les populations dont il est censé être l'expression puissent se retrouver dans le futur dialecte vivaro-alpin normé, pour que cet idiome puisse vivre. Là encore, on rencontre de nombreux écueils :

— dans les endroits où l'occitan est encore vivant (comme à Albon), l'enseignement d'un alpin commun, où il faudrait par exemple dire **facha** /'fatʃa/ au lieu de **faita** /'fajto/ ou **chantar** /tʃan'ta/ *chanter*, au lieu de **chantär** /tʃon'te/ serait perçu comme quelque chose de complètement artificiel ;

— dans les endroits d'où la langue a quasi-complètement disparu (comme à Seyne), le désir d'apprendre la langue locale n'implique pas forcément que cette langue locale soit le parler de l'endroit. Beaucoup de Seynois considèrent ainsi que leur langue autochtone (à côté du français) est le provençal (et non pas le vivaro-alpin) ;

— enfin, la zone vivaro-alpine dans son ensemble (comme le Limousin, et l'Auvergne) représente un ensemble démographiquement faible (au maximum un million d'habitants). Est-il vraiment possible (ou souhaitable) de créer un idiome standard pour une population relativement modeste, qui ne pratique plus (depuis souvent une ou deux générations) les sous-dialectes locaux, et dont les particularismes linguistiques, pour réels qu'ils soient, n'en demeurent pas moins limités ? Je puis témoigner personnellement que les parlers d'Albon ou de Seyne-les-Alpes sont quasi-immédiatement compréhensibles pour quelqu'un qui est habitué au languedocien.

À mon avis, et au vu de la situation actuelle, un vivaro-alpin standard (à compter qu'il soit officiellement fixé) a très peu de chances de devenir la langue quotidienne des populations de l'aire vivaro-alpine.

III.3. Dialectes standards et occitan de référence

Et voilà comment, de fil en aiguille, à partir de la comparaison de deux parlers, l'un du vivarais, l'autre des Alpes, on en arrive au problème de l'occitan standard. Je n'ai surtout pas l'intention de donner

des leçons, seulement de poser des questions. Alors que si peu de gens travaillent aujourd'hui sur l'occitan, ces faibles effectifs doivent-ils encore être divisés en six pour produire un standard pour chacun des grands dialectes consacrés par la tradition ? Ne serait-il pas plus que temps de s'atteler à l'élaboration d'un occitan commun, qui puisse servir de référence à l'ensemble des Méridionaux ?

On pourra objecter qu'un tel occitan commun serait artificiel (un *sabir savantasse*, comme dit Alain Nouvel¹⁰). Il ne le serait pas davantage qu'un vivaro-alpin standard, qui fondrait dans une même norme deux parlars nettement distincts, comme l'albonnais et le seynois.

Tout dépend de ce que l'on souhaite : créer des standards qui suivent les isoglosses (mais qui n'aient pas d'utilité pratique) ou une langue qui puisse servir d'expression commune à 14 ou 15 millions de gens du Sud de la France (plus les vallées italiennes et Aran). L'Académie de la langue basque a fait depuis cinquante ans l'effort de promouvoir un basque unifié, que l'on enseigne dans toutes les écoles où le basque est un objet d'études. À l'heure où nous parlons, il est toujours impossible de répondre d'une façon claire à la question : *comment se dit « chanter »* : /kan'ta, tʃan'ta, tʃon'te/ ? ou « peut-être » : /be'lɛw, be'saj, blo'bø/ ? *en occitan* ?, alors qu'en anglais, en espagnol ou en basque c'est possible.

Après tout, le charme de l'occitan, c'est peut-être justement cette multiplicité dialectale, cette diversité foisonnante, qui continue de résister aux tentatives régulatrices des grammairiens.

Conclusion

Le cas du vivaro-alpin est, en fin de compte, un excellent sujet de réflexion en ce qui concerne les enjeux de la standardisation linguistique et de la diversité dialectale (dans le domaine occitan en particulier ou pour les langues en général). Comme toute langue, l'occitan est divisé en différents dialectes, dont fait partie le vivaro-alpin, un ensemble linguistique dont la réalité est incontestable. Cependant, le niveau du dialecte n'est pas suffisant pour prendre la mesure de la diversité linguistique de l'occitan moderne.

10 Alain Nouvel, 1975 : VII.

Dans chaque village, ou chaque canton du tiers Sud de la France, il existe une variété d'occitan, et une approche linguistique rigoureuse de la langue parlée moderne doit prendre prioritairement en compte ces variétés (celles d'Albon, de Seyne...), qui sont la seule réalité palpable sur le terrain. Le regroupement de ces variétés (ou parlers) en ensembles de dimension supérieure (les dialectes) est un mouvement logique de l'esprit scientifique, puisque une science descriptive comme la linguistique se doit de procéder par classement, et dans ce sens, la notion de vivaro-alpin est justifiée et même nécessaire.

En revanche, la standardisation de l'occitan est une démarche qui suppose une prise en compte de la réalité sociale. Aucune règle ne stipule que le dialecte soit l'unité de base de la standardisation. On pourrait aussi bien standardiser des sous-dialectes, par exemple le vivaro-alpin de l'Ouest (incluant Albon) et celui de l'Est (incluant Seyne) séparément. De toute façon, on ne peut pas faire un standard par village, et il n'est donc pas possible de perpétuer l'ensemble des variétés d'occitan. En théorie, on peut supposer que les processus de standardisation en cours ont pour but d'assurer le futur de l'occitan, en facilitant l'enseignement et la transmission. Cependant, l'élaboration de plusieurs dialectes de référence (dont un vivaro-alpin standard, à côté du languedocien standard, du gascon standard, etc.) n'est pas une garantie absolue d'authenticité (on perdra de toute façon la variété intra-dialectale) et risque par contre d'affaiblir beaucoup la portée de la standardisation, en consacrant l'éclatement de l'aire culturelle occitane. À l'aube du XXI^e siècle, on ne peut plus garder tous les parlers ni même tous les dialectes d'une langue, surtout d'une langue malade.

Cela n'empêche évidemment pas d'aller étudier sur le terrain les parlers encore en usage. La langue d'oc c'est eux, et personnellement, ce sont eux que je préfère, parce qu'ils sont vivants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bec, P. 1986, *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Martel, P. 1983, « L'espandi dialectau occitan alpenc : assag de descripcion », *Novèl Temps*, n° 21.
- Quint, N. 1998, *Le parler occitan alpin du pays de Seyne (Alpes de Haute-Provence)*, Paris, L'Harmattan.
- Quint, N. à paraître, *Le parler occitan ardéchois d'Albon (canton de Saint-Pierreville)*, Paris, L'Harmattan.
- Nouvel, A. 1975, *L'occitan sans peine*, Chennevières-sur-Marne (94), Assimil.

Hervé LIEUTARD
ReDòc, ESA CNRS 5475
Université Montpellier III

Le « g » parasitique du prétérit : une « irrégularité » productive.

L'analyse d'un aspect du système verbal que je fais ici prend pour point de départ la morphologie verbale du parler occitan de Graulhet, dans le Tarn. Cette étude s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une thèse sur la phonologie et la morphologie du parler de Graulhet.

L'observation des formes du prétérit nous montre que certains verbes du troisième groupe font appel à un infixé [g] placé entre le radical et le morphème de prétérit ([bul'geri] « volguèri »), d'autres à un second radical en [g] ([kre'γeri]¹ « creguèri » pour le verbe ['krejre] « creire »). En revanche, d'autres verbes classés traditionnellement dans le même groupe ne présentent pas ce phénomène ([ben'deri] « vendèri »).

Comment est-il possible d'intégrer dans la grammaire, l'observation que synchroniquement cet infixé [g] n'apparaît pas partout, mais dans certains contextes ? Au-delà des réponses que je serai conduit à proposer, cette question nous conduit à poser le problème de l'allomorphie. Faut-il poser systématiquement plusieurs radicaux pour la formation des temps (par exemple, dans le cas de [bu'le] « voler », un radical /bul-/ pour le présent et un radical /bulg-/ pour le prétérit) ou bien est-il possible d'expliquer ces variations dans la flexion verbale par des règles générales ? Trop souvent l'analyse de la flexion verbale se contente d'observer et de classer selon des critères de régularité prédéfinis, mais elle parvient rarement à expliquer les différentes variations. On rejette généralement les séries les moins nombreuses sous la

1 Ce [g] est soit affaibli [γ], soit amuï en position intervocalique.

rubrique « verbes irréguliers ». C'est le cas pour les verbes du troisième groupe qui présentent l'infixe [g] dans leur radical.

Allomorphie : approche d'une définition

Le but de cette étude est d'essayer de réduire au minimum les faits de « supplétion » et de postuler autant que possible des paradigmes flexionnels construits sur un modèle uniforme. L'infixe « g » est bien présent dans la morphologie et tend même depuis longtemps à se répandre dans la flexion verbale². Réduire la supplétion au minimum ne veut pas dire expliquer toutes les variantes de radicaux verbaux en synchronie — ce serait là une tâche vaine — mais la réduire à ce qu'elle est, ou du moins à ce que nous pensons qu'elle est. Si la présence de ce « g » était une irrégularité, il aurait tendance à reculer. Etant donné qu'il est bien installé dans la morphologie verbale, il est donc légitime de se poser la question de son statut. La phonologie peut nous y aider. N'étant pas un but en soi, elle doit nous permettre de décrire d'autres aspects de la langue et de la grammaire. Elle doit notamment être un outil qui peut nous aider à mieux comprendre la morphologie d'une langue. Comme le dit F. Dell :

L'action des règles phonologiques interpose entre l'observateur et les mécanismes morphologiques comme un écran de variations superficielles qui en obscurcissent la netteté des contours. La description phonologique permet précisément de percer cet écran, de faire le tri entre celles des variations phonétiques qui sont imputables à des règles phonologiques de portée générale et celles qui relèvent de la morphologie (Dell, 1973 : 173).

On ne peut pas faire de tous les verbes des verbes à supplétion comme le fait Sharp dans son article intitulé « Esquisse d'une classification morphologique des verbes en occitan ». Il y classe les verbes occitans en fonction du nombre d'allomorphes qu'ils présentent — « l'étude de la variation des radicaux fournira notre principal critère de classification » (Sharp 1976 : 102) — allant jusqu'à créer des classes

2 Sur l'évolution du prétérit en diachronie, voir Ronjat, 1937 : § 573, III, p.182.

de verbes pourvues de six allomorphes différents pour un seul et même verbe. Pour lui, un verbe comme « portar », présentera deux allomorphes : /purt-/ (dans le cas de [pur'tan] « portam ») et /port/ (dans le cas de ['porti] « pòrti »). Etablir une classification des verbes selon la simple variation des radicaux, ne permet pas de prendre en compte des règles phonologiques générales au parler. Loin de simplifier la grammaire d'une langue, cette classification complique l'étude du système verbal et intègre dans une classification morphologique des faits de langue qui sont exclusivement du domaine de la phonologie.

Une approche transformationnelle permet de clarifier cette classification peu convaincante. On retiendra la définition de Dell dans les règles et les sons :

On dit qu'il y a supplétion lorsqu'un morphème a plusieurs représentations phonologiques, et on dit que ces représentations phonologiques sont des allomorphes du morphème en question (Dell 1973 : 81).

La phonologie nous permet de montrer qu'à des formes de surface différentes correspond une seule forme phonologique. Ainsi, l'alternance qui se manifeste dans ['porti]/[pur'tan] n'est que la conséquence de la règle générale dans notre parler — et dans la plupart des parlers occitans- de relèvement des voyelles atones. En effet, la règle réécrit les voyelles toniques [ɔ] et [ɛ], [u] et [e] en position atone (Lieutard 1996 et Sauzet 1974). Ainsi, on posera un seul allomorphe pour les verbes à alternance vocalique, dans le cas de « portar » une forme sous-jacente /pɔrt/ dont la variante [purt-] ne sera qu'une conséquence de la règle d'accent³.

3 De même, un seul radical pour les verbes du premier groupe, là où Sharp en pose deux. Il donne effectivement /parl-/ à la première personne et /parla-/ aux autres personnes du présent. Nous poserons un seul radical /parla-/ (radical /parl-/ et voyelle thématique de la conjugaison du premier groupe /a/, qui n'est pas un élément de la désinence, mais une partie de la racine). Nous avons ensuite à faire à une règle de troncation vocalique, la même règle phonologique qui veut qu'en liaison dans notre parler, une voyelle atone disparaisse aussi bien devant une voyelle atone qu'une voyelle tonique : /'kumo+yn+'ɔme/ ['kumyn'ɔme]. L'adjonction d'un morphème désinentiel opère au niveau syntaxique comme à une coupure de mot, par conséquent la voyelle thématique « a » est effacée : /parl+a+i/ ['parli].

Nous voyons donc que les variations de surface observées dans la flexion verbale ne sont pas toutes imputables à des variations allomorphiques des verbes, mais qu'au jeu des combinaisons de morphèmes s'ajoutent des règles phonologiques de portée générale, puisqu'elles s'appliquent à tout le parler et non pas aux seules formes verbales. Faire le tri entre celles des variations qui sont liées à des phénomènes phonologiques et celles qui sont directement à ranger au compte de la morphologie verbale, permet une approche plus simple de la flexion verbale puisque nous trouvons résolues des variations de surface qui n'ont apparemment pas à voir directement avec la morphologie⁴. Tous ces changements étant décrits dans la phonologie du parler, il n'y a pas alors de raison d'en tenir compte dans la classification morphologique⁵.

Nous définirons donc comme verbes à supplétion toutes les formes verbales dont les allomorphes ne peuvent faire état d'une variation liée à un phénomène phonologique et dont les variantes ne peuvent s'expliquer qu'en diachronie. Autant, il est possible de dire que la forme [ˈbej] (« vei ») résulte d'une règle phonologique qui convertit tout /s/ en [j] à une frontière de formant⁶, autant le radical /bets-/ dans [beˈtseri] (« vegèri ») ne peut pas recevoir d'explication en synchronie.

Le [g] du prétérit : quel statut ?

Cela normativement posé, je m'attacherai à présent à décrire un phénomène : l'apparition d'un infixe [g] dans certaines formes verbales du prétérit (et du subjonctif). Il existe dans le parler de Graulhet, comme dans bien d'autres parlers occitans, un morphème général du prétérit qui est /-εr/ (/–εt/ à la troisième personne du singulier) ([kanˈteri], « cantèri » [baˈteri] « batèri »). Aussi est-on en droit de se demander ce que représente le [g] dans [bulˈgeri] (« volguèri ») par

4 Par exemple, l'alternance entre b et p dans [ˈsabi]/[sap] (Lieutard 1996). Il s'agit simplement ici d'une règle d'assourdissement des occlusives en position finale, la même règle qui dans notre parler fait du /d/ de [puˈlido], un [t] en position finale ([puˈlit]). On ne posera pas deux allomorphes pour le verbe « saber », mais un seul.

5 Pour une bonne classification des verbes et des temps en occitan, voir Sauzet & Ubaud 1995.

6 Il s'agit de la même règle qui convertit la forme phonologique /las fennos/ en une forme de surface [lajˈfennos].

exemple ? Il ne s'agit pas d'une marque désinentielle, ni même de temps puisque tous les verbes du troisième groupe n'en sont pas pourvus. Ce morphème n'intervient pas non plus dans les verbes du premier groupe⁷.

On pourrait se contenter de poser deux allomorphes pour le verbe « voler », l'un avec, l'autre sans [g]. Cependant cette classification, comme nous l'avons vu, n'apporte rien. Elle n'éclaircit pas la présence de ce [g] et ne fait que soutenir la thèse de l'irrégularité. Même s'il ne s'agit pas d'un phénomène général, la fréquence de ce morphème [g] parmi les verbes du troisième groupe nous laisse à penser que sa présence n'est pas fortuite, qu'elle est conditionnée d'une certaine manière. Rien ne peut nous laisser supposer qu'il faille interpréter cette variation comme un phénomène isolé, absolument irrégulier. En effet, il semble possible d'établir un lien avec les verbes du second groupe (verbes en -ir) où nous retrouvons, de manière régulière cette fois, ce [g] pour la formation du prétérit.

Il est intéressant également d'observer que dans le parler occitan de Graulhet, on retrouve de la même manière ce morphème [g] au subjonctif présent ([fi'niye] « finigue »), là où une grande partie des autres parlers occitans présentent un subjonctif en « sc » (« finisca »). On est bien sûr tenté d'établir un parallèle, à savoir que ce recours unique et généralisé à un seul et même élément pour les verbes en « ir », au présent comme au subjonctif, ([fi'niye] « finigue », [fini'yese] « finiguèsse », [fini'yèri] « finiguèri »), apparaît de façon moins régulière, mais tout aussi générale lorsqu'il apparaît dans les verbes du troisième groupe ([di'ye] « digue », [di'yese] « diguèsse », [di'yèri] « diguèri »). Et s'il s'agit du même phénomène, il convient de se demander ce qui motive ou non la sélection de ce [g]⁸. En classant simplement les verbes selon les critères traditionnels de régularité/irrégularité, nous ne rendons pas compte de ce phénomène, nous n'exprimons le fait que nous ayons [g] dans [fini'yèri] « finiguèri »,

7 Sauf dans le cas de « anar », [an'geri] qui de toutes façons doit recevoir une spécification lexicale dans la plupart des parlers occitans.

8 Je laisse pour l'instant de côté les quelques formes, peu nombreuses qui doivent recevoir une spécification lexicale, car il semble impossible de les dériver régulièrement (p. e. [bis'keri] « visquèri »).

verbe du 2^e groupe, tout comme dans [di'ɣeri] « diguèri », verbe du 3^e groupe.

[g] : élément « parasitique »

Parmi les verbes qui ne présentent pas le morphème [g], on compte bien sûr tous les verbes du premier groupe [kan'teri], formés sur un radical thématique en « a » avec effacement de la voyelle thématique. Parmi ceux du troisième, on compte uniquement les verbes dont le radical se termine par une occlusive [p, t, d, k, g], mais aussi tous les verbes qui présentent soit un radical en [ts] ([plan'tseri] « plangèri »), soit un second allomorphe en [ts] pour le prétérit et le subjonctif ([a'tseri] « agèri », [be'tseri] « vegèri »). Dans tous les autres cas, on trouvera un [g], soit directement ajouté au radical ([ben'geri] « venguèri »), soit sous la forme d'une variante allomorphique [kre'ɣeri] « creguèri ».

Ce [g] étant un son occlusif, on observe donc au prétérit des deux et troisième groupe un phénomène régulier qui semble indiquer que le morphème de prétérit doit impérativement être relié à une base qui s'achève par une occlusive, ou pour être plus précis et faire également entrer dans la règle les affriquées du type [ts], à une obstruante non-continue. Si le morphème de prétérit trouve une base en occlusive, il ne se passe rien, il s'ajoute directement au radical (C'est le cas pour [ben'deri] « vendèri »). En revanche, si le radical consonantique ne se termine pas par une occlusive, il fait alors appel à un morphème parasitique [g] (C'est le cas pour [ben'geri] « venguèri »). On peut donc défendre l'idée que d'une manière générale le morphème de prétérit (mais cela vaut aussi pour les morphèmes de subjonctif) présente une attaque idéale qui se constitue d'un segment consonantique en occlusive. Si ce segment n'est pas présent sur la racine verbale, le morphème de prétérit sélectionne alors le morphème productif [g], que l'on qualifiera de « parasitique », pour pouvoir être correctement réalisé.

Prétérit et allomorphie

Il reste à présent à résoudre une question. Dans le cas de [di'ɣeri] « diguèri », faut-il poser deux allomorphes et parler de supplétion, ou bien est-il possible d'expliquer phonologiquement et donc « régulièrement » le passage d'une forme en [s] au présent ([^ldizi] « disi », [^ldis] « ditz ») à une forme en [g] au prétérit ? Nous pouvons certes supposer que le morphème de prétérit sélectionne un allomorphe spécifique, mais la phonologie, comme nous l'avons vu, peut nous aider à réduire certains phénomènes de supplétion.

Une fois de plus, la régularité observée parmi les verbes du second groupe peut nous apporter des éléments de réponse. Nous trouvons au prétérit le suffixe /-ig/ parallèlement au suffixe /-is/ au présent de l'indicatif. Si nous posons l'hypothèse d'un second radical pour la formation du prétérit, nous restons dans le domaine de la classification morphologique, mais nous n'expliquons pas la variation.

Nous poserons que le prétérit des verbes du second groupe se construit à partir du radical « élargi » en /-is/, autrement dit pourvu de sa spécification verbale. Nous aurons donc /finis + geri/, avec sélection du morphème parasitique [g] par le morphème de prétérit. La forme [fini'ɣeri] « finiguèri » subit l'intervention de la règle phonologique générale à notre parler qui veut qu'en fin de syllabe interne /s/ s'efface devant toute consonne, sauf devant les sons [p t k]⁹. Nous pouvons penser qu'il en va de même pour les verbes du troisième groupe en [s]. La forme [di'ɣeri] « diguèri », peut être analysée comme une forme de surface ayant pour forme phonologique /dis+g+eri/, et subissant donc la même règle d'effacement du /s/. Cette perspective est intéressante dans la mesure où elle permet d'envisager l'allomorphie sous un autre jour, à savoir que des formes apparemment inexplicables en surface peuvent être dérivées phonologiquement.

Bien sûr, même si cette hypothèse permet de résoudre de nombreux cas d'irrégularité, de nombreuses questions restent encore en suspens. Dans une forme comme [kune'ɣeri] « coneguèri », il semble difficile de parler d'effacement du /s/. En effet, si le morphème parasitique sélectionne le radical /kunejs-/, nous pouvons certes envisager un effa-

9 Effectivement nous trouvons [deskar'na] à côté de [de'lana].

gement de /s/, mais nous dérivons alors la forme non attestée *[kunejge]. Ceci nous prive d'une généralisation bien pratique. Faute de mieux, on doit ici se résoudre à l'allomorphie.

Toutefois, la validité de notre hypothèse d'une sélection particulière effectuée par le morphème de prétérit n'est pas pour autant remise en cause. Nous pouvons tout de même continuer à soutenir l'idée, puisque dans [kune'ɣeri] « coneguèri », nous trouvons une occlusive en [g], que cet allomorphe /kuneg/ (même impossible à dériver phonologiquement) est sélectionné par le morphème de prétérit pour les mêmes raisons que dans les autres cas il sélectionne le « g » parasitique, à savoir la nécessité d'un radical en occlusive. De même, le morphème de prétérit sélectionne l'allomorphe /ats/ (dans [a'tseri] « agèri ») et non /ab/ pour la réalisation du prétérit dans la mesure où il a besoin de cette attaque en occlusive.

S'il n'est pas toujours possible de dériver phonologiquement tous les radicaux du prétérit, notre hypothèse d'une sélection d'un radical en occlusive par le morphème de prétérit, semble, elle, pouvoir être généralisée. Un verbe comme ['biwre] « viure » fait [bis'keri] « visquèri » au prétérit et doit donc recevoir une spécification lexicale. Loin de pouvoir expliquer la variante allomorphique, on s'aperçoit là encore que le morphème de prétérit sélectionne une base verbale qui s'achève par une occlusive, [k], la même occlusive que l'on retrouve dans plusieurs parlers occitans au subjonctif présent (« finisca »), preuve qu'au-delà des variations dialectales, des réalisations de surface, il existe une unité profonde dans le fonctionnement de la langue occitane. Cette sélection d'un radical en occlusive par le morphème de prétérit (ou de subjonctif) en est une. A des formes de surface différentes dans les divers parlers occitans, correspond une seule et même exigence que l'on peut dire « régulière », la nécessité impérative de relier le morphème à une base en occlusive - ce qui représente un argument de plus en faveur de l'unité profonde de la langue occitane au-delà des ses variations dialectales.

Il se pose encore un problème pour les verbes du premier groupe qui ne présentent pas d'attaque en occlusive. Comment exclure le premier groupe, « donèri » par exemple ? Sur une base morphologique ou phonologique ? Morphologiquement, on peut poser que [g] n'est dispo-

nible que dans les deuxième et troisième groupes et que, faute de [g], le morphème /eri/ se rattache à ce qu'il trouve. Mais, il est possible de généraliser la règle d'un point de vue phonologique. On peut dire que /eri/ se relie à une consonne en occlusive (dans le cas d'un radical à finale consonantique) ou remplace une autre voyelle (dans le cas d'un radical à finale vocalique) — par une règle d'effacement vocalique générale à notre parler¹⁰.

Au-delà de la résolution de tous les problèmes liés à l'allomorphie, on s'aperçoit qu'il est donc possible de réduire des irrégularités de surface et de les expliquer par des règles générales. On peut également réussir à établir une régularité dans la flexion verbale, celle qui veut que le morphème de prétérit et de subjonctif, aient besoin au deuxième et troisième groupe d'une attaque en occlusive, et qu'en l'absence de celui-ci, le morphème sélectionne un morphème parasitique [g]. On ne peut certes résoudre l'allomorphie complètement, mais en revanche, on peut déceler une régularité fonctionnelle dans le choix de l'allomorphe. C'est le morphème de temps qui opère la sélection en fonction de ses besoins. La variation allomorphique apparaît alors comme une nécessité « régulière » de la mise en œuvre de certaines formes de la morphologie.

BIBLIOGRAPHIE

- Dell F. 1973, *Les règles et les sons, Introduction à la phonologie générative*, Hermann, 2ème édition (1985).
- Lieutard H. 1996, *Étude phonologique du parler de Graulhet, Mémoire de D.E.A.*, Université Paul-Valéry.
- Maurand G. 1979, « Morphologie verbale de l'Occitan, approche d'un diasystème », *Mélanges à la mémoire de Louis Michel*, Montpellier, Université Paul-Valéry.

10 Ceci nous mènerait trop loin dans le cadre de cette étude, mais il serait possible de défendre l'idée que dans un cas, le morphème de prétérit efface la voyelle /cant+a+èri/ [kan'teri] « cantèri », dans d'autres, pour [sa'pje] « sapier » par exemple, il l'a désyllabifié (/sapi+eri/ [sa'pjeri] « sapièri »).

- Ronjat J. 1937, *Grammaire istorique (sic) des parlars provençaux modernes*, Slatkine reprints, Laffitte reprints (1980).
- Sauzet et Ubaud 1995, *Lo vèrb occitan*, Edisud.
- Sauzet P. 1974, *Approche de la phonologie et de la morphologie d'un parler occitan : le dialecte de Sumène (Gard)*, Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers.
- Sharp J.P. 1976, « Esquisse d'une classification morphologique des verbes en occitan », *Revue des langues romanes*, 1er et 2ème fascicules, Montpellier III

Marie-Anne CHÂTEAUREYNAUD
ReDòc, ESA CNRS 5475
Université de Montpellier III

Pratiques et représentations de l'occitan en Aquitaine : les dénominations

À l'heure où le Premier Ministre vient de se déclarer favorable à la signature de la Charte européenne des langues minoritaires, de nombreuses oppositions apparaissent encore au sein de notre pays où coexistent avec la langue officielle bien d'autres langues.

Parmi elles, l'occitan, du fait de son étendue géographique, offre des situations diverses.

L'occitan aujourd'hui en Aquitaine sera le sujet de notre étude à partir du sondage réalisé en 1997. Nous essaierons de déterminer les représentations des limites linguistiques à travers les diverses dénominations de la langue.

Après avoir rappelé quelques résultats globaux, nous nous intéresserons au concept de dénomination puis, en présentant quelques chiffres, nous ferons le point pour chaque dénomination.

L'Aquitaine présente une configuration linguistique intéressante puisque une partie des Pyrénées Atlantiques est bascophone et le reste du département ainsi que les quatre autres sont occitanophones.

C'est d'abord le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques en 1994 qui a souhaité évaluer les pratiques et les représentations de la langue occitane dans son département en faisant appel à l'institut de sondage *Media-Pluriel Méditerranée*, puis le Conseil Régional a souhaité reproduire cette démarche cette fois-ci au niveau de l'Aquitaine.

En 1997, un sondage déclaratif était réalisé (publié en 1998).

Les résultats globaux font état d'une pratique vivace de la langue et de représentations fluctuantes.

1. Les résultats globaux

Il semble nécessaire de rappeler quelques résultats importants du sondage :

- 35 % des sondés déclarent comprendre l'occitan ;
- 19 % déclarent savoir parler la langue ;
- 56 % déclarent souhaiter un enseignement pour leurs enfants ;
- 52 % estiment que la pratique diminue ;
- 35 % se déclarent très attachés à l'occitan.

Si ces résultats globaux peuvent approcher une réalité des pratiques, ils ne rendent pas compte des fluctuations liées à la zone d'enquête. C'est pourquoi nous précisons par département l'état des pratiques, du moins tel qu'il apparaît dans le sondage.

- Dans l'agglomération bordelaise, 11 % déclarent comprendre la langue et 3 % la parler.
- En Gironde hors Bordeaux, 27 % déclarent la comprendre et 13 % savoir la parler.
- En Dordogne, 54 % des sondés déclarent la comprendre et 34 % la parler.
- Dans les Landes, 48 % comprennent et 28 % parlent l'occitan.
- En Lot-et-Garonne, les chiffres sont respectivement de 42 % et 25 %.
- Dans les Pyrénées-Atlantiques, 41 % le comprennent et 22 % le parlent.

Les taux de pratique les plus forts semblent évidemment liés à une ruralité qui apparaît comme un « conservatoire de la langue » (Ph. Gardy et E. Hammel 1995) par exemple pour les Landes ou la Dordogne. Cet unique élément ne suffit pas malgré tout à expliquer les diverses représentations de la langue qui apparaissent au travers des dénominations citées par les enquêtés.

Nous nous attacherons donc à brosser un tableau des représentations des dénominations pour percevoir ce qu'elles supposent.

2. La dénomination

La dénomination présente un double aspect :

— Elle rend compte d'une représentation de la langue.

— Elle peut être aussi un discours performatif (Bourdieu 1982 : 139) qui en énonçant tend à agir sur la réalité.

Pour Sonia Branca Rosoff, il semble clair que « les langues ne sont pas des objets naturels et qu'elles proviennent d'actes de culture » (1996 : 88).

La dénomination révèle ainsi un enjeu identitaire et donc une conscience de la limite linguistique et parfois territoriale. Les dénominations citées spontanément par les enquêtés aquitains sont variées. Aussi, parmi celles que reproduit l'institut de sondage, nous n'en retiendrons que quelques-unes : celles qui concernent l'occitan¹.

3. Les dénominations dans l'enquête

La question posée était : « Mis à part le français y a-t-il d'autres langues parlées dans la région Aquitaine ? » Les réponses citées spontanément sont :

- ne sait pas ;
- béarnais ;
- gascon ;
- limousin ;
- périgourdin ;
- langue d'oc ;
- occitan ;
- patois (dialecte) ;
- basque ;
- langues étrangères latines ;
- autres langues (arabe Moyen Orient) ;
- autre ;
- aucune.

1 Dans des travaux ultérieurs nous nous intéresserons aussi à la situation de la langue basque.

Nous choisissons de nous intéresser aux diverses dénominations de la langue occitane : béarnais, gascon, limousin, périgourdin, langue d'oc, occitan, patois.

La dénomination majoritaire reste « le patois » pour 36 % des enquêtés. Puis « l'occitan » est cité par 14 % et « le béarnais » par 8 %. La « langue d'oc » et « le gascon » sont cités à égalité par 4 % des enquêtés ; enfin le périgourdin est cité par 1 % et le limousin par 0 %.

a) Le béarnais

C'est une dénomination souvent citée en Aquitaine mais évidemment avec un taux beaucoup plus élevé dans les Pyrénées Atlantiques :

— Dans les petites communes (- de 1000 habitants), il ne fait pas concurrence au patois (7 % contre 44 % pour le patois et 14 % pour l'occitan). Son taux varie peu dans les petites villes où il reste globalement autour de 8 % ; à Bordeaux, il est cité seulement par 5 % des sondés.

— En revanche, dans une ville de + 100000 habitants comme Pau, le Béarnais est cité à 36 % (contre 13 % pour le patois et 15 % pour l'occitan).

— En Gironde, 2 % le citent, contre 1 % en Dordogne, 2 % dans les Landes et 0 % en Lot et Garonne ; enfin il est cité à 37 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

— 30 % des sondés s'y déclarent attachés.

En ce qui concerne la pratique, 11 % de ceux qui le citent le comprennent bien (le fait qu'il soit ainsi cité par des gens qui n'ont pas de compétence passive en béarnais suppose une certaine médiatisation et donc socialisation de la langue). 12 % déclarent savoir le parler et 23 % le parler tous les jours (contre 23 % de ceux qui citent l'occitan et 49 % de ceux qui citent le patois).

Il est peu cité par les très jeunes (15-17 ans : 3 %), mais davantage par les 18-24 : 9 % ; ce sont les plus âgés (+ de 65 ans) qui le citent le plus : 11 %. C'est la même tranche d'âge qui emploie la dénomination « patois ».

Parmi les diverses catégories socio-professionnelles, les agriculteurs et les retraités sont les plus nombreux à le citer : 12 % mais on note le taux minimal de 4 % chez les artisans. Les autres catégories le citent entre 6 et 9 %, parmi elles les étudiants pour 8 %.

On remarque aussi que le béarnais est cité à 10 % par des sondés dont le niveau d'études correspond au CEP ou au BEPC, il est cité à 11 % par les élèves de Première et de Seconde puis par 9 % de ceux qui ont un niveau d'étude supérieur ou égal au baccalauréat. Il demeure évoqué plus ou moins à tous les niveaux, même si les filières professionnelles le citent un peu moins.

Il est cité par 8 % des gens nés dans la région, pas du tout chez ceux nés dans d'autres pays latins et étonnamment par 20 % des gens nés en Afrique du Nord.

Ce sont des personnes installées depuis 50 à 60 ans qui le citent à 40 % ; il est cité à 6 % par ceux qui sont installés depuis moins de 10 ans mais ceux qui sont installés depuis plus de 60 ans ne le citent pas du tout.

Il semble donc que le béarnais soit une dénomination historique qui persiste à travers les siècles et aujourd'hui son taux d'emploi est très présent, souvent supplanté par celui de patois dans de nombreuses zones mais il est parfois majoritaire comme à Pau, où il révèle ainsi un construit culturel évident et ancien. Il délimite une aire qui correspond précisément à une partie des Pyrénées-Atlantiques : le Béarn

L'entité administrative départementale — les P.-A. — ne supprime pas une revendication d'identité qui s'exprime à travers la dénomination du même lieu, qui continue à être appelé Béarn et dont la langue demeure la « langue béarnaise ». Le Béarn, rattaché à la France seulement au 17^e siècle, revendique toujours son identité propre.

b) Le gascon

C'est un terme moins délimitant que le béarnais puisqu'il se réfère à une entité historique dont les limites ont pu varier aux cours des siècles. Il est certes employé dans des zones définies généralement comme gasconnes (par un faisceau isoglossique) par rapport aux grandes variantes de l'occitan, ce n'est pas un terme majoritaire et beaucoup d'enquêtés lui préféreraient le mot *patois*.

Dans l'ensemble du sondage, le gascon est relativement peu cité : 4 %, et son taux de citation fluctue selon la taille de la commune, entre 3 % à Bordeaux et 10 % dans une ville de moins de 25000 habitants. Il est peu cité en Dordogne et quasiment pas en Lot-et-Garonne, c'est dans les Landes qu'il atteint son taux le plus haut : 12 %.

Les personnes qui ont une bonne compréhension et celles qui le parlent sont respectivement 7 % et 8 % à le citer. 12 % de ceux qui le parlent tous les jours le citent.

Son taux de citation est très faible chez les jeunes et augmente peu à peu dans les tranches d'âge suivantes :

- les 18-24 ans sont 1 % ;
- les 45-54 ans, 8 % ;
- et les 65 ans et plus, 11 %.

20 % de ceux qui le citent s'y déclarent attachés. Les catégories qui citent le plus le gascon sont les retraités puis les cadres et professions intermédiaires. Il est presque aussi peu cité par les étudiants que par les agriculteurs : 2 % et 1 %.

Il semble davantage cité par les élèves des lycées de Première et de Seconde.

Il est très peu cité par les sondés qui ont un niveau d'études professionnelles.

Il est également cité par des gens nés dans le Sud-Ouest : 7 % ; ceux qui y sont installés depuis 20 ou 30 ans le citent à 10 % alors que les nouveaux arrivants sont seulement 5 % à le citer. Enfin, ceux qui ont toujours vécu là le citent à 3 %.

Il semble difficile d'établir un portrait de ceux qui choisissent de citer le gascon et la représentation liée au terme lui-même semble elle aussi un peu floue.

Le gascon est probablement revendiqué plus clairement aujourd'hui dans un département limitrophe comme le Gers.

Bien que la désignation « gascon » ait servi à désigner l'occitan en général au 18^e siècle, il est actuellement peu socialisé.

Peu de gens se reconnaissent dans ce terme qui ne fait pas précisément référence à un territoire ; il se conserve peut-être comme réminiscence, comme trace dans la mémoire collective.

Gageons qu'il fait moins référence à une entité linguistique s'étendant du Médoc au Val d'Aran qu'à un souvenir vague d'appartenance identitaire.

c) le limousin

Il n'est jamais cité ou à un taux tellement faible qu'il n'est pas quantifiable. Dans la Région Aquitaine, seule une partie de la Dordogne est concernée par cette dénomination qui renvoie à un dialecte de l'occitan, le limousin qui fait partie du nord-occitan et qui n'entre pas dans le schéma de classification de la population.

En outre, ce terme est une référence directe à une autre région, celle du Limousin, et ne correspond donc pas à la représentation identitaire des Aquitains concernés, ceux de la Dordogne.

d) le périgourdin

C'est une dénomination plus intéressante faisant appel à une entité historique cohérente et délimitée : « le Périgord ». Elle ne rend toutefois pas compte des deux variantes de l'occitan qui y sont parlées : le limousin au nord et le languedocien au sud.

Son taux de citation atteint 3 % seulement en Dordogne; dans les autres départements, il n'est jamais cité.

1 % de ceux qui déclarent comprendre l'occitan le citent, ainsi que 2 % de ceux qui déclarent parler et 4 % de ceux qui déclarent parler tous les jours.

Le périgourdin n'est jamais cité par les 15-17 ans, 1 % seulement des classes les plus âgées le citent. Il semble un peu plus cité par les cadres et les artisans que par les autres catégories socio-professionnelles, à 2 %, et par les sondés dont le niveau d'études est celui d'un CEP ou d'un CAP. Il est, d'autre part, cité uniquement par des gens ayant passé leur enfance dans le Sud.

Les taux de citation sont si faibles qu'ils renvoient à une trace à l'état résiduel d'une conscience identitaire linguistique : les enquêtés préfèrent l'occitan (19 %) ou plus encore le patois (40 %). Si par d'autres aspects la situation du Périgord et son identité forte pourraient ressembler à celles du Béarn, on doit constater que la représentation de cette identité ne passe pas par une dénomination individualisante comme pour le béarnais mais se rattache plutôt à l'occitan et surtout au

patois et à la langue d'oc, sous l'influence conjuguée d'une pratique quotidienne forte et d'un dynamisme des mouvements associatifs occitanistes et félibréens.

e) la langue d'oc

Son taux de citation est assez faible (4 %) : on remarque que la langue d'oc est citée surtout dans les zones rurales et de moins en moins lorsque la taille des communes augmente.

Elle est davantage citée en Dordogne avec 8 %, dans les Landes comme dans les Pyrénées-Atlantiques avec 3 %, à 2 % en Gironde et 1 % en Lot-et-Garonne.

7 % des personnes qui déclarent la parler la citent, ainsi que 5 % de ceux qui déclarent avoir une pratique quotidienne ; elle est également citée par 13 % de ceux qui déclarent la parler souvent.

Elle est peu citée par les 15-34 ans (2 % à 3 %) alors que ce terme semble mieux socialisé chez les 45-54 ans et chez les 65 et au-delà (5 à 6 %). On peut donc penser que c'est une dénomination en perte de vitesse.

Les artisans la citent à 5 % mais les agriculteurs restent 10 % à la citer et les retraités la citent à 7 %. On note des taux assez faibles chez les ouvriers et chez les étudiants (2 %). Elle est citée à peu près de la même façon par les sondés de tous niveaux d'études sauf chez les élèves de Première et de Seconde qui ne la citent pas du tout.

Elle est plus citée par ceux qui viennent d'ailleurs que par ceux qui sont originaires de la région.

Son usage à l'origine plutôt savant, en opposition avec la langue d'oïl, persiste finalement dans la conscience collective dans des zones où l'influence du Félibrige a pu se faire sentir.

C'est un terme en perte de vitesse qui ne correspond pas à une délimitation territoriale précise ; et devient encore plus flou lorsqu'on parle des langues d'Oc.

f) l'occitan

Cette dénomination a été récemment socialisée (dans les années 70), est généralement citée à 14 % et exprime un sentiment diffus lié à une territorialité complexe qui fait à nouveau référence à une limite linguis-

tique plus qu'à un territoire, dans le sens diffus de « pays », dans la conscience collective, l'Occitanie n'étant ni une région ni une nation.

Le terme est cité à 14 % dans les petites communes de moins de 1 000 habitants à 16 % dans les communes de moins de 5 000 habitants, à 16 % dans celles de moins de 10 000, 14 % dans celles de moins de moins 25 000, 9 % dans celles de moins de 50 000 et 15 % dans celles de moins de 100 000 ; à Bordeaux, il n'est cité qu'à 13 %.

On notera des fluctuations assez nettes selon la zone d'enquête : 15 % en Gironde (13 % à Bordeaux), 19 % en Dordogne, 6 % dans les Landes, 21 % en Lot-et-Garonne et 8 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le taux fort de la Dordogne peut s'expliquer par la pratique forte de la langue et l'action des associations (cf. **d**)).

On remarque une reconnaissance moyenne en Gironde et un taux très bas dans les Landes qui apparaissent souvent comme enclavées et moins réceptives aux actions associatives. Le taux le plus fort se trouve en Lot-et-Garonne en raison peut-être d'une socialisation importante à partir des années 70 avec l'Ecole Occitane d'Eté et un réseau associatif très actif. La proximité de Toulouse où le terme occitan semble plus revendiqué explique sans doute également ce taux.

Ceux qui en ont une bonne compréhension le citent à 17 %, ceux qui déclarent le parler le citent à 17 %, ceux qui le parlent souvent à 13 % et ceux qui le parlent tous les jours sont 21 % à le citer.

Il est globalement aussi peu cité chez les 25-34 ans que chez les 65 ans et au-delà (respectivement 9 et 8 %). Il est néanmoins cité entre 14 et 16 % dans toutes les autres classes d'âge. Les femmes, en revanche, le citent moins que les hommes (11 % contre 16 %).

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, il est cité très majoritairement chez les cadres (41 %) contre 28 % qui citent le patois. Cette dénomination est probablement liée à une représentation qui correspond davantage à leurs aspirations : c'est une image plus moderne, plus positive, plus conforme à leur mode de vie et plus « performative » que celle du patois.

17 % des agriculteurs le citent ; les employés, les retraités et les ouvriers le citent beaucoup moins respectivement : 10 %, 8 %, 6 %. Enfin, les étudiants le citent à 18 %.

On constate également que plus le niveau d'études est élevé plus il est cité : 6 % à 7 % pour les sondés qui ont un niveau CEP-BEPC et 19 % pour ceux qui ont un baccalauréat ; enfin 25 % pour ceux qui ont un niveau d'études supérieur.

Il est très cité — à 30 % (presqu'autant que le patois cité à 35 %) — par les sondés qui viennent d'autres horizons (ni de France, ni de pays latins, ni d'Afrique). Il l'est moins par les régionaux : 13 % ; par 22 % de ceux qui viennent d'autres pays latins mais très peu par ceux qui viennent de pays africains (5 %).

Enfin, notons que 52 % des sondés se déclarent attachés à l'occitan.

En Aquitaine, l'occitan est revendiqué par des gens d'un certain niveau social et culturel (par 40 % des cadres par exemple) qui reconnaissent volontiers en lui une identité plus moderne et plus performante que celle liée au patois. Si les plus âgés le citent un peu moins, l'occitan est, malgré tout, présent à tous les niveaux.

Discours performatif visant à faire avancer l'idée d'unité des régions de langue occitane, ou représentation d'une réalité sociale constituée, c'est de toute façon la dénomination de la langue pour 14 % des Aquitains.

f) Le patois

Bien sûr, la dénomination la plus citée est le patois : terme propre aux diglossies françaises, souvent péjoratif dans un emploi dont le locuteur s'exclut, il peut en revanche renfermer des nuances affectives lorsque le locuteur s'y rattache.

Apparu dès le 17^e siècle, son emploi se généralisera après la Révolution. Sonia Branca Rosoff précise :

« Dire que l'on parle patois c'est signaler par la seule vertu du désignant un comportement condamné » (1996 : 93)

pour souligner le caractère péjoratif intégré du terme.

Déjà en 1842, Mary Lafon, un historien « méridionaliste », constatait :

« La langue d'un peuple est sa vie et son âme. Dans le Midi 37 départements et 14 millions d'individus parlent une langue que les masses ont flétrie sous le nom de patois ».

Aujourd'hui, 36 % des sondés aquitains le citent : c'est le terme majoritaire, le plus traditionnel en général moins cité dans les communes importantes (44 % en milieu très rural contre 30 % à Bordeaux).

Exception faite des villes de moins de 100 000 habitants comme Pau, il est le terme majoritaire dans le reste des Pyrénées-Atlantiques. Il est très cité en Dordogne (à 40 %), plus encore dans les Landes (60 %) et enfin, en Lot-et-Garonne, à 42 %. La forte pratique dans les Landes et l'enclavement culturel peuvent expliquer le report massif sur la dénomination « patois », dans ce département.

Le patois semble renvoyer globalement en Aquitaine à un construit ethnoculturel rural. Il est cité par 45 % des gens qui déclarent avoir une bonne compréhension de la langue. 46 % de ceux qui savent parler, 61 % de ceux qui parlent souvent et 49 % de ceux qui parlent tous les jours le citent.

Il est cité par 20 % des 15-17 ans contre 42 % par les 65 et au-delà, à l'inverse de l'occitan ; ce qui tend à prouver une certaine perte de vitesse dans l'usage collectif.

Les femmes le citent un peu plus que les hommes (37 % contre 35 %).

Les agriculteurs le citent à 50 %, les artisans à 40 %, les cadres seulement à 28 %, les retraités à 38 % et les étudiants à 29 %.

C'est un terme très employé dans chaque catégorie mais parfois non majoritaire comme chez les cadres.

Il est très cité par des personnes dont le niveau d'études ne dépasse pas celui du CEP ou du BEPC (43 % et 39 %). On note qu'il l'est un peu moins par celles dont le niveau est supérieur (bac. + : 29 %).

C'est la dénomination la plus citée en Aquitaine, et l'ensemble des sondés s'y déclarent attachés ; c'est la facette affective de cette langue à usage souvent familial privé et traditionnel. Elle est donc revendiquée plus souvent par des populations rurales âgées qui la pratiquent régulièrement et en perçoivent surtout la connotation affective.

La diversité des dénominations de la langue occitane dans le sondage de 1997, fait état de représentations variées que nous tenterons de préciser dans des travaux ultérieurs grâce à une vision diachronique de ces dénominations et à des enquêtes semi-directives sur le terrain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Branca-Rosoff S. 1996, « Les imaginaires des langues », dans *Sociolinguistique : Territoire et Objets* sous la direction d'Henri Boyer, Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris.
- Bourdieu P. 1982, « La force de la représentation », dans *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.
- Hammel E. & Gardy P. 1995, *L'occitan en Languedoc Roussillon 1991*, El Trabucaire, Canet.

Jean-François COUROUAU
ReDòc, ESA CNRS 5475
Université de Montpellier III

Escriure en occitan en 1604 : la causida linguistica de Bertrand Larade

Lo sègle XVI representa per la literatura occitana un moment decisiu. Es d'aquel temps que, un pauc pertot en Euròpa, emergisson las lengas nacionalas¹. Los estats que lor assisa administrativa e politica es ja pro establida segotisson lo jo de la lenga latina, lenga intellectuala e administrativa, e se dòtan de mejans linguistics pròpris. Es lo temps de las primièiras gramaticas, coma la de l'Espanhòl Antonio de Nebrija (1492, *Gramática de la lengua castellana*) e dels manifestes linguistics (*Deffence et illustration de la langue Françoise*, 1549). Aquel desgatjament de las lengas europencas de l'influéncia del latin concernís mai que mai las lengas que son portadas per una construccion estatala solida e una administracion mai o mens eficaça (França, Espanha, Anglatèrra). Se constata, ça que la, que tanben de lengas que lor poder es pas enfortit per un aparelh d'estat, coma l'alemand o l'italian, elas tanben, aquesisson, al fial del sègle XVI, una notorietat, siá nòva, siá renovelada. Es lo cas per l'alemand amb l'accion de Luther e l'utilizacion que fa de l'alemand-naut mentre qu'en Itàlia, la « questione della lingua », iniciada a la debuta del sègle pel Venecian Bembo, dura una bona part del sègle.

Mas, parallèlament se doblida, ailàs ! pro sovent qu'aquel movement en Euròpa foguèt tan general que pertoquèt tanben las lengas mai pichòtas, las qu'èran pas ligadas a un estat particular, coma lo francés, l'anglés o lo castelhan, o qu'èran pas l'expression d'una cultura de

¹ Sul procès coma s'impausèron las lengas « nacionalas » en Euròpa, se pòdon consultar Daniel Baggioni 1997 e mai que mai Georg Kremnitz 1998.

nivèl naut, coma l'italian o l'alemand. De lengas fins aquí gaireben desconegudas, coma lo basc, lo romanés o lo finés, pel primièr còp conoisson, d'efièch, dins lo corrent del sègle, las onors de las estampariás. Per èstre modèstas, aquelas aparicions dins lo paísatge linguistic europèu assenhalan pr'aquò un interès mai grand a las lengas vehicularas. Aquela sensibilitat a la question linguistica supausa en general un cèrt gra de consciéncia linguistica que permeta 1° d'aprene la lenga en question coma forma linguistica pròpria, valent-a-dire que se diferencia de las autras, 2° de la dotar de produccions linguistics e/o literàrias d'un nivèl qualitatiu e quantitativ comparable a çò que preval per las autras lengas.

Lo cas de l'occitan, e mai del gascon, dins aquel contèxte, es un pauc particular. Se sovenèm que lo passatge al francés dins los actes administratius intervenguèt fòrça progressivament, de còps que i a fòrça d'ora dins cèrtas parts del domeni (Auvèrnha, per exemple)². L'edictè del 15 d'agost de 1539, dich de Villers-Cotterêts, faguèt sovent pas qu'enterinar una situacion ja pro establida en favor del francés que s'èra impausada, fòrça sovent tre la fin del sègle XV. A Tolosa, l'occitan contunha d'èstre emplegat dins la literatura religiosa e dins las bèlas-letras fins a 1555. A partir d'aquela data, sas aparicions se fan esporadicas e limitadas a de registres marginals : literatura politica en aquel temps de trebolament (1565 e 1567, *Bourre des chausses*) e literatura etnologizaira (1578, *Recherches de la langue tolosaine*). Lo gascon que foguèt pas lenga administrativa, en defòra del domeni de Navarra que i èra lenga oficiala, èra estat totjorn recobèrt per la *koinè* occitana, pel latin o mai recentament pel francés. Es per la temptativa del Pey de Garros de 1565 e 1567 qu'aquela forma linguistica assaja de conquesir sas letras de noblesa dins lo mond de las lengas e de la literatura europencas. Malurosament, pauc o pas gaire legit, Garròs faguèt pas escola.

L'òbra del Gascon Bertrand Larade (1581-ca 1637) que fa paréisser a Tolosa en 1604 dos recuèlhs de poesia, redigits en occitan gascon, *La Margalide Gascoue e Meslanges*, se deu legir doncas sus aquèl rèire-fons d'un doble silenci : silenci de l'escritura occitana a Tolosa que pas res i pareguèt despuèi 1578 e silenci de l'escritura en gascon, dins

2 Sus l'introduccion del francés en domeni occitan, se pòt consultar Auguste Brun 1923/1973.

l'ignorància que son los contemporanèus de l'experéncia garrossenca. Se sap que despuèi l'incorporacion del domeni occitan a la corona de França e l'imposicion del francés coma lenga estatala, l'escritura en occitan es pas jamai estada un acte neutre. A un moment que la creacion literària, dins l'espaci oèst-occitan, sembla d'èstre atupida, lo torn de fòrça que realiza Larade en 1604, lo cal assajar d'explicar dins sas motivacions se volèm comprene las condicions que van permetre a Tolosa de conóisser pendent lo sègle XVII una explosion literària en lenga occitana de las bèlas.

En 1607, dins *La Muse Piranese*, nos fisa lo poèta una confidènciam que, s'es vertat, esclaira benlèu d'un jorn particular lo tablèu :

A parla come quau daques jours masajaue
 Au lengatge besin mes certes degun mot
 Que housse ben troussat m'a lengue non getaue³

D'avoar aquò fa de Larade un poèta occitan per defaut. Seria la manca de mestria de la lenga mestrejanta que l'auria empachat de rimar en francés. Caldria admetre per lo creire qu'aviá pas de possibilitats per se perfeccionar en francés, e mai visquèsse en defòra de la vila afrancesada de Tolosa. D'autre costat, los poèmas que presenta Larade al concors dels Jòcs florals en 1606, 1608 e 1610 son totes redigits en francés e se destrian pas de los que lor son comparables per un nombre mai grand de gasconismes. Dins l'impossibilitat que sèm de verificar qu'aquela afirmacion de l'autor es pas una concession al tòpos de la modestia afectada, la nos cal prene en compte demest los elements explicatius de la causida linguistica. Mas sa portada deu pas èstre exagerada. Creditem Larade d'una volontat mai deliberada que lo simple efiech d'una malconnoissença de la lenga « nacionala ».

Se escriure en occitan es pas un acte neutre, tant evident coma o es l'utilizacion del francés, se comprend que las justificacions que ne balhan los quites autors pòscan èstre consideradas coma essencials per la compreneson d'una actitud d'aitant mai importanta que dins la societat occitana a pas cap de correspondéncia. Pey de Garros, dins sos

3 *La Muse Piranese*, Tolosa, J. Colomiès, 1607, « Cant Reiau », p. 158, vv. 1-3.

escriches de 1565 e 1567, aviá pres lo suenh de far precedir son òbra — o d'inserir dedins — de pèças d'aspècte programatic⁴ que l'autor i exprimís las rasons perqué recorris al gascon. Dins las òbras de Larade de 1604, per contra, se rescontra pas en debuta de recuelh coma en çò de Garros d'escrich programatic que legitime l'escritura occitana. Lo que cèrca una declaracion de l'autor en favor de la lenga qu'emplega pòt pas èstre que decebut e demòra forçat d'espeissar las qualques indicacions que balha l'autor al fial de son òbra.

Dos sonets an fins ara retengut l'atencion. Totes dos figuran dins lo recuèlh dels *Meslanges* que se pòt considerar coma lo segond tant cronologicament que per son ample. Adreïcat a una femna que conoissèm pas que per sas inicialas (A.D.M.B.). Aquel sonet XXII tot es bastit sus una dobla oposicion : la a la lenga francesa e la a l'esquèma dominant que plaça aquela lenga e las lengas anticas al dessús del gascon.

Puch que bous bous plasets en entene ma rime,
E que noste lengatge aproubats sur tous auts,
Jou be harey augy aux Francesis badauts,
Que lou parla Gascon sur tous be chen la cime.

S'en compausa sonets quaucun bo h' a l'asgrime,
En Gascon jou y haré suous subjets lous mes hauts :
S'en Francez jou 'stau dous, per so qu'enta nousauts
Nou hem pas deu Francez nou pas la mendre estime.

Lou Gascon, diou mercé, ey un lengatge bet,
Au Francez de'u parla n'ey pas en son cerbet :
Puch que bous l'abouats b'a bet cop d'avantage,

Lou Gascon, en despeit de tout aute boulé,
Boste soule aupinion baste per he'u balé,
Suou Grec, et suou Letin, è sus tout aut lengatge.

4 Pels *Psaumes*, son a la debuta la dedicaça a la Reina de Navarra e a la fin, l'adreïça « Au Lecteur » e per las *Poesias*, a la debuta, la dedicaça « A Magniphic e poderos Princep, lo Princep de Navarra » e a la fin una altra adreïça « Au Lecteur ».

L'ostilitat al francés es formulada clarament. Tre lo vèrs 3, Larade se causís una tòca, un destinatari de son accion poetica. Se poiriá pensar a priòri que s'agís puslèu de la domaisèla dedicatària, mas aquesta servís mai que mai de caucion. En realitat, çò qu'impòrta mai a Larade, es de demostrar a una entitat generica que designa jol nom de *Francesis* que son parlar gascon es superior als autres. L'adjectiu *badauds* a pas res de necessàriament *injuriós*. Son sens en occitan de l'epòca barròca es deu èstre sarrat del qu'a en francés contemporanèu de « estonat », pas tant francament pejoratiu coma lo sens actual, relevat per Mistral de « niais, ninò, nèci ». L'atac es mai dirècte dins l'estròfa 2 dins de vèrses d'una granda raretat dins las òbras de 1604 puèi que lo poèta i exprimís explicitament son rapòrt al francés. La causida linguistica qu'opèra Larade en favor de l'occitan al detriment del francés se fundamenta sus una ostilitat al francés : *Nou hem pas deu Francez nou pas la mendre estime*. Lo vèrs aqeste estona per la referéncia que fa a la nocion d'estima que mèscla çò afectiu e çò social, per son immediatet e tanben per l'utilizacion d'un plural. Qual cal comprene per aquel *nousauts*, qual luòc, qual espaci es referit per l'expression *enta nousauts* qu'a aici lo sens de « en çò nòstre » ? La familha ? Un cercle d'amics ? Comenges ? Rai de la responsa, fin finala. Nos impòrta mai de sasir que l'òdi del francés es pas lo fach de l'autor sol mas es partejat per una comunitat, per una collectivitat quala que siá.

Se a l'estròfa 2 per *Francés* caliá comprene la lenga, l'estròfa 3 torna a la designacion de pòble que se recontra dins l'estròfa 1. Ara, s'agís de desvalorizar los « Franceses » en lor atribuir una incapacitat fisica e mentala que los empacha de mestrejar lo « lengatge bet ». L'argumentari, en se desplaçar cap als individús, polariza las oposicions : d'un costat, los Gascons que parlan un « lengatge bèl » e d'autre costat los Franceses qu'an pas la capacitat de l'empregar. La dicotomia es clara. Pren lo contrapè de l'esquèma dominant que fa del francés la lenga que cal saber e de l'Occitan lo que la sap pas o que l'escarraunha, coma aquela figura del « baron de Faeneste »⁵ que justament al temps de Larade es a far son aparicion. Aquel inversament de la situacion sociolinguistica que preval dins la realitat contemporanèa representa l'autre principi d'estructuracion del discors poètic dins aquel sonet a

5 Vej. Christian Anatole 1968.

costat de l'ostilitat declarada a la lenga francesa. Los elements de compensacion que i pòt recórrir lo locutor d'una lenga minorizada que cerca d'assegurar sa defensa fàcia a la lenga mestrejanta son coneguts despuèi los trabalhs dels sociolinguistas catalans e occitans dels ans 60. Se tròban gaireben totes, e mai a l'estat « brut » dins aquel sonet : lo gascon, en plaça d'èstre en dejós de las autras lengas, tot al pè de l'escala, es al contra plaçat tot ennaut, *chen la cime*. Es donc logicament que lo poèta declara son intencion de s'atacar als *subjets lous mes hauts*. Lo desir de dotar la lenga, que fins aquí li èra interdit l'accès a las esfèras nautas de la literatura, d'illustracions de sas possibilitats es caracteristic del procès d'emancipacion. Lo programa que definís Du Bellay en 1549, dins aquel sentit, foncciona coma un exemple perfiech de l'actitud qu'adòpta primièr Garros, puèi Larade e totes sos successors. La subrestimacion de las capacitats « intrinsècas » de la lenga minorizada es un tòpos de la « defensa linguistica » : lo gascon es un « lengatge bet », dotat de fòrça « avantatges ». Sa superioritat sus la lenga mestrejanta es un passatge obligat. Caracteristica de l'actitud de Larade pr'aquò, es la supremacia afirmida sus las lengas grègas e latinhas, d'un costat que representan las lengas dominantas de l'activitat intellectuala, e d'autre costat, sus totes las autras lengas. La tornura collectiva amaga la lenga enemiga qu'es ela en realitat la tòca de l'atac, lo francés, mas a l'encòp absolutiza dins un movement iperbolic la subrestimacion.

I a doncas dins aquel sonet tot un fais d'indicis que mòstran coma la motivacion laradenca posa son origina dins son estacament al parlar gascon sentit en posicion de defensa. Mas aquela dimension s'exprimís dins los tèrmes acostumats de las defensas de las lengas minorizadas. Concentrat sus la lenga enemiga que s'agís de desvalorizar e sus la lenga de defendre qu'es ornada de qualitats que la definnisson a rapòrt de las autras coma superiora, Larade se presenta coma çò que Robèrt Lafont qualifica de « nacionalista gascon »⁶. De segur, pòt paréisser un pauc rapid o anacronic de se referir a de nocions (nacion, nacionalisme) que lor sens foguèt mai definit als sègles XVIII e XIX que XVII. L'assimilacion que fa Larade entre la lenga francesa e los « Franceses » ilustra plan la confusion que preval a l'epòca pre-revolucionària entre

6 Robert Lafont 1970 : 36.

lenga e nacion. Se lo concèpte de « nacion » a plan lo sens de *Kultur-nation*, de comunitat de lenga e de cultura, tal coma es viscut dins las universitats medievalas, représ per l'Acadèmia francesa en 1694⁷ o teorizat al sègle XVIII per Herder, Larade es ben un « nacionalista gascon ». Sa vision gasco-centrista e sa referéncia a la superioritat gascona correspond plan al sens mai modèrn del nacionalisme, sovent definit per son caractèr agressiu e dominant. Dins aquel cas, la motivacion de l'escritura se fa a contràrio, per oposicion.

Mas, delà aquestas determinacions negativas, se tròba en çò de Larade l'expression d'un rapòrt al parlar gascon mai dirèctament positiu. Lo sonet XXXVII es gaireben plaçat a la fin del segond recuèlh. En tornar prene una tradicion que remonta a la literatura antica e illustrada tornamai dins la literatura francofòna del sègle XVI⁸, l'autor s'adreïça a son libre. Lo tòpos consistís en una exortacion al coratge del libre que li caldrà encarar l'ostilitat de sos detractors.

B'es ausard, liberot, de geychi t'en dehore,
 Ande he't espia a toutis lous Gascous,
 Qui son ou truffandez, ou gelous, ou dercous,
 Diou sab si contre tu toutz cridaràn « bie-hore ! »

L'estaraguez quan bege en quauque loc « demore »,
 « Remore », sa dira, ey un Gascon mes blous :
 E lous Fezensaguez, d'Armaignac lous mes bous,
 Troubaran quauqu'arrenc, per dise't : « leau, dehore ! »

E lous de ton pays t'ahuaran tabenc,
 Nat hil de bone may nou't presara arrenc ;
 Nou t'esbaubisques pas, mes dits lous ses bergougne,

7 Lo diccionari definís la nacion coma « l'ensemble des habitants d'un même état, d'un même pays, vivant sous les mêmes lois et utilisant le même langage ».

8 Oraci, *Epist.*, I, XX, Ovidi, *Trist.*, I, I, Marcial, I, 4, Du Bellay, *Regrets*, Texte établi par J. Jolliffe. Introduite et commenté par M. A. Screech, Genève, Droz, 1979, « A son livre », p. 53 e Ronsard, *Nouv. Cont. Amours*, « A son livre », *Œuvres Complètes*, édition critique par Paul Laumonier, Paris, S.T.F.M., 1914-1967 t. VII, pp. 315-325.

Lou mout, qu'om blasme acy, aillous sera lausat,
 Jou nou sonc pas per bous soulamens compausat
 Jou sorty per amou de toute la Gascogne.

L'estròfa primèira correspond ben a l'esquèma tradicional : lo libre farà levar la trufariá, la gelosiá o la colèra de qualques legeires. Los exemples que balha puèi Larade per apujar son perpaus son aitant d'indicis sus l'apròchi qu'a del parlar gascon. Aicí, se situam pas mai dins lo domeni del conflictual, sèm pas mai dins la determinacion a contràrio, mas sèm dins lo camp de l'endogenèu. Comença per relevar de variacions dialectalas gasconas. Per aquò far, pren dos terradors gascons pro alonhats l'un de l'autre, Astarac e Fezensagués. Se sap qu'el meteís es originari de Montreiau que lo parlar i es pro diferent de lo de Gasconha Bassa. Son sos compatriòtas comengeses que designa per la perifrasa : lous de ton pays. Amb aqueles tres extrems que cobrisson lo nòrd, lo centre e lo sud del domeni gascon Larade acarasa causidas linguísticas. Sas justificacions son d'una importància capitala per comprene l'imatge que se fa de la lenga non pas que parla — aquela la conoissèm pas —, mas de la qu'emplèga dins son òbra. La referéncia a l'ensemble del domeni gascon (*toute la Gascogne*) nos assabenta a l'encòp sul lectorat que recèrca Larade, mas tanben sus son rapòrt a la lenga. En luòc d'escriure pel mond de son ròdol comengés dins lo parlar necessàriament local de Montreiau, causís un ensemble dels grands : Gasconha tota. Aquela actitud contrasta bèlament amb la d'un Godolin, per exemple, per pas anar quèrre d'exemples dins los sègles que seguisson ont n'i auriá a bodre. Alara que Godolin compausa per un public qu'es mai que mai tolosan son *Ramelet Mondin*, Larade adreça son òbra a un espaci lingüistic pro larg, l'ensem de Gasconha. Se remarcarà sa limitacion a l'espaci gascon qu'excludís en tota rigor los autres domenís occitans⁹, mas dins lo desèrt de la consciéncia occitana, aquela percepcion es ja pro interessanta per son ample geografic. Aital, en se fixar un espaci delimitat, clarament identificat, un territòri, se plaça dins la perspectiva qu'es la sieuna quora identifica los Francés

9 Lo mòt « gascon » designa a l'epòca barròca los Meridionals vists de París. Es per aquò que lo Tolosan Francés Maynard se presenta coma Gascon. Vej. Christian Anatole 1976 : 97-116, e part. : 97-98, n. 3.

d'aprèp lor lenga. Mas Larade va encara mai luènh quand justifica sa causida linguistica. Sabèm que la lenga qu'utiliza es pas exactament, tant se'n manca, la de Comenges Naut, mas fonciona coma una construccion supra-dialectala¹⁰, que s'i mesclan d'elements emprontats a la part centrala del domeni gascon. En se referir a l'ensems de Gasconha, Larade se plaça a un nivèl qu'èra estat lo de Garros abans el, mas que los autors d'expression gascona qu'entretant avián usat d'aquel parlar (Du Bartas, La Gessée, Pérez) s'i èran pas gaire referit. L'espaci que pren Larade en consideracion e las causidas efectivas que fa dins sa lenga pòrtan testimòni d'un gra de consciéncia linguistica pro naut. Las formas que causís d'empregar, coma l'article *lo* de difusion mai granda que l'article pirenenc *eth*, per exemple, fan veire un autor que, non pas son que proclama son estacament a la lenga (actitud de la *défense*), mas tanben cèrca de li imprimir una marca que siá en conformitat amb l'espaci que li es atribuit. En causir de formas pangasconas, Larade fa òbra de normalizaire, al sens que *de facto* presenta de formas que sabèm preferidas a d'autres. De segur, la causida es pas presentada coma conscientament articulada, es pas justificada dins lo detalh per un apròchi teoric explicit, coma serà lo cas pels normalizaires de mai tard. Pr'aquò, dins sa realizacion efectiva, dins caduna — o gaireben — de las formas linguisticas que fa sieunas Larade, se tròba lo resson de çò que Pèire Bèc sona amb rason una « volontat linguistica ». L'aspècte non teorizat d'aquela demarcha deu pas èstre subrestimat. L'òbra de Larade es pas la d'un teorician de la lenga, mas çò segur es que son apròchi reven a prepausar una forma de lenga que pòsca foncionar per l'ensems del domeni, per Gasconha tota, *per toutis lous Gascous*. Dins aquel sentit, Larade se destria fonamentalament dels autors que lo seguiràn dins lo sègle e mai tard.

Se tròban doncas en çò de Larade çò que se poiriá sonar un « nacionalisme per oposicion » que cèrca de segotir la tutèla de la lenga mestrejanta e, d'autre costat, una mena de « nacionalisme pangascon » que permet de despassar los limits estreches del localisme e de pervenir a una vision linguistica larga. Aquelas doas tendéncias, perfiechament complementàrias, supausan un gra de consciéncia linguistica naut e los exemples citats semblan que pòscan portar la pròva que Larade

10 Pèire Bec 1990 : 17-36.

possedís justament aquela « voluntat » clara a rapòrt de sa lenga. Pr'aquò, semblariá tanben que i aguèsse dins son òbra d'elements qu'obliguèsson de relativizar un pauc aquel jutjament.

La plaça qu'ocupan los dos poèmas qu'avèm fins ara considerats indica pas que lo subjècte constituísca per Larade una prioritat. A la diferéncia de Garros qu'aviá botat sa declaracion programatica en favor del gascon en tèsta de son edicion de las *Poesias gascoas*, Larade fa figurar las pèças mai explicitas sus son rapòrt a la question linguistica al dintre del recuèlh, dins lo segond en importància que fa paréisser l'an 1604.

D'autre costat, se legissèm plan lo sonet XXII ja estudiat, constatam que l'autor balha una justificacion de son acte d'escritura en occitan que pas sovent foguèt relevada pels exegetas, mas que pòt paréisser pro significatiu de l'apròchi complèx qu'a de la question linguistica. Aquel sonet, d'efièch, es adreïçat a una domaisèla. Los dos primièrs vèrses presentan aquela persona coma la garentida, la caucion de l'escritura occitana :

Puch que bous bous plasets en entene ma rime.

La legitimacion primièira de l'escritura occitana es pas aquí la defensa de l'« aonor gascon » que s'agiriá de mantenir o de defendre contra d'atacaires exteriors. Dins lo cas aqueste, es simplement l'interès qu'acòrda la dòna a la poesia gascona de Larade que determina sa legitimitat. La foncion del *puch que* correspond ben, en un sens, a la voluntat encomiastica de la pèça que se vòl, al mens a l'inici, un omenatge adreïçat a la dòna coma o son las pèças XX e XXI que precedisson. Lo contengut del sonet XXII es ben lo qu'avèm descrich mai naut coma plen d'una mena d'estacament al gascon que se fundamenta sus l'ostilitat al francés. Pr'aquò, se pòt pas empachar de pensar que lo rapòrt a l'escritura occitana es pas en çò de Larade pensat pregondament en tèrmes tant clars que i poiriá semblar. La ligason establida entre lo compliment galant que se pòt glosar en « s'escrivi en gascon, es que vosautres i prenètz plaser » remanda a un domeni qu'es pas gaire politic al sens larg o sociolinguistic al sens estrech. L'abans-darrièr vèrs que torna dire l'importància acordada a la femna e a son plaser coma instància legitimadoira a de qué susprene lo legeire modèrn que voldriá veire en Larade un « nacionalista » gascon al sens que lo sègle XIX a

establit e que supausa una conscientizacion avançada, articulada e teorizada. Larade, el, percep la gasconitat e sa defensa, de segur, coma constitutius de sa demarcha, mas tanben i a en çò d'el una plaça pro granda acordada a una actitud non-reflexiva a rapòrt de la lenga. Es aquí, de segur, que la diferéncia amb Garros se fa manifèsta. Alara qu'aqueste entendiá amb l'accion qu'entrepreniá contribuir activament a un cambiament radical dins l'estatut social e mai politic acordat al gascon, alara que son empresa èra plaçada jol signe de l'accion dinamica, de la *praxis*, per reprene las categorias sartrencas tant plan adaptadas dins la diferenciacion de las actituds socialas dels autors, Larade, el, s'acantona a una vision de la literatura que s'inserís mai dins lo fonccionament acostumat de la societat. Cerca pas Larade de revolucionar lo paísatge linguistic, e mai ne regretèsse l'estructuracion contemporanèa. En realitat, l'enjòc es pas que politic, o mai (sòcio)linguistic per el. Es situat tanben endacòm mai.

Dins lo sonet LII de *La Margalide Gascoue*, Larade fa allusion a un viatge a París en çò d'un oncle qu'es pas gaire segur qu'aja existit. Per nosautres, çò mai interessant es qu'aquel sonet es l'escasença per l'autor de se liurar a una vertadièira escomesa adreçada a de rivals citats pel nom :

Qui cantara ton œil, ma parfaite Angelique,
 Tant que demourarey absent de mon pais,
 Per m'en ana besé mon Oncle de Paris,
 Qui't cantara, bet œil, œil qui lous mes horts pique.

Jou que't cantaré mes tant l'humou pindarique,
 M'enpoulara de vers lous sens è lous esprits,
 Que jou't haré pertout ue parfaite Cypris,
 E haré beze a touts ma nauere pratique.

Lous Francés jou haré estouna de mous Bers,
 E quan m'enportaré aqueris laurez berts,
 E per la mie ardou ue superbe Courone.

Car ére m'aperchen : donc mes assegurat
 Jou serey que Belleau, ny mes qu'aquet d'Aurat,
 Beiram qui poira mes lou Louere ou la Garone.

L'estròfa 2 amb l'anòncia que i cap que l'autor va far veire a tot lo mond de qué es capable correspond plan a l'esquèma acostumat. Podèm supausar que lo plural *a touts* del vèrs 8 recobris efectivament l'ensem dels contemporanèus e dels poètas que son susceptibles de dintrar en contacte amb l'òbra d'un tipe nòu que Larade promet de fargar. Mas tanben, se pòt comprene coma una anticipacion del contengut que preval dins los tercets. Una motivacion nòva apareis aici, clarament explicita, es la voluntat de Larade d'*estouna* los *Francés*. Aquò rejonh *lous Francesis badauts* del sonet XXII de *Meslanges*. Dins los dos cases, s'agís pel jove poèta occitan de crear l'estonament, valent-a-dire de far nàisser l'admiracion. Los *laurez berts* que forman, despuèi l'Antiquitat, lo simbèl de la capitada poètica confirman que la reconoissença que cerca Larade es ben la qu'acòrda la poèsia, la qu'autrejan los poètas als que meritan mai. La tòca finala es la glòria poètica que reven sens cap de dobtè al poèta gascon : *ère m'aperchen*.

Lo desir de glòria es, a l'epòca barròca — e mai tard -, un element fondator de mai d'una demarcha literària. D'origina antica, l'idèa de la favor acordada pels dieus als poètas, illustrada per Platon, represa de longa pels poètas latins, se torna trobar al sègle XVI en çò de gaireben cada autor poètic¹¹. S'enfortís considerablament de la ligason qu'existís ennaut de la piramide sociala entre çò « politic » al sens larg e çò literari. A Tolosa, aquela collusion del literari e del politic se verifica regularament, cada annada, a l'entorn de l'institucion dels Jòcs florals. Se sap qu'aquela societat foguèt fondada a la fin del sègle XIV per onorar de poètas qu'utilizavan, de segur, la lenga occitana, mas qu'a partir de la debuta del sègle XVI son pas que d'òbras de lenga francesa que son distinguidas. Batejada « Collège de Rhétorique », l'Acadèmia dels Jòcs florals recampa çò que la capitala de Lengadòc compta coma bèls esperits. Un estudi — que sobra de far — de l'origina sociala dels membres de l'Acadèmia liurariá de resultats que son per dire la vertat de bon preveire : la majoritat tras qu'ablasiganta aparten al Parlament de Tolosa, al Capitolat o al mond de la magistratura. Teoricament fondada sul sol meriti poètic, la dintrada dins lo cenacle barrat dels Jòcs florals se fa mai aisidament quand los antecedents familhals i pre-dispausan. De far partida d'aquela societat causida, e mai foguèsse pas

11 Vej. Françoise Joukovsky 1969.

aisit, se pòt ça que la realizar. Sabèm que Larade ambiciona, benlèu pas tre 1604, mas al mens en 1606 e 1608 una distinccion del collègi de retorica qu'obten enfin l'an 1610. Sas òbras de 1607 son claufidas de dedicaças a de mond que gravitan mai o mens dirèctament a l'entorn de la societat floresca. En 1604, quand pareisson a Tolosa las doas primièiras òbras del Comengés, los ligams semblan mens establits amb lo mond tolosan : Pierre Hurault de l'Hospital¹² e Alexandre-Paul Filère¹³, los grands dedicataris, pòrtan pr'aquò ja testimòni de la fascinacion qu'exercís sus Larade lo modèl de capitada poètica e literària representada pels Jòcs florals.

Seriá aisit tot lo long de l'òbra de 1604 de trobar la traça del desir de glòria poètica que noirís Larade. L'immortalitat que conferís la poèsia a son autor es lo corollari necessari d'una fisança absoluta dins la destinada poètica de Larade e dins l'image tras que positiu que se fa d'el :

Sy jou nou houss' estat de tu tant amoureux,
De quie mille è mille ans nou's beiré ton bisatge
Cantat, è ta bertut, en mas beres Cansous.¹⁴

Aquí se comprend mai l'allusion que clau lo sonet LII de *La Margalide gascoue*. Quand Larade se vòl mai *assegurat* que los poètas franceses, liura un ressòrt fundamental de son actitud, una motivacion pregonda. Los dos autors que cita, Belleau e Daurat, fan figura de referéncias obligadas — encara que pas exclusivas — dins lo paísatge poètic francés de la fin del sègle XVI e encara a la debuta del sègle XVII. La declaracion un pauc batalhièira del darrièr vèrs en realitat s'adreïça mai a una tradicion d'escritura d'expression francesa qu'a un espaci geografic ligat a un poder politic. La frequéncia de la locucion *hèr a l'esgrima* dins las òbras de Larade fa plan veire coma son intencion es de natura conflictuala. I a en çò d'el l'enveja clara de se mesurar

12 L'an 1602 es coronat per una « violette » jol nom de « Fay, Parisien ». En 1616, es promogut mèstre, sens pas jamai aver participat al concors entretant.

13 Premiat tres còps : en 1604 (« violette »), 1606 (« souci ») e 1608 (« églantine »). L'an 1608 passa mèstre fins a 1610.

14 *MG*, LXXIV, 12-14.

als modèls poètics franceses. Aquela rivalitat tròba per s'incarnar als uèlhs de Larade la figura — mitizada — de Ronsard.

Lo poèta francés, mòrt despuèi un vintenat d'ans quand publica Larade (1584), passa en çò dels poètas franceses coma l'expression acabada de l'engèni poètic, de la perfeccion literària. Lo « prince dels poètas franceses » jòga lo ròtle de parangon de perfeccion. La rivalitat amb Ronsard, d'aquí, s'impausa necessàriament coma quicòm que s'i pòt pas escapar. En lo plaçar tot ennaut de son panteon poètic :

Ronsard qui sur tous chen la cime¹⁵

Larade se balha e un modèl e un rival :

Aquiou jou brabary s'ere en bite Ronsard¹⁶

Se sap que segon la teoria de l'imitacion qu'es de règla a l'epòca barròca, la còpia del modèl es non pas unicament licita, mas recomandada¹⁷. La valor del modèl es censada se tornar trobar dins la creacion que n'es facha a partir d'el. Autrament dich, la creacion nòva beneficia del prestigi del modèl coma tanben s'i mesura lo torn de fòrça del poèta que se deu de far melhor que lo poèta-modèl. L'utilizacion de patrons ronsardencs per Larade dins una quantitat pro remarcabla senhala doncas tanben la rivalitat que lo poèta instaura conscientament. Es un signe de l'ambicion que lo tafura : ambicion que s'i mesclan los desirs d'ascencion sociala e los de reconoisença literària que la tradicion a pas laissat de mitificar fins ara. Dins aquel cas, Larade seriá un poèta mogut a l'encòp pel desir de glòria e per l'enveja de despassar sos modèls. Pr'aquò, Larade amaga encara un mistèri, s'acceptam de se'n tenir a aquela ipotèsi. Un dobe sobra totjorn per quant a la motivacion primièira. Perqué causís Larade la lenga occitana puslèu que la francesa per disputar la glòria als poètas franceses ? Seria pas estat mai simple de los anar concurrenciar dins lor quita lenga ?

15 *Mesl.*, V, 4.

16 *Mesl.*, XXXVI, 10.

17 Vej. sul principi de l'imitacion al sègle XVI en Itàlia e en França, mai que mai dins lo primièr sègle XVI, Hermann Gmelin 1932 : 83-359.

Aquí se pòt tornar a l'ipotèsi formulada a la debuta que lo paramètre de competéncia linguistica a rapòrt del francés empachèt Larade de compausar dins aquela lenga. Aquela ipotèsi que se pòt pas verificar lèva pas res pr'aquò al fons de la question. Se Larade escriu en gascon, lo podèm tanben creditar que siá per decision personala. De segur, pòdon jogar los paramètres que venèm de ne far la tièira, mas a la debuta cal plan que i aja agut una beluga qu'aja lançat lo fuòc de la creacion en occitan gascon. En tornant a la question qu'es la que se pausàvem al començament d'aquel estudi, poiriá semblar que se vira en redond, mas en realitat la mesa en evidéncia dels factors sòcio-literaris en preséncia en çò de Larade permet de pensar que dins sa motivacion l'imbricacion es tala entre los factors socials, politics e linguistics que seriá una error de ne destriar un e de lo far prevaler suls autres. Una causa, pr'aquò, sembla, de bon establir : de qual ten Larade l'idèa de recórrir al gascon coma lenga literària ? Sabèm qu'aquò es pas Garros, pauc legit pels contemporanèus. Larade, en realitat, inventa pas grand causa dins sa demarcha. Fa pas que s'inscriure dins la dralha mostrada vint-e-sièis ans abans pel Gascon Du Bartas. *Lo Dialòg de las Nimfas*¹⁸ de Nerac, se sap, balhava a la Nimfa gascona una preëminéncia literària e lo drech de s'atacar als subjèctes reputats nòbles e nauts (aquí la « dintrada reiala »). La legitimacion de l'emplec del gascon se fasiá mejançant l'argument d'origina antica de la superioritat de la natura (lo gascon) sus l'art (lo francés, lenga de l'artifici) :

La nature toustem ey mes bere que l'art

Larade que sembla pas de conóisser lo Lengadocien Augièr Gaillard se plaça en 1604 dins lo camin traçat per Du Bartas sens que d'alhors aqueste l'aguèsse seguit. Los omenatges al grand Gascon son rars mas significatius en çò de Larade. Dins *La Margalide*, ditz d'el

18 *Poeme dressé par G. de Saluste, Seigneur du Bartas, pour l'accueil de la Royne de Navarre, faisant son entrée à Nérac: auquel trois Nymphes debaten qui aura l'honneur de saluer sa Majesté* editat per Henri Guy et Alfred Jeanroy, *Annales du Midi*, t. XV, 1902, pp. 353-373. Per l'analisi de l'influéncia del tèxt de Du Bartas, vej. Gardy 1996 : 53-70.

Que s'ouy estudiât, ou heit ta gran lecture,
Com lou docte Bartas, passary ma nature,¹⁹

e dins *La Muse Piranese*, exprimirà son deute per Du Bartas dins de tèrmes tras que clars :

Nature ey en tout tems mes bere que ney l'art
Jou hac ey tau legit en la Nympe sagrade²⁰

D'escrivans coma La Gessée o Pérez s'inscrivon plan dins la linhada de Du Bartas, iniciator de la poèsia occitana en Gasconha, per pas parlar del Lengadocian Gaillard. A aquela tièira, cal apondre Larade que i pòt pas aver cap de docte que l'impulsion intellectuala de sa vocacion literària gascona la deu a son ainat.

Fins que trobem un jorn de documents pro significatius sus las motivacions de Larade, sèm forçats de se'n téner a de conjecturas a partir del tèxt. Se pòt pas gaire contestar que i a en çò de Larade una presa de posicion en favor del gascon. Aquela defensa se fa contra lo francés qu'es sentit coma l'enemic mäger. L'inversament de l'esquema lenga mestrejada — lenga mestrejanta a recors a d'arguments o d'afirmacions a l'encòp violentas e radicalas. Anóncian lo discors que se tendrà sus l'occitan mai d'un còp dins los sègles per venir. Mas aquela determinacion negativa, per oposicion, per reaccion anti-francesa apareis mai coma una consequéncia que coma un factor primièr. Lo rapòrt efectiu a la lenga tal coma s'actualiza dins la creacion de 1604 senhala una vision ampla que despassa los limits estreches dels quadres « micro-provincials ». La percepcion de l'espaci lingüistic es la d'un ensems larg coma o mòstran sas causidas de lenga. Lo trabalh qu'efectua a mai d'un endrech sus la matèria dialectala anóncia los trabalhs dels normalizaires, d'un biais empiric, mas que se pòt comparar al que fa lo Malherbe, mai normativament teorizat, al meteis moment.

Mas aquela dimension representa pas encara lo centre de la demarcha de Larade. Ela tanben es mai una consequéncia, un mejan. La

19 *Mesl.*, XXXVI, 6-7.

20 *La Muse Piranese*, « Anagramme de Mounseignou lou prumé President de Tholouse,... Tindet », p. 15, vv. 1-2.

lenga que bastís Larade assegura a sa creacion literària un resson mai larg, li ofrís un public de delà los cloquièrs en deslaissant los particularismes. D'efièch, es ben aquò que visa Larade : un public, una glòria, una immortalitat que conferís la poèsia. Mas la capitada literària se deu far per el a un doble prètz, a una dobla condicion : primièr en véncer son rival literari mai grand, lo que domina la literatura en França, e mai mòrt, Ronsard, segond, en utilizar la lenga occitana. Aquí residisson las doas causidas fundamentalas de Larade, iniciadas per Du Bartas. Aquela dobla escomesa fa son empresa malaisida. Semblariá que lo quite Larade foguèsse estat conscient de la temeritat de son doble desir. Las allusions fòrça nombrosas al mite d'Icar fornisson la pròva, çò pensam, d'aquela consciéncia difusa de l'escomesa laradenc que menaça la malparada. Pr'aquò, dins sa manca de reflexion manifestà a rapòrt de Garros, coma dins sa manca d'afranquiment a rapòrt dels modèls franceses, coma serà lo cas per un Godolin mai autonòm, se vei que Larade ten ben lo mitan entre l'optimisme politic del sègle XVI e la franca fantasiá barròca tolosana del sègle XVII. Ni esperit politic coma Garros, ni completament desliurat de l'influéncia de la literatura francesa, Larade assegura un ligam e pausa d'amiras. Mai que Garros que degun — o gaireben — legiguèt pas, es el que fonda la literatura gascona de l'epòca barròca e que li balha sos primièrs repèris.

BIBLIOGRAFIA CRITICA

- Anatole, C. 1968, « Aux origines d'un type littéraire. Le « Capitaine gascon », dans un pamphlet de Guillaume de Reboul », *Colloque sur Pey de Garros et son temps. Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes*, 4^e série, n° 3, 361-396.
- Anatole, C. 1976, « Un « Gascon » malheureux, le Président Mainard. Essai d'imagologie », *Maynard et son temps*, Université de Toulouse-Le Mirail, 97-116.
- Baggioni, D. 1997, *Langues et nations en Europe*, París, Payot.

- Bec, P. 1990, « Polimorfisme e volontat linguistica en çò del poèta gasco-comengés Bertrand Larade », *Pèr Robèrt Lafont. Estudis ofèrts a Robèrt Lafont per sos collègas e amics*, Montpelhièr-Nimes, Centre d'Estudis Occitans, 17-36.
- Brun, A. 1923 (Genève, Slatkine Reprints, 1973), *Recherches historiques sur l'introduction du Français dans les provinces du Midi*, Paris, Champion.
- Gardy, P. 1996, « La leçon de Nérac. *Le Poème dressé par G. de Saluste, Seigneur du Bartas, pour l'accueil de la Royne de Navarre...* (1578), matrice sociolinguistique et modèle pour les écrivains occitans des XVI^e et XVII^e siècles », *Lengas*, n° 39, 53-70.
- Gmelin, H. 1932, *Das Prinzip der Imitatio in den romanischen Literaturen der Renaissance*, Sonderausgabe aus den *Romanischen Forschungen*, XLVI, Bd. I u. II. Heft, 83-359.
- Joukovsky, F. 1969 *La gloire dans la poésie française et néo-latine du XVI^e siècle*, Genève, Droz.
- Kremnitz, G. 1998, *Die Durchsetzung der Nationalsprachen in Europa*, Münster — New York — Munic — Berlin, Waxmann.
- Lafont, R. 1970, *Petite anthologie de la Renaissance toulousaine de 1610*, Avinhon, Aubanel.

Godolin e la manca de l'Autre

1. Una escritura clarament virada cap a l'Autre

Una característica de las fòrtas per l'escritura de Godolin es sa dubertura cap a l'Autre. La màger part dels tèxtes del *Ramelet* es dedicada a un destinatari, siá vertadièr, siá imaginat. La dedicaça pòt èsser especificada tre lo titol, o balhada dins la narracion poetica. De tot biais, la paraula de Godolin non pòt viure que virada cap a un Autre, paraula sempre mesa en escèna, teatralizada o socializada, vesedoira — en situacion de comunicacion.

Per la causa d'auèi, la cèrca e l'analisi feitas prenon en compte sonque tres *Floretas* : las de 1617, 1621 e la darrièra de 1647/8. Aquò, per çò que la tòca del nòstre trabalh es de mostrar la qualitat estructuranta de la nocion de destinatari dins l'escritura de Godolin, e son evolucion sus las trenta e tres annadas¹ d'elaboracion.

¹ Trenta e tres al mens per çò que l'extract del privilègi d'estampar de la *Prumièra Floreta* data del 14 de genièr de 1615 — aquò vòl dire que la màger part de las poesias pòdon èsser escritas abans — e que la darrièra *Floreta* es de 1648. Mas dins aquela darrièra impression pareis, de la volontat del quite Godolin, son *Chant Royal* premiat en 1609 : aquí los dedicataris son los « Petits chantres ailés », es a dire, dins l'explicacion de l'allegoria, los « mortels dévôts ». Mai qu'aquò, lo vertadièr dedicatari seriá Godolin el meteis coma es precisat dins un sus-titol : « Pour ce Poème, la fleur du Souci fut adjugée à P.G. ». Parlam pas d'una *Odeleta A Mossur Larada*, estampada en 1607 dins lo recuelh d'aquel gascon, òbra titolada *La Musa Gascona*, e poema pas jamai estampat dins lo *Ramelet*, mas benlèu evocat dins los darrièrs vèrses de l'Òda a Mossur d'Astròs (de 1647/8) : « Mès aquò's vos que meritatz / L'aunor de la *Musa Gascona*. » De 1609 a 1648, trenta-nòu ans, tan val dire una vida d'escrivan. Vida poetica : creacion de poemas... e de poètas ! Amb Godolin, la paraula farga lo que parla.

Podem véser tres grops de pèças.

D'en primièr, las que son dubèrtament, per lor quite titol, dedicadas a de personas — reis, princes, òmes de poder, amics, amors, òmes del pòble, e legidor — o a d'entitats — la Mòrt, *lo Ramelet*. Aquei grop representa una pèça sus cinc a la debuta de l'escritura, puèi una sus duas a la perfin, en 1647/8. Mas, se òm considera lo nombre de vèrses sus l'ensemble poetic, aquei primièr grop es sempre en auça : 12, puèi 18 cinc ans aprèp, enfin 57% de totis los vèrses per la darrièra *Floreta* ! Aquò basta per mostrar l'immensa creissença d'aquela vena dedicatòria que ne'n parlarem aprèp.

Segond grop de pèças, las poèsias viradas cap a un Autre per la lor tipologia : es la vena de las *epigramas* e *epitafas* — escrits sus² un monument, o un cròs. Aquei grop es totjorn constant a l'entorn del vintenat de pèças per cada novèla edicion : una pèça sus tres o quatre es un « escrit *sus* quicòm », e a prepaus de qualqu'un. Aquela mesura es de bon notar : aquela vena poètica es tanben punt d'equilibre en çò de Godolin, vena ela tanben estructuranta. Lo mai sovent, ges de destinatari evocat ambe lo seu nom : las *epigramas* e *epitafas* participan d'aquei teatre d'ombra ont se debanan totas las passions, anonimas pr'amor que son generalas, de la vida vidanta.

Enfin, darrièr grop, lo de las cançons, o dialògues, o « noèls ». Coma per d'abans, equilibri e constància d'escritura. Aquí, la vena poètica es realament virada cap a l'Autre dins sa situacion d'expression : cançons e dialògues d'amor, cap a la femna o pastora; noèls cantats ambe companhons o pastors, virats cap a l'enfant Dieu o la Vèrges Maria.

Remarcam enfin duas causas finalas : primièr lo plan fòrt percentatge de pèças « viradas cap a l'Autre » : a l'entorn de uèit per dètz, se

2 Aquelas duas tipologias parèisson en França, en çò del Clement Maròt dins las annadas 1630-1640 a quicòm pròche. « Jette-toi à ces plaisants épigrammes » ça ditz lo du Bellay, tre 1649, dins sa *Défense et Illustration de la Langue française*, opausant aquei exemple de nòva tipologia a las « vièlhas poesias francesas dels Jòcs Florals de Tolosa... ». Doblidam pas qu'*epigrama* a, tre lo sègle sètzen, lo sens de « peçòta de vers de genre satiric que s'acaba amb una punta » — lo *conchetto* tòscan. Es a dire que i a una metaforisacion de l'emplec, atal coma per *epitafa*. Mas, lo sens etimologic es pas doblidat tanpauc pel Godolin : « Guinholet a mes *sur le portal de sa bòrda...* » (*Segonda Floreta*).

acampam los tres grups — 130 pèças sus 155 ! Puèi, dins l'ensemble total de las pèças presas en compte, gaitam l'estabilizacion en nombre de las pèças dels grups 2 e 3, e doncas l'auça vertiginosa de las dedicaças puras. Aquò se vei mai que mai ambe lo percentatge del nombre de vèrses : vena estrategica d'escritura, la dedicaça ven una vertadièra obsession totalitària a la perfin de l'escritura de Godolin.

| items | 1617 (1F) | % | 1621 (2F) | % | 1647/8 (4F) | % | total | % |
|--------------------------------|---------------|------|--------------|------|----------------|------|---------------|------|
| nombre de pèças | 44 | 100 | 38 | 100 | 73 | 100 | 155 | 100 |
| 1/nombre de dedicaças | 9 | 20,5 | 7 | 18,4 | 34 | 46,6 | 50 | 32,2 |
| nombre de vèrses | 202 / 1636 | 12,3 | 156 / 852 | 18,3 | 920/ 1618 | 56,9 | 1278/ 4106 | 31,1 |
| 2/epigramas, epitafas | 18 | 40,9 | 18 | 47,4 | 24 | 32,9 | 60 | 38,7 |
| 3/cançons, dialògues, noèls | 10 | 22,7 | 9 | 23,7 | 13 | 17,8 | 32 | 20,6 |
| pèças viradas cap a l'Autre | 34 | 77,3 | 33 | 86,8 | 63 | 86,3 | 130 | 83,9 |

nota bene : lo total dels items 1, 2 e 3 es pas lo meteís que lo de las « pèças viradas cap a l'Autre » : se tròban de dedicaças (grup 1) dins los autres gropes, mai que mai dins lo segond.

2. A Tots, un destinatari inevitable e omnipresent

L'escritura de Godolin non pòt pas existir sense l'Autre. Tre la debuta de l'Òbra, se dubrís lo *Ramelet* a Tots. Mai qu'una mena de *captatio benevolentiae* tradicionala, lo *A Tots* se presenta coma una vertadièra estrategia de lectura virada cap a totis los legidors, benevolents o non. *Defensa e Illustracion de la Lengua mondina*, *A Tots* debana un program genetic, linguistic e geografic per la paraula poètica³. L'acuèlh plan bon que recep lo *Ramelet*, ja que mens de quatre

3 « Açò siá dit de fregada contra los trufandièrs, en favor de la lenga Mondina, Tolosana, Tolosenca... ». Aquela trilogia, *trimfle d'avertiment* coma o dit lo titol, es quasi un program politic. Res n'i manca : lo Rei — filh d'un Raimond — la lenga e l'espandi del reiaume. Lo Dieu fondator es aquí tanben : « Tòlus, petit nebot de Noè

ans aprèp nais un autre *Broton*, fa tornar editar al Godolin la crida de 1617. Mas ara, se dedica la *Floreta* sonque als benevolents : *A Tots* ven *A la Brava Gent* — pròva encara de bon acuèlh ? En mai, se mèsclan las duas primièras dedicaças que dubrissian 1617 — al Grand e als legidors — quand pareis 1621 : lo dedicatari, « La Brava Gent » es unenc, sintetizat dins son pus bèl nivèl uman, lo modèl de senhor presentat per Adrian de Montluc⁴.

Lo *Ramelet* a crescut a l'entorn dels grands mecènas, grands senhors de guèrra, demest los màgers del reiaume de França : Adrian de Montluc — la *Prumièra e Segonda Floretas* li son dedicadas — Ventadorn o Enric II de Montmorency. Representan a Tolosa lo Rei, coma lo rei representa Dieu sus tèrra. Vaquí perqué dins las tres *Floretas* analisadas, venon sempre primièr los Grands abans l'autre passatge obligatòri de la dedicaça al(s) Rei(s). Los tres reis de la pontannada godoliniana i passan : Enric, Loïs tretzen, Loïs catorzen — filiacion genetica de la figura unenca del Rei : lo *Nòste* Enric.

L'Autre es tanben lo legidor/fraire, l'Autre-poèta. Tre sa primièra parucion, la *Floreta* recep l'omenatge de vint autras poesias. La *Floreta* de 1648 balha encara sèt peças dedicatòrias. Aquela preséncia dins l'Òbra de vint-e-uèit poèsias⁵ « d'autors extèrnes » fa mòstra de la respiracion sempre servada entre autor e legidors-poètas. La poesia godoliniana es situacion de comunicacion : la preséncia d'aqueles « autors extèrnes » dins l'òbra fa mòstra tanben d'aquela realitat de la paraula viva.

« A Tots » es vertadièrament una dubertura a un Autre total. L'Autre es pertot : legidor, poèta, mecèna, Rei, Dieu⁶, « gent ». L'Autre

fondèc Tolosa... ». Lo poèta es atal lo cap d'armas poèticas d'aquela fondacion. D'aquí sa plaça alrèp del Rei o dels Grands — o, enfin son ròtle d'animador poètic de la vila de Tolosa.

- 4 Un model social e politic : lo libertinatge mondin. Mas aquò es a cavar endacòm mai.
- 5 Trenta-e-sèt se comptan las de la *Tresena Floreta*. Sus las tres *Floretas* analisadas, aquò representa 18% per rapòrt al nombre de pèças godolinianas, tan val dire una poèsia « externa » per cinc de Godolin.
- 6 Avèm podut remarcar que totas las *Floretas* — fòra la de 1637 per rasons tanben analisadas — participan del meteís mòtle estructural : l'Òbra creis sempre dins un escrih fargat de duas entitats superiors, a la debuta lo Rei, a la perfin, la Fe.

es tanplan persona istorica, o reala, coma personatge inventat, fantasmam. Demest aqueles, l'Amic, la Camarada, la Figura amorosa de Lirís, projeccion de Godolin dins l'Autre-parièr.

L'escritura de Godolin trena enfim de relacions entre realitat e invencion poetica de tal biais que lo quite Libre ne'n ven lo destinatari prumièr. A *Tots* dubrís lo *Ramelet*, *Contra tu Libret*, e per tu tanca la *Prumièra Floreta*, puèi a partir de 1638 lo *Diccionari de la lenga mondina* de Joan Dojat. L'Òbra mondina, e fin finala la *lenga mondina*, semblan èsser alara los destinataris principals. Lo libre ven un espanidin mondin sublimat : dedins, un univèrs mesclat d'elements reals e fantasmats, ont Godolin l'autor nos convida a nos passejar amb el. *Lo Ramelet* es pas altra causa que l'Autre sublimat.

3. Un destinatari malaisit d'aténher, un Autre cambiadís

Ça que la, lo destinatari evoluís; en consequéncia, lo *Ramelet* tanben.

Entre 1617 e 1648, l'Autre non demòra pas parièr. D'en prumièr, aquò se verifica ambe l'eròi e lo Rei : passam d'una a quatre pèças dedicatòrias. La *Segonda Floreta* porgissia brica de pèça seriosa al rei : lo pichon dialògue titolat *Zefir, Flòra e un còr de nimfas* fasiá sonque 28 vèrses (3% del total). Res de la majestat de las *Stanças a l'urosa memòria d'Enric le Grand* (100 alexandrins, 6% del total). En 1648, 4 pèças doncas. Notam una disseminacion de las formas : duas en alexandrin, duas octosilabicas, duas pichonas entre duas grandas, tres en occitan, una en francés (dedicada a Loïs cartorzen), siá 16% de l'ensemble dels vèrses.

La disseminacion dedicatòria se vei plan tanben ambe lo nombre de pèças mandadas als « grands » : aquí, passam de 2 pèças (1617 e 1621) dinc'a 12 ! L'ensemble Eròi-Grands es doncas objèct d'una inflacion desmesurada⁷.

Aqueles dus pòls s'escambian las fòrças e trenan atal un malhum sagrat que aparta l'Òbra.

7 3 pèças — se comptam *Present*, amb un destinatòri anonim — en 1617 (7% de las pèças, 11% dels vèrses) e 16 en 1648 (22% de las pèças, 39% dels vèrses).

Meteissa causa pels poètas, que demòran a l'ombra dels grands. La comunicacion poètica es maximala en 1617 : 20 pèças d'autors amics. Aquela pòlsada mesura lo resson de l'Autre dins lo *Ramelet*. Totis los autors son del meteis entoratge senhorial⁸. En 1648, aquela cotria literària n'existís pas mai. Los autors son disseminats... En mai d'aquò, los quites poètas venon tanben destinatariis, pel primièr còp en 1648⁹. Al temps de l'edicion de la *Floreta novèla*, Godolin ajusta quitament una dedicaça a un poèta a la debuta de la reedicion de 1617, coma per reviscolar la *Floreta* primièra, far jogar lo resson primièr.

Autre fait remirable : l'abséncia de Lirís, de la figura amorosa. Aquela figura n'èra estada sonque un còp destinatària d'una pèça — en francés, en 1621 : pròva benlèu se ne'n caliá que la figura amorosa es sonque fantasmada. Aital, cal notar qu'a mesura que desapareis Lirís¹⁰, desapareisson tanben las traças de dialògue amorós de las *Floretas*¹¹. Es a díser que los personatges fantasmats desapareisson a mesura que los personatges de la realitat saturan l'espandi del *Ramelet*.

Mas aqueles personatges de la realitat se tròban eles tanben escampilhats, esparricats per causa de lor nombre. Lo Rei n'es pus *Nòstre Rei*, mas ven ara un rei alunhat, e que parla quitament pus lo lengatge de la *Musa Mondina*. Se l'eròi torna venir en 1648 — lo Grand Condé¹² — ,

8 Las pèças titoladas *Sur le Bouquet toulousain dédié à M. le Comte de Carmain* (= Adrian de Montluc) son tant d'omenatges al *Bouquet* coma al *Comte*. Quatre dels vint poèmas liminaris demest los mai consequents son escrits pels pròches del Comte : Joan Dant, autor d'una òbra plaçada dins los *Jeux de l'Inconnu* escrit per Montluc en 1630; Malard, que tornam trobar demest los actors del *Ballet de la Nuit* ont participa lo quite Godolin, en 1624; de Boissière, avocat al Parlament, e estampat coma lo Godolin dins lo *Cleosandre* de 1624 e dins las edicions del *Ramelet* de 1637 e 1638, en particular *Prològue de la Nuèit (fait per la mascarada de Cleosandra en Carmantrant)* e lo *Present d'un Fromatge d'Andorra*, poèma de Boissière. Los autres poèmas — signats ambe d'abreviacions — son totis de la meteissa vena, de la meteissa cotria poetica e politica.

9 Pas un en 1617/1621, 5 per 1648 (7% de l'ensemble, per sonque 3% dels vèrses).

10 5 occurréncias en 1617, 3 en 1621, 1 en 1638, nada en 1648.

11 10 destinacions amorosas en 1617 (23% de las pèças), 6 en 1621 (16%), 3 en 1648 (4%). Çò qu'apelam « destinacion » es una marca de crida a la figura amorosa coma per exemple « per ta beutat, pastoreleta... ».

12 Es filh de l'Enric II de Borbon que foguèt ensenhat per Enric IV, puèi eiretièr de tot lo dequè de son cunhat, Enric II de Montmorency a sa mòrt en 1632. Loís II de Borbon, aquí nòstre Condé, nasquèt en 1621, e foguèt cargat a 22 ans de comandar a

es alunhat çaquelà de la sorga eroïca representada per Enric IV, e istoricament non fa que passar per Tolosa — en 1639. Los grands enfin son pus tan grands qu'aquò. La multiplicacion de las dedicaças es mòstra benlèu de la dissolucion del poder vertadièr, dins l'espandi de la realitat. Son mai nombroses los destinataris, mas representan pus qu'una realitat voida de vam e d'identitat.

4. L'abséncia de l'Autre

Las dedicaças, en nombre de vèrses, son passadas de 12 a 57% entre 1617 e 1648. Mas aquela inflacion giganta ditz lo contrari de çò que deuriá mostrar. Curiosament es signe d'una pèrda de l'Autre, d'una manca. Plan segur, Godolin escriu per *demandar* ajuda e argent. Pus prigondament benlèu, escriu per que se contunhe, malgrat tot, lo ligam mondin entre poèsia e politica.

Los personatges fantasmats — amors, amics — quitan l'Òbra o venon ombres de remembres. Las personas « realas » se duplican, se multiplican, perdent aital lor identitat, lor fòrça e lor poder prumièrs — Loïs catorzen a 5 ans, parla sonque francés. D'un autre biais, a costat del Dieu bon e afectuós, divinitat de l'avenir — lo Dieu nenon dels *Noèls* — pareis en 1648¹³ un Dieu fòrabandit, un Dieu d'òrre patiment, un Dieu que morís e que promet una ombra de vida fòra d'aquel mond.

Alara, lo « Nos », invencion del l'engenh godolinian tre 1617, se fòravia el tanben dins aquel teissut destibat d'un espandi en pèrda de mèrca. En mai d'aquò, e pel prumièr còp, lo collectiu ven marrit : es pus lo grop mondin dels bons pastors, de la « brava gent » alentorn de son Rei e de son Dieu. Pel prumièr còp, lo « nos » es imatge de rene-gament¹⁴, imatge inversat de las pastoralas e invencions prumièras. Lo

las armadas de França contra los Espanhòls. Podèm remarcar lo cambiament dels pichons noms dels grands : una pagina es virada entre Enric e Loïs.

- 13 De novèlas *Stanças* semblan pintrar d'un meteís còp lo Rei fantasmats e lo Dieu. Demest de nombroses punts comuns entre las *Stanças a l'urosa memòria d'Enric le Grand* e las *Stanças de la mòrt e passion de nòstre Sénher*, la mencion a l'« Escariòt » — lo que matèt e Enric, e Dieu.
- 14 Aquí, ges de « jantils pastorelets... », mas al contrari : « Tant d'afronts que li fan... » (v.41); « Al mièi d'un pòble ingrat que pertot l'acompanha... » (v.46); « Quand l'endiablada gent... » (v.50).

« Nos » se reversa el tanben contra lo Creator, e contra l'Òbra, es « desconnectat » de çò que balhava vam a l'Òbra. Ges de comunautat populara ja que n'i a pus de Rei, ni mai de Dieu, per la sostar.

| items | 1617 (1F) | % | 1621 (2F) | % | 1648 (4F) | % | total | % |
|-----------------------------|---------------------|-----|-----------|-----|---------------|------|-------|------|
| nombre de pèças | 44 | 100 | 38 | 100 | 73 | 100 | 155 | 100 |
| a/ eròi — rei | 1 | 2,3 | 1 | 2,6 | 4 | 5,5 | 6 | 3,9 |
| b/ grands | 2 | 4,5 | 2 | 5,3 | 12 | 16,4 | 16 | 10,3 |
| c/ poètas | 1 (apondís de 1648) | 0 | / | 0 | 5 (+ 1 en 1F) | 6,8 | 6 | 3,9 |
| c2/ poèmas « externes » | 20 | — | 1 | — | 7 | — | 28 | — |
| d/ amics | 1 | 2,3 | 2 | 5,3 | 7 | 9,6 | 10 | 6,5 |
| e/ amors | / | 0 | 1 | 2,6 | / | 0 | 1 | 0,6 |
| f/ la gent — lo pòble | / | 0 | / | 0 | 3 | 4,1 | 3 | 1,9 |
| g/ Godolin, son quite livre | 1 | 2,3 | 1 | 2,6 | 1 | 1,4 | 3 | 1,9 |
| g2/ legidor | 4 | 9,1 | / | 0 | 1 | 1,4 | 5 | 3,2 |
| h/ Diu, Verge | / | 0 | / | 0 | 1 | 1,4 | 1 | 0,6 |

Enfin, dins lo « cap e tufa » entre Godolin e son *Ramelet*, torna paréisser l'imatge primièr del « jauparèl », de l'Autre marrit. Lo legidor marrit, grelh d'una fractura dins la quita esséncia de l'escritura godoliniana, se torna reviscolar. La *lenga* es encara mespresada per « l'aprendís » de 1648 coma o foguèt pel mèstre, en 1617. D'Astròs se pòt lanhar, a la debuta de l'Òda que porgís al mèstre, li demandant ajuda :

« Per her crebar de gelosia / Quauque jorn de petits badins / Que se trufan de (s)a poèsia... »

E pel primièr còp pòdon paréisser de traças de reversament dins lo jòc de concurréncia qu'opausa Godolin lo mondin als poètas franceses, o als geloses¹⁵ : Godolin mençona ara aqueles autres poètas, Maynard¹⁶

15 Coma aquel « poètaastre que n'agrada pas (s)on nom al amelet » (*Epigrama* de 1648).

16 « Atal Mainard es immortal

e Malherbe¹⁷. Las mencions son mai qu'alusivas : venon tres còps, e una es escrita en francés, coma per mostrar que Godolin pòt — puslèu auriá podut — èsser tan grand coma eles. L'Autre e sa lenga — tres pèças finalas son escritas en francés — surgentan del tèxte final, semblan lo cavar de tal biais qu'implause, voidat de tota realitat mondina e de tota invencion godoliniana.

5. En mena de dubertura : Godolin e lo fantasma de l'Autre

Tre la debuta, cal constatar un embolh a prepaus de la definicion del destinatari. « A Tots », « A la brava gent » : ges d'identitat mai precisa. Curiosament, cal saber tanben que lo *Ramelet*, dins sas duas prumièras *Floretas* de 1617 e 1621, n'es pas signat. Ges de destinador tanpau ! Es vertat que lo nom de Godolin pareis, en particular dins las nombrosas poèsias liminàrias de poètas-amics. Mas semblariá que foguèsse sonque lo messatge qu'aja preocupat Godolin : fargar un espan di mondin, amb una lenga mondina, mercès a un erò di mondin. Dins lo messatge, lo *Ramelet*, se mèsclan destinador e destinatari. Godolin, « noirigat de Tolosa », se fond dins una comunautat mondina totala, l'Estat tolosan¹⁸.

Qu'un còp dinnèc a mon ostal » (vèrses 27-28, *A Mossur de Resseguier, conselher al Parlament de Tolosa*, a prepaus de Maynard, lo tolosan « montat » a Paris i trobar fin finala renomada.)

- 17 « Atal Apollon se reserva / Lo doç obratge de Malèrba » (vèrses 25-26, meteissa pèça, a prepaus de Malherbe, poeta oficial jos Enric, puèi son filh Loïs trezen, que « degasconisa » la cort de França) ; véser tanben :

« Si je n'emprunte que parfois / Les mots d'Orléans et de Blois / C'est que la Muse triviale / Que j'aime dès mes jeunes ans / Veut que le pont-Neuf et la Halle / Soient mon Blois et mon Orléans » (*Sizain* — aquí caldriá benlèu véser una allusion al lengatge dels « crocheteurs du Port-au-Foin », mèstres del lengatge de Malèrba, segon çò que disiá. Godolin escriu en francés, es una mena d'Art Poetic, de memento, per justificar sa causida linguistica.)

- 18 A la perfin de l'Òda *A Mossurs, Mossurs mos Amics*, Godolin acaba de desenvolver tota una metafòra sus el, sus son estat de santat, sa flaqueza e sas malautiás, l'inutilitat d'anar préne las aigas d'Encauce : « L'aiga dedins m'es inutila; / Quin abitant n'es estonat, / Quand l'enemic destermenat / Intra dins le còs de la vila. » Aquí notam l'extraordinària metafòra finala ont Godolin se retraita en Vila. Godolin, teatre metaforic de la realitat : una ciutat mondina presa per la malautiá, degun per la defendre, ges d'erò di, de legidor/locutor « parièr » o « fraire », mas un Autre mortifèr.

Un D'Astròs s'i es pas enganat que vèi plan aquela fusion de l'Autor-Musa mondina ambe sa ciutat-espandi eroïc :

« Ses tu Tolosa serè òrra, / Ses tu, dic jo, puish qu'ès sa gòrra, / Qu'ès son joièu e son tesòr... »

Mai i a fugida, tre la debuta, d'un paire fundador. Lo Rei es ja mòrt, o tròp jove, puèi pus mondin, per tal que de las nòças entre Musa e Eròï, pòscan nàissèr un pòble e un estat mondins. Quitament per Dieu : acaba de nàissèr o acaba de viure. Lo mond barròc de Godolin es un « entre dus » fait de cambiaments, de tresmudaments, de fantasmagorias.

Mai trobam de dedicatòris, mens l'Autre se tròba. Mai puja lo percentatge de dedicaças, mens es presenta la fòrça viva de l'Autre. L'Autre fugís, de Tolosa a París : l'Autre ven diferent, alienat, al punt d'alienar lo Mondin.

Fòra D'Astròs, degun compren pas la tòca d'escritura de Godolin : far de Tolosa — de sa lenga, de sos òmes, eca ... — lo centre de son escritura, lo Mond de sa lenga *mondina*. Per los autres la « mondanitat » de Godolin es sonque « provincializacion » : es a díser qu'ès una escritura privada de centre, o virada cap a un centre que ne'n pòt pas èsser un, una escritura « marginalizada » — geneticament, geograficament, linguisticament.

De 1617 a 1638, observam doncas la pèrda de las personas del mond real. La disseminacion — foguèsse per multiplicacion o desaparicion — es pèrda de substància. An pus pro de vam, o de poder temporal per balhar de fòrça a una òbra que existís pas que dins la sublimacion de la realitat. Alara, los personatges fantasmats, las invencions godolinianas, desapareisson ja que son desaparegudas las personas vivas. 1648 es pas qu'un balet de retraits, non pus un univèrs mondin confle de vida.

L'analisi del destinatari mostrariá fin finala la caminada del projècte d'escritura godolinian. La darrièra pèça del *Ramelet* fa sens d'un biais fòra comun : *A París* es una letra. Òm pòt pas soscar melhora comunicacion poètica :

— Lo destinatari es anonim : « M.*** », dus còps;

— Lo messatge parla d'una comunicacion impossibla pr'amor de la distància entre destinatari e mandador — « Los Corrièrs non corren jamai de París a Tolosa... », « vos baiser las mans de cent legas », « (l)os Apollons, que non serián pas totis a París se vos èratz a Tolosa... ».

Tot lo messatge consistís a far d'esfòrç per pas desbrembar çò que la preséncia auriá podut fargar. Mas la realitat tusta contra aquel fantasme. Cal apondre per defugir lo contra-sens que Godolin sap plan qu'aquel fantasme es sonque illusion : lo *despièit* godolinian es la fòrma mondina del *desengaño*. Lo messatge desenvolòpa doncas tota una retorica que sap plan qu'es flaca, inutila.

— Lo mandador, lo quite Godolin, se vòl tanben anonim : signa « G. » Parla d'el meteís coma d'un « òme (qu'èr[a]) », e enfin de sa vocacion poètica coma d'una « vena mièi estorrida ».

La fin de l'escritura es per Godolin un escafament : « REN » — coma o disiá, dins *A TOTS*, trenta annadas abans. « La pèrda qualque còp es profièit » podèm legir cap a la fin de la darrièra pèça, coma la saviesa finala de tot son camin poètic, saviesa temporal de tot son « passatèms ».

L'escritura se centra sus REN, ja que l'Autre, e quitament lo Ieu que lo voliá fargar, son fantasmats.

Problèmes du texte occitan

Tableau historique du Félibrige limousin

Introduction

Le Félibrige, mouvement littéraire fondé en 1854 en Provence pour faire renaître la langue et la littérature d'òc, s'est implanté en Limousin à la fin du XIX^e siècle. Préparé par les contacts de Joseph Roux avec les félibres provençaux à partir de 1874 et de Marcellin Caze avec les félibres languedociens à partir de 1876, l'acte de naissance du Félibrige limousin est la fondation de l'École Limousine de Brive en mai 1893.

Le Félibrige limousin a fait preuve depuis de pérennité et manifeste encore aujourd'hui une activité certaine (fig. 1). Le présent exposé, descriptif, tente de tracer les grandes lignes de son siècle d'histoire.

1. La diffusion géographique du Félibrige en Limousin¹

Le Félibrige s'est diffusé en Limousin par le Sud. Avant 1914, il s'établit en Bas-Limousin. Dans l'entre-deux-guerres, le Félibrige gagne le Haut-Limousin mais échoue dans la Marche. Après 1960, il gagne le Confolentais.

L'existence d'un patrimoine littéraire d'òc prestigieux, une vie de relations traditionnellement tournées vers le Sud et une moindre pénétration de l'influence française ont favorisé la prise de conscience d'une identité culturelle méridionale en Bas-Limousin. La Renaissance occitane y a été plus vivace que dans les autres contrées du Limousin. Elle y a pris la forme du Félibrige à la fin du XIX^e siècle.

1 Cf. fig. 2.

L'Abbé Joseph Roux de Tulle et le rentier Marcellin Caze d'Argentat ont noué des contacts étroits avec le Félibrige dès le milieu des années 1870. Mais c'est à l'activisme des félibres languedociens (Paul Arène et Sernin Santy, tous deux fonctionnaires nommés à Brive), à partir de 1890, que l'on doit la naissance des écoles félibréennes du Bas-Limousin. Leur action fut relayée par des associations corréziennes de Paris comme la « Ruche Corrézienne » de Johannès Plantadis, originaire de Tulle. Ainsi le Félibrige s'est-il enraciné en Bas-Limousin avec Argentat, Brive et Tulle comme foyers principaux.

L'implantation du Félibrige en Haut-Limousin dans l'entre-deux-guerres est le fruit des efforts de René Farnier, avocat limougeaud, qui parvint à établir durablement l'association à Limoges et dans les environs. Le Félibrige a par contre échoué dans la Marche où aucune école félibréenne n'a vu le jour malgré une tentative de Paul-Louis Grenier. L'influence du Nord, la relative pauvreté de la littérature d'òc et une tradition patoisante y ont joué en défaveur de l'association.

La diffusion actuelle du Félibrige limousin (fig. 3) traduit probablement une opposition historique et culturelle entre le Limousin proprement dit (Corrèze et sud de la Haute-Vienne), regardant traditionnellement vers l'Aquitaine, qui regroupe l'ensemble des félibres, et la Marche (Nord de la Haute-Vienne, Creuse) tournée vers le Nord, qui n'en compte aucun. Elle reproduit surtout l'opposition géographique entre le Limousin relativement peuplé et urbanisé des parties basses (Limoges et la vallée de la Vienne, le Pays de Tulle, le Bassin de Brive) où se concentrent les félibres, et le Limousin dépeuplé et rural de la montagne où ils sont absents.

2. La diffusion sociale du Félibrige en Limousin

Le recrutement du Félibrige avant 1914 se faisait surtout au sein de la petite et de la moyenne bourgeoisie. Le Félibrige limousin ne dérogeait pas à la règle : fonctionnaires et professions libérales y étaient très majoritairement représentés, paysans et ouvriers en étaient absents. Le recrutement était masculin et principalement urbain. Les félibres limousins étaient des gens instruits et francisés ayant par là même une vive

conscience de leur déculturation occitane. C'est ce malaise culturel qui les poussait vers l'engagement régionaliste.

Après la Grande Guerre, la dégradation folklorique du Félibrige limousin fait évoluer son profil social. Les nouvelles écoles félibréennes mobilisent dans les milieux populaires : l'École Ventadour de Tulle, groupe folklorique, recrute dans les milieux paysans et ouvriers ; en Haute-Vienne se constituent des écoles folkloriques rurales qui recrutent chez les paysans. Désormais, à côté des bourgeois érudits, cadres de l'organisation, on retrouve des gens du petit peuple, souvent maintenus dans un rôle de représentation, soucieux de perpétuer la tradition. Le Félibrige limousin atteint dans l'entre-deux-guerres son effectif le plus important (environ 2000 adhérents).

Par la suite, le Félibrige limousin subit une triple évolution. Tout d'abord, victime de son incapacité à adapter son discours aux évolutions de la société, l'association voit diminuer son effectif. Il ne compte qu'environ 200 adhérents aujourd'hui.

Ensuite, il connaît une certaine diversification professionnelle. Un pointage effectué sur 134 adhérents nous fournit une image de sa composition professionnelle actuelle (fig. 4). On remarque qu'à côté du groupe des fonctionnaires qui reste le mieux représenté avec 23,9 % de l'effectif, se dessinent trois groupes secondaires : les artisans-commerçants groupent 16,7 % de l'effectif, les employés en regroupent 14,9 %, tout comme les ouvriers et techniciens de l'industrie.

Enfin, il connaît une homogénéisation sociale. La plus grande partie des félibres d'aujourd'hui appartiennent à la classe moyenne : petits fonctionnaires, instituteurs, enseignants, artisans, commerçants, techniciens dans l'industrie. Le Félibrige limousin compte environ 10 % d'ouvriers et ne compte aucun représentant de la grande bourgeoisie.

Les motivations des félibres restent celles de la défense de la langue et de traditions réelles ou idéalisées. Il est intéressant de noter que de nombreux félibres limousins perpétuent l'association par tradition familiale.

3. Les trois félibriges limousins

La fondation du Félibrige limousin est précédée d'une période de préparation d'une vingtaine d'années dont l'Abbé Joseph Roux fut le principal artisan.

Le premier temps du Félibrige limousin dure de la fondation des écoles (dans la décennie 1890) jusqu'au lendemain de la Grande Guerre (son principal animateur, Johannés Plantadis décède en 1922). Il est l'œuvre des disciples de Roux et se caractérise à la fois par son recrutement bas-limousin et par le rôle moteur joué sur lui par les associations de Paris, essentiellement la Ruche Corrèzienne. Sa production littéraire fut médiocre et il n'eut qu'un seul véritable poète : Jean-Baptiste Chèze. *Lemouzi*, revue fondée en 1894 à Brive, fut le principal organe de l'association. Elle disparut en 1932.

Le second temps du Félibrige limousin couvre l'entre-deux-guerres et le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il est marqué par l'élargissement géographique et social du recrutement de l'association. L'influence des Limousins de Paris décline. Sa production littéraire atteint l'excellence avec les poètes Albert Pestour et Paul-Louis Grenier, puis Jean Mouzat. Mais parallèlement, le Félibrige limousin verse dans le folklorisme : alors que les premières écoles félibréennes étaient littéraires, les écoles fondées dans l'entre-deux-guerres sont toutes folkloriques. La guerre porte un rude coup à l'association qui entre en somnolence.

Le troisième temps du Félibrige limousin commence vers 1960 quand un jeune étudiant, Robert Joudoux (il adhéra au Félibrige en 1962 et en devint majoral en 1982), décide de rénover la Société Historique et Régionaliste du Bas-Limousin qui devient une société savante félibréenne. S'appuyant sur elle, il fait renaître la revue *Lemouzi* en 1961, entouré d'érudits locaux et de quelques écrivains de valeur comme Roger Ténèze ou Marcelle Delpastre, participant ainsi à la « petite renaissance limousine » des années 1960 qui se manifeste parallèlement dans les lettres françaises avec les auteurs de la future École de Brive. Ce Félibrige, davantage populaire que les précédents, prend une orientation occitaniste. La revue atteint un tirage de 2500 exemplaires à la fin des années 1970, mais décroît régulièrement

depuis. Le texte littéraire en disparaît au profit des études locales et régionales. Les éditions *Lemouzi* mènent un précieux travail d'édition ou de réédition des auteurs limousins.

Conclusion

Le bilan d'un siècle de Félibrige est en Limousin comme ailleurs celui d'un échec : l'association n'a pu enrayer la chute de la pratique du limousin qui achève de se perdre aujourd'hui. Il reste que l'association y a permis la naissance et l'existence d'un sentiment d'identité et de dignité culturelles et a servi de cadre à une l'expression littéraire de quelques auteurs de talent.

BIBLIOGRAPHIE

- Andrieux M.-F. *Le Félibrige en Limousin de la Fin du XIX^e Siècle à 1939*, Mémoire de Maîtrise, Limoges 1985.
- Andrieux M.-F. « Le Mouvement du Félibrige et les Sociétés d'Originaires du Limousin sous la III^e République », dans *Limousins de Paris*, PULIM, Limoges.
- Delpastre M. *Le Jeu de Patience*, Payot, Paris 1998.
- Joudoux R. « La Personnalité Limousine à Travers la Littérature et les Traditions », *Lemouzi*, n° 88 bis, Tulle 1983.
- Lemovix *Petit Manuel du Bon Félibre Limousin*, 1895.
- Micks W. *La Renaissance Méridionale en Limousin*, Édouard Privat et Henri Didier Éditeurs, Toulouse-Paris 1932.
- Nouaillac J. *La Vie et l'Œuvre du Poète Limousin Jean-Baptiste Chèze*, Tulle 1936.
- Nouaillac J. *Joseph Roux, Penseur et Félibre*, Impr. Juglard, Tulle 1935.
- Ténèze R. « Albert Pestour dans la Ronde des Saisons », *Lemouzi* n° 88, Tulle 1983.
- Ténèze R. « Joseph Roux et la Grande Parole », *Lemouzi* n° 56, Tulle 1975.
- Ténèze R. « Paul-Louis Grenier, Poète de l'Arc-en-Ciel », *Lemouzi* n° 41, Tulle 1972.

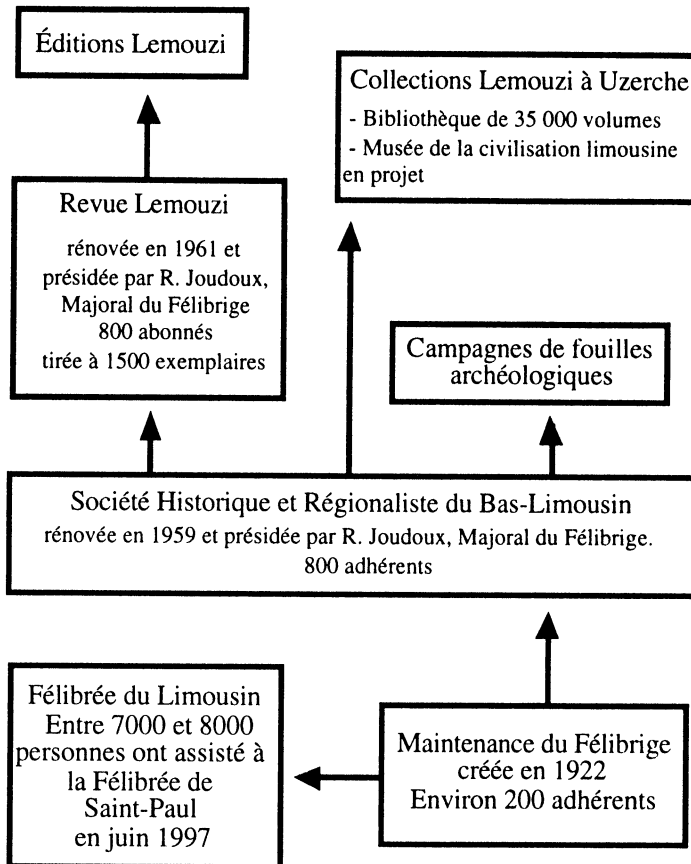
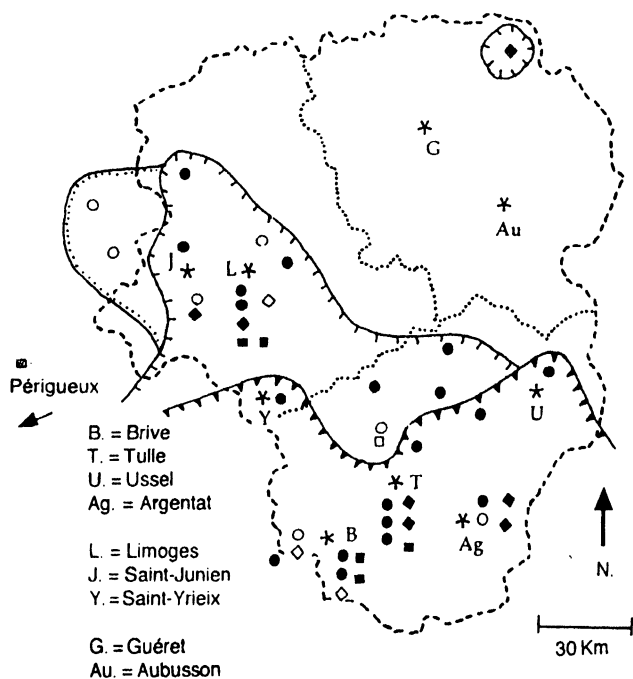


Fig. 1 : organigramme du Félibrige limousin en 1998.



| Le Félibrige limousin : | Ecoles et sociétés savantes félibréennes créés | Sièges des principales revues félibréennes créées | Lieux d'origine et/ou de résidence des majoraux... | Au sud de la ligne : aire d'extension du Félibrige ... |
|-------------------------|--|---|--|--|
| ... avant 1920 | ● | ■ | ◆ | |
| .. entre 1920 et 1960 | ● | ■ | ◆ | |
| .. après 1960 | ○ | □ | ◇ | |

Figure 2 : La diffusion du Félibrige en Limousin

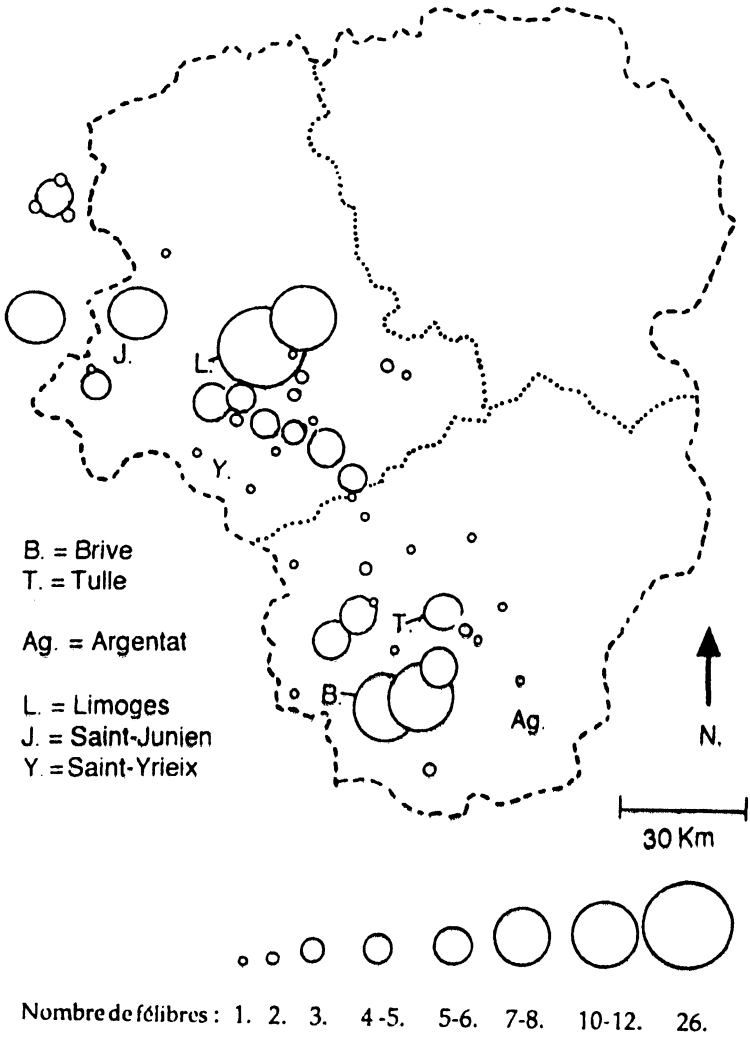


Figure 3 : la diffusion actuelle du Félibrige en Limousin

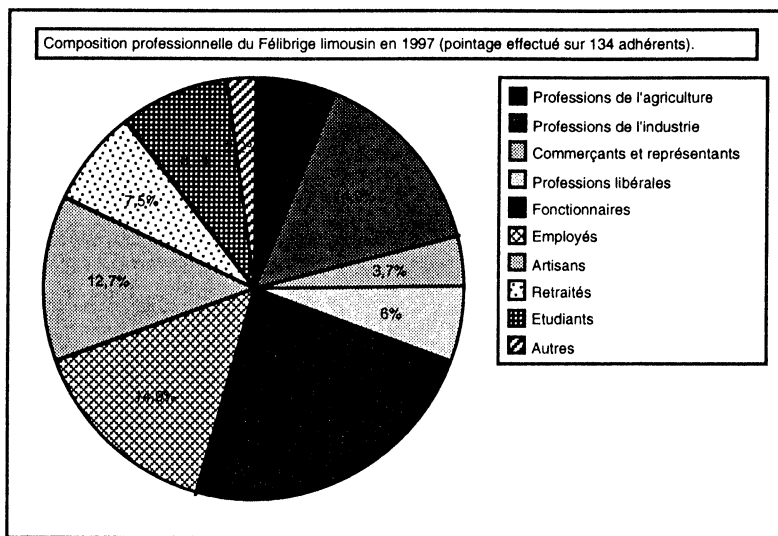


Figure 4

Magali FRAISSE
ReDòc, ESA CNRS 5475
Université Montpellier III

Lecture de *Font-de-Guisard* comme nouvelle-miroir de l'écriture rouquettienne

*Font-de-Guisard*¹ fait partie de l'ensemble *Paraulas per quatre fonts* qui contient également *Font-Beleta*, *Font-Mòrta* et *Font-del-Fabre*, ensemble qui se trouve dans *Vèrd Paradís I* et qui repose sur l'évocation de quatre sources existantes ou, en tous cas, ayant existé².

Ces textes ont été écrits dans les années cinquante. Ils occupent donc une place centrale dans la rédaction des deux premiers tomes de *Vèrd Paradís*³.

Font-de-Guisard raconte la marche difficile d'un groupe d'enfants vers une source fraîche qui jaillit au cœur d'un paysage hostile, écrasé par le soleil. Cette source-miroir désaltère l'instance narrative en même temps qu'elle lui renvoie son image, celle du figuier qui l'abrite et celle du ciel. Non seulement ce moment mais le texte entier apparaissent comme un reflet de l'œuvre en prose de Max Rouquette. La nouvelle commence ainsi :

« Lo dimenge coma la nuèch voida los camps, las vinhas e los òrts de la preséncia dels òmes ; un quicòm de sacrat sembla que se mescla a l'èr del jorn, de còps traversat de campana lonhdana »

-
- 1 *Vèrd Paradís I*, I. E. O., 1967, les occurrences citées renvoient à l'édition du C. R. D. P. de Montpellier, 1992, 122-125.
 - 2 Dans *I son*, Oc, n° 18, juin 1983, Max Rouquette fait part de la tristesse qu'il a éprouvée, lorsque, voulant montrer les sources à deux de ses amis, il a découvert que seule *Font-de-Guisard* n'avait pas disparu.
 - 3 Celle-ci s'étend selon l'auteur de 1928 à 1972.

La nouvelle se déroule un dimanche, hors-temps social, comparé à la nuit qui lave « le monde de toute parole humaine »⁴, moment privilégié dans *Vèrd Paradís* comme l'est la messe discrètement évoquée ici par le bruit de la cloche au loin. L'abstraction du monde que doit effectuer l'écrivain pour accéder à l'univers sacré de l'écriture semble trouver son expression narrative dans ces trois hors-temps que sont le dimanche, la nuit et la messe. L'espace lui aussi connaît une nécessaire déshumanisation :

« Las pèiras pasmens èran blancas per camins, lo vent aletejava e la branca arcada del Pentacostièr pantaissava mòlament en subre d'un riu sec. Auriàtz pas trapat un trabalhador dins sa vinha d'estiu. E los òrts èran solitaris, e liurats a la vèspa, al sautarèl o a l'aucèl. »

Ici apparaît le caractère fondamental des règnes végétal et minéral dans l'écriture rouquettienne. Comme Còstasolana, l'écrivain se rapproche le plus possible de la terre, mourant alors au monde des humains, pour devenir « una pèira entre las pèiras »⁵. Le contact avec la nature, avec l'infiniment petit donne les clés du fonctionnement de l'univers et en particulier — paradoxalement mais parce qu'il nous rappelle notre humble place dans le cosmos — de la condition humaine. Il permet la transcendance de l'écriture, processus résumé dans la parole christique de *La nuòch del papachrós* : « Aüroses los qu'an los pès dins la tèrra perdequ'an la tèsta dins lo cèl »⁶.

Le texte se poursuit ainsi :

« Libertat d'un camin que davala entre las vinhas e vira sol jot l'ombra d'un euse per venir passar davant una pòrta bassa e mièg engrunada jos un molon d'arronzes, de figuèiras e de cornhièrs. [...] Calíá davalat cinc o sièis escaliers faches de lausas plantadas e que retenían de tèrra e de grava e qu'anava en virant sus sa drecha. Aquel camin esquiu èra tapat de l'ombra espessa ont se mesclavan las fuòlhas de la figuèira, las

4 *Dins los palhièrs, Vèrd Paradís I, op. cit.*, 100. Cf, sur ce thème, Françoise Wyatt, « Lectures dans la nuit », *Sud*, 1990, 91-107.

5 *La Mòrt de Còstasolana, Vèrd Paradís I, op. cit.*, 119.

6 *In Vèrd Paradís I, op. cit.*, 92.

redòrtas que s'entortovilhavan a las brancas coma de sèrps, de cornhièrs
qu'èran aquí totes dreches e que s'auçavan per cercar lo solelh. »

La marche mime ici le mouvement qui mène lentement, difficilement, l'écrivain à la découverte des signes. Elle apparaît comme un moment nécessaire lors duquel celui qui écrit se dépouille progressivement pour s'approprier peu à peu l'essence des choses⁷. Le motif du chemin est récurrent dans l'œuvre narrative de Max Rouquette et renvoie à deux aspects essentiels de la création. Il est tout d'abord chemin-désir que suit le personnage animé par la quête impérieuse du plaisir. C'est celui que suit Alís dans *Lo Bon de la nuòch*⁸ pour rejoindre Joan de Malriu, celui que suit Mansour dans *Lo Cromir*⁹ pour accéder au mas et posséder la jeune fille. Dans cette nouvelle, un deuxième chemin vient en contrepoint, faire écho au premier. C'est le chemin-errance qui conduit inéluctablement Mansour à la mort. Ces deux chemins sont bel et bien les mêmes : c'est à la frontière de la vie et de la mort que Mansour connaît « le bonheur »¹⁰, que le chien de Lugar, après s'être longtemps démené pour sortir du labyrinthe terrier, s'abandonne « dins la sentida d'èstre mesclat a la tèrra, a la ròca, [...]tant mesclat a elas que res podriá l'en destriar »¹¹. Ils disent à la fois le plaisir de la création et le risque voluptueux mais néanmoins morbide qui lui est lié. On peut définir ce risque. D'une part, celui qui, en écrivant, s'éloigne du monde dit réel n'a pas toujours envie d'y retourner. Le médecin d'*Una figuèra per Caçòla* rend explicite à la fin de la nouvelle cette tentation :

« Avia pas pus enveja de se tornar mesclar als òmes, a son bruch, a son bracejar void, a sas paraulas de vent »¹².

7 Cf. sur le thème de la patience et de l'isolement, Philippe Gardy; « Max Rouquette ou le puits de parole », *L'écriture occitane contemporaine*, L'Harmattan, Col. « Sociolinguistique », 1996, 121-136.

8 *Lo Bon de la nuòch*, *Vèrd Paradís I*, op. cit., 167-239.

9 *Lo Cromir*, *Vèrd Paradís III*, I. E. O., Col. « A tots », 1986, 37-58.

10 Idem, 56.

11 *Lugar*, *Vèrd Paradís III*, op. cit., 22.

12 *Una Figuèra per Caçòla*, *Vèrd Paradís II*, I. E. O., Col. « A tots », 1974, 186.

D'autre part, celui qui emprunte les chemins de la création accède à des vérités si profondes, si bouleversantes qu'il approche de la folie. Le personnage du frère Bénézet¹³ qui, pour écouter le chant d'un oiseau, se retrouve, malgré lui, mort pour ses contemporains et projeté cent ans en avant, semble incarner ce processus.

Sont insérées dans cette évocation du chemin, celles de la porte, « amb sos clavèls de tèsta gròssa, [...] quissonada e fendasclada » et de la clé :

« Una clau de dos palms, grèva coma un martèl, sabiam ont èra resconduda. Calia passar lo braç entre la pòrta e la paret, virar lo ponhet a drecha e amb la poncha dels dets l'anàvem crocar dins un trauc cavat a bèl esprèssi, un trauc ont repausava sus una lauseta lisa e ont èra abrigada coma un sant de paret. Aquel sant de fèr èra la clau d'un paradís. Amb un bruch terrible, i calia i anar de las doas mans e se i penjar de tot son pes, fasiam liura la vièlha pòrta que craïnejava en virant sus sos cròcs. L'òrt èra nòstre. Butàvem tornarmai la pòrta, e la clau tornava a sa capeleta santa ».

Pour la première fois dans la nouvelle, l'instance narrative apparaît, à la première personne du pluriel. Ce pluriel est surprenant dans un premier temps car il s'accommode mal de l'impression de solitude qui se dégage du récit. Il représente, tout au long de ce premier tome de *Vèrd Paradís*, un groupe d'enfants qui explore la garrigue aux alentours d'Argelliers. Pourtant, ce pluriel est singulier, dans les deux sens du terme. A aucun moment il n'est différencié, aucune précision, aucune nomination ne l'éclairent. Cet aspect monolithique l'autorise à représenter l'acte solitaire de l'écriture. Il n'en reste pas moins pluriel et peut renvoyer ainsi au caractère polyphonique et polymorphique de la narration. *Vèrd Paradís* multiplie, en effet, les narrateurs et les points de vue, un narrateur unique pouvant pénétrer dans l'intériorité de personnages aussi opposés que le sont le juge, le condamné, le prêtre dans *Lo Penitent negre*¹⁴.

L'utilisation de ce pluriel renforce le caractère sacré du passage : se dessine un groupe d'initiés, seul à savoir où se trouve la clé, seul à

13 *Lo Trescalan, Vèrd Paradís II, op. cit.*, 90-119.

14 *Lo Penitent negre, Vèrd Paradís IV, I. E. O.*, 1987, 67-137.

pouvoir l'utiliser, seul à accéder au « paradis » pour, au terme de ce rituel, le posséder : « L'òrt èra nòstre ». Ce vert paradis auquel accèdent les enfants est révélé par la langue d'òc, pure de toute utilisation quotidienne, ignorée du profane. Les célèbres vers mistraliens trouvent dans ce contexte un inévitable écho :

« Intrepide gardian de noste parla gènt,
Garden-lou franc e pur e clar coume l'argènt,
Car tout un poble aqui s'abéuro ;
Car, de mourre-bourdoun qu'un poble toumbe esclau,
Se tèn la lengo, tèn la clau
Que di cadeno lou deliéuro. »¹⁵

Grâce à la langue-clé, l'écrivain peut s'engouffrer, au sens fort du terme, dans l'obscurité des signes de laquelle va naître, le temps d'un instant, l'étincelle de vérité qui trouve ici son expression dans l'image de la source, reflet de soi et reflet du monde :

« E mai anàvem e mai l'ombra veniá escura, d'una escuresina verda de folhum e de massa e de frescor. Fins que l'uòlh acostumat per la tenèbra d'aquel òrt entremitan de la flamba de l'estiu pòsca veire qu'un ròc de plomb abrigava aquel òrt d'una auçada que lo metiá pus naut que la cima dels aubres. Al pè d'aquel rocàs lis coma una paret e tot tapat de massa verda tot escàs negra, se vesíá, miralh fosc e pensadís, la font, la font antica, tenguda entre lo ròc e tres lausasses plantats dreches. I metiam la man e la sentissiam tot al còp sarrada per una man de gèl, e la sang de nòstra carn acostumada a la calor de l'estiu e de l'escorreguda fugissiá, suspresa, e la man s'emblanquina. Nos assetàvem aquí, e lo miralh nos enclausissiá de sa cara lisa e de sa fonsor ont podiam, clinats sus el, cercar lo cèl entre la vòuta tenebrosa d'una figuèira apogada al ròc a mièja nautor. E nòstra cara que montava de la fonsor tenebrosa del miralh, e que sempre se sarrava de nòstra boca quand nos baissàvem per beure, coma per nos potonejar. E sa boca èra de gèl coma se l'ivèrn fugissent davant la calorassa s'èra retirat e rescondut dins las espelugas de la montanha e que foguèsse aquí que nos esperèsse. N'aviam un fremin dins l'esquina e ne tressalissiam longtemps. L'òrt èra aclapat de silenci. L'aiga èra muda. Son miralh veniá a nivèl d'un

15 « I troubaire catalan », *Lis Isclo d'or*, Avignon, Roumanille, 1876.

trauc dins la lausa que lo manteníá e d'aquí sus un lièch de mossa s'escolava doçament jos una selva d'arronzes, d'èrbas e de joncs e se n'anava se pèdre dins un valat.

Alentorn la tèrra cremava e las vinhas mandavan al cèl de fuòc de braces suplicants. Al sòl l'argela blanca èra esterlucanta de rebat e fendasclada. Un lasèrt mòrt secava a la raja del solelh. Sola dins sa conca de pèira freja l'aiga montada de la fonsor de la tèrra manteníá lo fremin verturós de la vida . »

L'écriture est, comme ce récit, l'expérience du monde. Elle est un contact visuel, puis tactile et enfin fusion physique, totale entre la chose et l'être. La main blanchit, le corps tressaille, signes que l'eau a touché l'être, la source a une bouche, signe qu'elle a pris des attributs humains¹⁶. Le temps d'un instant, l'écriture permet la symbiose des choses et des mots. Le phénomène est forcément éphémère car l'expérience, unique par définition, est en cela impossible à renouveler. La tristesse de l'écrivain dans « I son » dépasse dans ce contexte sa tonalité anecdotique. Ce texte s'achève ainsi :

« Tornèrem au vilatge, amudits. Doas fonts perdudas sus tres. Tot un mond engrunat, delembrat, espelit, esvanit. E lo cèl, dessús, que s'enfosquissíá e sentissíá a plòja. Ere negat per una mar de tristum. Finiguèrre per l'esprimir. E. G., per m'aconsolar, me faguèt ; « çò que compta aquò es que siàgue estat escriçh. » Saique, benleu. Mas n'ère pas tant segur. »¹⁷

Cette incertitude finale semble signaler que la source est plus pour l'écrivain — double ici du vieil Adam cherchant l'arbre dans *L'òrt de Dieu*¹⁸ — qu'un simple référent. Elle dit peut-être le chemin même de l'écriture, qu'on ne rebrousse jamais. La nouvelle *L'Irange*¹⁹ nous rappelle que le miracle ne s'accomplit jamais deux fois : Le narrateur évoque le souvenir de deux promenades faites au « Masvièlh de

16 Philippe Gardy explicite ce phénomène à propos d'une autre nouvelle, *Secret de l'èrba*, dans « Max Rouquette ou le puits de parole », *L'Écriture occitane contemporaine*, op. cit., 139-140.

17 « I son », op. cit., 7.

18 *L'Òrt de Dieu, Vèrd Paradís II*, op. cit., 40-48.

19 *L'Irange, Vèrd Paradís II*, idem, 60-70.

Gàrdies ». La première faite en compagnie du père suit un mouvement similaire à celui de *Font-de-Guisard*, un long cheminement, associé à celui de la pensée²⁰ mène à un portail de fer rouillé qui s'ouvre sur un jardin abandonné. Les deux hommes entrent ensuite dans la maison, ils s'assoient et partagent silencieusement une orange, symbole d'une éphémère fusion mentale et affective entre eux. Lors de la deuxième promenade qui se déroule trois mois plus tard, le narrateur est seul et la nouvelle s'achève sur ces mots :

« trapèra la calada ont m'ère assetat amb el. Saguèra pas retrapar la sieuna »²¹.

Le contact avec la source symbolise donc l'objectif de l'écriture d'atteindre, un instant bref mais néanmoins sacré, une vérité que l'on peut tenter à présent de définir.

Ce que révèle l'écriture rouquettienne, c'est la loi des contraires qui régit l'Univers et surtout le moment où ces contraires s'affirment être une seule et même chose. D'une part, les structures des nouvelles sont souvent soutenues par des effets de contraste et de lutte, contraste entre le blanc et le noir dans *L'Autbò de nèu*²², lutte entre la guêpe et la tarentule dans *L'Ataüt de Joan Enric Fabre*²³, lutte entre le chien et le putois, puis avec la terre, dans *Lugar*²⁴, etc. D'autre part, les nouvelles se terminent souvent sur la proximité qui unit la mort et la vie, communément envisagées comme des contraires : la tarentule meurt pour donner la vie et tous ceux qui meurent le font en atteignant une sorte d'essence vitale. Le texte exprime cette loi des contraires, opposant ici la profondeur de la source à la hauteur du roc qui l'abrite, sa fraîcheur à la chaleur du soleil, la luminosité de celui-ci à son obscurité, la vie qu'elle recèle à la mort, celle du lézard, qu'elle côtoie.

On peut trouver excessif de voir dans *Font-de-Guisard* tous les principes de l'écriture rouquettienne. Pourtant, c'est bien l'image de la

20 « Lo seguissíai dins son pensar coma se seguissíai lo mieu. Aumens m'o podíai pensar. E o crese encara. », *id.*, 62.

21 *Ibidem*, 70.

22 *L'Autbò de nèu, Verd Paradís I, op. cit.*, 132-166.

23 *L'Ataüt de Joan Enric Fabre, Verd Paradís II, op. cit.*, 137-152.

24 *Op. cit.*, 9-24.

source que l'auteur utilise lorsqu'on lui demande de définir son écriture :

« L'écriture est de la part de l'écrivain un appel à ses sources profondes, à cette masse confuse, absolument indescriptible et dont lui-même ne connaît qu'une faible partie. Il puise là-dedans ou plus exactement c'est cela même qui demande à s'exprimer et qui jaillit doucement, comme certaines sources qui arrivent très lentement ou très vite. Cela vient des profondeurs et cela n'est pas arbitré par un quelconque désir de théoricien »²⁵.

De même, on a l'habitude de considérer le motif du chant, du chant des oiseaux en particulier, récurrent dans l'œuvre, comme métaphorique de l'écriture. Il faut souligner ici que ce motif trouve souvent son expression dans la métaphore liquide. Dans *Secret de l'èrba*²⁶, l'oiseau « debana lo riu de son aiga cantanta [...] aquel riu de cant que raja de la nuòch », dans *La Nuòch del Papachrós* :

« Lo mèrle debanèt un riu de linde e fosc velós, una musica de Paradís, liura, ufanosa coma una linha de sèrres dins l'auga, un cant banhat d'aigatge e de fuòlha al pè d'un roire ». ²⁷

Ainsi, non seulement la source renvoie aux objectifs, aux contenus, à la naissance de l'écriture, mais elle reflète la forme même de l'écriture. Je pense ici à la construction très progressive et néanmoins souvent rapide des récits mais surtout à la phrase de Max Rouquette qui, comme l'eau jaillissant ici de la source, « s'écoule doucement », semblant envisager le point, mais aussi la conjonction de coordination «et », comme de simples cailloux, sur lesquels elle reprend son élan. Je prends pour seul exemple de ce phénomène cette série phrastique extraite de *L'autbò de nèu* :

« E cada jovent, cada femna ausissia pas pus qu'aquel silenci ont se reculhissia lo mèl mai linde del mond. Era un fil de mèl quand raja de la

25 Max Rouquette, *Actes du colloque international*, Montpellier, A. I. E. O., 70.

26 *Secret de l'èrba, Verd Paradís I, op. cit.*, 14-35.

27 *Op. cit.*, 96.

bresca. E, de còps èra una flamba, e de còps coma aquel rebat que lo vent de prima fa córrer lo tantòst sus lo blat jovent. E, d'autres còps los que dançavan se sentissián coma un fremin davalare de long de l'esquina e lo pel dels jovents se reversinava sus son copet, e la filha dins sos braces veniá mai palla, e sa mirada se neblava coma una aiga plana quand una nívol granda passa sus la cara del solelh. »²⁸

Seule cette métaphore qui unit l'écriture et l'eau justifie l'emploi de l'adjectif « muette » : « l'aiga èra muda ». Car, chez Max Rouquette, c'est la parole qui est toujours ainsi qualifiée. Comme l'eau, la parole est muette parce qu'elle est profonde :

« paraulas mudas per anar au còr de las causas, au fin fons de son arma e de son èstre »²⁹,

parce qu'elle est intérieure :

« La paraula muda dau dedins [...], aiga sensa relambi montada de la fons de l'èstre, e que ges de voler sus la tèrra coma au cèl, pòt pas empachar de l'espelir »³⁰,

parce qu'elle est mystérieuse :

« l'escrich es [...] lo mond dau mistèri e dau secret »³¹.

C'est sur l'évocation de ce mystère sacré, qui nous rappelle que le moment est venu de nous taire, que se clôt la nouvelle :

« Mas plana, lisa, fresca e silentosa, servava dins son ombra lo mistèri de sos secrets. »

28 *Op. cit.*, 135-136.

29 *Lo Penitent negre, op. cit.*, 75.

30 *Idem*, 75.

31 *Lo Reire qu'agèra en sòmi, Vèrd Paradís IV, op. cit.*, 42.

BIBLIOGRAPHIE

- Collectif 1993, *Max Rouquette, Actes du colloque international*, Montpellier, A.E.I.O.
- Gardy Ph. 1996, *L'écriture occitane contemporaine*, L'Harmattan, coll. Sociolinguistique, Paris.
- Rouquette M. 1961, *Vèrd Paradís I*, I.E.O., rééd. C.R.D.P., 1992.
- Rouquette M. 1974, *Vèrd Paradís II*, I.E.O., coll. « A tots ».
- Rouquette M. 1986, *Vèrd Paradís III*, I.E.O., coll. « A tots ».
- Rouquette M. 1987, *Vèrd Paradís IV*, I.E.O., coll. « A tots ».
- Rouquette M. 1983, « I son », *Oc*, n° 18.
- Wyatt F. 1990, *Lectures dans la nuit*, Sud.

Marie-Jeanne VERNY
ReDòc, ESA CNRS 5475
Université de Montpellier III

« Dins lo maquis dau mond que nais... »

Essai d'analyse du premier recueil de Roland Pécout : *Avèm decidit d'aver rason*

Ce vers du poème « Canta de l'aut silenci »¹, pourtant postérieur de dix ans, caractérise tout à fait les premiers textes de Roland Pécout, à partir du recueil *Avèm decidit d'aver rason*. Il y a en effet dans ces quelques mots, l'essentiel des thèmes qui marquèrent la poésie occitane des années post-1968. Cette thématique de fraternité universelle n'a pas été chez Pécout une flambée circonstancielle. Elle irrigua longtemps encore, elle irrigue toujours son œuvre, qui, à l'inverse de bien d'autres, continua après l'après-mai.

Nous avons souhaité analyser ce premier texte d'envergure publié par Pécout, dans lequel apparaissent déjà des thèmes et modes d'écriture que la suite de l'œuvre développa.

Certes, on peut saluer dans un premier texte d'adolescence publié par Pécout en 1966 dans l'*Armana Prouvençau* des qualités d'écriture qui trouveront plus tard leur pleine expression. Cependant si Pécout ne découvre pas l'écriture avec le mouvement de mai, son recueil *Avèm decidit d'aver rason* a été accueilli comme une œuvre-phare, emblématique d'une génération.

Pécout fait une rapide allusion au mois de mai 1968 dans son ouvrage consacré au chanteur Marti² :

1 *Poèmas per tutejar*, Fontblanche, 1978.

2 *Claude Marti*, collection *Poesie et chanson*, Paris, Seghers, 1975.

« Être Occitan, très jeune, et changer la vie, c'était devenu tout un dans Paris insurgé où je m'étais soudain rendu compte, avec beaucoup d'autres, notamment les gars du Comité pour la révolution socialiste des régions, que ce qu'on voulait encore confusément, c'était possible ».

Dans l'année suivante, certains des poèmes du recueil seront publiés d'abord dans la revue *Obradors* (n° 1, janvier 1969), avec ceux de dix autres poètes, puis dans la revue *Viure* (n° 15, mars 1969), avant l'édition définitive dans la collection *4 Vertats*, dirigée par J. Larzac, au 2^e trimestre 1969.

Le titre de l'œuvre témoigne du volontarisme qui imprègne les textes de la plupart des auteurs. Poésie de l'incantation, de l'exhortation. Ainsi Bernard Vazeilles, dans le numéro 4 de la revue *Vent Terral* (1982) de la collection *4 Vertats* consacré à la poésie occitane, présentait-il ainsi la parution de ce recueil :

« *Avèm decidit d'aver rason* petèt coma un còp de tròn dins la poesia occitana de 1969. Lèu los vèrs ne'n siaguèron pintats sus las parets lòng de las rotas. Del primièr còp la paraula de Pecot s'èra metuda a viure al còr del país e del mond d'aicí. »

Au-delà des effets produits et de l'impact ressenti dont nous aurons l'occasion de reparler, quelles sont les caractéristiques de cette publication ?

Parlons d'abord de l'aspect matériel : une vingtaine de pages imprimées par *Subervie* à Rodez. Pas de pagination, disposition typographique étudiée pour frapper le regard, avec des mots mis en relief par les majuscules et l'utilisation de caractères de grosseur variable³. La recherche de lisibilité immédiate apparaît ainsi clairement et elle n'est pas démentie par l'écriture qui allie procédés rhétoriques efficaces (anaphores, antithèses, par exemple) à la simplicité du vocabulaire ou de la syntaxe. Cette simplicité était voulue par le créateur de la collection *4 Vertats*, Jean Larzac, qui écrivait à l'automne 1969 dans le numéro 18/19 de la revue *Viure* :

3 Dans la mesure du possible les transcriptions respecteront la disposition typographique d'origine.

« S'es pas lo ròtle de la literatura de far passar la lenga a l'acte de totas sas possibilitats, pòt èstre son ròtle de la i provocar : e per aquela rason deu passar tota al discors, a l'oralitat, suscitar la responsa d'un pòble que se desaliena. »

Quant au contenu, il réunit trois préoccupations de la nouvelle expression poétique née avec les événements de mai : l'affirmation d'une conscience occitane dans son combat avec le pouvoir central, la tentative de mettre ce combat en liaison avec la lutte des classes, et, au-delà de ce combat politique hexagonal, l'affirmation d'une fraternité universelle de tous les opprimés.

Comme l'analyse Ph. Martel dans sa communication au colloque *Vingt ans de littérature occitane*⁴, la spécificité occitane de l'expression de mai 1968 consiste à tenter d'articuler « *refus du capital et refus de la capitale* ». Citons Philippe Martel :

« Les jeunes occitanistes de l'après-mai sont ainsi au carrefour de deux prises de conscience, d'ordre différent, qu'ils vont tenter de faire cohabiter : celle de l'urgence de balayer le vieux monde des possédants, des policiers ; celle de l'imminence de la fin d'un autre monde, celui de la langue et du pays bien-aimé ».

Bien sûr chez Pécout comme chez d'autres poètes (Bernard Lesfargues ou Maryse Roux, par exemple) présents dans le recueil que Marie Rouanet publia chez P.J. Oswald en 1971⁵ les références aux affrontements de l'époque sont nombreuses. On y relève des allusions au mouvement de mai dans sa configuration française, ainsi du poème « *la festa de mai* » où l'on devine des bribes de discours gaullistes (l'évocation transparente de la *CAGA-EN-LIECH*, et même la présence du mot français *PARTICIPATION*), ou encore cette vraie-fausse dépêche d'A.F.P. :

en clacant
di dents,
e suplicat per l'U.D.R.,

4 Martel 1989.

5 Rouanet 1971.

li P.D.G. e lo P.C.F.,
 de gaulle⁶ manda si
 chinaredas de C.R.S.
 enrabiats
 PER QUE FÒRÇA RESTE A L'ÒRDRE
 republican,

ou ce calligramme reprenant un slogan alors très à la mode :

CRS = SS
CRS = SS
CRS = SS

La France est plusieurs fois nommée et aisément repérable dans le recueil. Dans le poème liminaire évidemment où il s'agit de

faire crebar per lo dedins

França
ETERNALA

ou dans le texte précédemment évoqué « *la festa de mai* » qui dit un ironique « **AMEN** » à **LA REPUBLICA UNA E INDIVISIBLA**. Dans le même poème, comme le fera Yves Rouquette à la même époque⁷ — avec moins d'outrance cependant — Pécout évoque les trois couleurs pour les subvertir :

« Li qu'an per mession
 de condurre li destinadas de França,
 BLAUS de la paur blava
 BLANC de la patlor,⁸
 ROGES de la sang versada per la joventut... »

Si elle n'est nommée qu'une fois dans le poème liminaire : « *Occitania* », la communauté occitane affirmée est cependant revêtue

6 L'original ne porte pas de majuscule.

7 Dans un texte intitulé « Interview » de son recueil *Òda a Sant Afrodisi*, édité en 1968.

8 Pour les mots *blanc* et *patlor*, nous avons respecté l'orthographe de l'original.

d'attributs signifiants : misère, esclavage, colonisation, exil, invasion touristique et leurs corollaires symboliques : la soif des oliviers, les murs devenus vides, les ronces envahissantes (dans le poème commençant par « *Ma terra* » ...). Cette communauté est créée dans les textes, nous y reviendrons, par une invasion des marques de la première personne du pluriel (57 occurrences dans le recueil).

La revendication occitane est également transparente à qui veut bien lire attentivement le texte, à travers l'allusion également ironique à *LA REPUBLICA UNA E INDIVISIBLA* ou à *NÒSTRIS AUJÒUS LI GALÉS*.

La lutte des classes apparaît à travers l'affrontement des

Grands Mercants d'ailamont
embucats d'aur, d'onor senza onor
de graïssa e de carn d'òme
li grands mercants d'esclaus, cromptaires
di braç...

A noter la localisation *d'ailamont* qui permet d'articuler l'affrontement Paris / pays et l'affrontement Mercants / esclaus. Les marchands, dit le texte, achètent les bras et la terre.

Il serait dommage cependant de ne voir dans ce texte débutant par « *Ma terra* » qu'un simple tract politique : les préoccupations de Pécout poète sont là, qui accusent les marchands de voler les mots et leur sens, de vendre rêves et miroirs brisés :

raubaires di mots e de son sens
vendèires de sòmis
e de miraus rots⁹.

L'articulation de la revendication socialiste et de la revendication occitane s'accompagne, dans la mouvance idéologique des acteurs occi-

9 On retrouvera ce thème dans un texte du recueil déjà cité *Poèmas per tutejar* intitulé « *Lei mòts* » :
« *Lei mòts*
lei fau pas vendre
a'n'aqueu que mai paga.... » (p. 15).

tanistes de l'après-1968, de l'expression d'un sentiment de fraternité internationaliste. Si on peut affirmer que Pécout adhéra aux utopies tiers-mondistes portées par le mouvement occitan, concrétisées par les luttes du Larzac ou d'ailleurs, il ne faut pas y voir chez lui une simple adaptation circonstancielle aux idées en vogue. La permanence de ces thèmes dans des écrits ultérieurs à la dissolution du mouvement *Lutte Occitane*¹⁰ en 1975 en dit bien le caractère structurant d'une pensée et d'une écriture. On connaît l'importance du voyage chez Pécout, son exigence du nomadisme, son refus de l'enracinement dont témoigne avec humour cette prise de position :

« que s'ane pas repapiar d'istòrias de rasigas. Siam pas d'ortolalha. Indians, se tracha pas de s'enasigar dins la resèrva, mas d'en sortir. Se tracha pas de plantar lei pès dins lo passat, mas de venir de nomades dins e a través totes lei camins dau possible »¹¹.

Ainsi chez lui, plus que chez d'autres encore, la lutte anti-colonialiste d'ici est-elle clairement reliée à celle d'ailleurs. En témoigne dans le poème liminaire la gradation du « *ieu* » à l'« *endacòm mai* » avec « *Occitania* » en position centrale :

A ieu tu el
nautri vautre eli
a TOTIS aqueli que
en Occitania e endacòm mai
an l'esquina giblada e n'an plen l'esquina ...

Le nomadisme, le refus des enfermements sont nécessité vitale pour Roland Pécout, nous l'avons dit. Le mot-clé de son œuvre, celui dont une étude statistique prouverait sans peine l'omniprésence, ce n'est pas,

10 Mouvement fondé en 1970, à la suite du C.O.E.A. (Comité Occitan d'Etudes et d'Action), dont il reprit les thèmes en les radicalisant. Le C.O.E.A. se proposait notamment d'articuler l'analyse du fait colonial et de la revendication socialiste. Il était question de colonialisme intérieur à propos de l'Occitania.

11 Texte de présentation du premier disque du groupe *Cardabèla*, dans lequel figurent deux textes de l'auteur, dont le poème liminaire du recueil *Avèm decidit d'aver rason*.

contrairement à ce qu'on observe généralement dans les poésies et chansons de l'après-68, « terre » ou « pays », c'est le mot « chemin ». Ces chemins qui seront plus tard au centre de son œuvre comme espaces infinis d'ouverture, de liberté, de contact avec l'autre, cet autre nous-mêmes, sont d'abord, dans ce poème qui commence par « **Ma terra** », les chemins de l'exil

que montan
amb mi fraires en quista de pan,

et ceux qui conduisent au pays les *invasions* touristiques :

li camins de ferri que davalan
amb si folas en cerca d'exotisme e de Floridas.

Le même poème dit la douleur des chemins perdus, des anciennes *dralthas* devenues torrents impraticables... Mais la fin du texte proclame : *nòstri camins caminaràn*, refusant ainsi toute fixité passéiste.

Ce premier recueil publié a paru emblématique de la création de l'époque. Les analyses que nous avons pu consulter et auxquelles nous renvoyons dans la bibliographie le donnent souvent en exemple d'une certaine forme poétique comme d'une certaine idéologie, reprenant d'ailleurs pour la plupart simplement le poème-titre. Quant à ce titre, il a eu une fortune singulière. Peint sur les murs par les militants occitanistes des années 70, de parole singulière il est devenu *parole publique*. C'est aussi le cas d'autres formules ou vers du recueil que nous avons pu retrouver au hasard des pages de la revue *Lutte occitane*, sous forme de titres ou sous-titres sans même qu'y soit fait mention du nom de leur auteur. Ainsi par exemple dans le numéro 8 (mars-avril 1973) les vers : « *gardar, conquistar, inventar lo drech de viure* » figurent en gros caractères sur la première page. Dans le numéro 10 (juillet-août 1973) et dans les mêmes conditions d'anonymat, on lit également en première page et en gros caractères le refrain d'un poème dont la création est légèrement antérieure à la parution de la revue : « *Fòl qual crei que pòt*

desrabar lo pòble de las cardabèlas »¹². Rien d'étonnant à cela : au-delà et à cause même de ses indéniables qualités littéraires, de la force de ses images, et de sa puissance d'évocation / invocation, le recueil *Avèm decidit d'aver rason*, comme les autres poèmes épars de la même époque, contient tout ce qui fera l'utopie occitaniste des années 1960 - 1978.

Dans un article intitulé « Practica de la desalienacion », écrit en août 1969 et paru dans le numéro 18-19 (p. 1 à 15) de la revue *Viure* (hiver 1969), Robert Lafont évoque l'émergence de la littérature occitane de 1968, qu'il replace dans la perspective de la création antérieure en occitan. A propos de l'émergence poétique de l'après-68, il note : « *Es la primièra creacion nòstra, despuèi un sègle, qu'a lo sentit, lo tast del present* » et cite pour appuyer ses propos des vers de Pécout :

sabe,
 coma v'autri toti
 QUE
 deman es pas vèrge
 son que
 se UEI es NOSTRE¹³.

Lafont insiste sur le vouloir à l'œuvre dans cette poésie, et sur la fragilité même de ce vouloir qu'il lit dans le slogan inscrit sur un mur : « *Occitània viurà* »

« De tant que los òmes d'òc, dit Lafont, auràn pas tomat bastir una societat occitana autonòma, de contengut occitan [...] la creacion nòstra n'aurà pas que per aproximacion. Lo temps del coma se contunha ».

Après une perspective historique de la création occitane depuis ses origines « *entre cultura e anti-cultura* », Lafont salue la chance historique des années d'après 1968 :

12 Il s'agit du poème « Cardabèla » qui restera inédit jusqu'à sa présence dans le premier disque du groupe du même nom, en 1976.

13 Ces vers figurent dans l'avant-dernier poème du recueil *Avèm decidit d'aver rason*. Les trois premiers que nous citons sont en caractères romains, les trois autres en italiques.

« nòstre astre es que vivèm un temps d'inseguritat, de revisions rabèntas. De creacion. De parturicion. (...) La practica de la desalienacion es aquesta umilitat : que non sèm pas que transitòris. E aquela ufana : que nòstre transitòri fa d'òmes nòus » (*id.*, 4-6).

Humilité de la prise de conscience de la relativité du réel, du caractère transitoire des idées et des hommes, il y a dans l'analyse de Lafont comme une intuition de ce qui est à l'œuvre dans l'écriture de Pécout : derrière l'apparence des slogans simplificateurs, le questionnement est toujours présent. Le vouloir qui s'affirme derrière les futurs est à la fois certitude et doute, comme le diront ces vers ultérieurs :

« dins lo ventre de cada pas
i a un pas testard trantalhant segur »¹⁴

La réaction de Robert Lafont (comme celles de Jean Larzac en conclusion de son article « La letra tua », dans le même numéro, p. 16 à 32¹⁵ ou celle — d'un enthousiasme sans nuances... — d'Yves Rouquette dans le n° 16 de *Viure*, p. 41¹⁶) met à jour le caractère circons-

14 « Dins lo ventre de cada viatjaire », *Poèmas per tutejar*, p. 7.

15 En voici le dernier paragraphe, évoquant la littérature qui nous occupe : « *Aquela literatura comença d'aver sos signes que son los de la quita paraula quand es pas lo temps de racontar, de se pausar en defòra, mas que lo dire se confond amb lo faire : la primièra persona, la del plural, e lo performatiu. A : « Es dehenut parlar gascon » podiá pas respòner que lo mot de Pecot, ont lo « nosautres » a justament l'amplitud de l'umanitat en lucha ont que siá, sens ges de nivèl sautat, ont lo passat compausat nos implica dins un processús començat.* » *Avèm decidit d'aver rason*, p. 32.

16 Il s'agit d'une présentation de l'œuvre dans la rubrique « Calendari » : « *D'ont pus mens ne dirai, d'ont melhor farai. Pecout a causit d'aver rason. A plan causit e a agut rason. Conoissi pas a l'ora d'ara de poèsia mai tonica. Ieu en tot cas n'ai fach mon pan, mon vin, mon aigardent tanben.*

Vaquí de poèmas qu'an d'espatlas, de ventre, de colhas, de cambas. Un cap tanben. E plan organizat. Vòli dire : sens cap de complèxe. De complèxes n'aviàm un viatge. Aquel d'aquí n'a pas.

Pas la pena de vos convidar a vos daissar trucar, bacelar, emportar per la votz d'aquel jove de vint ans : quand maissa, aquò s'entend de Bordèu a Menton. E vos mainatz que fa bèl tot d'un còp en Occitània, qu'avètz vint ans coma al mes de mai passat. E que siam SAUVES. Totes ».

tancier évident des textes regroupés dans le recueil *Avèm decidit d'aver rason*. Mais il y a bien plus dans cette œuvre de jeunesse.

Elle dit inlassablement le désir de renaissance — de *naissença*¹⁷, comme le dit le titre d'un poème. Vie choisie, naissance voulue née de la souffrance elle-même :

eriam nascuts pèr ren
 e vaquí
 qu'avem causit de nàisser un segond còp
 a de bòn
 e siam venguts li fius
 de nautri-metèissi
 eriam nascuts pèr existir
 e causissèm
 de VIURE
 NÒSTRA MISERIA nos a congreats
 NÒSTRA MISERIA nos a concebuts
 NÒSTRA MISERIA nos a desrevelhats
 e desenant portam lo nom
 que nos donam...

La mort est elle-même source potentielle de vie. A sa manière, l'auteur redit les mythes fondateurs et le grain nécessairement mort pour donner la vie¹⁸.

Enterrar lei mòrts
 per venir vivents,
 e manjar lo temps
 per que non nos mange.

La nudité des hommes, leur fragilité leur est un atout essentiel.

17 Lafont ne parlait-il pas de « *parturicion* » ?

18 Philippe Gardy intitule « Morts et résurrections » — titre lui-même suggéré par la première pièce « occitane » du Teatre de la Carrièra — la première partie de son ouvrage *L'écriture occitane contemporaine - Une quête des mots*, paru en 1996 aux éditions L'Harmattan. Les pages 55-56 et 89 à 91 de cet ouvrage sont consacrées à la période qui nous occupe.

REN
QUE VAUGUE
CONTRA LEIS ÒMES
DE MANS NUSAS.

Cet humanisme qui n'a cessé de nourrir les œuvres ultérieures proclame l'émergence de temps nouveaux, le refus de l'esclavage, et affirme haut et fort la dignité des hommes :

fraire agacha
ti mans :
SON de
mans d'òmes.

Le caractère incantatoire que nous avons noté au début de cette étude apparaît à travers l'usage de l'anaphore : ainsi dans le deuxième poème scandé par : « *dempuèi tant de temps...* ». Rhétorique simple qui oppose l'aveuglement, la mort, l'esclavage d'autrefois à l'éveil nécessaire d'aujourd'hui. On retrouve plusieurs fois cette utilisation de l'anaphore, dans le poème déjà évoqué : « *La festa de Mai* », c'est le mot *contra* qui scande les vers :

... la carrièra en gesina
acocho¹⁹ dau pòble au mitan di fums de clòr
de caladas
contra li miugranas²⁰
contra la linha negra di cascos de fèrri
de caladas
contra li plans de rentabilitat
contra li messorgas ben vestidas.

19 Autre image de parturition...

20 Pouvons-nous exprimer un certain étonnement devant l'utilisation de ce mot éminemment poétique pour désigner l'arme des CRS ? Pour la même acception, nous avons rencontré dans un texte de J. Grès le terme *granada* (« Nadau de 87 », *Practicas*, n° 13-14, 1988). Interrogé à ce sujet, l'écrivain note tout simplement que pour lui les « *miugranas* », avant d'être objet poétique, étaient objet quotidien, fruit de consommation courante, et qu'il n'avait donc vu aucune incongruité à donner aux armes des C.R.S. une appellation directement traduite de leur appellation française.

La répétition du mot *caladas* permet une réponse simple, avant que la **révolution**²¹ ne vienne s'imposer à la fin du poème.

dins lo fracàs grand di grasilhas que tòmban
 dins aqueu tumult libertari
 dins aqueu tumult de VIVENTS.

Dans les œuvres ultérieures de Pécout on est frappé par l'usage majoritaire de la deuxième personne. Plus que tout autre il saura en maîtriser l'ambivalence, il suffit de voir le titre du recueil publié en 1978 : *Poèmas per tutejar* dont l'auteur choisit de donner une double traduction : *Poèmes pour/à tutoyer*. Ce *tu* signale la recherche de la communication, de la rencontre, mais il a aussi souvent, selon un usage fréquent de l'occitan, une valeur de première personne. Se dire et parler à l'autre simultanément. Peu de marques de deuxième personne dans *Avèm decidit d'aver rason* à une ou deux exceptions près²² : c'est l'usage de la première personne du pluriel qui y domine, leitmotiv révélant le besoin de créer une communauté. Celle-ci se définit simplement, par des antithèses aisément repérables : mort/vie, esclavage/liberté, faiblesse/force, passé/présent, ignorance/connaissance, vieille honte/destin choisi, nudité/richeesse... Comme on le voit cependant à la simple énumération de ces termes, cette communauté n'est en aucun cas réductible à l'Occitanie. L'auteur s'est d'ailleurs lui-même exprimé à ce sujet :

« (Mon escritura es) engatjada dins çò que vive e çò que vòle viure : òc. E dins aquèu viscut, i a la participacion a una lucha o a una accion : « l'occitanisme ». Mai aquò i es pas ges reductible. Dins *Avèm decidit d'aver rason*, lo nautrei qu'es lo subject parlant, es pas « leis occitans », coma me l'an vougut faire dire. Es aquò e es pas aquò, es mai complicat. Es labirintic, aquò's lo IEU que ne ten lo mitan. Òm escriu de se, mai que d'un moviment. Ai agut escrich quauquei poèmas, pas publicats, per « illustrar » una tèsi o una lucha, e èran marrits, coma tota

21 Le mot est ainsi orthographié.

22 La fin du poème « dempuèi tant de temps », par exemple : « *fraire, agacha ti mans : SON DE mans d'òmes*. »

escritura que part pas dau prigond de nòstre viure, dau pus prigond de nòstre mistèri. »²³

Les désignations du corps sont nombreuses dans le recueil, et presque toujours assorties de ces marques de la première personne du pluriel :

cercam la terra sota nòstri pès,
nòstri venas,
nòstri bocas mudas, nòstri bocas
e nòstri mans silenciosas
coma bocas e mans d'esclaus
nòstris òs caucats
nòstra carn estifada...

Ce corps est un corps douloureux, supplicié, et nombreux sont les termes qui disent la souffrance collective : l'expression « *nòstra misèria* » apparaît six fois dont trois fois en lettres majuscules dans le recueil. Mais il n'y a là aucune déploration : ainsi le dit ce vers du poème titre — qui clôt le recueil — :

siam venguts fòrts de nòstra misèria

La souffrance elle-même est fertile, d'elle naît la révolte, à condition qu'elle accède à la lucidité. Le comble de la douleur pour l'homme c'est la cécité, l'ignorance entretenue de son identité :

DESPUElhATS de tot
e mai dau nom nòstre...

Ce que salue le recueil, de manière réitérée, c'est l'accession à la connaissance :

23 Entretien réalisé par Françoise Jouanna dans le numéro 6 de la revue *Talvèra*, Paris, 1980.

NÒSTRA MISÈRIA nos a desrevelhats
 e desençant portam lo nom
 que nos donam

La simplicité du langage de Pécout, sa transparence, pourraient apparaître conformes à ce besoin de parler pour le peuple, ainsi décrit par Philippe Martel dans sa communication déjà évoquée²⁴ :

« Le public rêvé, c'est le peuple ; il s'agit donc de trouver une écriture susceptible de le toucher directement, sans que quelque exercice de style risque de brouiller la réception : il faut écrire direct, simple, sans élitisme, avec les mots que tout le monde connaît » (1989 : 67).

Ce refus de l'exercice de style témoigne cependant, Philippe Martel le dit lui-même, d'une grande recherche de langage pour trouver les mots — de préférence transparents — qui touchent et qui peuvent être compris par une société occitane en grande part désoccitanisée. Martel note aussi que les recueils de la collection *4 Vertats* révèlent à l'amateur de littérature de bonnes surprises. Ce premier recueil témoigne en effet d'une écriture originale qui nous vaudra par la suite d'autres créations de qualité : sens de l'image, musique de la langue au service d'un humanisme ouvert sur le monde.

Une remarque s'impose, notamment en ce qui concerne les publications ultérieures de Roland Pécout : elles montrent, à l'évidence, tout le contraire d'un enquistement « *repapiaire* » des thèmes apparus en 1968-1969. Tout au contraire, il apparaît souhaitable d'en montrer le développement et la prise d'ampleur au long de la constitution de l'œuvre.

Rappelons simplement le refus des certitudes et des simplifications déjà noté chez Pécout lui-même. Nous avons signalé son regard critique sur les idées occitanistes de l'après-68 dans l'interview réalisée par Françoise Jouanna en 1979 et publiée en 1980 dans le numéro 6 de la revue *Talvèra*. Deux autres exemples :

24 Cf. note 4.

— dans le chapitre intitulé « Escota, lo riu va creisse » de son ouvrage consacré à Marti chez Seghers en 1975, Pécout dénonce une forme de récupération ambiguë des mots d'ordre de l'époque (« *Estrangièrs defòra* », par exemple). En revanche, dans le chapitre intitulé « Lo sòm a dubèrt la pòrta », il revendique le droit pour Marti, et, au-delà, pour la revendication occitane, de se référer à *la tèrra*. « L'occitanisme moderne », dit-il, « a rompu avec le provincialisme, avec le folklore asphyxiant... ». Et de citer Léon Cordes :

« Nòstra maire la tèrra, siás una puta. »

La référence à la terre, dit-il ce n'est pas la référence nostalgique au terroir. « Tout, dans la société est en gestation et est à venir ; à gagner ; à inventer ; à refaçonner : la terre comme le reste. Ou du moins les rapports des hommes à la terre. »

— Dans un article ultérieur consacré à Max Rouquette et paru en 1981 dans la revue *Connaissance du Pays d'oc*, il présente ainsi l'appel de l'Orient, cette autre utopie de l'après-68 :

« J'en connais qui sont allés au fond de l'Orient chercher la réalité des choses, chercher le fin mot ou le sens du silence ».

Beaux exemples de lucidité...

ELÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

I. SUR LA RENAISSANCE DE L'EXPRESSION OCCITANE APRÈS 1968

- Calin W. 1989, *Modernité et tradition de la littérature d'oc*, in Casanova, J.-Y., Gardy, Ph. et Pécout R., *Vingt ans d'écriture occitane, Impression du Sud*, numéro 23, Agde, 6-11.
[L'analyse de la littérature des années d'après 68 n'occupe qu'une petite part de l'article de Calin, fort critique d'ailleurs : « *J'avoue personnellement éprouver quelques*

- doutes par rapport à ces derniers²⁵. Font-ils partie de la littérature telle que nous la comprenons ? À la longue, le folklore de la colonisation et de la décolonisation ne serait-il pas aussi nocif au rayonnement international des lettres minoritaires que le lyrisme de la farandole ou du biniou de jadis ? »]
- Collectif 1970, *Actes du VIème Congrès International de Langue et Littérature d'Oc et d'Etudes Franco-Provençales*, Centre d'Études Occitanes / Revue des Langues Romanes, Montpellier.
- Gardy Ph. 1974, « L'inscripcion de la realitat occitana dins lei tèxts », *Obradors* n° 5, Montpellier, C.E.O.
- Gardy Ph. 1975-1976, « Literatura », *Dire*, 1 et 2, Avignon.
- Gardy Ph. 1992, *Une écriture en archipel*, Eglise Neuve d'Issac, Fédérop.
[Voir notamment les chapitres intitulés : « Solitudes et désillusions », 61-85, et « Du cœur du monde au cœur des mots », 85-101. Cet ouvrage contient une bibliographie abondante des œuvres poétiques occitanes contemporaines.]
- Gardy Ph. 1996, *L'écriture occitane contemporaine. Une quête des mots*, et notamment le premier chapitre : « Morts et résurrections », L'Harmattan, Paris.
- Giordan, H. 1970, « Bilan et perspectives d'avenir des recherches sur la littérature occitane moderne et contemporaine », in *Actes du VIème Congrès International de Langue et Littérature d'Oc et d'Etudes Franco-Provençales*, t.1, Montpellier, 7- 33.
- Kremnitz, J. 1970, « Quelques rasons per los joves escrivans d'escriure en òc », in *Actes du VIème Congrès International de Langue et Littérature d'Oc et d'Etudes Franco-Provençales*, t.1, Montpellier, 135- 143.
- Lafont, R. 1973, « Aperçu historique », in 1973, Person, Y., coord.
- Martel, Ph. 1989, « Poésie révolutionnaire en occitan », contribution au colloque international de Castries d'octobre 1989 / *Vingt ans de littérature d'expression occitane*, publiée dans les *Actes du colloque*, section française de l'A.I.E.O., Montpellier.
- Martel, Ph. 1987, « *Vingt cinq ans de luttes identitaires* » in Vermès, G. et Boutet, J., *France, pays multilingue*, I : « *Les langues en*

25 « Les poètes de la décolonisation ».

France, un enjeu historique et social », L'Harmattan, collection Logiques sociales, Paris.

Person, Y., coord.

1973, *Minorités ethniques en France, Les Temps Modernes*, septembre — octobre, 324 - 325 - 326.

Rouanet, M.

1971, *Occitanie 1970 : les poètes de la décolonisation*, Paris, Oswald.

Rouquette, Y.

1972, *La nouvelle chanson occitane*, Toulouse, Privat.

Sauvaigo, J.-L.

1973, « De l'écriture à la parole », in Person, Y., coord., 128- 140.

II. ARTICLES SUR ROLAND PÉCOUT

Fourié, J.

1994, notice sur R. Pécout, *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc (de 1800 à nos jours)*, collection des Amis de la Langue d'Oc, Paris, 259-260.

Gardy, Ph.

1992, deux allusions à Roland Pécout in *Une écriture en archipel*, Eglise Neuve d'Issac, Fédérop.

[page 65 — à propos de la génération d'après-68 : « Deux formules choc, parmi d'autres, résumant bien les ambitions de cette poésie à mi-chemin entre le cri et le montage visuel de syllabes ou de mots désarticulés : Avèm decidit d'aver rason (*Nous avons décidé d'avoir raison*), titre et vers phare d'un mince recueil de Rotland Pécout (1949) publié en 1969 [...]. »

pages 132-133 : « Car la poésie occitane dérange son lecteur [...] par ses œuvres presque absentes, ces poèmes qu'on n'oublie pas ou qu'on pressent seulement, ces livres qu'on n'en finit pas d'attendre : Pécout, Vazeilles ».]

Gardy, Ph.

1996, *L'Écriture occitane contemporaine — Une quête des mots*, L'Harmattan, Paris.

[L'auteur cite le nom de Roland Pécout parmi ceux d'écrivains (Robert Allan, Félix Castan, Bernard Lesfargues, Jean Mouzat, Pierre Bec, Robert Lafont...) dont il espère que la critique fournira une étude de l'ensemble de leur œuvre (p. 57). Cette réflexion lui apparaît nécessaire pour éclairer la mise en perspective historique qu'il ouvre dans ce chapitre de l'ouvrage intitulé « Morts et résurrections », et notamment dans la troisième partie de cette étude qu'il consacre à la poésie contemporaine sous le titre « Ulysse, cauchemar

- de Pénélope ? Les trois retours de la poésie occitane entre 1940 et 1990 » (p. 49 à 63).]
- Jouanna, F. 1980, interview de R. Pécout, *Talvèra, revista trimestrala de critica sociala e literària*, n° 6, juin, Paris.
[Quelques points abordés : le cheminement de l'écriture de *Avèm decidit d'aver rason* à *Poèmas per tutejar*, les années de formation : l'université de Montpellier et sa formation occitaniste, les autres éléments d'une formation, les premières lectures en occitan : Mistral, Aubanel, Boudou, Lafont, M. Rouquette, Manciet, Reboul, Y. Rouquette, J. M. Petit, M. Delpastre, Sauvaigo..., les autres lectures : Nietzsche, Rimbaud, Char, Saint-John Perse, Borges, Ritsos, Hafiz, F. Herbert ; l'importance du voyage ; le métier de l'écriture...]
- Rouquette, Y. 1969, « *Avèm decidit d'aver rason* », *Viure* n° 16, 15 mai 1969.
[Cet article suit immédiatement une critique sur le recueil *Cantas rasonablas* de Philippe Gardy, paru l'année précédente dans la collection *Messatges*. On est frappé par les différences de ton non pas tant entre les deux articles qu'à l'intérieur du premier. Mesuré, attentif, sur la poésie de Gardy, Rouquette invite les détracteurs de celui-ci, auteurs, dit-il de *neçitges bravasses*, n'acceptant que les *galaupadas a la Pecot*, les *torrents d'imprecacions de L'Estrangièr*²⁶, de *còps de ponh sul morre a la Tabarca*, des *soscadisses en avans a la Roergue* si²⁷ à *perdre lo temps que cal [...] tot lo temps que cal, a escotar Gardy*. Et de dire avec des mots justes et attentifs la beauté du recueil de Gardy ainsi résumé : « *lo silenci — paraula nosada — dels expandis de l'autre costat del solelh* ».]
- Vazeilles, J.-B. (présentation et choix de textes)
1981, notice sur Roland Pécout, — accompagnée de quatre poèmes : « *Geologia de la crudelitat* » (à propos de la pièce d'Alranq : « *la Bête en Gévaudan* »), « *Ax-relax for the silent man* » (concert de Bob Marley, Toulon, juin 1980), « *Sant Joan o l'uelh dau solstici* », *Terrae (in)cognitae —, Vent Terral, Poèsia occitana d'ara*, n° 4, automne 1981,

26 *L'estrangièr del dedins* de Jean Larzac.

27 D'Yves Rouquette lui-même.

- Verny, M. J. 1986, dossier sur Roland Pécout et entretien avec l'écrivain in *Rebat d'espèr e de desespèr* (cassette vidéo accompagnée d'un dossier pédagogique), C.R.D.P., Montpellier.
- Verny, M. J. 1995, « Un escriveire d'uèi : Roland Pecout », *Aquò d'aquí*, *Impressions de viatge*, n° 98, octobre.

Pour de nouveaux colloques de jeunes chercheurs ...

Au départ, les rencontres du 9 janvier 1999 visaient à présenter l'activité de recherche de la composante jeune de l'ESA CNRS 5475 (*Discours, textualité et production de sens*). La dynamique du colloque nous a conduits plus loin. Ces « états de la jeune recherche » ont été l'occasion de liens scientifiques nouveaux, nourris d'abord d'un dialogue fructueux entre doctorants, à l'intérieur et au-delà d'un même laboratoire. Une collaboration prometteuse s'est en effet développée entre les deux composantes de l'ESA et avec les jeunes linguistes de *Dipralang* qui ont contribué à la réussite de cette journée d'études et préparent à leur tour un Colloque National de Jeunes Chercheurs. Nombre de prolongements, on le voit, se dessinent, dans des activités de séminaires thématiques et de travail en commun. Ainsi, la tenue du colloque a d'ores et déjà ouvert à un premier chantier *Praxiling* de réflexion sur la nomination.

Les discussions et le croisement des problématiques au cours des ateliers du Colloque, les réactions critiques stimulantes et serrées de Françoise Madray-Lesigne (*Dyalang*, ESA CNRS 1064 Université de Rouen) ou de Patrick Sauzet (Université Paris VIII) ont enrichi et grandement contribué à améliorer la présente matière éditoriale. Ces échanges se sont également enrichis, dans chaque domaine de spécialité, des suggestions et des conseils des chercheurs qui ont accepté de participer au comité de lecture sollicité pour l'évaluation de ces contributions d'horizons théoriques variés. Nous remercions ceux qui ont accepté de se livrer à ce travail de relecture critique : Henri Boyer, Alain Coïaniz, Pierre Dumont, Bruno Maurer, Jean-Marie Prieur, de *Dipralang*, Jacques Bres, Jeanne-Marie Barbéris, Catherine Détrie, Jean-Claude Forêt, Philippe Gardy, Philippe Martel Pierre-Yves Raccah et Paul Siblot de l'ESA CNRS 5475. Se sont aimablement joints à la relecture de ces chercheurs, Cécile Canut (Université Paul Valéry

Montpellier III), Patrick Sauzet (Paris VIII) et Alain Viaut (*TIDE* UMR 6588 CNRS Université de Bordeaux III).

Que tous les chercheurs de l'ESA 5475 qui ont fait bénéficier de leur expérience le comité éditorial à chacune des étapes de son activité, trouvent ici l'expression de nos remerciements. Et nous n'oublions pas que ce premier colloque a été possible grâce aux soutiens institutionnels déjà évoqués.

Une telle initiative en appelle d'autres, déjà en préparation sur des thèmes plus précis, permettant de nouvelles convergences et, nous l'espérons, de nouveaux développements.

Laurent FAURÉ
Agnès BESSAC
Jean-François COUROUA
Sarah LEROY

SERVICE DES PUBLICATIONS
MISE EN PAGE DES TRAVAUX DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY — MONTPELLIER III

Dépôt légal : 2^e trimestre 1999

Achévé d'imprimer
ARCEAUX 49

04 99 23 25 00